



3

---

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de LAUSANNE

---







## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 88  
 Perret et De La Made  
 "laine"

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Perret, Louis-Gabriel**, \_\_\_\_\_ *Viturier*  
 de *Essertines (Vuazens)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
 fils de *Jacob Samuel Perret* \_\_\_\_\_ et de *Susanne Marguerite Walter* \_\_\_\_\_  
*veuf de Jeanne Marie née Gschely dès le vingt octobre mil huit cent septante-six.*  
 né à *Montagny* \_\_\_\_\_ le *vingt-quatre Mars mil huit cent vingt-quatre.*

2. **De La Madelaine, Itha-Georgine-Marie**,  
 de *Poliez-Pittet* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 fille de *Jean Louis De La Madelaine*, et de *Jeanne Louise Albertine née Joeh*,  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 née à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *seize avril mil huit cent trente-neuf.*

Les publications ont eu lieu à *Essertines, Poliez-Pittet et Lausanne, les neuf et  
 dix Mars mil huit cent septante-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Louis Gabriel Perret*  
*Itha De La Madelaine*

des témoins :

*Jean David Guignez*  
*Jules Berber*  
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Poliez-Pittet*  
*Essertines & Lausanne*  
*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux.*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Bottens & Vuazens*



N<sup>o</sup> 89  
Perrin et Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Perrin, Jules-Louis-Emile, Scieur,  
de Ependes \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,  
fils de Abram Louis Perrin \_\_\_\_\_ et de Marianne Juliette Henry,  
célibataire,  
né à Champvent \_\_\_\_\_ le onze Novembre mil huit cent quarante-huit.

et

2. Pidoux, Louise-Mazie, Repassense,  
de Moudon et Forêt sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,  
fille de Victor Pidoux \_\_\_\_\_ et de Marquiste Deluz,  
célibataire  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le huit Novembre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Ependes, Moudon, Forêt & Lausanne, les vingt-huit  
février et deux Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Perrin  
Mazie Pidoux

des témoins :

Louis Pidoux  
Jules Pidoux

L'officier de l'état civil :

J. Perrin  
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Ependes  
Moudon Forêt-Lucens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Belmont-Ependes, Moudon  
Lucens



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 90  
 Deziaz et Rubli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Deziaz, Albert,  négociant  
 de Baulmes domicilié à Lausanne,  
 fils de Charles Joseph Deziaz et de Jeanne Marianne Louise Fillevent,  
célibataire  
 né à Baulmes le dix-sept novembre mil huit cent cinquante-trois.

et  
 2. Rubli, Jenny-Albertine-Sophie,  
 de Effingen (Argovie) domiciliée à Lausanne,  
 fille de Abraham Rubli et de Marie Penveyce,  
célibataire  
 née à Lausanne le seize Mars mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Baulmes, Effingen & Lausanne, le vingt et  
vingt-trois Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Albert Deziaz  
Jenny Rubli

des témoins :

M. Coffey  
Aug. Rubli

L'officier de l'état civil :

J. P. Romer

Papiers présentés :

Certificats de publication de Baulmes  
Effingen et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Baulmes & Effingen

1878

N<sup>o</sup> 91  
Devalloné et Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 4 Mars 1878  
le Conseil d'Etat a donné la certification  
selon les articles 20 et 21 de la loi  
de famille, soit que Devalloné avec  
un seul n<sup>o</sup> soit soit Devalloné avec  
deux n<sup>o</sup>.

Communié le 10 Mars 1878

L'officier de l'état civil :

Communié à l'état civil de  
St Cierge.

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Devalloné, Ulysse, agriculteur,de Correvon et Villars-Mendraz domicilié à Correvonfils de Jean David Devalloné et de Marie Louise née Favre,célibatairené à Correvon le vingt-trois clout mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Bettex, Céline,de Combremont-le-Petit et Correvon domiciliée à Correvon,fille de Jean Daniel dit Jacques Bettex et de Marie Marguerite née Favre,célibatairenée à Correvon le premier Novembre mil huit cent cinquante-deux,

Les publications ont eu lieu à Correvon, Villars-Mendraz et Combremont-le-Petit, le vingt  
Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ulysse DevallonéCéline Bettex

des témoins :

Emile NessonAlexis DevallonéJules Corbois  
L'officier de l'état civil :[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisationde l'officier de l'état civil de St Cierge

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierge et Combremont



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 92  
Sallaz et Bolomey

Aujourd'hui seize avril mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Sallaz Louis-Deniz Coiffeur  
de Sivey domicilié à Lausanne  
fils de Marc Louis Sallaz et de Marianne Charlotte Pochet  
célibataire  
né à Lausanne le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante-cinq

et  
2. Bolomey, Fanny-Louise-Henriette Couturière  
de Savigny et de Fozel domiciliée à Lausanne  
fille de François Louis Bolomey et de Louise Judith Borgeaud  
célibataire  
née à Lausanne le quatre Juin mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Sivey, Savigny, Fozel et Lausanne, les treize, quatorze et quinze Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
L. Sallaz  
F. Bolomey

des témoins :  
[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Sivey  
Savigny, Fozel & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Givrey-Sivey, Savigny & Fozel



1878.

N<sup>o</sup> 99  
Premat et Chevillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Premat, Jean-Isidore, Cimenteur,  
de Montrioud (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,  
fils de Basile Premat et de Françoise Buzinier,  
célibataire,né à Montrioud le vingt-un Octobre mil huit cent cinquante-deux,et  
2. Chevillard, Henriette, sans profession,  
de Denens domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Louis Benjamin et de Jeanne Louise née Breuille,  
célibatairenée à Orbe le premier Avril mil huit cent cinquante-cinqLes publications ont eu lieu à Montrioud, Denens et Lausanne, le deux Mars  
mil huit cent septante-huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Premat Jean Isidore  
Henriette Chevillard

des témoins :

Louis Weibaud  
François Yantin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Denens & Lausanne  
Permis du Département de Justice & Police  
constatant que le certificat de publication de  
Montrioud est déposé dans ses archives avec la  
déclaration Consulaire.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars-sous-Yens et au Dépar  
tement de Justice & Police

N<sup>o</sup> 94  
Chambaz et Cruchon

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui seize Avril mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu  
1. **Chambaz, Samuel-Eugène**, commis de banque  
de Lutry et de Cully domicilié à Lansanne,  
fils de François Chambaz et de Marie Henriette Desponds, sa femme,  
célibataire  
né à Lansanne le seize Septembre mil huit cent cinquante-six.

et  
2. **Cruchon, Louise**,  
de Bercher domiciliée à Lansanne,  
fille de Jean Louis Cruchon et de Susette Marguerite Meemoud, sa  
femme,  
célibataire  
née à Bercher le vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Bercher & Lansanne les  
vingt et vingt-cinq Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
*S. Chambaz*  
*L. Cruchon*

des témoins :  
*Jean-Joseph Sauthiez*  
*Jean Bull*

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Papiers présentés :  
*Certificats de publication de Lutry*  
*Cully & Bercher*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
*Lutry, Cully & St-Cierges*



1878.

N° 95

Iroz &amp; Turrian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Iroz, Aimé, Cordier,

de Chateau-d'Oex domicilié à Chateau-d'Oex,

fil de Aimé David et de Rose Etienne née Turrian,

célibataire,

né à Chateau-d'Oex le deux Mai mil huit cent rente-quatre.

et  
2. Turrian, Louise-Adèle, ménagère,

de Chateau-d'Oex domiciliée à Chateau-d'Oex,

filie de David Joseph Turrian et de Esther Madeleine née Turrian,

célibataire

née à Chateau-d'Oex le vingt-trois avril mil huit cent rente-cinq.

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex le dix-sept mars mil huit  
cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Aimé Iroz  
Louise Adèle Turrian

des témoins :

D. S. Turrian  
Alain Turrian

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation  
de l'officier de l'état civil de Chateau-d'Oex

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chateau-d'Oex



N° 96.  
Fosy et Neuhans

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Fosy, Jean-Oscar, Employé de Bureau,  
de Cœlter (Beune) domicilié à Lonsanne,  
fils de Jean Samuel Fosy et de Marianne née Cribler  
veuf de Emma née Pellaton des le onze août mil huit cent septante-cinq,  
né à La Chaux-de-fonds le quinze Janvier mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Neuhans, Mathilde Marie Louise, ménagère  
de Cœlter, Canton de Beune, domiciliée à Lonsanne  
fille de Charles Neuhans et de Caroline Fosy,  
célibataire  
née à Cœlter le huit août mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Cœlter et à Lonsanne, les trente trois et premier  
avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

O. S. Fosy.  
Mathilde Neuhans

des témoins :

E. Delafontaine  
Jules Berber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cœlter et  
Lonsanne  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cœlter

1878

N° 97

Tenthorey et Pozaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Tenthorey, Emile,** \_\_\_\_\_ agriculteur,  
de Dompierre \_\_\_\_\_ domicilié à Dompierre,  
fils de Jean Frédéric Tenthorey \_\_\_\_\_ et de Suzanne Marguerite nee Turlet,  
célibataire,  
né à Dompierre \_\_\_\_\_ le deux Janvier mil huit cent cinquante-deux.

et  
2. **Pozaz, Adèle,** \_\_\_\_\_  
de Lovattens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lovattens,  
fille de Jean David Pozaz \_\_\_\_\_ et de Suzanne Henriette nee Mingard,  
célibataire,  
née à Lovattens \_\_\_\_\_ le sept Juillet mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Dompierre et Lovattens, le huit Mars mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Tenthorey  
Adèle Pozaz

des témoins :

Charles Tripod  
Jean Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Dompierre  
et Lovattens - Autorisation de l'offi-  
cier de l'état civil de Lucerne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lucerne

N<sup>o</sup> 98.  
Lambelet et Vardy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Lambelet, Charles,** Charpentier,  
de Forcel (Lavaux) domicilié à Lausanne  
fils de François André Lambelet, et de Jeanne Susanne Françoise Decostetel,  
célibataire,

né à Châtillon le deux Mai mil huit cent cinquante-trois

et  
2. **Vardy, Fanny,** Cuisinière,  
de Pampigny domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Marc Vardy et de Rose née Mennet,  
célibataire

née à Pampigny le quinze Juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Forcel Pampigny & Lausanne, les vingt-sept et trente  
trois Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Lambelet  
Fanny Vardy

des témoins :

E. Delafontaine  
A. Lambelet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Forcel Pampigny  
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Forcel & Pampigny



1878

n° 99  
Barrand & Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barrand, Elie, Commerçant,

de Villars-Girardin et l'abbaye de Bossenges domicilié à Lausanne,

fil de Charles Henri Barrand et de Rosine née Kohler,

célibataire,

né à Sottens le dix février mil huit cent cinquante.

2. Huber, Maria-Elisa, Cuisinière,

de Unterembrach, Canton de Zurich, domiciliée à Lausanne,

fille de Henri Huber et de Maria Barbara Feit,

célibataire

née à Vevey le cinq Mars mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Villars-Girardin, Bossenges, Unterembrach et Lausanne  
le vingt-huit, vingt-neuf et trente Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Elie Barrand  
Elisa Huber

des témoins :

Emile Rebou  
Jules Grolby

L'officier de l'état civil :

A. Rossignol  
not.

Papiers présentés :

Certificats de publications à Villars-Girardin  
sur Bossenges & Unterembrach

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bettens, Moudon & Unterembrach

N° 100  
Penneveyze et Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2-302  
Aujourd'hui dix-huit Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Penneveyze, Jean-Louis, agriculteur,

de Lausanne domicilié à Chailly

fil de Jean Paul Michel Penneveyze, et de Jeanne Marie Chappuis,

veuf de Marie Louise née Perret née le dix-huit Décembre mil huit cent septante-six.

né à Chailly en Lausanne le vingt-trois Mai mil huit cent quarante-un

et  
2. Zbinden, Rosine, Cuisinière,

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne (Chailly)

filie de Jean Zbinden et de Barbara Meiger,

célibataire

née à Guggisberg le vingt-dix novembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guggisberg, le seize Mars mil huit  
cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Louis Penneveyze  
Rosine Zbinden

des témoins :

Jean Zbinden  
Julio Gerbois

L'officier de l'état civil :

A. Rossier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Guggisberg

& Lausanne

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg



1878

n° 101  
*Eniger et Magnin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Eniger, Pierre*, Domestique de Campagne,de *Adelboden (Berne)* domicilié à *Pully*,fils de *Jean Eniger* et de *Madelaine Blazer, sa femme*,

célibataire,

né à *Adelboden* le dix-huit Novembre mil huit cent quarante-deux

et

2. *Magnin Jeannette* sans profession,de *Coccelles sur Chavornay* domiciliée à *Lausanne*,fille de *Jacques Henri Magnin* et de *Louise Julie Angélique Malherbe*

célibataire,

née à *Chavornay* le six Juillet mil huit cent quarante-deux,

Les publications ont eu lieu à *Adelboden, Coccelles, Pully & Lausanne*, le seize  
 vingt-un et vingt-trois Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Yolande Juniguet**Jeannette Magnin**Jenny Magnin*

des témoins :

*Jules Magnin**Jules Berbas*

L'officier de l'état civil :

*J. Eniger*

Papiers présentés :

*Certificats de publication &**autorisation de l'off. de l'état civil de**Pully*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Adelboden, Chavornay, Pully*

No 102  
Joly et Wuischpard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Joly, Jean-Henri-Paul, agriculteur,  
de Gingins domicilié à Lansanne  
fils de Jean-Henri Joly et de Jeanne Sophie Divoine,  
célibataire,  
né à Gingins le vingt-neuf Mars mil huit cent quarante-deux

et  
2. Wuischpard, Constance-Julie, Cuisinière,  
de Gingins domiciliée à Lansanne,  
fille de Jean Charles Wuischpard et de Catherine née Panchaud,  
célibataire,  
née à Gingins le neuf Juillet mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Gingins, Gingins et Lansanne, le treize Mars mil  
huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Joly J<sup>r</sup> Henri Paul  
Wuischpard Constance Julie

des témoins :

Constant Maillet  
Jules Berber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gingins,  
Gingins & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gingins



1878

N° 103  
Uldry et Bonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Uldry, François-Samuel** dit Jean Samuel, agriculteur,  
de Saubraz domicilié à Saubraz  
fils de Jean Jacques Uldry et de Jeanne Henriette née Henry  
veuf de Louise née Dallinge, dès le vingt-huit novembre mil huit cent soixante-huit,  
né à Saubraz le trente deux mil huit cent vingt-trois.

et  
2. **Bonnard, Suzanne-Marie**, Ménagère  
de Lapiroz, Romainmotier et Crey domiciliée à Lausanne  
fille de Jacob François Bonnard et de Marie Antoinette Bélaz  
veuve de Henri Bonnard dès le vingt janvier mil huit cent septante-cinq  
née à Lapiroz le premier novembre mil huit cent vingt-trois.

Les publications ont eu lieu à Saubraz, Lapiroz, Romainmotier et Crey, les vingt sept,  
vingt-huit et trente Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Jean Samuel Uldry*

*Suzanne Marie Bonnard*  
d<sup>ne</sup> Dupuis

des témoins :

*A. Aneth*

*Jules Berber*

L'officier de l'état civil :

*J. Renier*

Papiers présentés :

Certificats de publication &

autorisation de l'officier de l'état civil  
de Giviel

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Giviel & Romainmotier

N<sup>o</sup> 104.  
Feylregnet et Widmann

Aujourd'hui vingt deux \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Feylregnet, Jules, \_\_\_\_\_ Boulanger  
de Donneloye \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Jean Louis Feylregnet \_\_\_\_\_ et de Adeline nie Kiefer, sa femme \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Ronced \_\_\_\_\_ le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante trois

et  
2. Widmann, Louise, \_\_\_\_\_ Lingère,  
de Aneth (Canton de Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Samuel Widmann \_\_\_\_\_ et de Louise Isabelle Pache, sa femme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-huit Mai mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Donneloye, Aneth & Lausanne, les vingt-sept, vingt  
huit & trente <sup>sept</sup> ~~sept~~ mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot maria intelligé remplissant civil

Signatures

des époux :  
Jules Feylregnet  
Louise Widmann

des témoins :  
Louis Widmann  
J. Barrand

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :  
Certificats des publications à Donneloye  
Aneth & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Donneloye & Aneth



1878

n° 105  
Guizan et Guizan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Guizan, Charles-Ernest, Docteur en médecine,  
de Avenches domicilié à Mézières,  
fils de Charles Hector Guizan et de Marguerite Catharine Sophie Mellet,  
veuf de Louise Jeanne née Bésongier de la dix-neuf mil huit cent septante cinq  
né à Mézières le premier Septembre mil huit cent quarante-quatre,

et  
2. Guizan, Blanche-Lina-Emilie,  
de Avenches domiciliée à Lausanne,  
fille de Christian Charles Constantin et de Blanche Louise Antoinette Monnecon  
célibataire  
née à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent cinquante-deux  
Les publications ont eu lieu à Avenches, Mézières & Lausanne, les dix-neuf  
Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

C. Guizan  
Blanche Guizan  
M. Guizan  
M. Guizan  
M. Guizan  
M. Guizan

M. Guizan  
M. Guizan  
M. Guizan  
M. Guizan  
M. Guizan  
M. Guizan

L'officier de l'état civil :  
M. Guizan

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation  
de l'officier de l'état civil de Mézières

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Avenches & Mézières

N<sup>o</sup> 106  
Mouton et Parisod

Anjourd'hui vingt-trois avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mouton, Louis-Charles, Securier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de François Mouton et de Louise née Chevallier,

Etat civil :

veuf de Marie Aline Catherine née Bocion, dès le huit Mars mil huit cent

Date de la naissance :

septante-six,  
né à Vevey le vingt-deux Novembre mil huit cent quarante-neuf.

Nom et profession de l'épouse :

2. Parisod, Jeanne-Louise, et Repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et de Villette domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filie de Jeanne Henriette Parisod, et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le dix-sept Janvier mil huit cent quarante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Lutry, Villette & Lausanne, les vingt deux  
& vingt-trois Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Charles Mouton.  
Louise Parisod

des témoins :

Maurer Charles  
Vichaux Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chardonne  
Lutry, Villette & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corbier, Lutry & Cully



1878

N° 107.

Magnenat et Zbaren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Magnenat, Henri**, Employé au chemin de fer,  
de Vaulion domicilié à Lausanne,

fil de Marie Lisette Henriette Magnenat et de

célibataire

né à Lausanne le trois Janvier mil huit cent quarante.

et

2. **Zbaren, Maria**, Cuisinière,

de La Lenk (Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Christian Zbaren et de Suzanne Rieder,

célibataire

née à St Etienne (Berne) le trois Mai mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Vaulion, La Lenk & Lausanne les cinq & six  
Avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri MagnenatMaria Zbaren

des témoins :

Paul G. SteinerJoseph Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vaulion & La Lenk.

Papiers présentés :

Certificats de publication de VaulionLa Lenk & Lausanne.

N<sup>o</sup> 108.  
Berger & Haur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Berger, Jean, \_\_\_\_\_ Cordonnier,  
de Rast (Grand Duché de Bade) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Joseph Berger \_\_\_\_\_ et de Catherine Mohr, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Rast \_\_\_\_\_ le quatre Mars mil huit cent quarante-neuf.

et

2. Haur, Barbara, \_\_\_\_\_ lingère,  
de Böttstein, Canton d'Argovie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Joseph Haur \_\_\_\_\_ et de Catherine Reichholzer, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Wyl (St Gall) \_\_\_\_\_ le trois Décembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Rast, Böttstein & Lausanne, les seize  
dix sept février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Berger  
Barbe Haur.

des témoins :

Joseph Haur  
Anton Berger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et permis du  
Département de Justice & Police constatant  
que la déclaration consulaire & les certificats  
de publication des lieux d'origine dementent  
déposés dans ses archives

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Böttstein & au Département  
de Justice & Police



N<sup>o</sup> 109  
Wagner & Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Wagner, Charles-Frédéric**, Ingénieur,  
de Nyon domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Christian Wagner, et de Marie Elizabeth Aubert,  
célibataire,  
né à Nyon le sept avril mil huit cent trente-neuf.

et  
2. **Hofer, Marguerite-Elizabeth**, Gouvernante,  
de Aini, Paroisse de Biglen, Berne, domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacob Hofer, et de Marguerite née Gugelmann,  
célibataire  
née à Choune le trois août mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Nyon, Aini & Lausanne, les vingt & vingt-trois  
Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*M. Wagner*  
*Marie Hofer*

des témoins :

*J. F. ...*  
*H. ...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Nyon  
Aini & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Nyon & Biglen

N<sup>o</sup> 110.  
Pache & Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pache, Samuel-Marc-Jules, *Commiss. Négociant*,  
de Epalinges domicilié à Lausanne,  
fils de François Louis Pache et de Albertine Julie Berche,  
célibataire

né à Lausanne le douze Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et  
2. Christin, Julie-Jeanette-Suzette, *Commerç.*,  
de Gland domiciliée à Lausanne,  
fille de Henri François Louis Christin et de Susanne Louise Wittner,  
célibataire

née à Lausanne le vingt-deux Juin mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Gland & Lausanne, les quatre  
et dix Avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Pache  
J. Christin

des témoins :

H. Helbert  
Margot

L'officier de l'état civil :

Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Gland, Epalinges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Dequins & Epalinges



N° III

Catto et Vulliamy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Catto, Gustave-Jean-Auguste**, \_\_\_\_\_ *Gypsière* \_\_\_\_\_

de *Lugano (Tessin)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

filz de *Ange Catto* \_\_\_\_\_ et de *Henriette Julie Marie Monod*, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le sept Octobre mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

et  
2. **Vulliamy Henriette-Marie**, \_\_\_\_\_ *Repasser* \_\_\_\_\_

de *Oulens* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

fille de *François Vulliamy* \_\_\_\_\_ et de *Henriette Susanne Françoise Goldner*, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le trois Juillet mil huit cent cinquante-dix \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lugano, Oulens et Lausanne*, les cinq, neuf et  
vingt-deux Mars mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Catto Gustave* \_\_\_\_\_  
*Marie Vulliamy* \_\_\_\_\_

des témoins :

*Georges Beyer* \_\_\_\_\_  
*Ami Pater* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_  
not

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Lugano*  
*Oulens et Lausanne* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Lugano & Echallens* \_\_\_\_\_

N° 112  
Michaud & Buss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Michaud, Benjamin, Concierger,

de Roche domicilié à Lausanne,

fils de Jean Adam Michaud et de Femme Marguerite Grandchamp,  
célibataire

né à Roche le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante-neuf

et  
2. Buss, Emilie, Femme de Chambre,

de Bodenweiler (Bade) domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Buss et de Christine Hermann, sa femme,  
célibataire

née à Bodenweiler le vingt Janvier mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Roche, Bodenweiler et Lausanne, les vingt-vingt-  
deux vingt-trois Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Michaud  
Emilie Buss

des témoins :

Henri Satche  
Jules Berlioz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Roche  
Bodenweiler & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Roche (Villeneuve) & Département  
de Justice & Police



N<sup>o</sup> 113  
Pache & Ayez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Pache, Henri-François**, \_\_\_\_\_ agriculteur,  
de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Epalinges \_\_\_\_\_  
fils de Jean Louis Pache \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Regamey, sa femme,  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Epalinges \_\_\_\_\_ le vingt-six Janvier mil huit cent quarante-deux,

et

2. **Ayez, Anna**, \_\_\_\_\_ Ménagère,  
de Sorens, Canton de Fribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Epalinges \_\_\_\_\_  
fille de Jean Ayez \_\_\_\_\_ et de Jeanne Susanne Gavillet née Porchet,  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Pency \_\_\_\_\_ le dix-sept Avril mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Epalinges & Sorens, les vingt et vingt-trois Mars  
mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Henri François Pache*  
*Anna Ayez*

des témoins :

*Benjamin Michaud*  
*Jules Corbois*

L'officier de l'état civil :

*A. P. [Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication &  
autorisation de l'Offr. de l'Etat civil  
à Epalinges \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Epalinges & Sorens \_\_\_\_\_

N° 114  
Blanc et Légeret  
née Dubey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Jean-Philippe, Jardinier  
de Lausanne domicilié à Lausanne  
fils de Jean François Blanc et de Judith Amstutz, sa femme  
divorcé de Marie née Krentzer dès le quinze Mars mil huit cent septante-sept  
né à Lausanne le vingt-six Octobre mil huit cent trente-huit.

et  
2. Légeret née Dubey, Marie-Madelaine, Journalière  
de Chêables domiciliée à Lausanne  
fille de Jacques Dubey et de Marianne née Mottet  
divorcé de Joseph Légeret dès le vingt-dix Janvier mil huit cent septante-un,  
née à Carignan (Fribourg) le vingt-huit Juin mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Chêables - à Lausanne, les vingt-sept et trente  
mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Philippe Blanc  
Marie Madeleine Légeret

des témoins :

E. Delafontaine  
Jules Berleaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications  
et actes de Divorce

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Chêables



1878

N<sup>o</sup> 115  
Raymond et Lybide

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Raymond Jean David**, \_\_\_\_\_ agriculteur,  
de Rougement \_\_\_\_\_ domicilié à Rougement, \_\_\_\_\_  
fils de Jean David Raymond \_\_\_\_\_ et de Marie Rosine née Sangy \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Rougement \_\_\_\_\_ le quatorze Juillet mil huit cent cinquante-trois,

et  
2. **Lybide, Louise-Marquerite**, \_\_\_\_\_  
de Chateau-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à Chateau-d'Oex, \_\_\_\_\_  
fille de Rodolphe Lybide \_\_\_\_\_ et de Rose Marguerite née Isoz, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Oiment-dessus \_\_\_\_\_ le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Rougement & Chateau-d'Oex, les vingt-neuf et  
trente Mars mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean D<sup>r</sup> Raymond  
Marguerite Louise Lybide

des témoins :

Fritz Muffler.  
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
not

Papiers présentés :

Certificats de publication  
& autorisation de l'Off<sup>r</sup> de l'Etat  
Civil de Rougement \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougement & Chateau-d'Oex.  
\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 116.  
Cavin & Peller  
née Genet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. **Cavin, Gustave-Henri**, agent d'affaires,  
de Valliens domicilié à Aigle,  
fils de meise Cavin et de Marianne née Gavillet  
veuf de Sophie Adèle née Demociaz dès le dix-huit Septembre mil huit cent septante six,  
né à Salèziens le neuf août mil huit cent quarante-un

et  
2. **Peller née Genet, Marie-Henriette**, sans profession  
de Lavey-Morcles domiciliée à Bece,  
fille de Jean Gabriel Genet et de Marie Amélie Bourgeois,  
veuve de Henri Louis Jacob Peller dès le vingt août mil huit cent septante-cinq  
née à Salès (Chateaufort) le vingt-sept octobre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Valliens, Lavey, Aigle & Bece, les cinq, six et huit avril  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
**G. Cavin**  
Marie Peller Genet

des témoins :  
E. Challant  
Jules Corber  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
Certificats de publication & subroga-  
tion de l'Officier de l'Etat d'Aigle

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Aigle, mézières & Bece



1878.

N<sup>o</sup> 117.  
Cavin & Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Cavin, Jules-Samuel**, agriculteur,  
de Vulliens domicilié à Collombier,  
fils de Jean Samuel Cavin et de Louise Desmoulès, sa femme,  
célibataire,  
né à Grancy le deux-huit Janvier mil huit cent cinquante-neuf,et  
2. **Dupuis, Emma-Rosine-Reniette**,  
de Senarclens domiciliée à Collombier,  
fille de François Louis Dupuis et de Rosine Louise née Durussel,  
célibataire  
née à Senarclens le cinq Juillet mil huit cent soixante,Les publications ont eu lieu à Vulliens, Senarclens & Collombier les huit & neuf  
Mars mil huit cent septante-huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Cavin  
Emma Dupuis

des témoins :

Chs Tripod  
Jules Corbey  
L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collombier, Mézières & Cossonay

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Vulliens, Senarclens & Collombier &  
autorisation de l'off. de l'état civil de  
Collombier

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 118  
Jenni et Weber

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante huit, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Jenni, Jean-Jacob, \_\_\_\_\_ Boulanger,  
de Iffwyl, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Jacob Jenni \_\_\_\_\_ et de Christina Junker, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Choune \_\_\_\_\_ le quatre mai mil huit cent quarante quatre

et  
2. Weber, Anna-Maria, \_\_\_\_\_ Cuisinière,  
de Golaten (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de \_\_\_\_\_ et de Anna Barbara Weber, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Serisberg \_\_\_\_\_ le vingt six juillet mil huit cent cinquante,

Les publications ont eu lieu à Iffwyl, Golaten & Lausanne, les vingt neuf  
& trente trois mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Jean Jenni  
Anna Marie Weber

des témoins :  
Chs Tripod  
Sam. Haoser

Papiers présentés :  
Certificats de publication

L'officier de l'état civil :  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Regensdorf & Obermisch-Kerzers



n° 119  
Grémion & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Grémion, Joseph-Isidore, Ménisier,  
de Gruyères, C<sup>l</sup>on de Fribourg domicilié à Lausanne,  
fils de Ulrich Grémion et de Marie née Joillet,  
célibataire  
né à Gruyères le huit-ou Mai mil huit cent cinquante-trois,

et  
2. Dubois, Marie, Cuisinière,  
de Boège (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne,  
fille de François Dubois-Merisier et de Claudine Dauphin-Dubois,  
célibataire,  
née à Boège le quinze Mai mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Gruyères, Boège & Lausanne, les cinq & six avril  
mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Isidore Grémion  
Marie Dubois

des témoins :

Alphonse Morrey  
Samuel Glanz

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gruyères  
(Fribourg) Boège & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gruyères

N° 120

Chapuis et Oberzon

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chapuis, Jean-Aloïs-Louis, Employé de Bureau,  
 de Epalinges domicilié à Lausanne,  
 fils de Charles Louis Chapuis et de Louise Marie Corbaz,  
célibataire  
 né à Lausanne le vingt-neuf Octobre mil huit cent quarante-cinq

et  
 2. Oberzon, Esther-Louise-Amélie, sans profession,  
 de Estevénens, Cléry de Fribourg domiciliée à Lausanne,  
 fille de Nicolas Eusèbe Joseph Oberzon et de Anna Barbara Müller,  
célibataire  
 née à Lausanne le quatre Juin mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Estevénens & Lausanne, les onze douze et treize avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
[Signature]  
[Signature]

des témoins :  
[Signature]  
[Signature]  
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Epalinges  
Estevénens & Lausanne

[Signature]  
 Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de  
Epalinges & Viisiterrens



121.  
Steuby & Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Steuby, Joseph, Valet de Chambre,  
de Barberêche, Canton de Fribourg domicilié à Lansanne, canton de Avenches,  
fils de Jean Steuby et de Madelaine née Rossier,  
célibataire

né à Windig le vingt-un avril mil huit cent quarante-six

et  
2. Michaud, Véronique Delphine, enseignante,  
de Fresses, Canton de Fribourg domiciliée à Lansanne,  
fille de Jean dit Jeannet Michaud et de Hedwige née Rey,  
célibataire,

née à Fresses le dix-sept septembre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Barberêche, Fresses, Avenches & Lansanne,  
les onze et treize avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Joseph Steuby  
Delphine Michaud

des témoins :

Joseph Bresset  
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

J. Romier  
not

Papiers présentés :

Certificats des publications de Barberêche,  
Fresses & Lansanne (à Avenches)

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Montet, Barberêche & Avenches

N° 122

**Kenneberger et Potchet  
née Gruffel**

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt six août mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Kenneberger, Louis**, tailleur,  
 de Guggisberg (Berne) domicilié à Lausanne,  
 fils de Jean Elisee Kenneberger et de Sophie Césarine Penseyee,  
 veuf de Jenny née Demattines dès le seize Décembre mil huit cent septante cinq  
 né à Orbe le vingt six août mil huit cent vingt,

et  
 2. **Potchet née Gruffel, Henriette-Louise**, Comm.  
Enceinte,  
 de Coccelles-le-Jorat domiciliée à Lausanne,  
 fille de Jean Marc Louis Gruffel et de Jeanne Louise Boulenger,  
 veuve de Jean Louis Potchet dès le sept août mil huit cent septante deux,  
 née à Lausanne le vingt septembre mil huit cent vingt sept.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg & Coccelles, les onze treize  
 & quatorze août mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Louis Kenneberger  
Henriette Potchet

des témoins :

Jean Louis Wirtz  
Louis Rigamby

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Guggisberg  
Coccelles & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Guggisberg & Coccelles



N° 123

Nusser et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Nusser, Charles-Alfred, Maitre d'Hotel,  
de Plainpalais (Genève) domicilié à Lausanne, Plainpalais  
fils de Martin Nusser et de Cesetia Bruttel, sa femme,  
célibataire

né à Plainpalais le vingt Avril mil huit cent septante cinquante

et

2. Magnenat, Marie-Françoise-Louise, sans profession  
de Vaulion domiciliée à Lausanne,  
fille de François Louis Magnenat et de Charlotte Marianne Marquid,  
célibataire

née à Lausanne le quinze Mars mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, Vaulion & Lausanne, les trois & six  
Avril mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots "Lausanne & septante" rayés

Signatures

des époux :

Alfred Nusser  
Louise Magnenat

des témoins :

H. Magnenat  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
not

Papiers présentés :

Certificats de publication &  
autorisation de l'off. de l'état civil  
de Plainpalais

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Plainpalais & Vaulion

N<sup>o</sup> 1234  
Stauffer & Wipfli

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Stauffer Jean Cocher  
de Oberstocken (Canton de Berne) domicilié à Lausanne  
fils de Christian Stauffer et de Marie née Winkler  
célibataire  
né à Ober-Stocken le trois Mai mil huit cent cinquante-deux.

et  
2. Wipfli Cathérine Cuisinière  
de Altdorf (Canton d'Uri) domiciliée à Lausanne  
fille de Ambros Wipfli et de Cathérine Gisler  
célibataire  
née à Altdorf le huit Janvier mil huit cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Ober-Stocken & Altdorf & Lausanne, les  
deux treize & dix huit Avril mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Stauffer  
Katharina Wipfli

des témoins :

Jean Wipfli  
Jules Corbin  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Ober-Stocken, Altdorf & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Altdorf & Reutigen



1878

N° 125

Maquelin et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Maquelin, Louis-Jean-Marc-D'Enzi**, *Émile de piéce*  
de *Vevey et de Moudon* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
fils de *Louis Justin Maquelin et de Jeanne et de Louis Sacoud, sa femme Marie*  
*Gatabin*  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à *Langny* \_\_\_\_\_ le *vingt-cinq Décembre* mil huit cent cinquante-un \_\_\_\_\_

et  
2. **Barbey, Julie-Charlotte**, \_\_\_\_\_ *lingère*, \_\_\_\_\_  
de *Chevries* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
fille de *Jean Barbey* \_\_\_\_\_ et de *Louise Sacoud, sa femme*, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à *Lausanne*, \_\_\_\_\_ le *vingt-six Septembre* mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Moudon, Chevries - Lausanne*, les *vingt sept,*  
*vingt-huit, vingt-neuf et trente Mars* mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. *approuvé six mois rayés à la sixième ligne*

## Signatures

des époux :

*Henri Maquelin*  
*Julie Barbey*

des témoins :

*Louis Justin Maquelin*  
*Dominique Angeli*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Vevey, Moudon,*  
*Chevries & Lausanne.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Vevey, Moudon & Chevries*

Registre des mariages A.

N° 126.  
Robert et Scheimbet

Aujourd'hui onze Mai mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :  
1. Robert, Jules, graveur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Loche domicilié à La Chaux de Fonds,

Noms des parents :

fils de Julien Frédéric Robert et de Augustine née Voumaed,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à La Chaux de Fonds le vingt-quatrième février mil huit cent cinquante,

Nom et profession de l'épouse :

et  
2. Scheimbet, Emma, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Druz, Canton de Berne, domiciliée à Genève,

Noms des parents :

fille de Ami Célestin Scheimbet et de Lélie née Courvoisier,

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à S<sup>t</sup> Imier le deuxième avril mil huit cent cinquante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Loche, à La Chaux de Fonds, à Bouzey & à Genève  
les huit, dix, onze, avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Robert  
Emma Scheimbet  
Elisa Scheimbet

Célestin Scheimbet  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Augustine Robert

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication  
autorisation de l'off. de l'état civil de  
La Chaux de Fonds.

officiers de l'état civil de  
Chaux de Fonds, Bouzey, Loche  
Genève.



1878.

N<sup>o</sup> 127.  
Pache et Brélar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pache, François-Louis, agriculteur,  
de Epalinges domicilié à Corsier sur Lutry,  
fils de Jean Moïse Pache et de Louise Benoitte née Pache,  
Célibataire,  
né à Epalinges le vingt-quatre Mars mil huit cent quarante-neuf,

et  
2. Brélar, Marie-Elise, agriculteur,  
de Lutry & d'Epesses domiciliée à Corsier sur Lutry,  
fille de Charles Brélar et de Louise Isaline née Paschoud,  
célibataire,  
née à Corsier sur Lutry le trois Septembre mil huit cent cinquante-trois,

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lutry & Cully, le vingt et vingt-un Avril  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

F. Pache  
E. Brélar

des témoins :

Henri Brélar  
Vincent Bugnion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & assistance  
Kien de l'off. de l'Etat civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry Cully & Epalinges

Registre des mariages A.

N° 128  
Tzipod et Collet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Tzipod, Albert, Gendarme,  
de St Lucez domicilié à Lussan,  
fils de Jean Louis Tzipod et de Jeanne Marianne née Tzipod,  
célibataire  
né à St Lucez le dix Septembre mil huit cent cinquante trois.

et  
2. Collet, Marie, Cuisinière,  
de Suchy, Penhèraz & Lussery domiciliée à Lussan,  
fille de Jean Abraham Collet et de Louise née Desponde,  
célibataire  
née à Lussery le vingt-neuf février mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à St Lucez, Suchy, Penhèraz, Lussery & Lussan,  
les six huit, dix-neuf & vingt Avril mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Tzipod Albert  
Marie Collet

des témoins :

Guth Louis  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Lucez  
Suchy, Penhèraz, Lussery & Lussan.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lussery, La Saccaz & Clubourne



1878.

N° 129  
Roddier et de SiebenhalAujourd'hui seize Mai mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roddier, Paul-David, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Rougemont

Noms des parents :

fils de Pierre David Roddier et de Marie Louise Boyay

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Rougemont le seize Mars mil huit cent cinquante-huit.

Nom et profession de l'épouse :

2. de Siebenhal, Lina, <sup>et</sup>

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay domiciliée à Rougemont,

Noms des parents :

fille de Jean de Siebenhal, et de Suzanne madelaine Cottier,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Rougemont le deux Octobre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont & à Gessenay, les vingt-un et vingt-deux  
Avril mil huit cent septante-huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Paul David Roddier  
Lina de Siebenhal.

des témoins :

Tossevel J<sup>e</sup>  
Jules Barbos

L'officier de l'état civil :

J. Romir

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-  
tion de l'offi de l'état civil de RougemontLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deRougemont & Gessenay

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
Blanc et Belwald

5-217

Aujourd'hui seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Blanc, Henri-Louis,** \_\_\_\_\_ *Ménisier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de *Jean François Blanc* \_\_\_\_\_ et de *Louise Susanne née Borgeaud,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

veuf de *Marie Louise Favre* de le premier Juillet mil huit cent ~~soixante-neuf~~ *septante*

Date de la naissance :

né à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *vingt octobre* mil huit cent *soixante-neuf.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2. **Belwald, Barbara,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Blatten en Valais* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de *Jean Belwald* \_\_\_\_\_ et de *Avalie Belwald,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à *Blatten* \_\_\_\_\_ le *quatorze août* mil huit cent *quarante-sept.* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Blatten* le *vingt huit février* deux  
*ans* mil huit cent *septante-huit.* \_\_\_\_\_

\* Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage. *approuvé les mots, soixante-neuf corrigés à la septième ligne*

Signatures

des époux :

*Henri L<sup>rs</sup> Blanc*  
*Louise Susanne Belwald*

des témoins :

*M<sup>rs</sup> Cousin*  
*Jules Corbeas*

L'officier de l'état civil :

*J. Renier*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Blatten &*  
*Lausanne* \_\_\_\_\_  
*Acte de décès de la première femme de l'époux* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
*Rösch* \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 131  
Villard et Schreiber

Aujourd'hui ~~vingt~~ vingt ~~mai~~ mai mil huit cent  
~~septante~~ huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Villard, Claude-Mercor, Secrétaire à la Suisse Occidentale  
de Chatel St Denis (C<sup>on</sup> de Fribourg) — domicilié à Lausanne —  
fils de Jean Denis Vulgo Jeannet Villard et de Anne Marie Vulgo Mariette Cardinaux,  
célibataire  
né à Chatel St Denis — le vingt six février mil huit cent quarante-neuf —

et  
2. Schreiber, Mathilde, Demoiselle de magasin,  
de Oberdielmingen (Wurtemberg) — domiciliée à Lausanne, —  
fille de Thomas Schreiber — et de Madelaine Kutz, —  
célibataire,  
née à Lausanne — le cinq février mil huit cent quarante-six —

Les publications ont eu lieu à Chatel St Denis, Oberdielmingen et Lausanne, les  
six-huit-vingt et vingt-six avril mil huit cent septante-huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot un rayé à la première ligne.

Signatures

des époux :  
C. N. Villard  
M. Schreiber

des témoins :  
H. Penneyre  
H. Chapuis  
L'officier de l'état civil ;

Papiers présentés :  
C Certificat de publication de Chatel St Denis  
Oberdielmingen & Lausanne, — C Chatel St Denis & Oberdielmingen —

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

## Registre des mariages A.

N° 132  
Vélaz et Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Vélaz, Léonce-François**, pharmacien,  
de Chamblon domicilié à Lussanne,  
fils de François Vélaz et de Geneviève Chassard, sa femme,  
célibataire  
né à Chamblon le dix Mars mil huit cent cinquante-cinq

et  
2. **Ecoffey, Marie**, sans profession,  
de Vulliens domiciliée à Lussanne,  
fille de Jean Pierre Ecoffey défunt, et de Françoise Jussel, sa femme,  
célibataire  
née à Paris le vingt-trois Mars mil huit cent cinquante-huit,

Les publications ont eu lieu à Chamblon, Vulliens, Lussanne, les vingt-  
cinq cinq et vingt-sept Avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Léonce Vélaz*  
*Marie Ecoffey*

des témoins :

*Paul Juyet*  
*Léon Adot*

L'officier de l'état civil :

*J. Romier*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chamblon  
Vulliens & Lussanne  
Autorisation de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Ornières & Montagny*



1878

N<sup>o</sup> 133  
Pürro & Perroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux ~~avril~~ Mai mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pürro, Christoph, Voiturier  
de Zumbholz (C<sup>ton</sup> de Fribourg) domicilié à Lausanne,  
fils de Joseph Pürro et de Anna Maria née Falk,  
célibataire,  
né à Cafers (Fribourg) le sept avril mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Perroud, Anne-Marie,  femme de Chambre  
de Berens (C<sup>ton</sup> de Fribourg) domiciliée à Lausanne,  
fille de François Perroud et de Louise Pittet,  
célibataire,  
née à Villarimboud le douze février mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Zumbholz, Berens & Lausanne, les quatre, cinq  
& sept Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. ~~approuvé le mot "Moi"~~ ~~après~~ remplacé le mot "avril" par

## Signatures

des époux :

Christoph Pürro  
Anne Perroud

des témoins :

Louis Regamey  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Zumbholz  
Berens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Berens & Reckthalten





1878

N° 135

Friedrich et Pantel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Friedrich, Jean-Sebastian**, — *Cuisinier*, —  
de *Salenstein-Ermatingen (Surgovie)* — domicilié à *Lausanne*, —  
fils de *Christian Friedrich* — et de *Maria Egloff*, —  
*célibataire* —

né à *Ermatingen* — le *seize Décembre* mil huit cent *quarante-quatre*,

et  
2. **Pantel, Rose-Louise**, — *femme de chambre*, —  
de *Chavornay* — domiciliée à *Lausanne*, —  
fille de *Samuel Pantel* — et de *Rose née Roy*, —  
*célibataire* —

née à *Chavornay* — le *dix février* mil huit cent *cinquante-deux*.

Les publications ont eu lieu à *Salenstein, Chavornay & Lausanne*, les *dix-huit &*  
*vingt Avril* mil huit cent *septante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Jean Sebastian Friedrich*  
*Rose Louise Pantel*

des témoins :

*Jean Gange Ribi*  
*François Pentot*

*Anna Friedrich*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificat de publication de*  
*Salenstein, Chavornay & Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Salenstein & Chavornay*

N<sup>o</sup> 136.  
Bovet et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mai mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Bovet, Lucien**, Employé de Commerce,  
de Avenex, District d'Orbe, domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Louis Nicolas Bovet et de Marguerite née Vallon, sa femme,  
célibataire  
né à Lengny le vingt Juillet mil huit cent cinquante-quatre,

et

2. **Michoud, Henriette-Jeanne**, Couturière,  
de Lausanne domiciliée à Lausanne,  
fille de Charles Henri Benjamin et de Georgette Wehr, sa femme,  
célibataire,  
née à Lausanne le quatre novembre mil huit cent cinquante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Avenex & Lausanne, le treize avril mil huit cent  
septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*L. Bovet*  
*H. Michoud*

des témoins :

*J. J. J. J. J.*  
*L. J. J. J. J.*

L'officier de l'état civil :

*J. J. J. J. J.*

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Avenex  
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*A. J. J. J. J.*



1878.

N<sup>o</sup> 137  
Mottaz & Genton née  
Eclenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mottaz, Jaques-Vincent-Samuel, Mennidier,  
de Syens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Jaques François Emmanuel Mottaz et de Esther Françoise Bertholet, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Yverdon \_\_\_\_\_ le huit Novembre mil huit cent quarante-trois.

2. Genton née Eclenoud, Jenny-Marie, négociant,  
de St Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Jean François Samuel Paul Eclenoud et de Marie Marguerite Puyot, \_\_\_\_\_  
divorcée de Jaques Genton dès le vingt huit Mai mil huit cent septante-sept  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois Décembre mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Syens, St Saphorin & Lausanne, les vingt-sept et  
vingt-huit avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Jaques Mottaz Jean Baumgartner  
Marie Genton Eclenoud H. Puyot

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de Syens, St Saphorin  
& Lausanne \_\_\_\_\_ acte de divorce  
de St Epance \_\_\_\_\_

officiers de l'état civil de

Mendon &amp; St Saphorin

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 138  
Gasser et Schittenhelm  
née Wehn

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil huit cent  
quarante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Gasser, Jean-Jacob, Mécanicien  
de Unterhallau (Cl<sup>on</sup> de Schaffhouse) domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Gasser et de Barbara née Neukomm,  
célibataire  
né à Unterhallau le deux Mars mil huit cent quarante-neuf.

et  
2. Schittenhelm née Wehn, Jeanne-Antoinette,  
Coiffeuse,  
de St<sup>e</sup> Croix domiciliée à Lausanne,  
fille de Honni Jean Pierre Wehn et de Jeanne Louise Françoise Nevezaz,  
veuve de Jean Jaques Marc Schittenhelm, dés le treize Septembre mil huit cent dix-  
sept.  
née à Lausanne le deux Mars mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Unterhallau, à St<sup>e</sup> Croix & à Lausanne, les deux  
trois & quatre Mai mil huit cent quarante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Jacques Gasser  
M<sup>lle</sup> Schittenhelm née Wehn

des témoins :

Henri Lhomme Doyen  
Heuret

L'officier de l'état civil :

D. Romier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Unterhallau  
St<sup>e</sup> Croix & Lausanne  
acte de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Unterhallau & St<sup>e</sup> Croix



N° 139  
Golliez & Pillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil  
du District de Payerne en date  
du 13 Juin 1884, le mariage  
ci-dessus a été dissous par le  
divorce en vertu de l'art. 146 lettre  
a de la loi fédérale du 24 Decem-  
bre 1874.

Le divorce a été prononcé contre  
l'Épouse.

Lansanne, le 18 Juillet 1884

L'Off. de l'Etat Civil

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Golliez, Emile-Louis, agriculteur,  
de Payerne et Lutry domicilié à Pie St Claude sise Payerne,  
fils de Louis Daniel Golliez et de Marie Susanne née Vauthier,  
célibataire,

né à Payerne le dix-sept avril mil huit cent cinquante-un.

2. Pillard, Marie-Elise, Couture-pointière,  
de Valayres sous Montagny domiciliée à Lansanne,  
fille de Armand François Pillard et de Françoise Elisabeth Vulliamoz,  
célibataire

née à Noziaz le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Payerne, Lutry, Valayres & Lansanne le six avril  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Louis Golliez  
Elise Marie Pillard

des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication  
autorisation de l'Off. de l'Etat civil de  
Payerne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Payerne, Lutry & Montagny

N<sup>o</sup> 1110  
*Deauvy & Favez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
*septante-huit*, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. *Deauvy, Isaac-François*, \_\_\_\_\_ *Marchande de Vin*,  
 de *Hirschthal (C<sup>l</sup><sup>on</sup> d'Origorie)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 fils de *francois Samuel Deauvy* \_\_\_\_\_ et de *Suzanne Françoise Golay*, \_\_\_\_\_  
*célibataire*, \_\_\_\_\_  
 né à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *vingt-trois Janvier* mil huit cent *cinquante-un*,

et  
 2. *Favez, Louise*, \_\_\_\_\_ *Lingère*, \_\_\_\_\_  
 de *Servion* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 fille de *Jean Samuel Favez* \_\_\_\_\_ et de *Jeanette née Bourron*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 née à *Orbe* \_\_\_\_\_ le *vingt-cinq Août* mil huit cent *cinquante-trois*.

Les publications ont eu lieu à *Hirschthal, Servion & Lausanne*, les *seize*,  
*dix-sept & vingt Avril* mil huit cent *septante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*I. Deauvy*  
*L. Favez*

des témoins :

*E. Rossat*  
*Fr. Haury*

L'officier de l'état civil :

*D. Rossat*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de*  
*Hirschthal, Servion & Mézières*  
*& Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Hirschthal & Orbe*



1878

no 111  
 Delorme et Jordan  
 née Nicolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Delorme, Louis-Julien**, \_\_\_\_\_ *marier*,  
 de Vallamand (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié avant à Cully, \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Frédéric Delorme \_\_\_\_\_ et de Sophie Marianne Paul, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vallamand \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

2. **Jordan née Nicolaz, Félicie**, \_\_\_\_\_

de Carrouge \_\_\_\_\_ domiciliée à Cully, \_\_\_\_\_

filles de Jean Frédéric Nicolaz \_\_\_\_\_ et de Jeanne Suzanne Kenny, \_\_\_\_\_

divorcée de Léonard Jordan, dès le six avril mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

née à Carrouge \_\_\_\_\_ le deux juillet mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cully, Vallamand & Carrouge, les vingt-sept, vingt-huit avril et quatre mai mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis-Julien Delorme  
 Félicie Jordan Nicolaz

des témoins :

J. F. Nicolaz  
 Jean Delorme

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation

tion de l'off. de l'état civil de Cudrefin

Cudrefin, Cully & Mézières

Registre des mariages A.

N° 142  
Collomb & Chappuis

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Collomb, Paul, agriculteur  
de Brethonnieres domicilié à Brethonnieres,  
fils de Jean Pierre Collomb et de Henriette Louise Eugénie née Bernay  
célibataire,  
né à Brethonnieres le quatorze Octobre mil huit cent cinquante-deux

et  
2. Chappuis, Delphine, agriculteur  
de Carrouge domiciliée à Carrouge,  
fille de Jean Louis Chappuis et de Marie née Desmentes,  
célibataire,  
née à Carrouge le sept Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Brethonnieres & à Carrouge, les six-neuf Mai  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Collomb  
Delphine Chappuis

des témoins :

J. L. Chappuis  
Jamson Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Brethonnieres & Carrouge  
Autorisation de l'off. de l'Etat civil de Romainmotier - Brethonnieres

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Romainmotier & Mézières



1878.

n° 143  
Piol et Croizat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin, 1878 mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Piol, Jean-Marie-Jules, Négociant,

de Lyon, domicilié à Lyon,

fil de François Piol et de Anne Laquet,

célibataire,

né à Lyon le onze Octobre mil huit cent soixante-neuf.

et

2. Croizat, Elisabeth-Jeanne-Marquette,

de Grandvaux domiciliée à Lansanne,

fille de Pierre Albert Croizat et de Elisabeth Charbottle,

célibataire,

née à Mercou le vingt-un Janvier mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lyon, Grandvaux et Lansanne, le quatre Mai  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Piol  
L. Croizat & Meiffre

des témoins :

P. Pétrequin  
R. Bonnaud

L'officier de l'état civil :

P. Pétrequin

Papiers présentés :

Certificat de publication de Grandvaux & Lansanne  
Permis du Département de Justice & Police  
constatant que le cert. de publication de Lyon est  
déposé dans ses archives avec la déclaration  
consulaire.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Grandvaux (Cully) et au Département  
de Justice & Police.

N° 144  
 J'Étzi & Adler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent  
 septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. J'Étzi, Christian, Infirmier,  
 de Kundergrund (Bene) domicilié à Nyon,  
 fils de Abraham Kazi et de Elisabeth Ellenbach,  
 célibataire,

né à Kundergrund le vingt-trois Novembre mil huit cent quarante-neuf

et  
 2. Adler, Maria-Rosa, Infirmière,

de Riedholz (Solenne) domiciliée à Nyon,  
 fille de Victor Adler et de Catherine Borzer,

célibataire,

née à Riedholz le vingt-Sept Septembre mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Kundergrund, Riedholz et Nyon, les quinze &  
~~dix sept~~ Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

Christian Kazi  
Rosa Adler.

des témoins :

Joseph Adler  
Jacques Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
autorisation de l'officier de l'état  
civil de Nyon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nyon, Riedholz  
Kundergrund



1878

N<sup>o</sup> 145.  
Cothédy & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Cothédy, Céle-Isidore**, Agriculteur,  
de Dompierre domicilié à Dompierre,  
fils de Jean François Cothédy et de Susette née Fitte,  
célibataire,  
né à Dompierre le dix avril mil huit cent cinquante.

2. **Besson, Julie-Lina**,  
de Dompierre & Villarzel domiciliée à Dompierre,  
fille de Jacques Louis Jules Besson et de Rosine Susanne née Bettez,  
célibataire,  
née à Corveon le vingt-huit Décembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Dompierre et à Villarzel les deux et quatre Mai mil  
huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Céle-Isidore Cothédy*  
*Julie Lina Besson*

des témoins :

*Louis Ruyony*  
*Jules Besson*

L'officier de l'état civil :

*J. Ruyony*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Dompierre &  
Villarzel & autorisation de l'off. de l'état  
civil de Lucens-Dompierre

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens & Villarzel

N<sup>o</sup> 146  
Candaux et Gauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Candaux, Jules-Louis,** \_\_\_\_\_ *Agriculteur,*  
de *Premier* \_\_\_\_\_ domicilié à *Premier*, \_\_\_\_\_  
fils de *David Louis Candaux* \_\_\_\_\_ et de *Rosine née Foget*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
né à *Premier* \_\_\_\_\_ le *vingt-sept novembre mil huit cent cinquante*

et  
2. **Gauthey, Elise-Rosine,** \_\_\_\_\_  
de *l'Abergement* \_\_\_\_\_ domiciliée au *Chateau de Yvernes/Lausanne*,  
fille de *Emmanuel Gauthey* \_\_\_\_\_ et de *Rosine née Candaux*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
née à *l'Abergement* \_\_\_\_\_ le *premier septembre mil huit cent cinquante-dix*.

Les publications ont eu lieu à *Premier*, à *l'Abergement* et à *Lausanne*, le *vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit avril mil huit cent septante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Jules Louis Candaux*  
*Elise Rosine Gauthey*

des témoins :

*Louis Regamey*  
*Jules Corboz*

L'officier de l'état civil :

*Romainmôtier*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Premier, l'Aber-*  
*gement - Lausanne, autorisation de*  
*l'officier de l'Etat civil de Premier (Romainmôtier)*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Romainmôtier & Sigriswilles*



1878

N<sup>o</sup> 147.  
Vodoz & Jannin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Vodoz, Emile,** agriculteur,  
de La Cour-de-Peilz domicilié à Fey,  
fils de Vincent Vodoz et de Jeanne Marianne Chaudet, sa femme  
célibataire  
né à Verrey le quatre mai mil huit cent cinquante-sept.

2. **Jannin, Julie,** et agriculteur,  
de Fey domiciliée à Fey  
fille de Jean Samuel Jannin et de Jeanne Louise Laurent, sa femme  
célibataire  
née à Fey le vingt-un février mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peilz et à Fey le vingt-sept avril  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Vodoz  
Julie Jannin

des témoins :

J. Jannin  
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificat de publication de La Cour de  
Peilz & Fey et de l'autorisation de  
l'officier de l'état civil de Fey

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

La Cour de Peilz & Fey

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 148  
Cloux & Gibaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Cloux, Jules-Louis, agriculteur  
de L'Isle domicilié à Pully  
fils de Jean Marc Cloux et de Louise Françoise née Mosel,  
célibataire  
né à L'Isle le dix-neuf août mil huit cent quarante-cinq

et

2. Gibaud, Marie Charlotte Suzette, Cuisinière  
de Apples & Reverolles domiciliée à Ouchy  
fille de Jean Louis Gibaud et de Suzanne Rollier sa femme,  
célibataire  
née à Apples le vingt-huit août mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à L'Isle, à Apples, à Reverolles, à Pully et à  
Lausanne, les 15, 16, 17, & 18 Mai mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Louis Cloux  
Suzanne Gibaud  
Rosine Prosty

des témoins :

Gustave Henri Martin  
Jules Corba

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
autorisation de l'officier de l'état civil  
de Pully

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Pully, L'Isle, Apples  
Collombier



N<sup>o</sup> 149.  
Mathey et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mathey Louis-Jacob, Charpentier,  
de Bretigny domicilié à Lausanne,  
fils de Jean David Mathey et de Marie Madelaine Vaney,  
célibataire

né à Bretigny le quatorze Juillet mil huit cent cinquante-trois,  
et

2. Martin, Jenny, Cuisinière,  
de Froideville domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacques Louis Martin et de Jeanne Louise Schillard,  
célibataire

née à St Barthelémy le vingt-six Aout mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Bretigny, Froideville et Lausanne les quatre,  
sept et neuf Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Mathey L. J.  
Jenny Martin

des témoins :

Trinbard  
M. M. M. M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Bretigny,  
Froideville et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bottens

## Registre des mariages A.

N° 150.  
Potchet et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Potchet, David-Jacques, Cocquerez,

de Coccelles-le-Jorat domicilié à Lausanne,

filz de Jean Pierre Potchet et de Jeanne française Chapuis,

veuf de Rosine Biboux, des le vingt deux Janvier mil huit cent septante-six.

né à Coccelles-le-Jorat le vingt deux Janvier mil huit cent septante six  
neuf Mars mil huit cent cinquante un

et

2. Lavanchy, Zélie, Cuisinière,

de Savigny et de Jorat domiciliée à Lausanne,

fille de Jean française Lavanchy et de Henriette Eusebe, sa femme,

célibataire

née à Poliez-le-Grand le huit Novembre mil huit cent cinquante trois,

Les publications ont eu lieu à Coccelles, Savigny, Jorat et Lausanne, les vingt neuf  
Avril et premier Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé 22 Janvier 1876 remplacé par 9 Mars 1851.

## Signatures

des époux :

Potchet Henri  
Zélie Lavanchy

des témoins :

Lise Bulaud  
Jules Guittier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Coccelles,  
Savigny, Jorat et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Coccelles, Savigny et Jorat



N° 151.

Regamey et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Regamey, Jules-Edouard, Agent de Police, de Lausanne domicilié à Lausanne, fils de François Auguste Regamey et de Jeanne Louise Lavanchy, en femme célibataire,

né aux Rapes sur Lausanne, le deux Mars mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Regamey, Jenny-Charlotte, de Lausanne domiciliée à Lausanne, fille de Pierre David Regamey et de Jeanne Louise nee Dabey, célibataire

née aux Rapes sur Lausanne le premier Février mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix-huit Mai mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Regamey, Jenny Regamey

Edouard David Regamey, Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 152  
Chatel'anat & J'enny

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Chatel'anat, Alexis, Pasteur,  
de Moudon domicilié à Vennez sur Lausanne  
fils de Maximilien Henri Chatel'anat et de Caroline née Gautier  
célibataire  
né à Pailly le cinq février mil huit cent trente-huit,

et  
2. J'enny, Céleste-Julie, sans profession,  
de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Lausanne  
fille de Marc Louis Henri J'enny et de Marianne Louise Moutin  
célibataire  
née à Lausanne le quatre décembre mil huit cent quarante quatre.

Les publications ont eu lieu à Moudon Corcelles et Lausanne le dix-huit mai  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Chatel'anat  
Céleste J'enny

des témoins :

Saint Chatel'anat  
E. J'enny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
Corcelles & Moudon

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Corcelles & Moudon



N<sup>o</sup> 153.  
 Brupbacher & Kraet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent  
 septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Brupbacher, Gaspard**, négociant,  
 de Wädensweil, Canton de Zurich domicilié à Lausanne,  
 fils de Jean Jacob Brupbacher et de Elisabeth Stocker,  
 célibataire,

né à Wädensweil le quatre avril mil huit cent cinquante-trois,

et

2. **Kraet, Euphrosine-Emma-Louise**, sans profession,  
 de Prilly domiciliée à Lausanne,  
 fille de Charles François Valentin Kraet et de Elise Louise Euphrosine Bidaux,  
 célibataire

née à Lausanne le huit février mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Wädensweil, Prilly & Lausanne, les vingt-neuf et  
 trente Mars mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Gasp Brupbacher, Jules Kraet, Robert Moser  
 Emma Kraet, Valentine Kraet, Eugène Bolas

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Wädensweil  
 Prilly & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Wädensweil & Romanel

Registre des mariages A.

N° 154.  
Jaunin et Jaunin  
née Wagnière.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jaunin Eugène agriculteur  
de Fey et Villars-le-Cerrois domicilié à Fey  
fils de Jacob Siméon Jaunin et de Jeanette Debetaz  
célibataire  
né à Fey le vingt-neuf Janvier mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Jaunin née Wagnière, Emma, agriculteur,  
de Fey et Villars-le-Cerrois domiciliée à Fey  
fille de Auguste Wagnière et de Nanette Jenny Dupuis,  
veuve de Louis Jaunin dès le dix Juillet mil huit cent septante-cinq  
née à Vuarens le vingt février mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Fey et Villars-le-Cerrois le vingt-sept Avril mil  
huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Eugène Jaunin  
Emma Jaunin née Wagnière

des témoins :  
Félix Chavet  
Jules Corbas  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
Certificats de publication et autorisa-  
tion de l'officier de l'état civil  
de Fey

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Fey et Echallens



1878

N<sup>o</sup> 155  
Millet et Ginier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Millet, François-Jacques, Boulangier  
de Montbelloz, Canton de Fribourg, — domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Joseph Millet — et de Catherine née Vesly,  
célibataire

né à Estavayer-le-Lac, — le quinze Octobre mil huit cent cinquante-quatre.

et  
2. Ginier, Louise-Cécile, Cuisinière  
de Oimont-Dessous, — domiciliée à Lausanne,  
fille de Henri Vincent Ginier — et de Marquerite Hensiette née Hubert,  
célibataire,

née à Oimont-Dessous — le vingt-huit Mars mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Montbelloz, Oimont-Dessous et Lausanne, les dix-huit, vingt et vingt-trois Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Millet Henri  
Cécile Ginier

des témoins :

Millet Jean Lucien  
Jules Garagnon

L'officier de l'état civil :

J. P. Renaud

Papiers présentés :

Certificats de publication de Montbelloz  
Oimont-Dessous et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Montbelloz & Oimont-Dessous.

No 156  
Abetel et Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par Jugement rendu le 30 Juin 1885, déclaré exécutoire le 15 Juillet 1885, le Tribunal Civil du District de Landanne a dissous par le divorce le mariage (contracté le 18 Juin 1878) interdict ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux Epoux en vertu des articles 46 § 1 et 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Landanne le 30 Juillet 1885.

L'off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui dix-huit Juin mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Abetel, Jules-Emile**, manoeuvre, de Belmont surully domicilié à Lausanne, fils de *françois Jeannet Abetel* et de *Jenny José Pache Jacoud* célibataire

né à Belmont le dix-huit Mars mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Bugnon, Lydie-Eveline-Laure**, de Bullet domiciliée à Lausanne, fille de *Jules Myrse Bugnon* et de *Suzanne Marie née Mayor* célibataire

née à Ste Croix le premier Novembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Belmont, Bullet & Lausanne les quinze, dix-sept et dix-huit Mai mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *lire Jenny née Pache à la sixième ligne*

Signatures

des époux :

*Jules Abetel*  
*Lydie Bugnon*

des témoins :

*Jules Cucheron*  
*Jules Corber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publications de Belmont  
Bullet & Lausanne  
Autorisation des père de l'Epouse mineure

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Pully & Bullet*



1878

N<sup>o</sup> 157  
Borgeaud & Dériaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Borgeaud, Charles-Adrien, Imprimeur  
de Pully domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Charles Borgeaud et de Marie Louise Willecmet, sa femme  
célibataire,  
né à Provenç, le vingt-un Septembre mil huit cent cinquante-six,

et  
2. Dériaz, Louise, dans profession  
de Baulmes domiciliée à Lausanne,  
fille de Charles Antoine Dériaz et de Louise Françoise Charlotte Richard,  
célibataire,  
née à Chesaux le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Pully, Baulmes & Lausanne, les vingt-neuf Mai  
et premier Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

A Borgeaud & Dériaz Marie Depierre  
Louise Dériaz Emma Dériaz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de Pully  
Baulmes & Lausanne

officiers de l'état civil de  
Pully & Baulmes

Registre des mariages A.

No 158

Couvoisiez et Taillens

a b Aujourd'hui dix huit Juin mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Couvoisiez, Jean-Rodolphe, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Montherod et du Locle, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean Louis Couvoisiez, et de Marie Elisabeth née Manger,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Aubonne le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Taillens, Florence, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Taillens et de Susanne née Regamey,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-dix Octobre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montherod, au Locle et à Lausanne, les vingt-ving et trente-un mai mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Couvoisiez  
Florence Taillens

des témoins :

A Hediger  
Jean Taillens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Montherod  
Locle & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gimel (Montherod) & du Locle

Dans la séance du douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-conté en ce sens qu'au nom de famille de l'époux inscrite par erreur seulement Couvoisiez il soit ajouté celui de Clément. le nom devant se lire Couvoisiez-Clément

Transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police, le 17 Janvier 1882.  
L'off. de l'Etat Civil:  
[Signature]



N<sup>o</sup> 159.  
Blanc et Clément

6-53

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc, Marc-Henri, fontenier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Henri François Antoine Gabriel Blanc et de Rose Françoise Poret, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Lausanne le huit Juillet mil huit cent quarante-un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Clément, Françoise-Antoinette, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cartigny, Cl<sup>n</sup> de Genève, domiciliée à Cartigny,

Noms des parents :

fille de Louis Jules Clément et de Jeanne Déjaz, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cartigny le douze Juillet mil huit cent quarante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Cartigny, les vingt mai et premier  
Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc Marc Henri  
Françoise Antoinette Clément

des témoins :

Griessen Louis  
Des Nétive

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
et Cartigny

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bureau cantonal de Genève.

N° 160

Borloz et Rosenbusch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Borloz, Charles-David Marchand,  
de Oumont-Dessous domicilié à Lausanne,  
fils de Charles Borloz et de Louise Marie Girard, sa femme,  
célibataire  
né à Aigle le vingt-cinq Novembre mil huit cent cinquante-cinq.

et  
2. Rosenbusch, Claire-Albertine, sans profession,  
de Lully domiciliée à Lausanne,  
fille de Charles Joseph Rosenbusch et de Suzanne Marie Dumode, sa femme,  
célibataire,  
née à Lausanne le huit Juin mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Oumont-Dessous, Lully et Lausanne le vingt-cinq Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

C. Borloz  
Claire Rosenbusch

des témoins :

H. Garcia  
Raymond Menu

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Oumont-Dessous, Lully et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oumont-Dessous et Lully



N<sup>o</sup> 161  
Duzand et Ramelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Duzand, Arsène-Charles-Edouard**, — typographe, —  
de Paris \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Joseph Marie Duzand \_\_\_\_\_ et de Jeanne Marie Blanc, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Paris, \_\_\_\_\_ le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante-quatre,

et  
2. **Ramelet, Henriette-Sophie-Elise**, \_\_\_\_\_  
de Orbe \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Rodolphe Louis Ramelet \_\_\_\_\_ et de Jeanne Suzanne Domgenoz, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux Octobre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Paris, Orbe et Lausanne, les vingt-un et vingt-cinq  
Mai mil huit cent septante-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edouard Duzand  
Elis. Ramelet

des témoins :

Eugène Menu  
Et. Brauer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication et Permis du  
Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Orbe & au Département de  
Justice & Police

N<sup>o</sup> 162  
Joho & Altwegg

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Joho, Jacob, Mécanicien,  
de Schinznach (Argovie) domicilié à Lausanne,  
fils de Samuel Joho et de maria Lienhard,  
célibataire,  
né à Niedermuhl le douze Septembre mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Altwegg, Bertha, Coiffeuse,  
de Berg et Guntershausen (Schuigovie) domiciliée à Berg (Schuigovie)  
fille de Jean Jacob Altwegg et de Elisabeth Freimuth,  
célibataire  
née à Kehlhof, Berg le premier Juin mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Schinznach (Argovie) Berg & Guntershausen et  
Lausanne, les 30, 31 Mai et 1<sup>er</sup> Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Joho Jacob  
Altwegg Bertha

des témoins :  
Fritz Staehli, Dessinateur Mécanicien  
Jules Corboz  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Schinznach  
Berg Guntershausen et Lausanne.

[Signature]  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Birwinken, Schinznach & Berg





N<sup>o</sup> 164  
Küsser & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Küsser, Jules-Maurice**, Journaliste,

de Anet, Canton de Ecône, domicilié à Lausanne,

fil de Jean Louis Küsser et de Françoise Susanne Marguerite Girardet

célibataire

né à Lausanne le vingt-trois Décembre mil huit cent cinquante-six

et

2. **Bolomey, Marguerite-Louise**, Journaliste,

de Lutry et Savigny domiciliée à Lausanne,

fille de David Louis Bolomey et de Marguerite Corboz,

célibataire,

née à Chesalles le vingt-cinq février mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Anet, Lutry, Savigny, Lausanne, les vingt et huit  
Jun mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Küsser  
Marguerite Bolomey

des témoins :

Jean-Marie Neller  
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Anet, Lutry  
Savigny & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Anet, Lutry & Savigny



N<sup>o</sup> 165  
Schiffmann et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schiffmann, Frédéric-Rodolphe, Courrier,  
de Schüpfen (Berne) domicilié à Lausanne  
fils de Elisabeth Schiffmann et de  
célibataire

né à Berne le dix Décembre mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Lin, Fanny-Jeanne-Henriette, Repasseuse,  
de Lutry et Villette domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Louis Lin et de Jeanne Marie Louise Brillaz,  
célibataire,

née à Lausanne le dix-neuf Octobre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Schüpfen, à Lutry, Villette et Lausanne, les  
premier et quatre Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

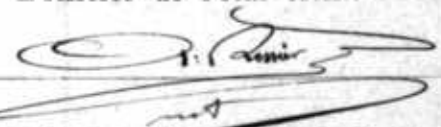
des époux :

Frédéric Schiffmann  
Henriette Lin

des témoins :

Rey Constant  
Peter Charles

L'officier de l'état civil :

  
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Schüpfen  
Lutry, Villette et Lausanne.

Schüpfen, Lutry & Cully

N<sup>o</sup> 166  
Grobély & Rochat

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Grobély, Louis, Entrepreneur  
de Ballaigues domicilié à Lausanne  
fils de françois Benjamin Grobély et de Jaqueline Eichenberger, sa femme,  
veuf de Jeanne Louise Violon née le premier Mai mil huit cent septante-cinq  
né à Lausanne le six-sept Mars mil huit cent quarante-quatre.

et  
2. Rochat, Jenny-Bertha, sans profession,  
de Yeu domiciliée à Lausanne  
fille de Marc Henri Rochat et de Louise née Pilet,  
célibataire,  
née à Orbe le sept Juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, au Lieu et à Lausanne, le vingt cinq  
Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Louis Grobély  
Jenny Rochat  
des témoins :  
Marthe Jagnay  
Samuel Pilet  
Edouard  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Ballaigues  
du Lieu & de Lausanne.  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Ballaigues & du Lieu



1878

N<sup>o</sup> 167  
Grin et Rochat née  
Baillif.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Grin, Jean-Jules, Négociant,  
de Belmont sur Yverdon domicilié à Belmont,  
fils de David Grin et de Marie Marguerite Benzioud,  
veuf de Louise née Dussemontet sè le vingt-deux Janvier mil huit cent septante sept.  
né à Belmont le onze Mars mil huit cent trente-neuf.

2. Rochat née Baillif, Marie-Louise-Antoinette,  
Négociant  
de Lieu domiciliée à Yverdon,  
fille de Marie Manette Baillif et de  
veuve de Louis Rochat, sè le vingt-sept Janvier mil huit cent soixante-huit  
née à Villars-le-Comte le vingt-trois Décembre mil huit cent trente.

Les publications ont eu lieu à Belmont, au Lieu et à Yverdon, les vingt quatre  
et vingt-cinq Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jr Jules Grin

Loe Rochat

des témoins :

Premier témoin  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

Officier de l'état civil

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-  
tion de l'officier de l'état civil de Belmont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont, Yverdon & le Lieu

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 168  
Balocca et Salero  
née Chiocca

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Balocca, Charles-Albert, peintre en bâtiment,  
de Brusnengo (Biella-Novare) Italie domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Balocca et de Marguerite née Balocca,  
célibataire  
né à Brusnengo le treize Novembre mil huit cent cinquante-quatre.

et  
2. Salero née Chiocca, Thérèse, Ménagère,  
de Curino (Novare - Italie) domiciliée à Lausanne,  
fille de Amédée Chiocca et de Perconette Onglia,  
veuve de Barthélemy Dominique Salero, dès le 22 Septembre 1800 septante-six  
née à Curino le vingt-six Aout mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Brusnengo, Curino, Consulat d'Italie à Genève et à  
Lausanne, les dix huit et dix-neuf Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots cent, septante-huit remplacés par cinquante quatre

## Signatures

des époux :

Balocca Ch. Albert  
Thérèse Salero

des témoins :

Edouard Delafontaine  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Permis au Département  
Déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police



1878.

N<sup>o</sup> 169  
Guignard et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Guignard, Jean-François-Samuel**, *Gypsiere*,  
de *Leu* domicilié à *Lausanne*,  
fils de *Jean Marc Philippe Guignard* et de *Jeanne Françoise Henriette née Chapuis*,  
célibataire,  
né à *Valleyres / Usins* le *premier Décembre mil huit cent quarante-neuf*.

et

2. **Desponds, Constance-Lia**, *Cuisinière*,  
de *Lusseray* domiciliée à *Lausanne*,  
fille de *Jean Isaac Henri Desponds* et de *Jeanne Susanne née Schlappfer*,  
célibataire,  
née à *Lusseray* le *six Octobre mil huit cent quarante-huit*.

Les publications ont eu lieu au *Lieu*, à *Lusseray* & à *Lausanne*, les *vingt, dix et*  
*huit Juin mil huit cent septante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Jean Guignard*  
*Constance Desponds*

des témoins :

*Abraël Henri*  
*Lucien Desponds*

L'officier de l'état civil :

*J. Romier*  
*not*

Papiers présentés :

*certificats de publications au lieu*  
*Lusseray & Lausanne*.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*La Sarra & Le Lieu*.

N° 170  
Jaquenoud & Péclard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 26  
septembre 1885, déclaré  
caduc le trois décembre  
1885, le tribunal civil du  
Canton de Genève a dissous,  
par le divorce, le mariage  
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre  
le mari.

Lausanne, le 5 décembre  
1885. L'Off. de l'Etat Civil.



Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Jaquenoud, Louis-Edouard**, Employé au Chemin de fer,  
de Ecublens domicilié à Lausanne,  
fils de Jean François Louis Jaquenoud et de Marie Louise Perrier, sa femme,  
célibataire,

né à Ecublens le dix-neuf février mil huit cent cinquante-dix.

et  
2. **Péclard, Marie**, femme de chambre,  
de Pully domiciliée à Lausanne,  
fille de Louis Péclard et de Louise née Degiez, sa femme,  
célibataire

née à Vallegny le vingt-trois août mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Pully & Lausanne les premiers et deux  
Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*L. Jaquenoud*  
*M. Péclard*

des témoins :

*J. Perrier*  
*Jules Perrier*

L'officier de l'état civil :

*J. Perrier*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication de Ecublens  
Pully & Lausanne

Ecublens & Vallegny



1878

N<sup>o</sup> 171  
Girardet & Cuzlet  
née Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Girardet, François, Jardinier  
de Penthelaz domicilié à Lausanne,  
fils de François Henri Girardet et de Jeanne Corday sa femme,  
célibataire  
né à Dougy-Villard le vingt-deux Janvier mil huit cent quarante-deux

2. Cuzlet née Pache, Renée, Cafetière  
de Juriens domiciliée à Lausanne,  
fille de Frédéric Pache et de Jeanne Susanne née Papaud,  
veuve de Louis Jules Emmanuel Cuzlet, dès le deux Mai mil huit cent septante-sept,  
née à Meudon le vingt-Juin mil huit cent quarante-deux

Les publications ont eu lieu à Penthelaz, Juriens et Lausanne, les sept, huit et  
dix-neuf Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*F. Girardet*  
*Renée Cuzlet*

des témoins :

*J. Schwyzer*  
*Jules Corboz*  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Penthelaz  
Juriens & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Cossouay & Remaunotier*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 172  
Otto et Mayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Otto, Antoine,** \_\_\_\_\_ *Cordonnier* \_\_\_\_\_  
de *Bodnegg en Wurtemberg* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
fils de *Joseph Otto* \_\_\_\_\_ et de *Agathe née Aebele* \_\_\_\_\_  
veuf de *Marie Von Almen*, de le trente-un Octobre mil huit cent septante-sept  
né à *Bodnegg* \_\_\_\_\_ le vingt Octobre mil huit cent trente-sept \_\_\_\_\_

et

2. **Mayer, Marie-Mathilde,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière* \_\_\_\_\_  
de *Stuttgart* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
fille de *Jean Charles Edouard* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne Elisabeth Bente* \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à *Stuttgart* \_\_\_\_\_ le trente Décembre mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bodnegg, Stuttgart et Lausanne*, le deux Mars mil  
huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Antoine Otto*  
*Marie-Mathilde Mayer*

des témoins :

*Rodolphe Schneider*  
*Jules Gerber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificat de publication de *Lausanne*  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
Permis du Département de *J<sup>e</sup> Police*  
constatant que les certificats de la publication à  
*Bodnegg* à *Stuttgart* sont déposés dans ses  
archives avec la déclaration Consulaire.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*(Département de Justice & Police)*



1878

N<sup>o</sup> 173  
Laydu & Pauchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Laydu, Louis-Salomon, Cultivateur,  
de Givins domicilié à Lausanne,  
fils de Jeanne Louise née Laydu et de  
célibataire

né à Givins le onze Mai mil huit cent quarante-trois

et  
2. Pauchon, Louise Cécile, sans profession,  
de Chexbres domiciliée à Chexbres,  
fille de Jean Daniel Pauchon et de Jeanne Suzanne Françoise Buzenoz,  
célibataire,

née à Mont-de-Piand/Chexbres le vingt-six novembre mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Givins, Chexbres et Lausanne, les cinq, Sept et huit  
Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Laydu  
Cécile Pauchon

des témoins :

Louis Blanc  
Ernest Comy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Givins  
Chexbres & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Saphorin & Givins

N° 174  
Matthey et Eggen

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Matthey, Charles-Louis**, Commis-Négociant,  
de Botrex et Reverolles domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Louis Jacob Matthey et de Rose Dorette née Mat Jourd  
célibataire  
né à Botrex le douze Juin mil huit cent quarante-huit.

et  
2. **Eggen, Louise**, Cuisinière,  
de Niederstocken, Canton de Berne domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacob Eggen et de Marianne née Ance,  
célibataire  
née aux fontaines (Ollon) le quinze Décembre mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Botrex, Reverolles, Niederstocken et Lausanne, les  
vingt-neuf Mai et premier Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Ch. Matthey  
Louise Eggen

des témoins :  
A. Dugny  
J. Jodet

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Botrex  
Reverolles Niederstocken et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Gingins, Collombier et Reutigen



1878

## Registre des mariages A.

N° 175  
Chapuis et Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Chapuis, Gustave-Adrien**, Maitre Cordonnier,  
de Romanel sur Lausanne, domicilié à Romanel,  
fils de Jean-Marie Chapuis et de Louise Marie Françoise Garin,  
célibataire  
né à Romanel le vingt-trois avril mil huit cent quarante-neuf.

et  
2. **Mingard, Julie, Félicie-Catherine**, Cuisinière,  
de Chapelles domiciliée à La Sarraz,  
fille de Marc Louis Henri Mingard et de Rose Marianne née Boyer,  
célibataire  
née à Eclépens le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Romanel, Chapelles & La Sarraz les six et huit  
juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gustave Chapuis  
Julie Mingard

des témoins :

Louis Regamey  
Favrat Huisin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
autorisation de l'officier de l'état civil  
de Romanel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel, St-Cerges & La Sarraz

Registre des mariages A.

N° 176.  
Isroz et Blant

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. **Isroz, François-Louis,** \_\_\_\_\_ Architecte,  
de Chateau-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,  
fils de Siméon Isroz \_\_\_\_\_ et de Marie Olympie née Chamozel,  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Levey \_\_\_\_\_ le sept Juin mil huit cent cinquante-six. \_\_\_\_\_

et  
2. **Blant, Marie,** \_\_\_\_\_ Couturière,  
de Cernay (Alsace) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,  
fille de Chésaire Blant \_\_\_\_\_ et de Julie Tondie, sa femme,  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Cernay \_\_\_\_\_ le dix-sept Décembre mil huit cent cinquante-trois. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex, Cernay, Lausanne, les huit et dix  
Juin mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
F. Isroz  
M. Blant - J. Isroz

des témoins :  
Concise Chamwell  
Rocheux  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Chateau-d'Oex  
Cernay & Lausanne.

[Signature]  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Chateau-d'Oex & Cernay



1876

N<sup>o</sup> 177  
Dahli et Limacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Dahli Jean Frédéric Külten,  
de Hausen (Argovie) domicilié à Lausanne  
fils de Jacob Dahli et de Marie Brehm née Rey,  
célibataire,  
né à Kulm (Argovie) le dix-huit Décembre mil huit cent cinquante-un

et  
2. Limacher, Sophie, Cuisinière,  
de Doppelschwand (Lucerne) domiciliée à Lausanne,  
fille de Joseph Limacher et de Barbara Lohri,  
célibataire  
née à Doppelschwand le cinq Mai mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Hausen, Doppelschwand et Lausanne, les douze,  
quinze et vingt-trois Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Frédéric Dahli  
Sophie Limacher

des témoins :

August Haag  
Mathieu Fischer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Hausen  
Doppelschwand & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Hausen & Doppelschwand

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 178  
Schenker et Mühlethaler  
s.c.

Aujourd'hui neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Schenker, Joseph, \_\_\_\_\_ Cordonnier  
de Däniken, Canton de Soleure \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Léopold Schenker \_\_\_\_\_ et de Anna maria née Meyer, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Schönenwerth \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-cinq  
et

2. Mühlethaler, Rosine, \_\_\_\_\_ Cuisinière,  
de Kleindietwil, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Christian Mühlethaler \_\_\_\_\_ et de Anna Elisabeth Ingold, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Rohrbach \_\_\_\_\_ le vingt-un Août mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Däniken, Kleindietwil & Lausanne, les onze,  
treize & quinze Juin mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Schenker  
Rosine Mühlethaler

des témoins :

Vittor Larumain  
Veitli Henri

L'officier de l'état civil :

J. Romer

Papiers présentés :

Certificat de publication de Däniken  
Kleindietwil et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Rohrbach & Däniken



N° 179  
Dürr & Trottel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dürr, Isaac-Louis-Jean**, \_\_\_\_\_ Pharmacien,  
de Bex et Aarau \_\_\_\_\_ domicilié à Vevey \_\_\_\_\_  
fils de Samuel Gabriel Alexandre \_\_\_\_\_ et de Anne Marie Françoise née Eckert,  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Bex \_\_\_\_\_ le huit Décembre mil huit cent cinquante-un

et  
2. **Trottel, Bertha-Sophie-Johanna**, \_\_\_\_\_  
de La Cour de Peilz et Ecotteaux \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Jean Pierre Philippe Trottel et de Johanna Aurora de Kulberg, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Stockholm \_\_\_\_\_ le onze Aout mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bex, Aarau, La Cour-de-Peilz, Ecotteaux, Vevey &  
Lausanne, les quinze, seize et dix-sept Juin mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Isaac Dürr*  
*Bertha Trottel*

des témoins :

*J. Secretan*  
*Proppin*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P.*

Papiers présentés :

Certificat de publication de Bex, Aarau  
Vevey, La Cour, Ecotteaux & Lausanne  
autorisation de l'officier de l'état civil de Vevey

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Vevey, Bex, Aarau, La Cour-de-Peilz  
& Palézieux \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 180  
 Mazendaz & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Mazendaz, Charles-Jeani, Ouvrier manoeuvre  
 de Method domicilié à Lausanne,  
 fils de Jean Louis Daniel Mazendaz et de Suzanne Jeannette Sylvie Lasueur  
célibataire,  
 né à Lausanne le vingt-trois Décembre mil huit cent cinquante-six.

et  
 2. Reymond, Augusta,  
 de L'abbaye et du Chenit domiciliée à Lausanne,  
 fille de Abram Reymond et de Jeanne Louise née Delisle,  
célibataire,  
 née à L'abbaye le douze Juillet mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Method, à l'abbaye, au Chenit et à Lausanne,  
 les treize et quinze Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Mazendaz  
Augusta Reymond

des témoins :

Louis Regamey  
Jules Corbus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Method  
L'abbaye Chenit - Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

L'abbaye, du Brassus, du Sentier  
et de Champvent

Par jugement rendu le quinze  
 septembre mil huit cent quatre-  
 vingt-douze, déclaré définitif et exé-  
 cutoire le sept décembre suivant,  
 le Tribunal civil du district de Lau-  
 sanne a débouté par le divorce le  
 mariage inbruit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le  
 mari en vertu de l'article 117 de la  
 loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit sur l'invitation du D<sup>pt</sup> de  
 Justice et Police le 23 décembre 1892.

L'officier de l'état civil.

[Signature]



1878

N° 181

Kunz et Röthlisberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Juillet mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Kunz, Gottlieb, Veilleur de nuit,de Bolligen, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,fils de Nicolas Kunz et de Christine Stettin,célibataire,né à Bolligen le dix-huit février mil huit cent quarante-six.2. Röthlisberger, Marie, Cuisinière,de Langnau (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,fille de Daniel Röthlisberger et de Anna Meyer,célibataire,née à Könitz, Canton de Berne, le dix-sept août mil huit cent rente-huit.Les publications ont eu lieu à Bolligen, Könitz & Lausanne, les cinq-dix et huit Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Scophile Kunz  
Marie Röthlisberger

des témoins :

Louis Regamey  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications de Bolligen  
Langnau & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Langnau & Bolligen

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 182  
Maurer et Goumaz

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Maurer, Gottlieb, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Zweisimmen (Canton de Berne) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Madelaine Maurer et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Zweisimmen le cinq Août mil huit cent cinquante trois

Nom et profession de l'épouse :

et  
2. Goumaz, Elise-Nancy, Coiffure

Lieu d'origine et de domicile :

de Sedeilles domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Julien Goumaz et de Jeanne Mettraux,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Grandcour le treize Septembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

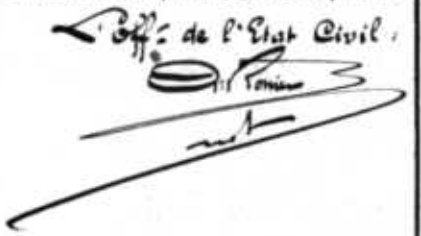
Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, Sedeilles et Lausanne, les vingt-deux  
et vingt-quatre Juin mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Par jugement rendu le  
24 mai 1888, déclaré définitif  
le 29 juillet suivant,  
le Tribunal Civil du district  
de Lausanne a dissous par  
le divorce le mariage inscrit  
ci-contre.

Le divorce a été prononcé  
contre la femme, en vertu de  
l'art. 46 § 2. de la loi fédérale  
du 24 Décembre 1874.

Lausanne, le 23 Août 1888

L'Off. de l'Etat Civil,  


Signatures

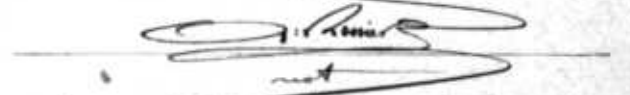
des époux :

Chloé Maurer  
Nancy Goumaz

des témoins :

Paul Longy Jr  
Jules Corber

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Zweisim-  
men, Sedeilles & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Zweisimmen & Villagesel.



1878

N° 183

Aegler et Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juillet mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Aegler, Mr-Joseph**, Cedanne,  
de Kammerstohz (Soleure) domicilié à Lausanne,  
fils de Catherine Aegler et de \_\_\_\_\_  
célibataire

né à Kammerstohz le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante-dix.

2. **Marguerat, Bertha**, sans profession,  
de Lutry domiciliée à Lausanne,  
fille de Aimé Marguerat et de Jeanne Saline Décombag,  
célibataire,

née à Lutry le dix-neuf Décembre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Kammerstohz, Lutry et Lausanne, les onze et onze  
Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Joseph Aegler  
Bertha Marguerat

des témoins :

Auguste Larpin  
J. Wypsin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Kammerstohz  
Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Flumenthal & Lutry

N<sup>o</sup> 124  
Bohler et Monod

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil huit cent septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. **Bohler, Abraham,** *Journaier*,  
de *Kandergrund, District*  
de *Frutigen, Canton de Berne*, domicilié à *Epalinges*  
fils de *Abraham Bohler* et de *Maria Tritten, sa femme*,  
célibataire

né à *Kandergrund (Berne)* le *seize Janvier* mil huit cent cinquante-deux.

et  
2. **Monod, Christina,** *Cuisinière*,  
de *Kander, G<sup>e</sup> Duché de Bade*, domiciliée à *Lausanne, Epalinges*  
fille de *Jacob Monod* et de *Anna Maria Vagner*,  
célibataire

née à *Kander* le *six Novembre* mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à *frutigen, Kander et Epalinges*, les *14, 29 Mai* et *22 Juin* mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *approuvé le mot Epalinges remplacé par celui Lausanne*

Signatures

des époux :  
*Abraham Bohler*  
*Christina Monod*

des témoins :  
*A. Heiger*  
*Jules Berber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication et autorisation*  
*de l'Off<sup>e</sup> de Epalinges*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
*(Kandergrund)* *Kander et Epalinges*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :



N° 185.  
Ferrière et Corbaz

Aujourd'hui dix huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ferrière Marie-François, Pilote de Bateaux à Vapour,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenon, Haute Savoie, domicilié à Chenon,

Noms des parents :

fils de Michel Ferrière et de Hélène Perronne Desuzinge,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chenon le quatre Décembre mil huit cent cinquante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Corbaz, Louise-Sophie, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à La Cour-de-Peilz,

Noms des parents :

fille de Jean Abram Corbaz et de Anne Marie Rosine Portmann,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Rippey Lausanne le vingt-deux Décembre mil huit cent quarante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chenon, à La Cour-de-Peilz & à Lausanne, les six  
et huit Juillet mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ferrière Marie  
Sophie Corbaz

Savrat Louis  
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de Chenon, La Cour de Peilz  
et Lausanne. - Déclaration Consulaire. -  
Permis du Département de Justice & Police consta-  
tant que le certificat de Chenon, le consentement  
des parents de l'époux et la Déclaration consulaire  
sont déposés dans ses archives.

officiers de l'état civil de

La Cour de Peilz au Départe-  
ment de Justice & Police

Le 19 Septembre 1905 le Conseil  
fédéral a prononcé, en vertu de l'art  
10 de la loi fédérale du 25 Juin 1903  
la réintégration à titre gradué, de  
Veuve Louise Ferrière née Corbaz, à  
Rully, française par son mariage,  
dans le droit de cité au Canton de Vaud  
et des Communes de Lausanne &  
du Mont.

Transcrit à l'ordre du Département  
de Justice & Police le 10 Octobre 1905.

Officier de l'état civil,

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 186

Schläpfer et Eismann

Aujourd'hui dix-huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent

(18 Juillet) septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Schläpfer, Edouard,** \_\_\_\_\_ Mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Wald, Canton d'Appenzell, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de Jacob Lorenz Schläpfer \_\_\_\_\_ et de Catherine Buff, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à Wald \_\_\_\_\_ le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Eismann, Rosine,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gammern, C<sup>tes</sup> de Bâle, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de Pierre Eismann \_\_\_\_\_ et de Anna Schüb, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Schwanden (Bâle) \_\_\_\_\_ le vingt Août mil huit cent cinquante-quatre. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wald, Gammern &amp; Lausanne, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Juin mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Ed. Schläpfer*  
*Rosine Eismann*

des témoins :

*W. Hoff*  
*J. Andregg*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Wald,  
 Gammern & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wald & (Gammern) Fezenkalm.



1878

N° 187  
 Beyeler & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Beyeler, Marc-Louis**, Imprimeur,  
 de Sainte-Croix domicilié à Lausanne,  
 fils de Marc Louis Beyeler et de Jeanne Marie Louise Noether, sa femme,  
 veuf de Jeanne Elise née Regamey, dès le vingt-cinq Novembre mil huit cent septante-six  
 né à Lutry le vingt-cinq Mai mil huit cent quarante-deux.

2. **Gilliéron, Henriette**, Cuisinière,  
 de Ferlens, domiciliée à Lausanne,  
 fille de Jean Samuel Gilliéron et de Susanne Marie née Pasche,  
 célibataire,  
 née à Ferlens le onze Mars mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à St<sup>e</sup> Croix, à Ferlens et à Lausanne, les vingt-un, vingt-  
 deux et vingt-sept Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

M. Beyeler  
Henriette Gilliéron

des témoins :

Les deux  
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

J. Corboz

Papiers présentés :

Certificats de publication de St<sup>e</sup> Croix, Ferlens  
 & Lausanne  
 acte de décès de la première femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Sainte Croix & Oron

## Registre des mariages A.

N° 188  
 Cherpillod et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil huit cent  
 septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cherpillod, Elisée, Agriculteur,

de Vucherens domicilié à Montpreveyres,

fil de Jean Cherpillod et de Jeanne Madelaine Rod,

célibataire

né à Vucherens le vingt-neuf Décembre mil huit cent cinquante-un,

et  
 2. Lavanchy, Elisa, sans profession,

de Montpreveyres, Lutry et Riez domiciliée à Montpreveyres

fille de Jean Henri Lavanchy et de Louise Henriette Gilliard,

célibataire

née à Montpreveyres le dix-sept Aout mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Montpreveyres, Lutry et Riez, les cinq, sept et  
 huit Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Elisée Cherpillod  
 Elisa Lavanchy

des témoins :

E. Lavanchy  
 Eugène Cherpillod

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
 de l'officier de l'état civil de Corcelles-  
 Montpreveyres.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Dorat, Lutry, Cully  
 et Moudon



1878

N<sup>o</sup> 189  
Demiéville et de la Harpe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Jillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Demiéville, Adrien,** \_\_\_\_\_ *Caminier à la Suisse Occidentale,*  
de *Orbe, Villargel, Sedilles et Rossens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lansanne* \_\_\_\_\_  
fils de *Edouard Louis Rodolphe Demiéville*, et de *Louise Françoise Antoinette Tallichet*,  
célibataire \_\_\_\_\_

né à *Orbe* \_\_\_\_\_ le dix-sept Octobre mil huit cent trente-huit \_\_\_\_\_

2. **de la Harpe, Céline-Justine-Charlotte,** <sup>et</sup>  
de *Lansanne et de Rolle* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lansanne* \_\_\_\_\_  
fille de *Charles Victor Amédée de la Harpe*, et de *Louise Françoise Georgine Tallichet*,  
célibataire \_\_\_\_\_

née à *Lansanne* \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Aout mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Rolle, Rossens, Sedilles et Villargel* \_\_\_\_\_  
*Rolle*, les dix-neuf, vingt et vingt-deux Jillet mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*Ademiéville L<sup>e</sup> de Miéville*

*P. de Courvas*

*de la Harpe*

*Bugnet*

*A. de Miéville*

*François de la Harpe*

L'officier de l'état civil :

*Amédée de la Harpe*

*de la Harpe*

*[Signature]*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*Certificats de publication de Lansanne*

officiers de l'état civil de

*Rolle, Rossens, Sedilles, Villargel et Franches*

*Rolle, Villargel, Orbe*

*de naissance des Epoux*

Par jugement rendu le 10 mars 1913  
déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup>  
avril suivant le tribunal civil du  
district de Yverdon a ordonné la  
rectification de l'acte ci-dessus  
dans ce sens que le nom de famille  
serait par erreur Demiéville et  
serait de Miéville.

Inséré aux cadres du Dép<sup>t</sup> de Justice  
et police le 15 avril 1913

L'officier de l'état civil :  
*H. Lichant*

## Registre des mariages A.

N° 190.  
Meylan et Berney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meylan, Louis-Frédéric, \_\_\_\_\_ Charbonnier,

de Chevrot \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

fils de François Louis Meylan \_\_\_\_\_ et de Marie Rosalie Pierre-Doumbert \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lutry \_\_\_\_\_ le seize Décembre mil huit cent cinquante-dix \_\_\_\_\_

et

2. Berney, Henriette-Suzanne-Louise, \_\_\_\_\_ cuisinière

de Aubonne et de l'Abbaye \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

filles de Jacques Louis Berney \_\_\_\_\_ et de Jenny Leger sa femme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne \_\_\_\_\_ le deux avril mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chevrot, à l'Abbaye, à Aubonne et à Lausanne  
le vingt-cinq Mai mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Meylan

Henriette Berney

des témoins :

Jules Mager

Jules Berber

L'officier de l'état civil :

Roux

Papiers présentés :

Certificats de publications de l'Abbaye,

Aubonne, Chevrot - Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Aubonne, Brassus, Sertier

à l'Abbaye



1878.

N<sup>o</sup> 191.  
**Golaz & Muller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Golaz, Auguste-Marc-Louis**, Marchand de Chevaux,  
 de L'Abbaye \_\_\_\_\_ domicilié à Yverdon, \_\_\_\_\_  
 fils de Auguste David Golaz \_\_\_\_\_ et de Susette Henriette Isaline Bignenk,  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Faulen \_\_\_\_\_ le douze Juin mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Muller, Louise-Suzanne-Marguerite**, \_\_\_\_\_  
 de Ausserbirrmoos, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Aubonne, \_\_\_\_\_  
 fille de Louise Marie Muller \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Aubonne \_\_\_\_\_ le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye à Ausserbirrmoos, à Yverdon et à Aubonne, les  
 quatorze et seize Mars mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Auguste Golaz*  
*Louise Müller*

des témoins :

*Magez Julien*  
*Jules Corboz*

L'officier de l'état civil :

*A. Ronin*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Yverdon, Kuzgenberg & Aubonne

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation  
 de l'off. de l'Etat civil de Yverdon.  
 Consentement de la mère de l'épouse.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 192  
Henchoz et Roullier,  
née Dubath

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet mil huit cent  
septante-huit. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. **Henchoz, Frédérick,** hocologer,  
de Rossinières, domicilié à Yverdon,  
fils de Jean Louis Henchoz et de Jeannette Catherine née Milliet,  
veuf de Elise Jenny née Mermod dès le vingt huit Mai mil huit cent septante-deux,  
né à Grandson le neuf Avril mil huit cent trente-neuf.

et  
2. **Roullier, Rose-Marie,** Blanchisseuse,  
de Champvent domiciliée à Yverdon,  
fille de Jacques Henri Dubath et de Louise née Lament,  
veuve de Emile Louis Roullier dès le dix-sept Juin mil huit cent septante-un,  
née aux Ollés le quinze Août mil huit cent trente-trois.

Les publications ont eu lieu à Rossinières, Champvent & Yverdon, les vingt  
sept, vingt-huit et vingt-neuf Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Henchoz  
Rosette Roullier

des témoins :

S. Henchoz  
M. Dubath

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
Autorisation de l'Officier de l'Etat civil  
d'Yverdon.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Rossinières, Champvent &  
Yverdon



N<sup>o</sup> 193  
Naville et Roguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Naville Henri-Adrien, Professeur,  
de Genève domicilié à Menchatel,  
fils de Jules Ernest Naville et de Suzanne Albertine née Picot,  
célibataire,  
né à Genève le dix février mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Roguin Isabelle-Ida, sans profession,  
de Yverdon domiciliée à Lausanne,  
fille de Jules Louis Emmanuel Roguin et de Mathilde Augusta née de Morcier,  
célibataire,  
née à Yverdon le vingt-deux avril mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Genève Yverdon Menchatel et Lausanne les dix-neuf  
vingt et vingt-deux Juillet mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Adrien Naville  
Isabelle Ida Roguin

Louis Naville  
Professeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Certificat de publication et autorisation de  
l'officier de l'état civil de Menchatel

Genève Yverdon et Menchatel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 194  
Ringger et Chamorel  
née Perret

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Ringger, Gaspard-Robert, Employé de Bureau S. O.  
de Saint Gall et Langnau a/d. domicilié à Lausanne  
fils de Jean Gaspard Ringger et de Jeanne Barbara Kobelt  
célibataire  
né à St Gall le douze Juillet mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Chamorel née Perret, Laure-Emma, sans profession  
de Olten domiciliée à Lausanne  
fille de Frédéric Perret et de Marie Louise Grevoz,  
veuve de Emile Louis Chamorel, née le dix-neuf Juillet mil huit cent septante-cinq  
née à Corboz le vingt-deux Avril mil huit cent trente-neuf

Les publications ont eu lieu à St Gall à Olten et à Lausanne les cinq et six Juillet  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

R. Ringger  
Emma Chamorel

Eug. Rame  
H. Ringger  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Certificats de publication de St Gall, Olten  
Lausanne

St Gall et d'Olten

Par décision du 21 septembre 1945  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que... l'époux... soit désigné  
comme étant originaire de  
seulement de St Gall  
mais encore de Langnau  
a/d. (Zürich)

Lausanne le 24 septembre 1945  
Officier de l'état civil:



1878.

N<sup>o</sup> 195  
Margot & Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Margot Jules-Henri, Commis de Bureau,  
de Sainte-Croix domicilié à Lausanne  
fils de Louis Eugène Margot et de Marie Adèle née Saccard, sa femme,  
célibataire  
né à Cenève le dix-huit Mai mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Christin, Jenny-Henriette-Marie-Elise Employée au Chemin de fer  
de Gland domiciliée à Lausanne  
fille de Henri François Louis Christin et de Susanne Louise Wittwer, sa femme,  
célibataire,  
née à Lausanne le dix-sept Février mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à St-Croix à Gland et à Lausanne, les deux et dix  
Juillet mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

MargotM Christin

des témoins :

J. Sacher  
Merrin

L'officier de l'état civil :

J. Sacher  
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de St-Croix  
Gland et LausanneLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deSt-Croix et Begnins

## Registre des mariages A.

N° 196  
Laubacher & Galli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Laubacher, Jean-Rodolphe, Boucher,**  
de **Gäuffelen - Gerlafingen (Berne)** domicilié à **Lausanne**,  
fils de **Jacob Laubacher** et de **Anna Guder**,  
célibataire  
né à **Gäuffelen** le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante-deux.

et  
2. **Galli, Marie-Adolphine, Henriette, Cuisinière,**  
de **Horsbäch et Buchen (Berne)** domiciliée à **Lausanne**,  
fille de **Jacob Galli** et de **Jeanne Françoise Kohler**,  
célibataire  
née à **Epalinges** le quinze Mars mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à **Gäuffelen - Gerlafingen, Horsbäch - Buchen et Lausanne**,  
les vingt-cinq, vingt-sept et vingt-neuf Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*J. R. Laubacher*  
*M. Galli*

des témoins :

*A. F. Filletoz*  
*Alph. Filletoz*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P. P.*

Papiers présentés :

Certificats des publications de **Gäuffelen -  
Gerlafingen, Horsbäch - Buchen et Lausanne.**  
autorisation des père & mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

**Schwarzenegg et de Gäuffelen**



1878. 7. 1144

N<sup>o</sup> 197  
Michoud et Milhan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Michoud, Paul-Sylvain-Louis, Comptable,

de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

fils de Charles Henri Benjamin Michoud, et de Georgette Weber, sa femme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt huit février mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

et

2. Milhan, Pauline-Louise-Rugeline, couturière

de Montmeyran (Drome France) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

fille de Antoine Milhan défunt \_\_\_\_\_ et de Jeanne Geneviève Chomasset, défunte \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Genève \_\_\_\_\_ le vingt Mai mil huit cent quarante-dix \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montmeyran, les trente Juin & sept Juillet  
mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

*A. Michoud* *Henri Michoud* *A. B. B.*

*L. Milhan*

*A. Bugnon*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Lausanne

de Montmeyran \_\_\_\_\_

de Montmeyran \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 198  
Favez et Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Favez, Charles, Agriculteur,  
de Paléziens et de Servion, domicilié à Vuibronne,  
fils de Jean Daniel Favez et de Jeanne née Pasche,  
célibataire  
né à Vuibronne le cinq février mil huit cent quarante-huit

et  
2. Gilliéron, Marie,  
de Rivaz et de Servion, domiciliée à Rivaz,  
fille de Jean François Gilliéron et de Louise Françoise Sophie Noverraz,  
célibataire,  
née à Montilliez et Chexbres, le sept août mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Paléziens, à Servion, à Vibronne et à Rivaz, les dix-huit,  
dix-neuf et vingt avril mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Favez  
Marie Gilliéron

des témoins :

Emile Péboud  
Jules Corbaz  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
autorisation de l'officier de l'Etat  
civil d'Oron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron, Paléziens et St Saphorin



1878.

N° 199.

Wyssa et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet mil huit centseptante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Wyssa, Samuel-Olivier, Chirurgien dentiste,  
de Galmitz, Canton de Fribourg domicilié à Lausanne,  
fils de Jacques Nicolas Wyssa et de Suzanne Bula, sa femme,  
veuf de Henriette née Regamey dès le vingt-un octobre mil huit cent septante-un,  
né à Lausanne le neuf octobre mil huit cent trente-cinq.

et

2. Regamey, Marianne-Jenny-Suzanne-Louise, sans profession,  
de Lausanne domiciliée à Lausanne,  
fille de Marc Charles David Regamey et de Jeanne Marie Gillieron, sa femme,  
célibataire  
née à Lausanne le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante-dix.

Les publications ont eu lieu à Galmitz et à Lausanne le six Juillet mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Wyssa  
L. Regamey

des témoins :

L. Regamey  
J. Regamey

L'officier de l'état civil :

A. Demir

Papiers présentés :

Certificats de publication de Galmitz Lausanne  
Acte de décès de la première femme de  
l'Époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Galmitz

N<sup>o</sup> 200  
Rod et Penneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

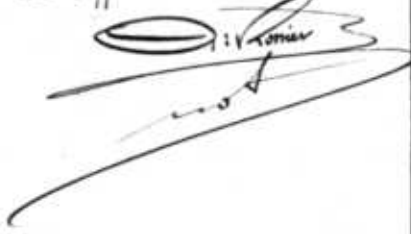
Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal  
civil du District de Lausanne  
en date du 21 février 1884,  
le mariage ci-dessus a été  
dissous par le divorce en vertu  
de l'article 45 S. 6 de la loi  
fédérale du 24 Décembre 1874.  
Le divorce a été prononcé  
contre le mari.

Lausanne le 14 mai 1884.

L'Off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui huit Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rod, Charles-François, Boulangier,de Peney-le-Jorat domicilié à Lausanne,fils de Jean Aimé Rod et de Maire Justine née Boillotcélibataire,né à Mondon le deux Octobre mil huit cent cinquante-sept

et

2. Penneveyre, Rose-Élise, Cailleuse,de Lausanne domiciliée à Lausanne,fille de Jean Abram Penneveyre et de Jeanne Veuve Susanne née Cavincélibatairenée à Lausanne le vingt Juin mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Peney-le-Jorat & à Lausanne, les huit et douze  
Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles François Rod  
Rose Penneveyre

des témoins :

Gret Em  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Peney-le-Jorat  
et de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles



1878

N° 201  
Geniez et Pabud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt Sept Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Geniez François Samuel dit Jean, Charbon-  
de Chierens, domicilié à Ogens,  
fils de Jean Daniel Geniez et de Julie Marie Chevalley  
célibataire  
né à Chierens le vingt-cinq Février mil huit cent quarante-huit.

et  
2. Pabud, Julianne,  
de Ogens domiciliée à Ogens,  
fille de Jean François Pabud et de Suzanne Marie Amy née Bover,  
célibataire  
née à Ogens le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Chierens et à Ogens le vingt-cinq Juillet mil huit cent septante-  
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J<sup>te</sup> S<sup>r</sup> dit Jean Geniez  
Julianne Pabud

des témoins :

Villy Benjamin  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
not

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation de  
l'officier de l'état civil de St Omer

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Omer

N<sup>o</sup> 202  
Badoux et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trante-un Juillet mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Badoux, Jaques-Louis, Charpentier,  
de Crémir domicilié à Couctilles,  
fils de Jean Daniel Badoux et de Jeanne Marie née Clot,  
Célibataire  
né à Couctilles le 11<sup>er</sup> Janvier mil huit cent trente-six.

et

2. Cachin, Rosine, sans profession,  
de Cerniaz domiciliée à Couctilles,  
fille de Pierre François Cachin et de Rose Marie née Cachin,  
Célibataire  
née à Cerniaz le vingt-six Janvier mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Crémir, Cerniaz et Couctilles, les treize et quinze  
Juillet mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jaques Louis Badoux  
Rosine Cachin

des témoins :

Louis P<sup>er</sup> Cachin  
Jules Carlier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
autorisation de l'Off<sup>e</sup> de l'état civil de  
Lucens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villargel & Lucens.



1878

N° 203  
Aviolat & Farizod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Aviolat, Albert,** \_\_\_\_\_ *Cordonnier,*  
de *Oumont-Dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*,  
fils de *François Rodolphe Louis Jules Aviolat* et de *Anne Louise Berniette Cassat*,  
*célibataire*,  
né à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *huit Mars mil huit cent cinquante-un*.

2. **Farizod, Louise-Jenny,** \_\_\_\_\_ *Centurière,*  
de *Lully et Villette*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*,  
fille de *Louis François Farizod* \_\_\_\_\_ et de *Antoinette Giraud*,  
*célibataire*,  
née à *Lausanne*, \_\_\_\_\_ le *dix Mai mil huit cent cinquante-trois*.

Les publications ont eu lieu à *Oumont-Dessous, Lully, Villette et Lausanne*, les  
*onze et quinze Juillet mil huit cent septante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Albert Aviolat*  
*Louise Jenny Farizod*

des témoins :

*J. Guglielmi*  
*Jules Corboz*  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Oumont-Dessous*  
*Lully, Villette & Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Oumont-Dessous, Lully & Cully*

N° 204  
Bouchez et Brunner

Aujourd'hui premier août mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bouchez, François-Louis-Samuel, Entrepreneur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villette domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Louis Bouchez et de Jeanne Susanne Louise Parissod,

Etat civil :

veuf de Josephine Jamichette née Marti des le six Janvier mil huit cent septante-sept,

Date de la naissance :

né à Lausanne le deux février mil huit cent quarante.

Nom et profession de l'épouse :

2. Brunner, Cécilia, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberried, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Ulrich Brunner et de Marie Cécilia Muller,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villette, Oberried et Lausanne, les dix-sept et dix-huit Mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Bouchez fils  
Cécile Brunner

des témoins :

Ulrich Brunner  
Frauz Brunner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Villette et  
Oberried.  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cully & Biènz



1878

N° 205  
Dony et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 6 Décembre 1901 déclaré exécutoire le 24 février 1902, le tribunal civil du district de Lavaux a dit et prononcé le divorce inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi du 24 Dec. 1874.

Luminaire le 3 Mars 1902.

Officié de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui premier Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Dony, Charles-Abram,** *Jardinier,*  
de *Forel (Lavaux)* domicilié à *Lausanne,*  
fils de *François Samuel Dony* et de *Jeanne Elise Gillieron,*  
*célibataire*

né à *Menthévexes* le *trois Novembre* mil huit cent cinquante-un.

et  
2. **Longchamp Adélaïde-Sophie,** *Cuisinière*  
de *Bottens* domiciliée à *Lausanne,*  
fille de *Jean Martin Longchamp* et de *Josette Victoire née Monneron,*  
*célibataire*

née à *Muisin-la-Molère* le *trois Mars* mil huit cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à *Forel, à Bottens et à Lausanne, les treize et quinze*  
*Juillet* mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Ch Dony*  
*Adélaïde Longchamp*

des témoins :

*A. Hediger*  
*Ch. Ducros*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats des publications à Forel, Bottens*  
*à Lausanne*  
*Autorisation du père de l'épouse, mineure*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
*Forel et Bottens,*





1878

 n° 207  
 Revelly & Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six cent \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Revelly, Edouard, \_\_\_\_\_ employé <sup>à la Poste</sup> ~~au Chemin de fer~~  
 de ~~Charoznay et de l'abbaye~~ Aranches \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Albert Revelly \_\_\_\_\_ et de Marquise Judith née Loup \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Vaux Montagny le dix le vingt-deux Juin mil huit cent cinquante-six

et  
 2. Panchaud, Louise, \_\_\_\_\_ Cuisinière  
 de Vaux \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
 fille de Isaac Louis Panchaud \_\_\_\_\_ et de Francine Henriette Prod'homme \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Vaux \_\_\_\_\_ le vingt-deux Juin mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Aranches, à Vaux et à Lausanne, le vingt-sept Juillet mil  
 huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage. <sup>approuvé les mots : au chemin de fer - Charoznay et de l'abbaye,</sup>  
<sup>ment, et « vingt-deux », rayés dans l'acte ci-dessus</sup>

## Signatures

des époux :

Revelly  
Louise Panchaud

des témoins :

Th. Michaud Lausanne  
Raymond Louis Sol Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Aranches  
Vaux et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Aranches et Vufflens-le-Château.

N° 208  
Martinetti & Paccard

Aujourd'hui six cent \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Martinetti, Joseph,** \_\_\_\_\_ *Cordonnier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ennin (Italie)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vevey* \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de *Joseph Martinetti* \_\_\_\_\_ et de *Genevieve Pello* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à *Ennin* \_\_\_\_\_ le *quatorze Mai* mil huit cent *cinquante-trois* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2. **Paccard, Marie-Anais,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Martigny-Bourg (Valais)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de *Jaques Frédéric Paccard* \_\_\_\_\_ et de *Marie Pauline Ducet* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à *Martigny-Bourg* \_\_\_\_\_ le *douze Novembre* mil huit cent *cinquante sept* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ennin, au Consulat d'Italie à Genève, à Vevey, à Martigny*  
et à *Lausanne*, les *six et sept Juillet* mil huit cent *septante huit* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Martinetti Joseph*  
*Anais Paccard*

des témoins :

*Sanpietro Carlo*  
*Jules Corbois*

L'officier de l'état civil :

*J. Bonin*

Papiers présentés :

Certificats de publication et permis du Département  
ministre de Justice - Police constatant que les certificats  
de publication dans les lieux d'origine des époux et au consulat  
d'Italie sont déposés dans ses archives avec la déclaration  
consulaire.  
Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Vevey \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Vevey, Martigny* \_\_\_\_\_ au Département  
ministre de Justice & Police \_\_\_\_\_



1878

N<sup>o</sup> 209  
Perrin et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit deur \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Perrin, Elie,** \_\_\_\_\_ Employé au Chemin de fer,  
de Chavannes-le-Chêne \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Pierre Louis Perrin, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Françoise née Guignet, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Chavannes-le-Chêne le premier Octobre mil huit cent quarante-sept.

et  
2. **Laurent, Marie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,  
de Fey \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Jean Louis Laurent \_\_\_\_\_ et de Jeanne Françoise née Guignet, Suzanne  
Dumand, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Fey \_\_\_\_\_ le quatre Juillet mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne, à Fey et à Lausanne, le onze  
et treize Juillet mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots "françoise née Guignet" rayés

## Signatures

des époux :

**Elie Perrin**  
**Marie Laurent**

des témoins :

**Jos Guignet Lausanne**  
**Jules Corboz Lausanne**

L'officier de l'état civil :

**J. Guignat**

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chavannes  
Fey & Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Fey et Yvernaud \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 210  
**Chavan et Ducros**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die Août mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chavan, Georges-Henri**, Marié  
 de Epalinges domicilié à Lausanne  
 fils de Amédée Chavan et de Jeanne Madelaine Corbaz  
 veuf de Marie Louise née Henry, des le premier Janvier mil huit cent septante-quatre  
 né à Lausanne le vingt-huit Mars mil huit cent quarante-deux

et

2. **Ducros, Jeanne-Françoise**, sans profession  
 de Lutry et de Forel domiciliée à Lausanne  
 fille de Louis Frédéric Ducros et de Jeanne Louise née Zähler  
célibataire  
 née à La Croye près Puidoux le huit Août mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Lutry, à Forel et à Lausanne, les vingt  
 cinq et vingt-sept Juillet mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Georges Chavan  
François Ducros

des témoins :

A. Hédiger Lausanne  
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry  
Forel, Epalinges & Lausanne  
acte de décès de la première femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Lutry, Forel et Epalinges.



1878

N° 211

Bernand et Matter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

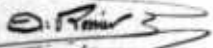
Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé l'adjonction des mots  
et Donatye à la cinquième  
ligne.

Rectification ordonnée par le  
Département de Justice et Police  
le 9 avril 1879.

L'Officier de l'Etat Civil :


Aujourd'hui quinze deux mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bernand Paul Pasteur,de Avenches et Donatye domicilié à Ormont-Dessus,fils de Louis Auguste Bernand et de Adèle Josephine Guisan,

célibataire,

né à Avenches le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-deux

et

2. Matter, Anna, sans profession,de Moudsaran, C<sup>on</sup> d'Argovie, domiciliée à Lausanne,fille de Frédéric Daniel Matter et de Julie Marianne Cherwin,

célibataire,

née à Lausanne le treiz Novembre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Avenches, Moudsaran, Ormont-Dessus et Lausanne,  
les seize, dix-sept et vingt juillet mil huit cent septante-huit.


Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

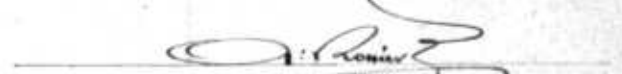
des époux :




des témoins :

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publications et autorisation  
de l'officier de l'Etat civil de Ormont-Dessus

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Avenches, Moudsaran et Ormont-

Dessus.

## Registre des mariages A.

N° 212  
Kihm et Oppliget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kihm, Jacob**, tonnelier,  
de Kuzdorf près Frauenfeld (Thurgovie) domicilié à Lausanne,  
fils de Jacob Kihm et de Catherine Senn,  
célibataire  
né à Kuzdorf le vingt trois mai mil huit cent quarante-dix.

et

2. **Oppliget, Maria-Anna**, Cuisinière,  
de Heimiswyl, Canton de Berne domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacob Oppliget et de Anna Barbara née Gygar,  
célibataire,  
née à Chunnetten le trente Janvier mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Kuzdorf, Heimiswyl et Lausanne les six et huit  
juillet mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacob Kihm tonnelier  
Maria Oppliget

des témoins :

J. S. Meyer  
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication de Kuzdorf  
Heimiswyl et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Frauenfeld et Heimiswyl.



1878.

N° 213

Bétrix et Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Bétrix, Charles-Louis-Samuel**, \_\_\_\_\_ *Marbrier*, \_\_\_\_\_  
de *Concise (Vaud)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverdon*, \_\_\_\_\_  
fils de *Charles Bétrix* \_\_\_\_\_ et de *Marie Louise madelaine née Benoit*,  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à *Yverdon* \_\_\_\_\_ le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-trois.

et  
2. **Bonjour, Eenny-Rosalie**, \_\_\_\_\_ *sans profession*, \_\_\_\_\_  
de *Blenay* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverdon*, \_\_\_\_\_  
fille de *Jean Louis Rodolphe Bonjour*, et de *Rose Sophie née Tribolet*, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à *Vevey* \_\_\_\_\_ le quinze avril mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à *Concise, Blenay et Yverdon*, les seize et vingt juillet  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Charles Bétrix*  
*Rosalie Bonjour*

des témoins :

*Louis Bonjour*  
*Jules Corboz*

L'officier de l'état civil :

*Emma Bonjour*

Papiers présentés :

Certificats de publications et autorisation  
de l'off. de l'état civil de l'arrondissement  
d'*Yverdon*.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Concise, St Léger et Yverdon*

Registre des mariages A.

N° 214  
Schönenberger et Surr

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Schönenberger, Emile**, Portier,  
de Wangen, Canton de Soleure, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Mrs Paulin Schönenberger \_\_\_\_\_ et de Madelaine Meyer, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Wangen \_\_\_\_\_ le vingt-un Décembre mil huit cent cinquante sept \_\_\_\_\_

et  
2. **Surr, Maria-Anna**, Siguisse  
de Crimbach, Canton de Soleure, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Victor Surr \_\_\_\_\_ et de Anna Maria Frey, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Crimbach \_\_\_\_\_ le dix huit Aout mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wangen, Crimbach et Lausanne, les treize, quinze  
et seize Juillet mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Schönenberger  
Maria Surr

des témoins :

Joseph Blangy  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Wangen  
Crimbach et Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Crimbach et Wangen



1878

N° 215.

Veillon &amp; Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Veillon, Henri-François**, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

de Bea \_\_\_\_\_ domicilié à Bea \_\_\_\_\_

fil de Henri François Veillon \_\_\_\_\_ et de Louise Henriette née Ditz, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bea \_\_\_\_\_ le vingt-huit Mai mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

et

2. **Zürcher, Anna**, \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_

de Grubschachen, Canton de Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à Bea \_\_\_\_\_

fille de Jean Zürcher \_\_\_\_\_ et de Anna née Grossenbacher, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Brüttelen \_\_\_\_\_ le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bea & Grubschachen des treize Juillet et trois deux \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_


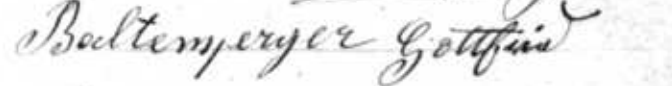
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

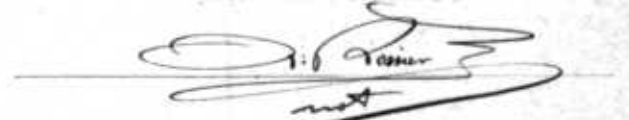
des époux :


des témoins :

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Bea & Grubschachen.

autorisation de l'officier de l'état civil de \_\_\_\_\_

Bea \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bea & Langnau.

## Registre des mariages A.

N° 216  
Rieben & Décombaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Rieben, David-Louis**, Vigneron,  
de Epalinges et de La Lenk (Berne) domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Abram Pierre Louis Rieben et de Jeanne Marie née Delassut,  
veuf de Jeanne Susanne née Bonnet né le vingt août mil huit cent soixante,  
né aux Croisettes le vingt huit octobre mil huit cent vingt six.

et  
2. **Décombaz, Suzette-Julie**, Cuisinière,  
de Lutry domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacques Samuel Décombaz et de Jeanne Marie Hésienne Butticaz  
célibataire,  
née à Lausanne le trois Juin mil huit cent quarante cinq.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à La Lenk, à Lutry et à Lausanne, le  
huit neuf six août mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

David M Rieben  
Suzette Julie Décombaz

des témoins :

Jacques Chambrey  
Jules Corberon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Epalinges,  
La Lenk Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Epalinges La Lenk & Lutry



1878

N° 217

Schwarz &amp; Bosshard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept sept mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schwarz, Jean-Alzick, Serrurier,  
de Winterthur, canton de Zurich, domicilié à Lausanne,  
fils de Hans Heinrich Schwarz et de Katherine née Fritsch,  
celibataire,

né à Seuzach (Zurich) le vingt-neuf Septembre mil huit cent quarante-un,

2. Bosshard, Catherine, et dans profession,  
de Unter-Embrach (Zurich) domiciliée à Unter-Embrach,  
fille de Conrad Bosshard et de Barbara Bosshard,  
celibataire,

née à Unter-Embrach le quatorze Novembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Winterthur, Unter-Embrach et Lausanne, les dix-  
neuf et vingt Juillet mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. H. Schwarz  
Catherine Bosshard

des témoins :

U. Wittler  
U. Gremli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Winterthur  
Unter-Embrach & Lausanne

Winterthur & Unter-Embrach

N<sup>o</sup> 218  
 Berlin et Planque

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

5-25  
 Aujourd'hui vingt neuf cent \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Berlin, Jacques**, \_\_\_\_\_ Chocolatier,  
 de Corse-Pellice (Province de Pignerolle, Italie) domicilié à Lausanne,  
 fils de Ami Berlin \_\_\_\_\_ et de Marianne née Charbonnier,  
 célibataire,  
 né à Corse-Pellice \_\_\_\_\_ le seize Septembre mil huit cent cinquante trois.

et  
 2. **Planque, Joséphine-Louise**, \_\_\_\_\_ sans profession,  
 de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à La Sarratz,  
 fille de Jean Louis Planque \_\_\_\_\_ et de Jeanne Françoise née Capt.,  
 célibataire,  
 née à Ferrette \_\_\_\_\_ le neuf avril mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Corse-Pellice, au Consulat d'Italie à Genève, à La Sarratz  
 et à Lausanne, les dix-huit & vingt deux Juin mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacques Berlin  
Joséphine Planque

des témoins :

Ribet  
Conrad Farnex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne & La Sarratz  
 remis au Département de Justice & Police constatant  
 que les certificats de publication de Corse-Pellice  
 & du Consulat d'Italie sont déposés dans des  
 archives, avec la déclaration consulaire

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarratz au Département de  
Justice & Police



N<sup>o</sup> 219  
**Trillen & Schmied**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Trillen, Gottfried**, \_\_\_\_\_ agriculteur,  
 de La Lenk, C<sup>te</sup> de Berne, \_\_\_\_\_ domicilié à Chailly sur Lousanne,  
 fils de Pierre Trillen \_\_\_\_\_ et de Marie née Rieben, \_\_\_\_\_  
 veuf de Madeleine Schmied, âgé de trente-un ans mil huit cent septante huit  
 né à La Lenk, \_\_\_\_\_ le vingt huit quinze Mars mil huit cent quarante trois

et  
 2. **Schmied, Elisabeth**, \_\_\_\_\_ sans profession,  
 de Wichtlach, C<sup>te</sup> de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chailly sur Lousanne,  
 fille de Jean Schmied \_\_\_\_\_ et de Madeleine née Schenker, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Schüpfen (Berne) le vingt huit Novembre mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à La Lenk, à Wichtlach et à Lousanne, les dix et  
 onze août mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage. approuvé les mots vingt-huit rayés à la septième ligne

## Signatures

des époux :

*Gottfried Trillen*  
*Elisabeth Schmied*  
*Marie Rieben*

des témoins :

*Georg Rieben*  
*Jules Corbaz*

L'officier de l'état civil :

*Yonac*

Papiers présentés :

Certificats de publication de La Lenk,  
 Wichtlach et Lousanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

La Lenk et Wichtlach \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 220  
Volpert et Roulliez

Aujourd'hui vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Volpert, Albert, \_\_\_\_\_ agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux (Commune de Cheseaux-Noréaz) \_\_\_\_\_ domicilié à Cheseaux \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de Albert Volpert \_\_\_\_\_ et de Marianne née Rouilly \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à Cheseaux \_\_\_\_\_ le sept cent mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2. Roulliez, Elise-Marie, \_\_\_\_\_ Couturière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Champvent (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à Montagny \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de François Samuel Roulliez \_\_\_\_\_ et de Julie Henriette née Perillard \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Montagny \_\_\_\_\_ le vingt dix Janvier mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Champvent & Montagny le neuf et dix cent  
mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Albert Volpert  
Elise Roulliez

des témoins :

François Huisin  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-  
tion de l'Offi. de l'Etat civil de Yverdon  
(Cheseaux) \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yverdon, Montagny & Champvent  
\_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 221  
**Oliva & Vehn**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Oliva, Hilaire-François**, Macon

de Appietto (Corse - France) domicilié à Lausanne

fil de seigneur Baptiste Oliva et de Françoise Cozzarelli, sa femme,

célibataire

né à Appietto le vingt-dix Janvier mil huit cent quarante-dix

et

2. **Vehn, Hortense**, femme de chambre,

de Pizy domiciliée à Lausanne

filie de Marie Elisabeth Vehn et de \_\_\_\_\_

célibataire

née à Genève le vingt-dix Avril mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Appietto, à Pizy et à Lausanne, les six et seize Juillet  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Oliva Hilaire  
Hortense Vehn

des témoins :

A. Heiger  
Jules Carbay

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Appietto Pizy & Lausanne  
Permis du Département de Justice & Police  
Déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gimel & Département de Jura

Les Epoux nommés dans  
l'acte ci. contre ont déclaré vouloir  
être légitimes par leur mariage  
1<sup>o</sup> Jenny Lucie Victoire Vehn  
née à Lausanne, le 2 Janvier  
1876  
2<sup>o</sup> Charles Baptiste Vehn né à  
Lausanne, le 6 Novembre  
1877  
fait et signé  
à Lausanne, le  
3 Septembre 1878

Oliva Hilaire  
Hortense Vehn

A. Romin

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 222  
Cornu & Cuézel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Cornu, François-Frédéric, Commis au chemin de fer,  
de Mutaux domicilié à Lausanne,  
fils de Julien Frédéric Cornu et de Rosalie née Raillard,  
célibataire,  
né à Aubonne le quinze février mil huit cent cinquante-dix.

et  
2. Cuézel, Léonie, Singère,  
de Villars-Saint-Croix domiciliée à Lausanne,  
fille de Elise Cuézel et de Louise Henriette née Martin, sa femme,  
célibataire,  
née à Mex le quatre mars mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Mutaux, Villars St Croix & Lausanne, les sept et dix  
sept mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

François  
Cuézel

des témoins :

J. Schaub  
A. Cuézel

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mutaux  
Villars St Croix & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Dussigny & Provence



1878

N° 223  
Pahud et Deauret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Pahud, Paul-Alfred**, *Interimier*,  
de *Ogens* domicilié à *Lausanne*,  
fils de *Louis Pahud* et de *Suzanne Louise Gallandat*,  
célibataire,  
né à *Ogens* le *six neuf Juillet* mil huit cent cinquante-deux.

et  
2. **Deauret, Apollonie**, *Cuisinière*,  
de *Hohenthengen (Bade)* domiciliée à *Lausanne*,  
fille de *Navier Deauret* et de *Victoire Bolter*,  
célibataire,  
née à *Hohenthengen (Bade)* le *quatorze Mars* mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à *Ogens, Hohenthengen et Lausanne*, les *vingt dix, vingt-sept*  
et *vingt-neuf Juillet* mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Paul Alfred Pahud*  
*Apollonie Deauret*

des témoins :

*Charles Chapallat*  
*J. H. H. H. H.*

L'officier de l'état civil :

*Romir*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Ogens*  
*Hohenthengen et Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*S<sup>t</sup> Cierges & Département de*  
*Justice & Police*

N<sup>o</sup> 224  
Däppen & Kager

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui le six Septembre mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Däppen, Samuel, tailleur, (Schneider),  
de Burgistein (Cl<sup>on</sup> de Berne) domicilié à Berne,  
fils de Emmanuel Däppen et de Madelaine Marti sa femme  
célibataire,  
né à Burgistein le neuf Octobre mil huit cent quarante-neuf

et  
2. Kager, Marie-Louise, Lingère,  
de Frutigen Canton de Berne domiciliée à Berne,  
fille de Jacob Samuel Sigismund Kager et de Anna Maria Büchmüller sa femme  
célibataire,  
née à Berne le dix-neuf Janvier mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Burgistein, à Frutigen et à Berne, les cinq et huit août  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Samuel Däppen      J. H. Meyer  
Louise Kager. Maria Gumbel      L. K. V. V. V.  
Catharina Däppen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication et autorisation  
de l'off. de l'état civil de Berne

officiers de l'état civil de  
Berne, Frutigen et Küssnacht  
Thun.



1878.

N° 225

Richard et Gobello née  
Buznat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Richard, Louis-Ernest**, \_\_\_\_\_ Comptable,  
de Yevy \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_  
fils de Louis Richard \_\_\_\_\_ et de Loïse Dubochet, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Yevy \_\_\_\_\_ le dix Septembre mil huit cent septante-huit, \_\_\_\_\_

et

2. **Gobello née Buznat, Suzette-Louise**, Cuisinière,  
de Nice (Alpes maritimes) France \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_  
fille de Jean François Louis Buznat \_\_\_\_\_ et de Marianne née Collet \_\_\_\_\_  
veuve de Antoine Paul Gobello, dès le deux Juin mil huit cent septante-trois,  
née à Goumoens-la-Ville \_\_\_\_\_ le quatorze Décembre mil huit cent trente-neuf,

Les publications ont eu lieu à Yevy, à Nice et à Lansanne, les quinze, dix-sept et  
dix-huit août mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

L. Richard  
Louise Gobello

des témoins :

Favrat Huissier  
Jub. Collet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Yevy, Nice et  
Lansanne \_\_\_\_\_  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yevy - Département de  
Justice & Police.

N° 226.

de Meuron et Azémar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **de Meuron, Paul**, Négociant en vin,  
de Orbe et St Sulpice, C<sup>te</sup> de Menthéal domicilié à Morges,  
fils de Georges Henri de Meuron et de Jeanne Louise Anne Marie de Charrière,  
célibataire,

né à Lausanne le quinze août mil huit cent cinquante-un

et

2. **Azémar, Aline-Carlon**, sans profession,  
de Londres domiciliée à Lausanne,  
fille de John Christopher César Azémar et de Ellen née Carlon, sa femme,  
célibataire

née à Londres le six-neuf février mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Orbe, à St Sulpice à Morges et à Lausanne, les dix  
sept mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

P. de Meuron A. Carlon  
Aline C. Azémar Alfred de Meuron  
Alfred de Meuron Louise de Meuron  
Alice Azémar Ellen Azémar  
St-Hubert Ch. de Meuron Ed. de Meuron

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés : Louis de Charrière Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Orbe, St Sulpice, Morges officiers de l'état civil de  
et Lausanne - autorisation de l'off. de l'état civil à Orbe, St Sulpice, Morges  
de Morges - Déclaration de la légation britannique - Département de Justice et Police  
que.



1878

N° 227.

Canova et Moser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux nommés ci-contre  
ont déclaré vouloir légitimer par  
leur mariage :

Maurice Joseph né  
de Anna Maria Moser,  
le 20 Juin 1878, enfant  
inscrit dans les registres de Lansanne  
Lansanne le 10 Septembre 1878

Canova Joseph  
Moser Anna

P. Rossier  
off. de l'état civil

Aujourd'hui dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Canova, Joseph, \_\_\_\_\_ Mason, \_\_\_\_\_

de Camandona (Biella - Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

fil de Francis Canova \_\_\_\_\_ et de Anna Maria Vigliano, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Camandona \_\_\_\_\_ le dix Novembre mil huit cent quarante-quatre \_\_\_\_\_

et  
2. Moser, Anna-Maria, \_\_\_\_\_ Cuidinière, \_\_\_\_\_

de Laziwyl, Canton de Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

fille de Elisabeth Moser, \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Könitz \_\_\_\_\_ le premier Novembre mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Camandona, au Consulat d'Italie, à Laziwyl et  
à Lansanne, les dix et onze de ce mil huit cent septante huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Canova Joseph  
Moser Anna

des témoins :

Vedek Joseph  
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

J. Bernan subst.

Papiers présentés :

Certificats de publication \_\_\_\_\_

Déclaration Consulaire \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Laziwyl au Département de

Justice & Police. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 228  
Vallée & Roetger  
née Dussin

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Vallée, Louis, Chef Comptable,  
de Béchal (Manche-France) domicilié à Souk-ahras (Constantine)  
fils de Thomas Vallée, défunt et de Marie Thérèse Godefroy, son épouse,  
célibataire  
né à Béchal le vingt-cinq Aout mil huit cent quarante-trois.

et  
2. Roetger, née Dussin, Henriette, sans profession  
de Stendal en Prusse domiciliée à Lansanne,  
fille de Jean Abram Dussin et de Jeanne madelaine Amstoutz,  
Divorcée de Charles Robert Roetger dès le premier Octobre mil huit cent septante-cinq  
née à Lansanne le premier Novembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Béchal, Souk-ahras, Stendal et Lansanne, les trois  
et dix Aout mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
L. Vallée  
Henriette Roetger née Dussin  
Joseph  
G. V. Vrieg  
des témoins :  
A. Berton  
A. Loh  
L'officier de l'état civil :  
J. Bernart Duboy

Papiers présentés :  
Certificats de publication \_\_\_\_\_  
Déclaration Consulaire \_\_\_\_\_  
Permis du Département de Jee - Pce

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Département de Justice & Police



N<sup>o</sup> 229  
Martin & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Martin, Louis-Denis-Dules**, — Boucher, —

de Froideville domicilié à Lausanne,

fil de Jean Jacques Martin et de Jeanne Marie Buffat, sa femme,

célibataire,

né à Lausanne le sept Août mil huit cent cinquante.

2. **Rochat, Marie-Emma**, — Demeure de magasin,

de L'abbaye et du Lieu domiciliée à Lausanne,

filles de Georges Antoine Jean Charles Rochat et de Louise Françoise Reider, sa femme,

célibataire,

née à Lausanne le vingt Novembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Froideville, à L'abbaye, au Lieu et à Lausanne, les  
un deux et trois de ce mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*L. Martin*

*Emma Rochat*

*G. Rochat père*

des témoins :

*Ch. Frey*

*Ch. Trugnier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

L'abbaye, du Lieu et de Bottens.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Froideville

L'abbaye, Le Lieu & Lausanne.

## Registre des mariages A.

N° 230  
Dupuis et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dupuis, Henry, Employé au Chemin de fer  
de Vuarens domicilié à Lausanne  
fils de Abraham François Dupuis et de Jeanne Louise Baillif  
célibataire  
né à Essertines le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Mayor, Rodine-Suzette-Louise, agriculteur  
de Echallens domiciliée à Bresil river Goumoens-le-Jux  
fille de Elie Samuel Mayor et de Marie Louise Jaccottet  
célibataire  
née à Echallens le dix Mai mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Vuarens Echallens Goumoens et Lausanne les  
onze, treize et dix-sept août mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Dupuis Henry  
Rodine Mayor

des témoins :

Henri Mayor  
Charles Dupuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Vuarens  
Echallens Goumoens Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Vuarens et Echallens



1878

N° 231

Schneble et Bolomey  
née Binder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Schneble, Jean-Baptiste, Charron,  
de Stein (Argovie) domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Schneble et de Anna Maria née Boegler, sa femme,  
célibataire  
né à Stein le sept avril mil huit cent trente-quatre.

et  
2. Bolomey née Binder, Louise-Françoise, Couturière,  
de Lutry et de Forêt domiciliée à Corsy sur Lutry,  
fille de Charles François Binder et de Suzanne Agnet, sa femme,  
veuve de Jean Bolomey, au le vingt huit février mil huit cent septante-sept  
née à Genève le vingt-six Décembre mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Stein Lutry, Forêt & Lausanne, les vingt-un et vingt  
quatre d'oct mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Schneble  
Louise Bolomey Jeanj Heck

des témoins :

Paul Monney  
Ferd. Beck

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Stein Lutry & Forêt

Papiers présentés :

Certificat de publication de Stein Lutry, Forêt  
et Lausanne

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Épouse

## Registre des mariages A.

N° 232

Chollet et Dutoit.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le seize mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, communiqué en date du vingt-huit juin suivant, le Tribunal cantonal de Neuchâtel a déboulé pour le divorce le mariage interdit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la défenderesse en vertu de l'article 46, lettre a), de la loi.

Conformément à l'art. 48, § 1, la défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai d'un an.

Lausanne, le 2 juillet 1884.

L'Officier de l'Etat Civil.

*[Signature]*

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet, Henri-Arthur, Monteur de bois

de Chesard et St-Martin (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

fil de Henri Chollet et de Henriette Zilie Londer

célibataire

né à Boudry le quinze Janvier mil huit cent cinquante-deux

et

2. Dutoit, Jeanne-Marie, Marchande de fruits

de Moudon domiciliée à Lausanne

filie de Jean Daniel Dutoit et de Jeanne Marie veü Dubrit

célibataire

née à Moudon le vingt six Mai mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Chesard-St-Martin, à Moudon et à Lausanne les seize, quinze et treize Juillet mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Arthur Chollet  
Marie Dutoit

des témoins :

Charles Fongles  
Jules Cortes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chesard-St-Martin

Moudon & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Chesard-St-Martin & Moudon



N° 233

**Martin et Pittet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Martin, Jules-Germain**, navire,

de Etagnières domicilié à Lausanne,

filz de Jeanne Marie Martin et de \_\_\_\_\_

célibataire,

né à Lausanne le dix-neuf Mars mil huit cent quarante-huit

et

2. **Pittet, Henriette Julie**, Cuisinière,

de Pampigny domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Henri Pittet et de Jeanne Louise née Sady

célibataire,

née à Pampigny le vingt deux mil huit cent quarante-neuf,

Les publications ont eu lieu à Etagnières, à Pampigny et à Lausanne, les vingt  
huit, trente-un août et deux Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Martin  
Julie Henriette Pittet

des témoins :

W. L. Charpy  
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubay

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Etagnières,

Pampigny & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny & Echallens

N<sup>o</sup> 234  
Reymond et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Reymond, Paul-Charles-François, maître scriblantier,  
du Chenit domicilié à Lausanne,

fil de François Reymond et de Jeanne Henriette Wilhelmine Maechbach  
célibataire,

né à Lausanne le premier Juillet mil huit cent quarante-six.

2. Blanc, Marie-Louise, sans profession,  
de Lausanne domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Louis Blanc et de Marie Daxelhofer,  
célibataire

née à Lausanne le dix Juin mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Chenit et à Lausanne, les vingt-neuf et trente un  
Aout mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Reymond Paul  
M. Blanc

des témoins :

M. Coffey  
M. Rossier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
et du Chenit.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
du Chenit - Sentier.



N<sup>o</sup> 235  
 Rey et Mercanton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Septembre mil huit cent  
 septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Rey, Frédéric-Constant**, Canneur,  
 de Gossens domicilié à Lausanne,  
 fils de Daniel Samuel Rey et de Jeanne née Potteat  
célibataire  
 né à Crisier le huit novembre mil huit cent cinquante-trois.

et  
 2. **Mercanton, Louise-Marie-Henriette**, Coiffeuse,  
 de Lutry et de Riez domiciliée à Lausanne,  
 fille de Jean Marc Mercanton et de Jeanne Henriette Demanze  
célibataire,  
 née à Lausanne le vingt-deux mai mil huit cent septante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Gossens, à Lutry, à Riez et à Lausanne, les vingt deux  
et vingt quatre août mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

approuvé le mot septante huit à la 14<sup>m</sup> ligne

## Signatures

des époux :

Rey Constant  
Louise Mercanton

des témoins :

M<sup>r</sup> Derris  
Schiffmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Visins, Lutry et Cully

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gossens, Lutry,  
Riez (Cully) et Lausanne.  
Consentement du père de l'Épouse mineure.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 236  
Lötcher et Berrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Lötcher, Franz**, Maréchal  
de Flühli, Canton de Lucerne domicilié à Ouchy sous Lausanne,  
fils de Joseph Lötcher et de Elisabeth Schmidiger,  
célibataire,  
né à Flühli le seize Mai mil huit cent trente-sept.

et  
2. **Berrat, Louise-Eugénie**, femme de chambre  
de Cully et de Lutry domiciliée à Ouchy sous Lausanne,  
fille de Jean Louis Berrat et de Jeanne Susanne Pasche,  
célibataire  
née à La Tour de Madesen y Andon le premier Janvier mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Flühli, à Cully, à Lutry et à Lausanne les treize  
quatorze et quinze Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Franz Lötcher  
Eugénie Berrat

des témoins :

Jakob Haueter  
Josan Barri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Flühli,  
Cully, Lutry et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Flühli, Lutry et Cully



N<sup>o</sup> 237  
Buzzi & Hauelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par décision du 18 avril 1952  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu' le nom patronymique  
"Buzi" soit orthographié :

"BURI"

Lausanne le 22 avril 1952  
L'officier de l'état civil :

Cqué à Baltigen et Eriswil.

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Buzzi, Jean, Fromager,

de Boltigen, Canton de Berne, domicilié à Denges,

fil de Jean Buzzi et de Susanne Catherine née Zwahlen,

célibataire,

né à Boltigen le vingt-huit Septembre mil huit cent cinquante-quatre

2. Hauelet, Rosine, <sup>et</sup> Fromagère,

de Eriswil, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,

filles de Jacob Hauelet et de Elisabeth Lingg, née Spycher,

célibataire,

née à Oberkalm le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Boltigen, Eriswil, Denges et Lausanne, les dix-sept et  
dix-huit août mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Buzi

Rosine Hauelet

des témoins :

Jap. Hauelet

Jean L'hoar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lenay, Boltigen et Eriswil

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
autorisation de l'off. de l'Etat civil de  
Lenay Denges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 238  
Curchod et Métaux

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Curchod, Jules**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dommarin et Villars-Giercelin, domicilié à Dommarin

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Curchod et de Susanne Esther Monachon,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Dommarin le dix-neuf Janvier mil huit cent quarante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. **Métaux, Adèle**, et agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domiciliée à Fey

Noms des parents :

fille de Jean David Métaux et de Suzette Magnin,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Fey le huit Janvier mil huit cent cinquante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dommarin, Villars-Giercelin & Fey les dix-neuf et vingt  
Septembre mil huit cent septante-huit,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Curchod  
Adèle Métaux

des témoins :

J. Guery  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Bonin

Papiers présentés :

Certificats de publication de Dommarin  
Villars-Giercelin & Fey - & autorisation  
de l'Off. de l'état civil de Bottens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens & Fey



N<sup>o</sup> 239  
Blanc & Chapuis.

10-65

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc, François-Louis-Émile, Scieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean François Blanc et de Jeanne Louise Picam,

Etat civil :

veuf de Emilie née Sonnard le quinze août mil huit cent septante-sept

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingt sept Mars mil huit cent quarante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapuis, Victorine-Marie, Conturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jacques Louis Chapuis et de Jeanne Rose née Bolesney

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lutry le seize Juin mil huit cent cinquante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lausanne les quatre et sept Septembre  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Blanc  
Marie Chapuis

des témoins :

Jean J. Blanc  
Jules Corbois  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne et  
Epalinges  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Epalinges

N<sup>o</sup> 240

Noverraz et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Noverraz, Jules-Némi-Isaac-Louis, Jardinier,  
de Cully et de Lutry domicilié à Lausanne  
fils de François Pierre Abraham Noverraz et de Lisette Bolomey, en femme  
célibataire  
né à Lausanne le vingt deux mil huit cent cinquante trois

et  
2. Dupont, Louise, Sous profession  
de Pully domiciliée à Pully  
fille de Louis Philippe Dupont et de Esther Marianne Voise Barbey  
célibataire  
née à Pully le douze Juin mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Cully, à Lutry, à Pully et à Lausanne, le trente  
un août mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Noverraz  
Louise Dupont

des témoins :

François  
Dupont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cully, Lutry  
Pully & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Pully

Par jugement rendu le neuf  
juin mil huit cent quatre vingt  
huit, déclaré définitif et exécutoire  
le cinq juillet suivant, le Tribunal  
civile du district de Lausanne a  
débouté par le divorce le mariage  
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le  
mari en vertu de l'article 146<sup>e</sup> de la  
loi fédérale du 24 décembre 1874.  
Lausanne, le 17 juillet 1893.

L'officier de l'état civil  
M. Meaud, substitué



1878.

N<sup>o</sup> 241  
Mayoz et Zuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Septembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Mayoz, Charles**, *Peulanger*,  
de *Echallens* domicilié à *Lausanne*,  
fils de *Jeanne Susanne Marie Mayoz* et de \_\_\_\_\_  
célibataire,  
né à *Gilly* le quinze Novembre mil huit cent cinquante-trois.

et  
2. **Zuber, Renziette-Matthe-Suzanne**, *Cuisinière*,  
de *Erismyl (Berne) et de Prilly* domiciliée à *Lausanne*,  
fille de *Jean Daniel Zuber* et de *Anna Renziette Mattheine, sa femme*,  
célibataire  
née à *Lausanne* le vingt Octobre mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à *Echallens, Erismyl, Prilly & Lausanne* les vingt-deux  
vingt trois et vingt-quatre de ce mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Ch. Mayoz*  
*J. Zuber*

des témoins :

*H. Zuber*  
*Daniel Zuber*

L'officier de l'état civil :

*P. Romier*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Echallens*  
*Erismyl, Prilly & Lausanne.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Echallens, Erismyl & Romanel*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 242  
Bugnion et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Bugnion, Charles-Louis, vigneron,  
de Belmont sur Lansanne domicilié à Pully  
fils de David Bugnion et de Jeanette née Gilliéron sa femme,  
célibataire  
né à Pully le douze Février mil huit cent cinquante.

et  
2. Regamey, Marie-Jenny, Cuisinière  
de Lansanne domiciliée à Lansanne  
fille de François Isaac Regamey et de Jeanne Marie née Eschard sa femme,  
célibataire,  
née à Cully le vingt-trois Juin mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Belmont sur Lansanne et à Pully le dix-cinq mil huit  
cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Chs. L. Bugnion.  
Marie Jenny Regamey

des témoins :

Charles Dominjon  
Le Roux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication  
autorisation de l'officier de l'état civil de  
Pully

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Belmont Pully



1876

N<sup>o</sup> 243  
Chollet et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-dix Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet, Louis-Frédéric, agriculteur

de Maracou domicilié à Cour sous Lausanne

fil de défunt Frédéric Gabriel Chollet et de défunte Marqueline née Serex

célibataire

né à Maracou le vingt-neuf Avril mil huit cent rente-neuf

et

2. Chollet, Jeannette, agriculteur

de Maracou et La Rogive domiciliée à Maracou

fille de défunt Jean Daniel Chollet et de Marie née Trotter

célibataire

née à Maracou le vingt-un Octobre mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Maracou, à La Rogive et à Lausanne le Sept  
Septembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Frédéric Chollet  
Jeannette Chollet

des témoins :

Jean Daniel Henry  
Jules Corberon  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Maracou (La Rogive)

Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Palézieux

N° 244

Henry et Gueset  
née Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Septembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Henry, Jean-Daniel, agriculteur,  
de Valleyres sous Ursins domicilié à Valleyres sous Ursins,  
fils de Jean François Henry et de Susette née Golar,  
veuf de Lisette née Beney dès le vingt-trois Septembre mil huit cent septante cinq  
né à Valleyres sous Ursins le sept Avril mil huit cent treize

et

2. Gueset née Wenger, Marie Suzanne,  
de Cravers (Neuchâtel) domiciliée à Yverdon,  
fille de André Wenger et de Elisabeth née Maicot,  
divorcé de Henri Charles Gueset dès le trois Novembre mil huit cent vingt sept  
née à Yverdon (Yverdon) le huit Novembre mil huit cent vingt sept.

Les publications ont eu lieu à Valleyres sous Ursins à Cravers & à Yverdon, les  
sept, neuf et treize Juillet mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Daniel Henry  
Marie Gueset Wenger

M. Yenny  
Jules Corberon

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication  
Antécédents de l'officier de l'état civil  
de Ursins (Valleyres)

officiers de l'état civil de

Ursins, Yverdon et Cravers



N<sup>o</sup> 245  
Lemat et Pahud

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lemat, Héli, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domicilié à Chapelles,

Noms des parents :

fil de Jean Gabriel Lemat et de Jeanne Esther née Guex,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Beulenz le quinze Janvier mil huit cent cinquante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pahud, Rosine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogenz domiciliée à Penzes et Poddens,

Noms des parents :

fille de Louis Samuel Pahud et de Rosette née König,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Yverdon le six Mai mil huit cent cinquante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chapelles, Ogenz et Penzes et Poddens, le vingt-un août  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Héli Lemat  
Rosine Pahud

des témoins :

Jean B. Luy J.  
Jules Courbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication  
Autorisation de l'off. de l'état civil de  
l'arrondissement de St Cierges.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Cierges

No 246  
Ruchonnet et Amiet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ruchonnet, Emile, Vignerons  
de Saint Saphorin à Lavanx domicilié à Saint Saphorin  
fils de Pierre Samuel michel et de Henriette Jeanne Louise née Ruchonnet  
célibataire,  
né à Saint Saphorin le vingt huit octobre mil huit cent cinquante sept.

et

2. Amiet, Marie-Anais,  
de Grandson domiciliée à Yverdon  
fille de Jean Pierre Amiet et de Célestine née Perrin,  
célibataire  
née à Noirvaux le premier Juin mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, à Grandson et à Yverdon, les sept, neuf  
et quatorze Septembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile RuchonnetAnais AmietLouise Ruchonnet

des témoins :

Eugène BattiazJules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. P. Amiet

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
tien de l'off. de l'Etat civil de St  
Saphorin

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Saphorin GrandsonYverdon



N<sup>o</sup> 247  
Matti et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Matti, Jacob-André Imprimeur,

de Zwizimmen (Canton de Berne) domicilié à Lausanne

fil de André Matti et de Madelaine Ricker, sa femme,

célibataire

né à Bussigny le huit Octobre mil huit cent cinquante-sept

et

2. Clavel, Henriette-Caroline, sans profession,

de Oulens domiciliée à Lausanne

fille de Jaques Henri Clavel et de Catherine Gier, sa femme,

célibataire

née à Lausanne le deux Avril mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Zwizimmen, Oulens et Lausanne, les deux et quatorze  
Septembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

A. Matti  
H. Clavel

des témoins :

Salomon J.  
Chruoy

L'officier de l'état civil :

A. R.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Zwizimmen

Oulens et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Zwizimmen et Echallens

## Registre des mariages A.

N° 248  
Crauzaz et Vulliez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Crauzaz, Jules,** Ingenieur,

de Lutry et de Heemmenches domicilié à Lausanne

fil de Joséph François Marc Crauzaz et de Marie Julie Brélat

célibataire

né à Cheseaux le vingt-quatre Mars mil huit cent quarante-neuf

et  
2. **Vulliez, Philomène,**

de Beuvevesin (Canton de Berne) domiciliée à Fribourg

fille de Charles Joseph Vulliez et de Françoise née Bridelance

célibataire

née à Fribourg le deux Décembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Heemmenches, Beuvevesin, Lausanne et  
Fribourg les douze et quatorze Septembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Crauzaz  
Ph. Vulliez

des témoins :

P. de Ribaucourt  
Eug. Deriaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry, Heemmenches

Beuvevesin, Fribourg, Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lutry, Heemmenches, Beuvevesin  
Fribourg



1878

N° 249

Mamin et Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Mamin, Emile-Victor, Carrière,  
de Blenay domicilié à Lausanne,  
fils de Louis Gabriel Mamin et de Suzanne Chapuis,  
célibataire,  
né à Lausanne le vingt-un Décembre mil huit cent cinquante-six,

et  
2. Baudet, Louise, Représentante,  
de Pully et de Bottens domiciliée à Lausanne,  
fille de Gabriel Baudet et de Louise Wilhelmine Baillet,  
célibataire,  
née à Lausanne le sept Septembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Blenay, Pully, Bottens et Lausanne les douze,  
treize et quatorze Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Mamin  
Louise Baudet

des témoins :

Jean Hugly  
Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Blenay  
Pully, Bottens et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Blenay, Bottens et Romanel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 250

Chambaz et Ballif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Chambaz, Louis-Auguste, employé postal,  
de Cully et de Lutry domicilié à Cully  
fils de frédéric Samuel Chambaz et de Henriette Lucie Delavaux,  
célibataire,  
né à Mathod le dix-neuf Janvier mil huit cent quarante-sept.

et  
2. Ballif, Rosine, cuisinière  
de Lucens, Combremont-le-Grand et Henniez domiciliée à Lucens,  
fille de Louis Samuel Ballif et de Jeanne Suzanne Gullyamoz,  
célibataire,  
née à Bielles, Magnoux le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Lucens, Combremont-le-Grand, Henniez  
et Lucerne les sept, huit et neuf Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Auguste Chambaz  
Rosine Ballif

des témoins :

Frédéric Samuel Ballif  
Ballif

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
autorisations de l'Officier de l'Etat civil  
de l'arrondissement de Cully

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cully, Lutry, Granges, Combremont  
et Lucens



1878

N° 251

Apothélos &amp; Douy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil huit centseptante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Apothélos, Charles-Henri, Gendarme,de Cocelles près Conise & Ennens, domicilié à Lausanne,fils de Jacques Henri Apothélos et de Catherine Rosalie Thomas, sa femme,célibataire,né à Neuchâtel le deux Juillet mil huit cent quarante-dix.

et

2. Douy, Aline-Sanny, sans profession,de Ballaigues domiciliée à Eugy,fille de Jules Henri Douy et de Isaline Susanne née Gruant,(née à Ballaigues) célibatairenée à Ballaigues le vingt-dix Janvier mil huit cent soixante-deux.Les publications ont eu lieu à Cocelles, Ennens, Ballaigues, Eugy & Lausanne, les onze,  
treize et quatorze Septembre mil huit cent septante-huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Apothélos Ch<sup>e</sup> H<sup>e</sup>  
Aline Douy

des témoins :

Lottin S<sup>e</sup>  
Apothélos E<sup>e</sup>

L'officier de l'état civil :

Romier  
notLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deBallaigues, Conise & Bollens

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cocelles, Ennens,Ballaigues, Eugy & Lausanne,Autorisation du père de l'épouse mineure

Par jugement rendu le 30 Sep.  
tembre 1886 déclaré exécutoire le  
17 Décembre suivant, le Tribunal  
Civil du District de Lausanne a  
dissous par le divorce le mariage  
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le  
mari en vertu des articles 163, 164 et  
47 de la loi fédérale du 24 Décembre  
1874 sur l'état civil et le mariage.

Lausanne, le 24 Décembre 1886

L'Offr. de l'Etat Civil.

Romier

## Registre des mariages A.

N° 252  
**Pouly et Hoffmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Pouly, Gustave**, \_\_\_\_\_ *Instituteur*

des *Cullayes et de Montpreveyres* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

fil de *feu Charles François Louis Pouly* et de *Cathérine Charlotte Françoise née Hansjacob*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Férey* \_\_\_\_\_ le dix-huit avril mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_

et

2. **Hoffmann, Marie-Emilie-Berthe**, \_\_\_\_\_

de *Chavannes de Bogis* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

filie de *Jean Louis Henri Hoffmann* et de *Elise Joséphine Bittenee* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Septembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu aux *Cullayes Montpreveyres, Chavannes de Bogis et Lausanne*  
 les vingt-un et vingt-deux Septembre mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures \*

des époux :

*G. Pouly*  
*B. Hoffmann*

des témoins :

*J. Morlet*  
*P. Pouly*

*M. Hoffmann* L'officier de l'état civil :  
*J. Bernani Subst.*

Papiers présentés :

*Certificats de publications aux Cullayes à*  
*Montpreveyres, à Chavannes de Bogis et à*  
*Lausanne* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Mezières, Corcelles - Grand* \_\_\_\_\_



1878

N° 253

Seilaz &amp; Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 Octobre 1865, déposé exécutoire le 17 Novembre 1865, le Tribunal civil du District de Lausanne a ditons par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 § 1 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne, le 3 Décembre 1868.

L'off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Seilaz, Henri-François-Samuel**, *Coiffeur*

de *Suzer, Canton de Fribourg* domicilié à *Lausanne*

filz de *Samuel Seilaz* et de *Jeanne Françoise Pizette Gonnat*,

*célibataire*

né à *Lausanne* le *premier Juin mil huit cent cinquante-six*.

et

2. **Witz, Eliza-Georgine-Julie**, *Couturière*

de *Soleure* domiciliée à *Lausanne*

fille de *Martin Witz défunt* et de *Louise Susanne Bourcoud défunte*,

*célibataire*

née à *Lausanne* le *vingt-quatre Juillet mil huit cent cinquante-neuf*.

Les publications ont eu lieu à *Suzer, Soleure et Lausanne* les *vingt-un et vingt-deux Septem-*  
*bre mil huit cent septante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Henri Seilaz*  
*Eliza Witz*

des témoins :

*Emile Nicolet*  
*Richard Zumbrunn*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernand Suboly*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Motiez & Soleure*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Suzer, Soleure*

*Lausanne*

*autorisation du tuteur de l'épouse mineure*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 254  
Pellet et Boznand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pellet, Samuel-Arthur, *Journalier*,  
de Saint-Livres domicilié à Lausanne,  
fils de Samuel Pellet et de Victoire née Gauthier, de femme  
célibataire  
né à Aubonne le seize Août mil huit cent cinquante

et  
2. Boznand, Jeanne-Louise, *Cuisinière*,  
de St Croix et St Saphorin sur Morges domiciliée à Lausanne  
fille de Louise Boznand et de  
célibataire  
née à St Saphorin le quinze Novembre mil huit cent cinquante dix

Les publications ont eu lieu à St Livres, St Croix, St Saphorin et à Lausanne, les  
six huit, vingt et vingt-un Septembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Samuel Pellet  
Jeanne Boznand

Emile Béboux  
Jul. Corbuz

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Certificats de publication de St Livres  
St Croix, St Saphorin et Lausanne

Aubonne, Colombier et St Croix



1878

N<sup>o</sup> 255  
Félix & Delaraye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Félix, Jules-Georges-Edouard**, Professeur au gymnase,  
de Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à Berthoud (Beane) \_\_\_\_\_  
fils de Louis Ferdinand Félix, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Madeleine Rodieux, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux Juillet mil huit cent quarante-deux \_\_\_\_\_

et  
2. **Delaraye, Jenny-Marie-Louise**, Institutrice,  
de St Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Severy-Gancy, \_\_\_\_\_  
fille de Jean David Delaraye \_\_\_\_\_ et de Marie Elisabeth née Chavan, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre Janvier mil huit cent cinquante-un \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Moudon, Berthoud, St Croix & Gancy (Severy),  
les jours quatre et cinq Juillet mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Félix  
Louise Delaraye

des témoins :

Samuel M. Sara  
John Duvoisin

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubois

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
autorisation de l'officier de l'état civil  
de Berthoud, \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Moudon, Berthoud, St Croix &  
Gancy \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 256  
 Filletaz & Gally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Filletaz, Alphonse-Charles**, *Bentanges*,  
 de *Gimel* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*,  
 fils de *Marc Henri Filletaz* \_\_\_\_\_ et de *Marquise Coctense née Golaz*,  
 célibataire,  
 né à *Gimel* \_\_\_\_\_ le dix-neuf avril mil huit cent cinquante-neuf.

et  
 2. **Gally, Marie-Louise**, *Crusinière*,  
 de *Korrenbach et Buchen (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*,  
 fille de *Jacob Gally* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne Françoise née Kohler*,  
 célibataire,  
 née aux *Croisettes de Lausanne* le treize janvier mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à *Gimel Korrenbach-Buchen et Lausanne*, le vingt-quatre  
 septembre mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Alphonse Filletaz*  
*Louise Gally*

des témoins :

*Alexis Henri*  
*Ch. Daxel*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernand Duboy*

Papiers présentés :

*Certificat de publication de Gimel*  
*Korrenbach-Buchen (Schwarzenegg) et*  
*Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Gimel & Schwarzenegg*



N<sup>o</sup> 257  
**Guidan & Fiaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Guidan, Charles-Alfred**, Pasteur,  
 de Avenches domicilié à Denezey avant à Concise,  
 fils de Chiodore Jean Louis Maurice Guidan, et de Rose Marie Cécile née Loup,  
 célibataire,

né à Pomy le vingt sept Novembre mil huit cent cinquante-trois,

et  
 2. **Fiaux, Marie-Anne**, sans profession,  
 de Lansanne domiciliée à Lansanne,  
 fille de Charles François Moïse Fiaux et de Marie Susanne Barrat,  
 célibataire,

née à Bex le vingt Juillet mil huit cent cinquante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Avenches, à Denezey, Concise et Lansanne, les vingt  
vingt-un et vingt-deux Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ch. Guidan pasteur  
Marie Fiaux

des témoins :

Auguste Vuilleumier, M<sup>re</sup>  
Fiaux

L'officier de l'état civil :

J. Perroneau

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-  
tion de l'officier de l'Etat civil de Denezey

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Denezey, Avenches & Concise

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 258.  
Delord & Schneider

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Delord, Siméon-Louis, Pasteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Beauvoisin (Dépt du Gard France) domicilié à L'Estrichure (Gard)

Noms des parents :

fils de Louis Delord et de Jeanne Villaret, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Beauvoisin le vingt-sept Mars mil huit cent cinquante quatre,

Nom et profession de l'épouse :

et  
2. Schneider, Marie-Wilhelmine-Caroline,

Lieu d'origine et de domicile :

de Meiningen (Saxe) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de défunt Richard Schneider et de Mathilde née Nonne

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Meiningen (Saxe) le neuf Octobre mil huit cent cinquante-huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Beauvoisin, à L'Estrichure, à Meiningen et à Lausanne, les quatorze et quinze Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

S. Delord p.  
M. Schneider

des témoins :

Schneider  
E. Weber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne et L'Estrichure  
Permis au Département de Justice & Police au Canton  
constatant que les pièces ci-après sont déposées en original  
dans ses archives : Certificat de publication dans les  
lieux d'origine des époux - autorisations des parents  
et déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police



N<sup>o</sup> 259  
Nikles & Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Nikles, Edouard,** Cocher,

de Sutz-Lattrigen (Berne) domicilié à Lausanne,

fil de Benoit Nikles et de Barbara née Hofmann, sa femme,

célibataire,

né à Lattrigen (Berne) le quatorze Juin mil huit cent cinquante-sept

et  
2. **Collet, Charlotte-Madeline,** Cuirinière,

de Suchy, Pentheiaz & Lussey domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Abram Collet et de Louise née Despond, sa femme,

célibataire,

née à Lussey le neuf Août mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Sutzlattrigen, Suchy, Pentheiaz Lussey & Lausanne,  
les seize, quatorze, quinze et seize Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ed. Nikles  
Charlotte Collet

des témoins :

David Aubray  
Jules Gobet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats des publications de Sutzlattrigen  
Suchy, Pentheiaz, Lussey & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Nidan, Vuarrens, Belmont & Herdon  
La Sarraz

N<sup>o</sup> 260  
 Tazzolio & Pietzini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Tazzolio, Georges-Antoine, terrasseur,  
 de Vinsebbio (Biella-Nouare - Italie) domicilié à Lausanne,  
 fils de Bartholomée Tazzolio et de Maria Melano, sa femme  
 célibataire,

né à Vinsebbio le dix-sept Septembre mil huit cent quarante-sept.

et  
 2. Pietzini, Marthe, sans profession,  
 de Veccana (Varese - Côme, Italie) domiciliée à Lausanne,  
 fille de Lazare Pietzini et de Chiara Bergonzoli, sa femme  
 célibataire,

née à Veccana le quinze Mai mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Vinsebbio, Veccana, Consulat d'Italie à Genève et à Lausanne  
 le quatorze Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Georges-Antoine Tazzolio  
Marthe Pietzini

des témoins :

Pissin, Théodore  
Stuyver, François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication à Perm. du Département  
 de Justice et Police constatant que les certificats de  
 publication de Vinsebbio, Veccana à au Consulat à  
 Genève sont déposés dans ses archives avec la  
 déclaration de validité délivrée par le consul d'Italie

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice et Police



N<sup>o</sup> 261  
Buzzet et Daccord

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Buzzet, Jules-Emile**, Insstituteur,  
de Dornum-Dessus domicilié à Lausanne,  
fils de Jean David Buzzet et de Suzanne Marie Meulin,  
célibataire,  
né à Dornum-Dessus le seize Juillet mil huit cent quarante six.

et  
2. **Daccord, Elisa-Fanny**, sans profession,  
de Lausanne et de Lutry domiciliée à Lausanne,  
fille de Georges Francis Daccord et de Rose Françoise Emilie Bencher  
célibataire,  
née à Lausanne le quatorze novembre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Dornum-Dessus, à Lutry et à Lausanne les vingt  
six et vingt-huit Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Buzzet  
Elisa Daccord

des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publications d'Ormont-Dessus  
Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Ormont-Dessus & Lutry

N<sup>o</sup> 262  
Müller et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Müller, Christian, Employé au Chemin de fer,

de Biènz Canton de Berne domicilié à Lausanne

fil de Christian Müller et de Elisabeth Maurer

célibataire,

né à Vechigen (Berne) le quatorze Juillet mil huit cent cinquante-deux

et

2. Meyer, Anna, Lingère,

de Mattstatten (Berne) domiciliée à Lausanne

fille de Jean Meyer et de Anna Berger,

célibataire,

née à Bolligen le vingt-cinq Juillet mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Biènz, à Mattstatten & à Lausanne les quatre et  
sept Septembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chr. Müller

Anna Meyer

des témoins :

Prochoux J<sup>e</sup>

Jules Perber

L'officier de l'état civil :

Ronin J

Papiers présentés :

Certificats de publication de Biènz

Mattstatten - Jegenstorf & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Biènz & Jegenstorf.



N° 263

Jeanmonod & Bergeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Jeanmonod, Henri, Employé de Bureau, de Provence domicilié à Lausanne, fils de Pierre Louis Jeanmonod et de Suzanne Françoise Moyard, célibataire,

né à Provence le trois Septembre mil huit cent cinquante-trois,

et  
2. Bergeaud, Adèle, sans profession, de Pully domiciliée à Lausanne, fille de Jean Charles Bergeaud et de Marie Louise Vuilleminet, célibataire,

née à Provence le vingt-un Juin mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Provence, Pully & Lausanne, les vingt-un Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jeanmonod H. Jeanmonod  
A. Bergeaud

L. Jaquet  
W. Hüny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Provence, Pully & Lausanne

Provence & Pully

Registre des mariages A.

N° 264  
Miaz et Massonnet

Aujourd'hui dix sept Octobre mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. **Miaz, Louis-Antoine**, Employé au Chemin de fer,  
de Grens domicilié à Grens  
fils de Jules Samuel Miaz et de Louise Fernette née Maire,  
célibataire  
né à Grens le treize Juillet mil huit cent cinquante quatre

et  
2. **Massonnet, Marie-Louise**, sans profession  
de Ependes domiciliée à Lausanne,  
fille de Louis (de Jean Pierre) Massonnet et de Marianne née Massonnet  
célibataire  
née à Ependes le vingt sept Janvier mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Grens à Grens à Ependes & à Lausanne, le vingt sept, vingt huit Septembre et cinq Octobre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
*Miaz Louis Antoine*  
*Marie Louise Massonnet*  
des témoins :  
*Jules Miaz*  
*Jules Corbois*  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
Certificats de publication & autorisation de l'off. de l'Etat civil de Grens.  
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Grens, Gingins & Belmont



1878

N° 265

Vaudroz &amp; Sequier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Vaudroz, Charles, Boulangers,  
de Leyrin domicilié à Bex  
fils de défunt Jean Louis Vaudroz et de Marie Françoise Cécile Susanne née Duperrin  
célibataire,  
né à Bex le cinq Septembre mil huit cent cinquante-huit,

et  
2. Sequier, Louise-Éléine-Éléonore, sans profession  
de Genève, demeurant aux Mindzstzier, actuellement domiciliée à Bex,  
fille de François Sequier et de défunte Andrienne Henriette née Ditay  
célibataire  
née à Petit Saconn, Genève, le vingt Octobre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Leyrin, à Bex, à Genève & à Arzier, les vingt-un et  
vingt-trois Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ch. Vaudroz fils  
Éléonore Sequier

des témoins :

François Huisin  
Jules Forbas

L'officier de l'état civil :

A. Lomin

Papiers présentés :

Certificats de publication  
autorisation de l'officier de l'Etat civil  
de Bex.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bex, Genève, Arzier & Leyrin

N° 266.

RoCHAT et COLLOMB

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. RoCHAT, Alfred, Horloger

de Liou domicilié à Charbannières

filz de David François RoCHAT et de Jeannette Rosalie RoCHAT

célibataire

né à Charbannières le vingt-cinq février mil huit cent cinquante-un

et  
2. Colomb, Lydie,

de Brethonnieres domiciliée à Brethonnieres

filz de Jean Pierre Colomb et de Henriette Louise Eugénie Bernay

célibataire

née à Brethonnieres le quatre Juillet mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Liou & Remainvilliers les dix et onze Septembre mil  
huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred RoCHAT.Lydie COLLOMB

des témoins :

François RoussierJules Corbeuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisationrien de l'officier de l'Etat civil del'arrondissement de Liou

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Remainvilliers & de Liou



1878.

267  
RoCHAT et RoCHAT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **RoCHAT, Paul-Charles,** horloger,

de Lieu domicilié aux Charbonnières

fil de Charles Auguste et de Euphrasie Aimée RoCHAT,

célibataire ;

né aux Charbonnières le quatorze Janvier mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **RoCHAT, Alice-Rosalie,** horlogère,

de Lieu domiciliée aux Charbonnières

fille de David François RoCHAT et de Jeannette Rosalie RoCHAT,

célibataire

née aux Charbonnières le quatorze Août mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lieu-Charbonnières le six Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Paul RoCHAT*  
*Alice RoCHAT*

des témoins :

*François Huisson*  
*Jules Berber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil du Lieu.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lieu

## Registre des mariages A.

N° 268

Lortie de K/hor et Morice

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Lortie de K/hor, Léonce-Marie-Alphense**, Ingénieur,  
de Lanvollon (Côtes du Nord) domicilié à Lonsanne,  
fils de François Marie Lortie de K/hor et de Estelle Julienne Joseph Robert,  
célibataire,  
né à Lanvollon le dix Juin mil huit cent trente-huit

et

2. **Morice, Marie-Françoise**, sans profession,  
de Cressignaux (Côtes du Nord) domiciliée à Lonsanne,  
fille de Gilles Morice et de Françoise Hamon,  
célibataire,  
née à Cressignaux le quatre Aout mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Lanvollon, à Cressignaux et à Lonsanne, les vingt-un  
et vingt deux Septembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Lortie de K/hor*  
*Morice*

des témoins :

*J. Lebeur*  
*Jules Lebeur*

L'officier de l'état civil :

*O. Romier*

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lonsanne  
Prévis au Département de Justice & Police  
constatant que les certificats de publication de  
Lanvollon & Cressignaux sont déposés dans ses  
archives avec un consentement unanime respectueux  
et la Déclaration Consulaire.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Les Epoux ci-contre ont  
déclaré vouloir légitimer par  
leur mariage les enfants  
à venir nommés, nés de l'époux  
de Marie Françoise Morice :

1° Léonce François Adolphe  
né à Paris le 9 Juillet 1872.

2° Emile Louis Joseph né à  
Lonsanne, le 4 Janvier 1877

3° Louise Alphonsine née à  
Lonsanne, le 5 Janvier 1878.

Signé : \_\_\_\_\_

*Lortie de K/hor*  
*Morice*

L'off. de l'état civil :

*O. Romier*



1878

N° 269

Corbaz et Failletaz

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corbaz, Jean-Louis, fabricant de Mottes de Lausanne et du Mont domicilié à Lausanne, fils de Jean Samuel Corbaz et de Jeanne Rose née Saugeon, divorcée de Anne Jeanne Françoise Cretinoud dès le vingt sept Décembre 1800 septante-sept, né à Lausanne le vingt deux août mil huit cent trente-six.

et

2. Failletaz née Chapuis, Fanny-Jeanne, Blanchissende de L'Isle domiciliée à Lausanne, fille de Abraham Louis Chapuis et de Jeanne Marie née Faucher, divorcée de Abraham Louis Failletaz dès le vingt neuf Novembre mil huit cent septante-sept, née à Lausanne le vingt Novembre mil huit cent vingt-huit.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont, à l'Isle et à Romanel, le vingt huit septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. L. Corbaz, Fanny-Jeanne Failletaz

des témoins :

Preulhans Ja Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne du Mont et de l'Isle, Actes de divorce des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle & de Romanel

## Registre des mariages A.

N° 270  
Bürgi & Pellaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Bürgi, Albert, Peintre,  
de Vogelsang, Commune de Eschegg (Glarus) domicilié à Lausanne,  
fils de André Bürgi et de Marguerite Fehlmann,  
célibataire,

né à Nidau le quinze Septembre mil huit cent cinquante trois,

et  
2. Pellaton, Adèle-Amanda,  femme de Chambre,  
de Eschegg (Aeschuel) domiciliée à Lausanne,  
fille de Henri Frédéric Pellaton et de Françoise Rose née Champod,  
célibataire,

née à ux Ponts le quatre Novembre mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Vogelsang, Eschegg, à Eschegg et à Lausanne, les dix-sept  
et vingt Juillet et trente-un Juillet mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Bürgi Albert  
Pellaton Adèle Amanda

des témoins :

Weyeneth Edouard  
Martin Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Eschegg, Eschegg,  
Lausanne,

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Eschegg et Fischingen,



1878

N° 271

Köhler & Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Köhler, Jacob, Sommelier, de Rumendingen, Canton de Berne, domicilié à Lausanne, fils de Jean Köhler et de Anne Marie Käser, célibataire,

né à Wynigen (Berne) le douze Septembre mil huit cent cinquante-quatre,

et  
2. Vuagniaux, Louise, Sommelière, de Vucherens, domiciliée à Lausanne, fille de Jeanne Susanne Vuagniaux et de [blank], célibataire,

née à Combremont-le-Grand le vingt-huit Avril mil huit cent cinquante-huit,

Les publications ont eu lieu à Rumendingen (Berne), à Vucherens et à Lausanne, les cinq et six Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Köhler  
Louise Vuagniaux

des témoins :

Fritz Muffler  
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Rumendingen  
Vucherens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Kirchberg & Mondon

## Registre des mariages A.

N° 272

Freymond et Grospiette  
Cochenet née Mojonnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Freymond, Jean-Henry**, Rentier,  
de St Cierges et de Merrens domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Jacques Freymond et de Susanne Rose née Vedarsand  
célibataire,  
né à Chevilly le vingt-neuf Décembre mil huit cent vingt.

et

2. **Grospiette-Cochenet, Henriette-Jenny** née Mojonnier  
de La Sagne et de Plamboz (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne négociante,  
fille de Jean Louis Mojonnier et de Jeanne Paux sa femme  
veuve de Alfred Ulrype Grospiette-Cochenet, dès le quatorze Juin mil huit cent septante  
sept  
née à Lausanne le vingt-neuf Août mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à St Cierges à Merrens à La Sagne à Plamboz & à Lausanne  
les vingt-huit trente Septembre et première Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Freymond Jean Henry  
Jenny Grospiette

des témoins :

P. Bokanig  
Jules Corbin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
St Cierges Merrens Sagne & Plamboz  
acte de décès au mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Cierges, Bostens, Pont & La Sagne



N<sup>o</sup> 273  
Lang & Pillevuit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Lang, Salomon**, Mécanicien,  
de Ossingen Canton de Zurich domicilié à Yverdon,  
fils de Jean Ulrich Lang et de Anna née Bai,  
veuf de Anna Madelaine née Band, dès le treize Mai mil huit cent septante-huit,  
né à Ossingen le dix-huit Juillet mil huit cent seize,

et  
2. **Pillevuit, Fanchette-Marie**, Ménagère,  
de Baulmes domiciliée à Yverdon,  
fille de Jacques Louis François Pillevuit et de Marie Suzette née Christin,  
célibataire,  
née à Baulmes le vingt-deux Mars mil huit cent vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Ossingen, à Baulmes et à Yverdon, le vingt huit  
Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

S. Lang  
Fanchette Pillevuit

des témoins :

Gules Girardet  
Jean Weidmann

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-  
tion de l'officier de l'état civil de l'arron-  
dissement d'Yverdon.

Ossingen, Yverdon & Baulmes

N° 274

Bugnion et Duzussel  
née Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit ~~Septembre~~ <sup>Octobre</sup> mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bugnion, Jean,** <sup>Joumalier</sup>  
de Belmont sur Lausanne domicilié à Lausanne  
fils de Jean Louis Bugnion et de Marguerite née Penneveyre  
veuf de Jeanne Suzanne née Kohler dès le vingt février mil huit cent septante huit  
né à Lausanne le six Octobre mil huit cent vingt.

et  
2. **Duzussel née Baudet, Virginie,** <sup>Ménagère</sup>  
de Bussy sur Mendon domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Etienne David Baudet et de Jeanne Françoise Barroz  
veuve de Samuel Benjamin Duzussel dès le deux novembre mil huit cent septante dix  
née à Marmand le quinze Octobre mil huit cent vingt deux.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Bussy & Lausanne, les vingt cinq, vingt  
six et vingt huit Septembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "Septembre" rayé remplacé par celui  
"Octobre"

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Bugnion Albert Freymond  
Virginie Duzussel Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Belmont, Bussy  
et Lausanne

Mendon &ully



N<sup>o</sup> 275  
Nash & Macdonald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Nash, Edward-Henry, \_\_\_\_\_ Avocat \_\_\_\_\_

d'origine Anglaise \_\_\_\_\_ domicilié à Londres \_\_\_\_\_

fil de Henry Fleetwood Nash \_\_\_\_\_ et de Maria née Wilkinson, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Upton-Lea, Angleterre, le vingt-huit Décembre mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

et  
2. Macdonald, Jessie-Lydia, \_\_\_\_\_

d'origine Anglaise \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

filles de Chesborough Claudius Macdonald <sup>aîné</sup> et de Annie Campbell, née Galbraith, femme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née en Australie \_\_\_\_\_ le quinze Juin mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Londres et à Lausanne, le vingt-huit Septembre mil  
huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edward Henry Nash

Jessie Lydia Macdonald

Annie Macdonald

Jessie Galbraith

Marie Nash  
Papiers présentés :

des témoins :

Claudius Macdonald

Thomas Arthur Nash

Herbert Nash  
L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Certificats de publication de Londres et Lausanne  
Fornis du Département de Justice et Police, constatant  
que le certificat de Londres est déposé dans les archives avec le  
consentement de la mère de l'épouse et la déclaration  
délivrée par la légation britannique à Berne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 276  
Brunner et Pache  
née Wuerchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Brunner, Ulrich, horticulteur,  
de Oberried, Canton de Berne domicilié à Lansanne  
fils de Ulrich Brunner et de Marie Cécilia Müller,  
célibataire,  
né à Suchy / Lansanne le cinq août mil huit cent quarante-huit.

et  
2. Pache née Wuerchoz, Louise-Henriette,  
de Epalinges domiciliée à Lansanne  
fille de Louis Henri Wuerchoz et de Louise Susanne Henriette Charlotte  
Combernon.  
veuve de Henri Jacques Pache dès le neuf octobre mil huit cent septante-un.  
née à Cour sous Lansanne le quatorze février mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Oberried, Epalinges et Lansanne, le vingt-huit  
septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulrich Brunner  
Louise Pache

des témoins :

J. Wuerchoz  
David Wuerchoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Oberried, Epalinges et Lansanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bienz et Epalinges



N° 277.  
Blanc & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Jean-Paul, Marchal,

de Belmont sur Lully domicilié à Epalinges,

fil de François Henri Blanc et de Marie Marguerite Baillet,

célibataire,

né à Lansanne le vingt-trois Mars mil huit cent quarante-cinq,

et

2. Chapuis, Susanne-Louise, Coiffeuse,

de Epalinges domiciliée à Epalinges,

filles de Jean Louis Chapuis et de Susanne Louise née Blanc,

célibataire,

née à Savigny le vingt Mars mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Belmont sur Epalinges le vingt-sept Septembre mil huit  
cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc Jean Paul  
Susanne Louise Chapuis  
Adèle Corbay

des témoins :

François Monétrey  
Henri Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Belmont-Pully &  
Epalinges et autorisation de l'offr de  
l'état civil d'Epalinges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges & Pully

Registre des mariages A.

No 278  
Visinand & Grauder

Anjourd'hui vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Visinand, Marc-Auguste, Comptable  
de Corsier sur Vevey domicilié à Lausanne  
fils de Jacques Louis Samuel Visinand et de Henriette née Blanchoud,  
veuf de Julie Binguely d'è le vingt-trois novembre mil huit cent septante-sept  
né à Sully le vingt-neuf Octobre mil huit cent trente-trois

et

2. Grauder, Marie-Françoise, Cuisinière  
de Freibourg domiciliée à Lausanne  
fille de Hélène Grauder et de \_\_\_\_\_  
célibataire  
née à Auzy-devant Pont (Freibourg) le vingt-deux février mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Freiburg et à Lausanne les vingt-sept et  
vingt-huit Septembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc-Auguste Visinand

des témoins :

Favrat Huispier  
H. Dizereng

Mari Grauder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Corsier  
Freibourg & Lausanne  
acte de décès de la femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Corsier & Freiburg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :



N<sup>o</sup> 279  
Reymond et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Reymond, Auguste-Adolphe, Instituteur  
de Vaulion domicilié à Escoteaux  
fils de Jacob Emile Reymond et de Louise Rosalie Rochat  
veuf de Louis Méry Rochat de le dix avril, mil huit cent septante-sept  
né à Bouvillars le huit novembre mil huit cent quarante-deux

et  
2. Rochat, Marie-Ida, hôtelière  
de L'abbaye et du Lien domiciliée à aux Bieux vers L'abbaye  
fille de François Adolphe Rochat et de Marie Jenny Guignard  
célibataire  
née à aux Bieux (L'abbaye) le dix Janvier mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Vaulion, L'abbaye, Le Lien & Escoteaux le cinq, six, sept  
et huit Octobre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

A. Reymond Rochat  
Ida Marie Rochat

des témoins :

Rochat  
Amaron Aij

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de Palézieux

Palézieux, Vaulion, Le Lien & L'abbaye

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 280Ogay & Gély née  
Bouvetet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Ogay, Philippe-Isaac, Négociant  
de Levatten domicilié à Lausanne  
fils de Jacques Jacob Henri Ogay et de Françoise Louise née Chapuis, veuf  
de Jeanne Louise Calame, dès le premier Décembre mil huit cent soixante-dix  
né à Lausanne le premier Mai mil huit cent vingt-deux

et

2. Gély née Bouvetet, Maria-Angèle-Félicité  
de Genève domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Synace Bouvetet et de Angèle Henriette de femme  
divorcée de Paul Gély, dès le vingt-deux Novembre mil huit cent septante-dix  
née à Besançon (Doubs) le premier Octobre mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Levatten, à Genève et à Lausanne, les dix-neuf et  
vingt-trois Octobre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

PhogayMaria Gély née BouvetetJ. Morel-OgayMaria-ClémenceEugène LurageMariette de la RocheActes de décès & de divorce

des témoins :

St. ClavelSt. ClavelSt. ClavelSt. ClavelSt. ClavelSt. ClavelSt. Clavel

L'officier de l'état civil :

St. Clavel

Papiers présentés :

Certificats de publication de LevattenGenève & LausanneActes de décès & de divorce

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens & GenèveLucens & Genève



N° 281

Badel et Ruchonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Badel, John-Alfred,** télégraphiste,  
de Gimet et Longjumeau domicilié à Duchy  
fils de Jules Samuel Badel et de Jenny Sophie Augustine Pittet,  
célibataire,  
né à Bâle le quatorze Mars mil huit cent cinquante-sept.

et  
2. **Ruchonnet, Marie-Françoise-Henriette,**  
de St-Saphorin à Lavaux domiciliée à Duchy Repasseuse  
fille de Jean Gabriel Ruchonnet et de Jeanne Susanne Forney,  
célibataire  
née à Duchy le trente Janvier mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Gimet, Longjumeau, St-Saphorin - Lausanne, les deux, trois et  
cinq Novembre Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Badel  
Henriette Ruchonnet  
Frédérique Ruchonnet

des témoins :

Jules Amy  
Jules Carbeuz

l'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

certificats de publication de Gimet Longjumeau,  
St-Saphorin - Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gimet, St-Saphorin - Longjumeau

N° 252

**Derzaliet & Martin**

453

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Derzaliet, Edouard-François-Louis**, *muniisic*  
de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*  
fils de *Louis Derzaliet (Derzaliet)* et de *Leoise Marie Susanne Fenevente*  
*célibataire*  
né à *Lausanne* le *vingt-un février mil huit cent cinquante-cinq*

et  
2. **Martin, Elizabeth-Marie**, *Blanchisseuse*  
de *Etagnières* domiciliée à *Lausanne*  
fille de *David Louis Martin* et de *Marie Elizabeth Fenjallaz*  
*célibataire*  
née à *Lausanne* le *sept mai mil huit cent soixante*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Etagnières, les neuf et douze Octobre*  
*mil huit cent septante huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. *Le nom de famille est, Derzaliet.*

**Signatures**

des époux : *Edouard Derzaliet* *Marie Martin*  
des témoins : *Emile Verribidini* *François Lian*

*Edouard Derzaliet* L'officier de l'état civil :  
*Mari Derzaliet*

Papiers présentés : *Certificats de publication de Lausanne et*  
*Etagnières.* *Le mariage a été communiqué aux*  
*officiers de l'état civil de*  
*Echallens.*  
*autorisation des parents de l'épouse*



N° 283

Décombar &amp; Meylze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Décombar, Charles**, Boulangier,

de Savigny domicilié à Lausanne

fil de Jean Daniel Décombar et de Stanne Marie Lafond,

divorcé de Julie Françoise née Gilliard, dès le dix sept Juin mil huit cent septante-huit,

né à Savigny le vingt-un Juin mil huit cent vingt-sept,

et

2. **Meylze, Elise**, Demoiselle de magasin,

de Chierrens domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Pierre Meylze et de Louise Esther née Gilliard,

célibataire,

née à Embriment-le-Petit, le vingt huit février mil huit cent dixante

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Chierrens & à Lausanne, les dix-neuf, vingt  
et vingt-un Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ch. Décombar  
Elise Meylze

des témoins :

Favert Louis  
Jules Carbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
not

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny & St Cierges

Papiers présentés :

Certificats de publication

acte de divorce de l'époux

autorisation des parents de l'épouse

No 284

Fankhauser et Gygar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Fankhauser, Jean**, Beucher,  
de Erub Canton de Berne domicilié à Vevey,  
fils de André Fankhauser et de Madeleine Rothlisberger,  
veuf de Madeleine née Bland, dès le vingt-huit avril mil huit cent septante-huit  
né à Lützelstühli (Berne) le vingt-quatrième Mai mil huit cent quarante-sept

et

2. **Gygax, Anna-Elisabeth**, sans profession,  
de Seeberg Canton de Berne domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Gygax et de Elisabeth Weberzoe,  
célibataire  
née à Seeberg Canton de Berne le dix-huit Octobre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Erub, à Seeberg, à Vevey & à Lausanne, les dix-huit  
vingt-un et vingt-six Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Fankhauser  
Anna Gygax

des témoins :

Guillaume Hirt  
Ferrat Henriquin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - acte de  
décès de la première femme de l'Époux -  
Autorisation de l'offr de l'état civil de Vevey

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Erub Seeberg & Vevey



1878

N<sup>o</sup> 235  
Fouly & Décorlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Fouly, Louis**, Agriculteur,  
des Cullayes et de Montpreveyres domicilié aux Cullayes  
fils de Jean François Fouly et de Jeanne nie Pouly  
célibataire  
né aux Cullayes le deux Novembre mil huit cent cinquante-un

et  
2. **Décorlet, Rosine**,  
de Essertes domiciliée à Essertes  
fille de Jean Isaac Décorlet et de Jeanne Julie Craudax  
célibataire,  
née à Essertes le vingt-deux Aout mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Cullayes à Montpreveyres et à Essertes, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Fouly  
Rosine Décorlet

des témoins :

Joseph Hupin  
Julie Corbay

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'officier de l'état civil de Mézières -  
Cullayes

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Mézières - Don - Corcelles

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 286.  
Pelet & Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pelet, Georges, Agriculteur  
de Peuzet et Pousens domicilié à Ardenz  
fils de Jean Gabriel Pelet et de Jeanne Marguerite Curched,  
célibataire,  
né à Ardenz le trente Juillet mil huit cent quarante-sept.

et

2. Gachet, Elise, Agriculteur  
de Bieleu-Ozjular et de Bousens domiciliée à Bieleu-Ozjular,  
fille de François Frédéric Gachet et de Jeanne Susanne Marguerite Pelet,  
célibataire,  
née à Bieleu-Ozjular le onze Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Peuzet et Pousens, Bieleu-Ozjular & Bousens, le vingt dix  
vingt neuf et trente Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Georges Pelet  
Elise Gachet

des témoins :

Ge. Gachet  
Henri Pelet

Edouard Gachet Sydie Gachet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'Officier de l'Etat Civil d'Eschallens

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Eschallens Sullens & St-Cierges



1878

N<sup>o</sup> 287  
Dind et Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dind, Louis-Alexandre**, Employé,  
de Saint-Cicques domicilié aux Planches-Montaux,  
fils de Pierre-Vincent Dind et de Henriette née Pilet, sa femme,  
célibataire  
né aux Planches le vingt-trois février mil huit cent cinquante.

et

2. **Bonzon, Hélène-Euphrasie**, Repasseuse,  
de Oumont-Dessous domiciliée à la Collange-Montaux,  
fille de Jean-Pierre David Bonzon et de Marie-Lélie née Herzbracher,  
célibataire  
née à Villeneuve le vingt-huit avril mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à St-Cicques, Oumont-Dessous et Montaux, les neuf, onze et  
douze octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Louis Dind*  
*Hélène Bonzon*

des témoins :

*Guiger Louis*  
*Jules Corbay*

L'officier de l'état civil :

*A. Bonin*

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'officier de l'état civil de Montaux.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St-Cicques, Oumont-Dessous & Montaux

## Registre des mariages A.

N° 288

Gallazotti &amp; Monn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Gallazotti, Jacques**, Macon,

de Monio, Novare-Italie, domicilié à Lansanne,

fil de Bartolomeo Gallazotti et de Madelaine Rigotti, sa femme,

célibataire,

né à Monio le onze Novembre mil huit cent quarante-six

et

2. **Monn, Rose-Martine**, Couturière,

de Taversch (Canton des Grisons) domiciliée à Lansanne,

fille de Vigilio Joseph Monn et de Marquerite Sacomet, sa femme

célibataire

née à Taversch (Grisons) le vingt-quatre Octobre mil huit cent ~~septante-huit~~ quarante  
deux

Les publications ont eu lieu à Monio, Taversch, Lansanne et Consulat d'Italie à Genève  
le vingt-huit Septembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots septante huit rayés ci-dessus.

## Signatures

des époux :

Gallazotti Jacques  
Rosa Martine Monn

des témoins :

Solbiato Batista  
Burfantini Par

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication

Déclaration Consulaire & Permis du

Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Taversch & au Département de

Justice & Police



1878.

N<sup>o</sup> 289  
Storz et Widmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Storz, Georges-Otto**, Ferblantier,  
de Canstatt en Wurtemberg, domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Wilhelm Storz et de Christianne Catharine Geidel,  
célibataire,  
né à Canstatt, le dix-huit Septembre mil huit cent quarante-six

et  
2. **Widmer, Marthe-Elisabeth**,  
de Genève domiciliée à Lausanne,  
fille de Philippe Widmer et de Marthe Vuagnat,  
célibataire,  
née au Petit Saconnex le onze Mars mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Canstatt, Genève et Lausanne, les vingt-un Juillet  
six neuf Septembre et neuf Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Os Storz

Widmer  
Storz

Elisabeth Widmer

G. Dupont

Widmer

L'officier de l'état civil :

Widmer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Déclaration Consulaire

Genève & au Département de

Permis du Département de J & P

Justice & Police.

Par lettre de bourgeoisie reçue de  
Chabellay, notaire, à Lausanne,  
le 25 avril 1877, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Storz, Georges-Otto  
mentionné ci contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Lausanne.

Inscrit le 27 mai 1878  
L'officier de l'état civil :

Widmer

6 qu. à Chabellay, Genève, 1877

Reçu par le notaire du 26.8.77.

N° 290.

**Desgallier et Duruz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Desgallier, Henri-François-Paul-Lucien**, *Juriste*,  
de Lausanne domicilié à Lausanne  
fils de Paul Desgallier et de Louise Marie Susanne Penneveyre  
célibataire  
né à Lausanne le vingt-dix Septembre mil huit cent cinquante-trois

et  
2. **Duruz, Fanny-Louise**, *Blanchisseuse*  
de Bofflens domiciliée à Lausanne  
fille de Charles Duruz et de Marie Fanny Berthoud  
célibataire  
née à Lausanne le vingt-un Aout mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Bofflens les vingt Octobre et deux  
Novembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Lucien Desgallier  
Fanny Duruz

des témoins :

P. Cuud  
H. Simon

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne et  
Bofflens (Romainsmetier)  
Autorisation des parents de l'épouse

officiers de l'état civil de

Romainsmetier



1878

N° 291  
Debétaz & Wagnière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Debétaz, Samuel, agriculteur,

de Fey domicilié à Fey

fil de Pierre Samuel Debétaz et de Louise née Laurent,

célibataire

né à Fey le vingt-deux Septembre mil huit cent cinquante-neuf,

et

2. Wagnière, Alice, agriculteur,

de Fey domiciliée à Fey

fille de Auguste Wagnière et de Jenny Dupuis,

célibataire

née à Fey le cinq Août mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Fey le vingt-cinq Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Samuel Debétaz  
Alice Wagnière

des témoins :

Hri Corbat  
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificat de publications et autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de Fey

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Fey

N<sup>o</sup> 202  
 Diderens & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diderens, Emile-Frédéric, agriculteur,

de Savigny domicilié à Savigny

fil de feu Félix Diderens et de Françoise née Aguet, sa femme

célibataire,

né à Savigny le dix-sept Septembre mil huit cent quarante six.

et

2. Laurent, Elise, agriculteur,

de Fey domiciliée à Savigny

filie de David Gabriel Louis Laurent et de Emilie Marguerite Laurent,

célibataire,

née à Sant-Fribourg le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Fey les premier et trois Novembre  
 mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Diderens Emile Frédéric

Elise Laurent

Félicie Cossy

Louise Diderens

des témoins :

François Louis Laurent

Louis Eugène Diderens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication & autorisation

de l'officier de l'état civil de Savigny

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Savigny - Fey



N<sup>o</sup> 293  
Kugler et Golay  
née Cordéy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kugler, Conrad**, Cordemier,  
de Wagnenbuch-Egnach (Schweiz) domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Ulrich Kugler et de Adolphe Gerster,  
veuf de Mathilde Apelenie née Hansjacob dès le treize Aout mil huit cent septante-cinq,  
né à Egnach le huit Mai mil huit cent quarante-quatre.

et  
2. **Golay née Cordéy, Marie-Henriette-Adaline-Louise**,  
sage femme,  
de Chenit domiciliée à Lausanne,  
fille de Pierre Louis Cordéy et de Marie Louise née Wegmann,  
veuve de Jules Golay dès le quatre Novembre mil huit cent septante-sept,  
née à Lausanne le cinq Aout mil huit cent trente-sept.

Les publications ont eu lieu à Wagnenbuch-Egnach, au Chenit et à Lausanne, les quatorze  
et seize Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Konrad Kugler  
Mlle Golay

des témoins :

Agemire Pignat  
Jules Corbar  
L'officier de l'état civil :

*(Signature)*

Papiers présentés :

Certificat de publication de Wagnenbuch-Egnach,  
au Chenit et de Lausanne  
Actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Egnach et du Sentier

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 204.  
Favez et Golay

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Favez, Jules-Louis-Alexandre, Tailleur de pierre de Servion domicilié à Lausanne fils de Jeanne Marie Susanne Favez née et de Challet célibataire né à Lausanne le vingt-quatre Octobre mil huit cent soixante

et  
2. Golay, Sophie-Louise-Julie, Ménagère, du Chenit domiciliée à Lausanne fille de Jules (fils de David Moïse) Golay et de Marie Henriette Isaline Louise Cordey célibataire née à Lausanne le premier Février mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Servion, au Chenit et à Lausanne les sept et neuf Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Favez  
Julie Golay

des témoins :

Konrad Kugler  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications de Servion, Chenit & Lausanne  
Autorisation des parents des Epoux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Oron & du Sentier

Par arrêt du Tribunal Civil du District de Lausanne, en date du 21 Mars 1882, communiqué par le Département de Justice & Police et déposé aux archives de l'Etat Civil de Lausanne, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'art. 46 lettres A & B, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'Etat Civil & le mariage.

Le divorce a été prononcé contre le mari.  
Lausanne, le 27 Juin 1882  
L'off. de l'Etat civil

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil d'Oron



1878

N<sup>o</sup> 295  
Liaudet et Bizzat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Liaudet, Louis-Samuel** Employé à la Banque Cantonale,  
de Montpreveyres domicilié à Lausanne,  
fils de Samuel Liaudet et de dimable Louise Dubois, sa femme,  
célibataire.  
né à Lausanne le dix Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

et  
2. **Bizzat, Léonie,** Couturière,  
de Gummoens-la-Ville domiciliée à Lausanne,  
fille de Jeanne Marie Bizzat et de \_\_\_\_\_  
célibataire.  
née à Gummoens-la-Ville le unze août mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, à Gummoens-la-Ville et Lausanne, les  
dix-neuf, vingt et vingt-trois Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Liaudet  
Bizzat

des témoins :

P. Rivier  
J. B. B.

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Montpreveyres  
Gummoens et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Corcelles et Echallens.

N<sup>o</sup> 296  
Desponds et Pache

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Desponds, Louis-Emile, Corroyeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussey domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Pierre Desponds et de Jeanne Louise Hostetter

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le quinze Novembre mil huit cent cinquante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Pache, Rosine-Françoise, Lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de défunt Auguste Pache et de défunte Jenny Marie Rappaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le quatre février mil huit cent soixante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussey à Epalinges à Lausanne, les vingt, vingt-un  
et vingt-trois Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Desponds  
Rosine Pache

des témoins :

Emile Marin  
Louis Böber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Lussey Epalinges & Lausanne  
Consentement du tuteur de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

La Sarraz & Epalinges



N° 297  
Mauris & Inverdin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Mauris, Samuel-Constant, Négociant  
de Buchillon et d'Allaman domicilié à Lausanne  
fils de Jean Louis Mauris et de Jeanne Louise née Bergez  
célibataire  
né à Buchillon le cinq mars mil huit cent cinquante-six.

et  
2. Inverdin, Louise-Éléonore, couturière  
de Bussy sur Morger domiciliée à Lausanne  
fille de Louis Julien Inverdin et de Marie Sophie Madelaine née Delapraz  
célibataire  
née à Yveroy le quatre Décembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Buchillon, Allaman, Bussy & Lausanne, les vingt dix  
et vingt-un octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Mauris Samuel  
Louis Inverdin

des témoins :

Inverdin L. Julien  
Jules Bournoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Buchillon  
Allaman, Bussy & Lausanne  
autorisation du père de l'épouse, vivante.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St-Pierre, Villars/Genève & Rolle

## Registre des mariages A.

N° 298  
Bourgeois et Logoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Bourgeois, Charles-Louis, tennelier  
de Ballaigue domicilié à Ozbe  
fils de Frédéric Samuel Bourgeois et de Louise Henriette Fanny née Benzen  
célibataire  
né à Ozbe le seize Janvier mil huit cent quarante-neuf

et  
2. Logoz, Marie-Louise, sans profession  
de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Corcelles & Chavernay  
fille de Louis Logoz et de Jeannette née Gein  
célibataire  
née à Goumoens-la-Ville le quatorze quinze avril mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Ballaigue, Goumoens-la-Ville, Ozbe & Corcelles sur  
Chavernay les vingt-un et vingt-deux Novembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot : quatorze rayé ci dessus Ozbe

## Signatures

des époux :

des témoins :

Ch. L. Bourgeois Henri Logoz  
Marie Logoz Louis Logoz  
Mathilde Duvclaz Lou Cubat Bourgeois  
Elise Preymond Henri Logoz  
Caroline Logoz Henri Logoz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication et autéci-

officiers de l'état civil de

sation de l'Off. de l'Etat civil d'Ozbe

à Ozbe, Chavernay, Echallensà Ballaigue



N<sup>o</sup> 299  
Favrat & Pache née  
Piccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Favrat, Jean-François**, Jardinier,  
de Lausanne domicilié à Cour sous Lausanne,  
fils de Jean François Favrat et de Jeanne Marguerite née Pache,  
divorcé de Henriette Caroline née Rogamus, dès le trois Novembre mil huit cent septante-six  
né à Lausanne le huit Juin mil huit cent trente.

2. **Pache née Piccard, Fanchette**, Ménagère,  
de Epalinges domiciliée à Lausanne,  
fille de Charles Piccard et de Jeanne Louise Zahler, sa femme  
veuve de Louis Pache, dès le vingt-deux février mil huit cent septante,  
née à Belmont le vingt-quatre février mil huit cent vingt-trois.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Epalinges, les vingt-un et vingt-trois  
Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean François Favrat  
Fanchette Pache

des témoins :

Favrat Henri-Joseph  
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Epalinges Lausanne  
Acte de divorce de l'Époux et acte de décès  
au premier mari de l'Épouse.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Epalinges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 300  
Diderenz et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Diderenz, Jean-Daniel**, Agriculteur  
de Savigny domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Henri Olivier Diderenz et de Marie née Blanc  
veuf de Lydie née Menétrey dès le trente-un Mars mil huit cent septante-sept,  
né à Savigny le vingt-dix Octobre mil huit cent trente-dix.

et

2. **Blanc, Elise**,  
de Lausanne domiciliée aux Croisettes  
fille de François Blanc et de Jeanne Louise née Lavanchy  
célibataire  
née à Croisettes le douze Septembre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny à Epalinges à Lausanne les quinze  
et seize Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*J. Diderenz*  
*Elise Blanc*

des témoins :

*Charles W. Tache*  
*H. Diderenz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificat de publication de Savigny  
Epalinges & Lausanne  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Savigny & Epalinges



n° 301.  
Reymondin et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Reymondin, David-Louis**, *noirâtre*,  
de *Pully* domicilié à *Pully*  
fils de feu Jacques Louis Reymondin, et de Jeanne Françoise née Milliquet,  
veuf de Louise Françoise née Chauvis dès le huit Septembre mil huit cent ~~septante~~ <sup>septante</sup> - cinq  
né à *Pully* le dix-neuf Avril mil huit cent dix-sept.

et  
2. **Domenjoz, Louise-Marie-Fanny**, *Dégaciant*,  
de *Pully* domiciliée à *Grandvaux*,  
fille de Antoine Domenjoz et de Louise Catherine née Ferrer,  
célibataire  
née à *Pully* le sept avril mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à *Pully* et à *Grandvaux* le trente novembre mil huit cent  
septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

*approuvé la correction au nom de l'Épouse, lise Domenjoz  
et quarante-cinq remplacé par septante*

## Signatures

des époux :

*Le Reymondin*  
*Fanny Domenjoz*

des témoins :

*Villy Benjamin*  
*Jules Corbary*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication*  
*autorisation de l'Officier de l'état civil*  
*de Pully*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Pully & Cully*

N<sup>o</sup> 302  
Regamey et Rebaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Regamey, Louis-Daniel**, Huissier municipal,  
de Lausanne domicilié à Lausanne,  
fils de Abraham Louis Regamey et de Esther née Diegnot,  
veuf de Marie Rose née Duberroy dès le dix-sept Mars mil huit cent septante-sept  
né aux Croisettes de Lausanne le vingt-quatre Avril mil huit cent vingt-cinq

et  
2. **Rebaud née Carrat, Julie-Mary**, sans profession,  
de Yvenand-Rezay domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Carrat et de Jeanne Françoise née Vicedaz,  
veuve de Auguste Rebaud, dès le dix-sept Mars mil huit cent septante-sept  
née à Gelle le vingt-deux Décembre mil huit cent rente-huit.

Les publications ont eu lieu à Yvenand, Rezay et Lausanne le vingt-trois Novembre  
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Daniel Regamey  
Mary Rebaud

des témoins :

Jules Rebaud  
Jules Rebaud

L'officier de l'état civil :

J. Rebaud

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
Yvenand-Rezay  
Actes de décès de premières conjointes

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yvenand



1878

N° 303

Domenjox et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Domenjox, Auguste**, Typographe,  
de Pully domicilié à Lausanne,  
fils de Jules Domenjox et de Julie Marie Baron, sa femme,  
célibataire,  
né à Lausanne le quatre Décembre mil huit cent cinquante-sept.

et  
2. **Bolomey, Eliza-Victorine-Marie**, Couturière,  
de Lutry et de Forêt (Lavaux) domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Samuel Henri Bolomey et de Suzanne Henriette née Porchet  
célibataire,  
née à Aubonne le vingt-huit Septembre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Pully, Lutry, Forêt et Lausanne, les sept et dix Décem-  
bre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Auguste Domenjox  
Eliza Bolomey

des témoins :

François Huissier  
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Pully, Lutry,  
Forêt & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lutry, Pully, Forêt & Lausanne

N<sup>o</sup> 304  
Francfort et Muller  
née Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Francfort, Charles-Julien, agriculteur,  
de Begnins domicilié à Begnins,  
fils de Jean Paul Francfort et de Jeanne Suzanne Gervais,  
célibataire,  
né à Begnins le diez Septembre mil huit cent quarante-sept.

et

2. Muller née Favre, Marie-Adeline, agriculteur,  
de Lofingue, Canton d'Argovie, domiciliée à Begnins,  
fille de Francis Favre et de Charlotte Duwanel,  
veuve de Jean Henri Muller dès le seize Mai mil huit cent soixante-neuf,  
née à Echallens le diez-sept Juillet mil huit cent trente-sept.

Les publications ont eu lieu à Begnins et Lofingue, les cinq et sept Décembre mil huit  
cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Julien Francfort  
Marie Adeline Muller

des témoins :

Jules Hauser  
Jules Gerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Begnins et  
Lofingue - Autorisation de l'officier  
de l'Etat Civil de Begnins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Begnins et Lofingue



1878

N° 305  
Fidoux et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Fidoux, Eugène,** vigneron,  
de Fozel sur Lucens domicilié à Villotte,  
fils de Jean Daniel Fidoux et de Susanne née Garmond,  
célibataire,  
né à Lucens le trente Juillet mil huit cent quarante-cinq

et  
2. **Lavanchy, Aline,** vigneronne,  
de Fozel (Lavaux) et de Savigny domiciliée à Genevrey sur Grandvaux  
fille de Jean-François Lavanchy et de Jeanne-Henriette née Curched,  
célibataire,  
née à Poliez-le-Grand le treize Mars mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Fozel (Lucens) Fozel (Lavaux) à Savigny à Grandvaux  
et à Cully les cinq, six et sept Décembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Fidoux Eugène*  
*Aline Lavanchy*

des témoins :

*Eugène Huispius*  
*Jules Carboz*  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Autorisation de l'officier de l'état civil de  
Cully

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lucens Savigny Cully & Fozel

N<sup>o</sup> 306  
Blanc et Girardet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Blanc, François-Louis-Henri-Félix, facteur aux lettres,  
de Lausanne domicilié à Lausanne,  
fils de Louis Blanc et de Françoise Marie Papaz,  
célibataire,  
né à Lausanne le deux Mars mil huit cent cinquante-six.

et  
2. Girardet, Louise, Jardinière,  
de Pully domiciliée à Lausanne,  
fille de Henri Louis Girardet et de Jeanne Louise Jonjallaz,  
célibataire,  
née à Lausanne le dix-huit Mai mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully, le sept Décembre mil huit  
cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Blanc François  
Louise Girardet

des témoins :

Jean Louis Capat  
Louis Girardet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
Pully

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Romanel



N<sup>o</sup> 307  
Guex & Vulliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Guex, Jules,** Agriculteur,  
de Boulers et de Mondon domicilié à Boulers,  
fils de Jacques Louis Guex et de Marie Susanne Anne nee Mottez,  
célibataire,  
né à Boulers le premier Novembre mil huit cent ~~septante huit~~ quarante  
cinq

et  
2. **Vulliens, Rosine-Déoline,**  
de St Cierges et de Boulers domiciliée à Boulers,  
fille de Jean Daniel Vulliens et de Susanne Lydie Guex,  
célibataire,  
née à Boulers le deux Janvier mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Boulers, Mondon & St Cierges, les dix-sept & dix-huit  
Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots "septante huit" rayés à la septième ligne

## Signatures

des époux :

Jules Guex  
Rosine Déoline Vulliens

des témoins :

Gallas, Louis L<sup>e</sup>  
Jules Corbeau  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publications de St Cierges, Boulers  
& Mondon  
Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de St Cierges

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Cierges & Mondon

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 308  
Schweizer et Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schweizer, Jacob, garçon d'écurie,

de Guggisberg, Canton de Berne, domicilié à Deyon,

fil de Barbara Schweizer et de

célibataire,

né à Sonthaus, Seibourg, le trois Juillet mil huit cent cinquante-un.

et

2. Schopfer, Jeanne-Marie-Fanny, dans profession,

de Lauenen, Canton de Berne, domiciliée à Ecublens,

fille de Abram David Schopfer et de Louise Marie Henriette Mazon,

célibataire,

née à Ecublens, le quatorze Janvier mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Lauenen, Deyon & Ecublens, les douze, treize  
et quinze Décembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacob Schweizer

Fanny Schopfer

Aline Papeleu

des témoins :

Pierre Papeleu

Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation

de l'officier de l'Etat Civil de Deyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg, Lauenen, Deyon

& Ecublens



1878

N<sup>o</sup> 309  
 Duczet et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duczet, Charles-François, Vigneron,  
 de Chardonne domicilié à Cully,  
 fils de Jean François Louis Duczet, et de Jeanne Louise Françoise Cordey  
célibataire,  
 né à Cully le trente-un Décembre mil huit cent cinquante.

et

2. Jaquier, Louise, Domestique  
 de Villars-le-Comté domiciliée à Cully,  
 fille de Jacques Louis Jaquier et de Anne Marie née Girard,  
célibataire,  
 née à Villars-le-Comté le vingt-trois Octobre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Villars-le-Comté et à Cully, les vingt, vingt-trois  
et vingt-quatre Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ch. François Duczet  
Louise Jaquier

des témoins :

Algrandchamp  
M. Collin

L'officier de l'état civil :

J. P. Poirier

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de Cully

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Cully, Corsier & Dorigny

N<sup>o</sup> 310  
**Trombert et Crozod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Trombert, Clément**, Cultivateur,  
 de Essert-Remand (Haute-Savoie) domicilié à Sausanne,  
 fils de Pierre Trombert défunt et de Rosalie Buttet,  
célibataire  
 né à St Jean d'Aulph le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante-cinq.

et  
 2. **Muffat Marie-Marie-Victoire**, tailleuse,  
 de Montiond (Haute Savoie) domiciliée à Sausanne,  
 fille de Claude Joseph Muffat et de défunte Hélène Premat,  
célibataire,  
 née à Montiond le quatre Janvier mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Essert-Remand, à Montiond et à Sausanne, le quatre  
Décembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage. approuvé le nom, Marie <sup>marie</sup>

## Signatures

des époux :

Trombert  
Muffat

des témoins :

Collin Jean  
Péille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication. \_\_\_\_\_

Déclaration Consulaire \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice &amp; Police. \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police.



N<sup>o</sup> 311  
Blanc & Mazzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Henri-Samuel, Gypsière,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

fil de Marc Henri Blanc défunt et de Henriette Girardet,

célibataire,

né à Lausanne le quinze Janvier mil huit cent cinquante-neuf,

et

2. Mazzon, Marie-Françoise, Couturière,

de Ecublens domiciliée à Lausanne,

fille de Marc François Louis Mazzon et de Georgette Depierreaz

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept Novembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens & à Lausanne les douze & quatorze Décembre  
mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Blanc  
Marie Mazzon

des témoins :

Guy Frédéric  
Jules Corberon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
Ecublens autorisations en faveur  
des époux mineurs

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Ecublens

Par jugement rendu le 20 avril  
1888 déclaré exécutoire le 18 juin  
suivant, le Tribunal Civil du  
Canton de Genève a dissous  
par le divorce le mariage  
inter et contra.

Le divorce a été prononcé  
contre les deux époux, en  
vertu des articles 45 & 46 a & b  
de la loi fédérale du 24 décem.  
1874.

Lausanne, le 9 avril 1888.  
Off. de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 312  
Cordery & Ramellet  
née Guignet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-trois Décembre mil huit cent  
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordery Henri Agriculteur,  
de Savigny domicilié à Lausanne,  
fils de Gabriel Frédéric Cordery et de Jeanne Marie née Delisle,  
veuf de Louise Lili née Bastard, dès le deux Juin mil huit cent septante-dix,  
né à Savigny le seize Avril mil huit cent quarante-six.

et  
2. Ramellet née Guignet, Suzanne, Cuisinière,  
de Orbe domiciliée à Lausanne  
fille de Jean David Guignet et de Anne Susanne née Barbey,  
divorcée de François Ramellet dès le vingt-cinq Août mil huit cent septante-sept,  
née à Moudon le vingt Octobre mil huit cent trente-sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny à Orbe et à Lausanne, le trente-trois  
septembre et deux Décembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Cordery  
Suzanne Ramellet  
Louis Regamey  
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Certificat de publication de Savigny  
Orbe & Lausanne - acte de décès de la femme  
de l'Épouse & acte de divorce de l'Épouse  
Savigny & Orbe

Aujourd'hui trente-trois Décembre mil huit cent septante-huit à dix heures du  
soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'original double suivant l'article 2 de la loi  
fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné officier de l'Etat Civil de l'arrondissement  
de Lausanne.

L'officier de l'Etat Civil



Vu le 24 Janvier 1879

A. P. P. P.



1879

N<sup>o</sup> 1  
Piquet et Dizereuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Piquet, Pierre-Samuel**, \_\_\_\_\_ Photographe,  
de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Louis Philippe Piquet \_\_\_\_\_ et de Marie Hochat, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Croy \_\_\_\_\_ le treize avril mil huit cent cinquante-dix. \_\_\_\_\_

et  
2. **Dizereuz, Marie-Sanny**, \_\_\_\_\_ Couturière,  
de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de François Louis Dizereuz \_\_\_\_\_ et de Louise Marianne Roulet, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le trente octobre mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, au Chenit & à Lausanne, les treize & quatorze  
Décembre mil huit cent septante-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Samuel Piquet*  
*Marie Dizereuz*

des témoins :

*Faurat Heppstein*  
*Jules Corbar*

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lutry, de  
Chenit & de Lausanne. \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_ Lutry & au Sentier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 2  
Péclard et Zahnelles

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Péclard, Alfred-Jules, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Louis Péclard et de Louise née De Giez,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Geney le treize Décembre mil huit cent cinquante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Zahnelles, Marie, Modiste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Colochenaz domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filie de Jean Pierre Zahnelles et de Jeanne Susanne Dubautoz,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-septembre mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pailly, Colochenaz & Lausanne, les treize et quatorze  
Décembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Péclard Jules Alfred  
Zahnelles Marie

des témoins :

Reymond Alexis  
Jules Courbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Pailly  
Colochenaz & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Morges & Vuarrens



1879

N° 3

Chavanne Urzenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil huit cent  
soixante-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chavanne, Alexis**, Docteur en Médecine,

de Lyon domicilié à Lyon

fil de François Chavanne et de Claudine Pilon,

célibataire,

né à Lyon le onze octobre mil huit cent vingt-deux.

et  
2. **Urzenbach, Célina**, Sans profession,

de Lyon et de Kiesen (Suisse) domiciliée à Lausanne,

filles de Jacques Daniel Frédéric Urzenbach et de Jeanne Sophie Buvelot,

célibataire,

née à Genève le cinq mars mil huit cent trente-six.

Les publications ont eu lieu à Lyon, à Lyon, à Kiesen et à Lausanne, le neuf Novembre mil  
huit cent soixante-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. Les époux ont déclaré avoir passé contrat de mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

*Chavanne Alexis* / *Célina Urzenbach*  
*Louis Bureau* / *Tommy Tröl*

*E. Le Royer* / *John Valentin A. Dubost*

*Paul* / *Ed. Tröl*

Papiers présentés : *Tommy Tröl*

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Certificats de publication

Déclaration Consulaire

Permis du Département de Justice &amp; Police

Lyon, à Kiesen &amp; au Département

de Justice &amp; Police,

N<sup>o</sup> *H*  
**Märki & Vannaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Janvier* mil huit cent  
*septante-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Märki, Auguste-Emile**, *Ménager*

de *Mandaach Canton d'Argovie* domicilié à *Lausanne*

fils de *Jean Märki* et de *Maria Schumacher*

*célibataire*

né à *Boudry (Neuchâtel)* le *dix-neuf février mil huit cent cinquante-trois*,

et

2. **Vannaz, Julie**, *Cuisinière*

de *Lutry et d'Epesses* domiciliée à *Lausanne*

filie de *Abraham Vannaz* et de *Marianne Elise Gaud*

*célibataire*

née à *Ollon* le *dix avril mil huit cent cinquante-huit*.

Les publications ont eu lieu à *Mandaach, à Lutry, à Epesses & à Lausanne*, les  
*onze et quatorze Décembre mil huit cent septante-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

*Auguste Emile Märki*  
*Julie Vannaz*

des témoins :

*H. Sauer*  
*Ch. Pache-Lugrin*

L'officier de l'état civil :

*J. Bossier*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Mandaach*  
*Lutry Epesses Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Mandaach Lutry & Oully*



1879

n° 5  
Berney et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Berney, Henri-Louis-Elie, Charbonnier,  
de Aubonne et de l'abbaye domicilié à Lausanne,  
fils de Jacques Louis Berney et de Jenny Rogoz, sa femme,  
célibataire,  
né à Lausanne le onze Décembre mil huit cent cinquante-six.

et

2. Meylan, Lina-Augusta-Rosette, Coûtrière,  
de Cham domiciliée à Lausanne,  
fille de Jeançois Louis Meylan, et de Marie Rosalie Pierre-Humbert, sa femme,  
célibataire,  
née à Lausanne, le sept Juillet mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Aubonne au Sentier à l'abbaye et à Lausanne, les dix-sept  
et dix-neuf Octobre mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Berney  
Augusta Meylan

des témoins :

Emile Chatelan  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication  
autorisation du père de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Aubonne, Sentier à l'abbaye

N° 6  
Köhler & Jaccard

1-122

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Köhler, Barthélemy-Alfred, Docteur en Médecine,  
de Lausanne et de Bâten (Berne) domicilié à Lausanne,  
fils de Albert Jules Adolphe Köhler, et de Adèle Jenny Charlotte Bozy  
célibataire,

né à Lausanne le trente Janvier mil huit cent cinquante-quatre

et  
2. Jaccard, Laure-Clémence, sans profession,  
de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne,  
fille de Gustave Adolphe Jaccard, et de Agathe Elisabeth Laure Gély,  
célibataire,

née à Lausanne le trois Novembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ste Croix & à Bâten, les dix-sept,  
dix-neuf et vingt-un Décembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

D. A. Köhler } Laure Jaccard  
Laure Jaccard } Adolphe Köhler  
Th. Bozy }  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats des publications à Lausanne,  
Sainte Croix & Bâten.

officiers de l'état civil de

Ste Croix & Bâten



N<sup>o</sup> 7  
Cottier & Boulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Cottier, Samuel-Christian-Abram**, *huissier au Tribunal Cant<sup>al</sup>*  
de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
fils de *François Samuel Cottier* \_\_\_\_\_ et de *Françoise Louise Eyer*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
né à *Orège* \_\_\_\_\_ le *neuf Mai* mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

et  
2. **Boulet, Suzette-Rosine**, \_\_\_\_\_ *femme de Chambre*,  
de *Essert sous Champvent*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Morges* \_\_\_\_\_  
fille de *Jean Louis Boulet* \_\_\_\_\_ et de *Henriette Marianne née Ceruz*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
née à *Crévoagnin* \_\_\_\_\_ le *vingt-trois février* mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Rougemont, Essert, Morges & Lausanne*, les quatorze et  
*seize Décembre* mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*S. Cottier*  
*Rosine Boulet*

des témoins :

*A. Tully*  
*Jules Ceruz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Rougemont*  
*Essert, Champvent & Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Rougemont, Champvent & Morges.*

## Registre des mariages A.

N° 8

Hennard et Recordon

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hennard, Emile, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cugy et de Beulens domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de François Louis Hennard et de Françoise Déberaz,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Cugy le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-deux.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Recordon, Fanny-Elise, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bercher domiciliée à Prilly,

Noms des parents :

fille de Jeanne Françoise Recordon et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Bercher le dix-sept octobre mil huit cent cinquante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cugy, Beulens, Bercher, Prilly, Lausanne, les  
treize, quatorze et vingt-trois décembre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Hennard  
Elise Fanny Recordon

des témoins :

Frédéric Pache  
Jules Corbeux  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cugy,  
Beulens, Bercher, Prilly, Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Brematel, St-Cerges, Buttens



1879

n° 9

Sage-Vallier & Stüki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Sage-Vallier, Victor, Coctier,  
de Cluses (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,  
fils de Alexis Sage-Vallier et de défunte Marie Brunier,  
célibataire,  
né à Cluses le neuf Mars mil huit cent cinquante-quatre,

et  
2. Stüki, Elisabeth, Cuisinière,  
de Münsingen (Canton de Berne) domiciliée à Romainmotier,  
fille de Samuel Stüki et de défunte Anna Stüki,  
célibataire,  
née à Steffisburg le vingt-six Mars mil huit cent cinquante-sept,

Les publications ont eu lieu à Cluses, Münsingen, Romainmotier & Lausanne, les vingt-deux et vingt-six Octobre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Sage Vallier  
Elisabeth Stüki

des témoins :

Farrat Henriquin  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificat de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Münsingen, Romainmotier  
& au Département de Jura

Les Epoux nommés ci-contre ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage :

Maurice-Léon  
né de Anna Elisabeth Stüki, le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-huit, à Premier (Romainmotier), inscrit dans les Registres de Romainmotier sous fol. 96 du 1<sup>er</sup> Volume.

Lausanne le 21 Janvier 1879.  
approuvé le mot Anna, rayé

Victor Sage Vallier

Elisabeth Stüki

L'officier de l'Etat Civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 10

Wiesendanger et Antiker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Janvier mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Wiesendanger, Henri, fabricant de Brosses  
de Niedersteinmaur (Canton de Zurich) domicilié à Lausanne,  
fils de Henri Wiesendanger et de Marquise Kung,  
célibataire,  
né à Niedersteinmaur le neuf Septembre mil huit cent cinquante.

et

2. Antiker, Anna-Maria, Cuisinière,  
de Gondiswyl, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Ulrich Antiker et de Elisabeth Ingold,  
célibataire,  
née à Inkwyl (Berne) le vingt-sept Novembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Niedersteinmaur, Gondiswyl et Lausanne, les dix et  
onze Janvier mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

H. Wiesendanger  
Marie Antiker

des témoins :

J. Muehle  
Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Niedersteinmaur (Zurich)  
Gondiswyl, Canton de Berne, & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nieder Steinmaur & Melchnau



1879

## Registre des mariages A.

n° 11  
Bonnet & Bögli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Bonnet, Charles-Louis**, \_\_\_\_\_ Charpentier,  
de Renens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Daniel Bonnet \_\_\_\_\_ et de Jeanne Rose Coveny,  
veuf de Elise Chaillet, dès le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le trois Juillet mil huit cent trente-cinq \_\_\_\_\_

et

2. **Bögli, Anna-Barbara**, \_\_\_\_\_ Cuisinière,  
de Mosseedorf, Ch<sup>e</sup> de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,  
fille de Christian Bögli \_\_\_\_\_ et de Anna Maria Hubacher,  
célibataire,  
née à Mosseedorf (Berne) le quatre Avril mil huit cent quarante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Renens, Mosseedorf & Lausanne, les quatre, sept et  
huit Janvier mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Bonnet  
Anna Bögli

des témoins :

C. Rial  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Romanel, Mosseedorf (Berne)

Papiers présentés :

Certificats de publication de Renens, Mos-  
seedorf & Lausanne \_\_\_\_\_  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_

Avant la célébration du mariage ci-dessus  
sous n° 11, les époux ont déclaré reconnaître  
pour leur enfant et vouloir légitimer  
Marie Louise fille de Anna Barbara  
Bögli, née le vingt-sept Janvier  
mil huit cent septante-six, à  
Lausanne, inscrite sous n° 65 dans les  
Registres de l'Etat Civil de Lausanne.  
Ce qu'attestent les déclarants par leur  
signature, le 30 Janvier 1879

Charles Bonnet

Anna Bögli

L'off<sup>r</sup> de l'Etat Civil.

[Signature]

N° 12  
**Joos et Müller**

Aujourd'hui quatre février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Joos, Alfred**, Cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Pfäfers, Canton de St Gall, domicilié à Lausanne, avant à Pfäfers,

Noms des parents :

fil de Jean Joseph Joos et de Elisabeth Geert, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Pfäfers le seize Mars mil huit cent cinquante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Müller, Anna-Maria-Barbara**, sans Profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Wohlen, Canton d'Argovie, domiciliée à Lausanne, avt à Wohlen,

Noms des parents :

fille de Jean Joseph Müller, et de Maria Justa Wietlisbach,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Wohlen le seize Juillet mil huit cent cinquante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pfäfers, à Wohlen et à Lausanne, les onze, treize et  
quatorze Décembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Alfred Joos  
Barbette Müller

des témoins :

Joseph Mogg  
Müller Lurifuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Pfäfers  
Wohlen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Pfäfers & de Wohlen



1879

N° 13  
Raoux et Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il consistait d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Alexis Bessis à Lausanne, en date du 2 Septembre 1872 visée par le Conseil d'Etat sous le terme légal que Léon Jules Scipion Raoux a acquis la bourgeoisie de la Commune de Lausanne

Lausanne le 6 Novembre 1872

L'offi de l'Etat civil :



1-202  
Aujourd'hui quatre février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Raoux, Léon-Jules-Scipion, — Ingénieur, —  
de Lausanne, Département de l'Obère, France, — domicilié à Lausanne, —  
fils de Scipion Edouard Raoux — et de Marie Jacqueline Dorothee Noeller, —  
célibataire, —  
né à Lausanne — le vingt-un Octobre mil huit cent cinquante-quatre. —

et  
2. Cornut, Marie-Louise, — sans profession, —  
de Lutry — domiciliée à Lausanne, —  
fille de Francois Louis Cornut — et de Marie Susanne Françoise Crauzaz, —  
célibataire —  
née à Yevry — le dix-huit Juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Mens, à Lutry & à Lausanne, le onze Janvier mil huit  
cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

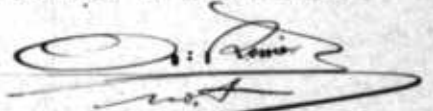
des époux :

Léon Raoux, Ing.  
Marie Cornut Ch. Henry

des témoins :

C. Creux à Lausanne  
F. Cornut

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de Justice & Police

Lutry au Département de Justice &  
Police



N<sup>o</sup> 111  
 Van Muyden & Baird

10-46  
 Aujourd'hui quatre février mil huit cent  
 septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Van Muyden, Erzmann-Frédéric, Rentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Paul Hermann Van Muyden et de Marie Marguerite Adèle Brunner

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le onze Décembre mil huit cent cinquante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

et  
 2. Baird, Anne-Isidore, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine anglaise domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Robert Henry Baird et de Maria Elisabeth Goff

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le quatorze Mai mil huit cent cinquante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le onze Janvier mil huit cent septante  
 neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

des témoins :

Van Muyden  
Baird  
Erzmann-Frédéric  
Anne-Isidore  
Erzmann-Frédéric  
Alice Baird  
Erzmann-Frédéric

Erzmann-Frédéric  
Erzmann-Frédéric  
Erzmann-Frédéric  
Erzmann-Frédéric  
Erzmann-Frédéric  
Erzmann-Frédéric

L'officier de l'état civil :  
Erzmann-Frédéric

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication de Lausanne

officiers de l'état civil de

Déclaration de la Légation anglaise

Département de Justice & Police

dispensant des publications en Angleterre



N° 15

Brun et Bugnon

née Pamblanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six février \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Brun Louis, \_\_\_\_\_ Employé de Bureau \_\_\_\_\_

de Dulens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

fil de défunt Louis Samuel Brun \_\_\_\_\_ et de Maria Hendrika Johanna née Boer, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Dulens \_\_\_\_\_ le dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

et

2. Bugnon née Pamblanc Aline Françoise Sidan \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Quillier \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

fille de Louis Samuel Pamblanc \_\_\_\_\_ et de Lucie Françoise Jaquet, de femme, \_\_\_\_\_

veuve de Ernest Alfred Bugnon, dèd le vingt Mai mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

née à Lausanne, \_\_\_\_\_ le vingt Juillet mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dulens et à Quillier, ainsi qu'à Lausanne, les vingt-cinq  
et vingt-huit Décembre mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi,  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

L. Brun  
A. Bugnon  
femme Bugnon

des témoins :

E. Hoff  
A. Guet  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication de Quillier, Dulens et  
Lausanne \_\_\_\_\_  
acte de décès du premier mari de l'épouse \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gingins et d'Echallens \_\_\_\_\_

N° 16  
Schenkel & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil huit cent  
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schenkel, Gottlieb, Tenneier,

de Dubendorf (Zurich) domicilié à Lausanne,

filz de Wilhelm Schenkel et de Elisabeth née Fennee,

célibataire,

né à Weil-Dubendorf (Zurich) le dix Décembre mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Meyer, Anna-Elisabeth, Repassende,

de Zurich domiciliée à Lausanne,

fille de Anna Barbara Meyer et de \_\_\_\_\_

célibataire,

née à Müsterweningen (Zurich) le huit Juin mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Dubendorf, Zurich & Lausanne, les vingt et quatorze Janvier  
mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gottlieb Schenkel  
Elise Meyer

Marie Schenkel

des témoins :

L. Schenkels  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

Romier

Papiers présentés :

Certificat de publication de Dubendorf  
Zurich & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Dubendorf & Zurich



N° 17

Demollien et Rouillet  
née Nicola.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Demollien, Séraphin-Auguste-Philidor, menuisier  
de Saint-Saulieu (Somme - France) domicilié à Lutry  
fils de Silvain Séraphin Demollien et de Marie Anne Amélie Demollien  
célibataire  
né à Saint-Saulieu le neuf novembre mil huit cent quarante-quatre

et  
2. Rouillet née Nicola, Eliza-Charlotte, Couturière,  
de St-Sulpice-La Côte aux fées (Neuchâtel) domiciliée à Lutry  
fille de Joseph Antoine Nicola et de Jeanne Marie née Visinand,  
veuve d'Emi Rouillet dès le dix-huit Mars mil huit cent septante-quatre  
née à Lutry le dix Janvier mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice, La Côte aux fées, à St-Saulieu et à Lutry  
le huit Janvier mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Demollien  
Charlotte Rouillet

des témoins :

Jacques Motras  
Edel Maurer

Jacques Cressat

L'officier de l'état civil :

Alfred Dujardin

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Permis du Département de Justice & Police

St-Sulpice, La Côte aux fées, Lutry

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Lutry

& Département de Justice & Police

N° 18  
**Vardent & Ballenegger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Vardent, Charles-Dimitri-John**, Agronome  
 de Omont-Dessous domicilié à Lausanne avant à Alekseman  
Russie  
 fils de Charles Rodolphe Adrien Vardent et de Jeanne Philippine Ballenegger,  
 célibataire,

né à Chabag (Russie) le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante-six

et  
 2. **Ballenegger, Fanny-Marie-Charlotte**, sans profession

de Lagnan Canton de Berne domiciliée à Lausanne

filles de Marie Louise Ballenegger et de \_\_\_\_\_

célibataire

née à Lausanne le dix Octobre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Omont-Dessous à Lagnan et à Lausanne les seize  
et dix-huit Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles D. J. Vardent  
Fanny Ballenegger  
W. D. H. J.

des témoins :

Emile Mayer fut chapelain  
M. Mayer

L'officier de l'état civil :

Tomir

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lagnan

Omont-Dessous et Lausanne

Déclaration du Consul Suisse à Odessa pour  
 dispense des publications à Alekseman

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Omont-Dessous & Lagnan



1879

n° 19  
Cuendet et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Cuendet, Eugène-Adolphe**, Monsieur,  
de Montpreveyres, domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Cuendet et de Jeanne Louise Vulliod, sa femme,  
célibataire,  
né à Lausanne Bois Gentil le premier Aout mil huit cent quarante-neuf

2. **Meylan, Elise-Isaline**, Sans profession,  
de Mozuy domiciliée à Vufflens-la-Ville,  
fille de François Henri Meylan et de Louise Henriette Vulliod, sa femme,  
célibataire,  
née à Bussigny le vingt-six Juin mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, à Mozuy, à Vufflens-la-Ville et à Lausanne,  
les vingt-deux, vingt-cinq et vingt-quatre Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugène Cuendet  
Isaline Meylan

des témoins :

Ernest Dorch  
Ed. Maurer

L'officier de l'état civil :

A. Louis

Papiers présentés :

Certificats de publication de Montpreveyres,  
Mozuy, Vufflens-la-Ville & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

La Sarra, Corcelles & Sullens

N<sup>o</sup> 20  
Gaudin et Thibaud

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

6-94  
Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :  
1. Gaudin, Henri-Marc, agriculteur,  
de Lausanne, Morges, Yvon & Sévrey domicilié à Belvaux sur Lausanne,  
fils de Henri Marc Frédéric Gaudin et de Jeanne Belet, sa femme  
célibataire,  
né à Lausanne le neuf Octobre mil huit cent quarante huit  
et  
2. Thibaud, Elise,  
de Concise domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Pierre Thibaud et de Jeanne Susanne Piquiton, sa femme  
célibataire,  
née à Concise le quinze Juin mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morges, Yvon, Sévrey, Concise (et Lausanne)  
les vingt-deux, vingt-trois, vingt-cinq, vingt-sept Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Henri Marc Gaudin  
Elise Thibaud  
des témoins :  
E. S. Droquet  
Jules Corbat  
L'officier de l'état civil :  
Jean P. Thibaud  
Constant Cucher  
Julie DelSSERT

Papiers présentés :  
Certificat de publication de  
Lausanne, Morges, Yvon, Grancy-Sévrey  
et Concise  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Morges, Yvon, Grancy & Concise



N° 21

Blanc &amp; Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février \_\_\_\_\_ mil huit cent

septante-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Jules-Félix, \_\_\_\_\_ Typographe,

de Belmont sur Lausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

fils de Jacques David Blanc, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise Bugnion, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le cinq ~~de~~ Mars mil huit cent ~~soixante~~ cinquante quatre

et

2. Blanc, Caroline, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

fille de Louis Etienne Blanc \_\_\_\_\_ et de Georgette Duffey \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne \_\_\_\_\_ le deux Mars mil huit cent soixante-deux. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Belmont, et à Lausanne, les vingt-un et vingt-cinq  
Janvier mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots rayés à la huitième ligne, le deux... soixante d'

## Signatures

des époux :

Jules-Félix Blanc  
Caroline Blanc

des témoins :

Emile Aubert  
Maurice Blanc

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Belmont Lausanne

Autorisation au père de l'Épouse mineure \_\_\_\_\_ Pully \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Par jugement rendu le 11 Septembre  
1902 déposé définitif et exécutoire le 3 octobre  
suivant, le Tribunal civil du district de  
Lausanne a dissous pure et simple le mariage  
inscrit et contre ~~avec~~ ~~dit~~ ~~pour~~ le divorce.

Le divorce a été prononcé contre le  
mari en vertu de l'article 46 lettre b. de la  
loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 18 octobre 1902

Off. de l'état civil :



N<sup>o</sup> 22  
Trachsel & Zaugg

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui treize février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Trachsel, Gottfried, Cafetier,  
 de Neflen (Berne) domicilié à Lansanne,  
 fils de Adolphe Trachsel et de Marianne née Hofer,  
célibataire,

né à Chierachen (Berne) le vingt-neuf août mil huit cent cinquante-deux

et  
 2. Zaugg, Anna-Elisabeth, Cuisinière,  
 de Eggivyl (Berne) domiciliée à Lansanne,  
 fille de Christen Zaugg, et de Anna Elisabeth Weismann,  
célibataire,

née à Wynigen (Berne) le dix avril mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Neflen, à Eggivyl et à Lansanne les dix-sept et dix-huit  
Janvier mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Trachsel,  
Anna Elisabeth Zaugg.

des témoins :

Hermann Dügg,  
Ch. Trachsel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Neflen,  
Eggivyl & Lansanne,

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Neflen-Kirchdorf & Eggivyl



1879

N° 23

De Cerjat et Landerszel

9-86

Aujourd'hui dix-sept février mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. De Cerjat, Henri-Gustave-Charles, — *Instruction fédéral*

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Moudon *a de Berne* domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Auguste Henri Sigismund de Cerjat et de Emilie Claire Estelle Platzmann, — célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Lyon le neuf novembre mil huit cent cinquante

Nom et profession de l'épouse :

2. Landerszel, Françoise-Emma, — *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Baptiste Landerszel et de Marie Anne Sophie Luthy — célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Fribourg le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Moudon, et à Fribourg, les vingt-neuf, trente Janvier et premier février mil huit cent septante-neuf.

Dans sa séance du 9 et le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens qu'aux Communes de Lausanne et Moudon soient indiquées comme lieux d'origine des époux sera ajoutée celle de Berne. Lausanne le 18 Avril 1901. S. off. de l'Etat civil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*H. G. C. de Cerjat*  
*Emma Landerszel*

des témoins :

*Charles Ferrin*  
*Louis Rouquet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Lausanne, de Moudon et de Fribourg*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Fribourg et de Lausanne Moudon*

N<sup>o</sup> 24  
**Birchoff et Will**  
 née Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent  
 septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Birchoff, Jean-Columban**, *Ferblantier*,  
 de *Grub-Eggersried, Canton de St Gall* — domicilié à *Lausanne* —  
 fils de *Jean Antoine Bischoff*, — et de *Marie Anna Cécile Bischoff*, —  
*célibataire*, —  
 né à *Grub* — le *quatre Mars mil huit cent cinquante-trois* —

et

2. **Will née Ammann, Louise**, *Ferblantier*,  
 de *Sainte Croix* — domiciliée à *Lausanne*, —  
 fille de *Jacob Ammann*, — et de *Susanne née Burkhard*, —  
 veuve de *Jean Frédéric Jacob Will* d<sup>s</sup> le *neuf avril mil huit cent septante trois*  
 née à *Wengi (Thurgovie)* le *vingt-sept Janvier mil huit cent trente-neuf*.

Les publications ont eu lieu à *Grub, Ste Croix et Lausanne*, les *trente-un Janvier*,  
*premier et deux février mil huit cent septante-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Columban Bischoff*  
*Louise Will*

des témoins :

*M<sup>r</sup> Alexis Reymond*  
*Jules Corbet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Grub, Ste*  
*Croix et Lausanne*

*Acte de décès du premier mari de l'Épouse*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Eggersried & Ste Croix*



1879

N<sup>o</sup> 25  
Knebel et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Knebel, David-Jean**, Employé de Bureau, S.O.  
de La Sarraz domicilié à Lausanne,  
fils de François Knebel et de Marianne Gabrielle née Cugny  
célibataire  
né à La Sarraz le six novembre mil huit cent quarante-neuf

et  
2. **Desponds, Rosine**, *Quinier*,  
de Lussey domiciliée à Lausanne,  
fille de François Henri Desponds et de Françoise née Andenier  
célibataire  
née à Lussey le vingt Décembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à La Sarraz à Lussey et à Lausanne, les vingt cinq et  
vingt six Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Knebel D*  
*Rosine Desponds*

des témoins :

*Knebel Louis*  
*Jules Corlier*

L'officier de l'état civil :

*J. L. L.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de La Sarraz -  
Lussey et Lausanne

La Sarraz

N<sup>o</sup> 26  
Reymond et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Reymond, François-Samuel**, *Agriculteur*  
de *L'abbaye et du Chenit* domicilié à *Lausanne, Vidy*  
fils de *Jean Benjamin Reymond* et de *Louise Marie Antoinette Capt*,  
*célibataire*  
né à *Mont* le *douze août* mil huit cent cinquante-deux

et  
2. **Blanc, Fanny-Charlotte-Jeanne**, *Jardinière*  
de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*  
fille de *Louis Gabriel Blanc* et de *Julie Catharine Delex*,  
*célibataire*  
née à *Lausanne* le *neuf mars* mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à *L'abbaye au Chenit* et à *Lausanne*, les *vingt-quatre*  
*vingt-cinq* Janvier mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*François Reymond*  
*Charlotte Reymond*  
*Blanc*

des témoins :

*Alexandre Henry*  
*B. Ville*

L'officier de l'état civil :

*A. Romier*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de L'abbaye, du*  
*Chenit et de Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*L'abbaye et du Sentier*



N<sup>o</sup> 27  
Adamina & Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

\* lire Mézey ci-contre  
à Ronier

Aujourd'hui dix-huit Février mil huit cent  
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Adamina Zenzi Gypsiste,  
de Orselina, Canton du Valais, domicilié à Lausanne,  
fils de Joseph Adamina et de Marie Adamina,  
célibataire,  
né à Orselina le dix Janvier mil huit cent cinquante-quatre,

et  
2. Freymond, Fanny, sans profession,  
de Mézey, Canton de Mollondin, domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacques François Freymond et de Jenny Musy de femme,  
célibataire,  
née à Ecublens le vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Orselina, Mézey et Lausanne, les quatre, dix et huit  
Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Joseph Adamina  
Fanny Freymond

des témoins :

Louis Blanc  
Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

  
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication de Orselina  
Mézey (Mollondin) et Lausanne

officiers de l'état civil de

Orselina & Mollondin

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 28  
Blanc et Blondel

7358

Aujourd'hui dix huit février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Blanc, François-Samuel**, agriculteur  
de Lausanne domicilié à Lausanne  
fils de David François Moïse Blanc et de Jeanne Marguerite Louise née Jorrey  
célibataire  
né à Lausanne le quinze Janvier mil huit cent cinquante-un

et  
2. **Blondel, Mélanie Sanny**, sans profession  
de Villette domiciliée à Continax & Lutry  
fille de Samuel Henri Blondel et de Louise Marguerite Marianne née Bolomey  
célibataire  
née à Continax (Lutry) le dix huit Octobre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villette et Lutry le premier février mil huit  
cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc Samuel  
Mélanie Blondel

des témoins :

Henri Corbar  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de Publication de Villette  
(Cully), Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lutry & Cully



N<sup>o</sup> 29  
Bind et Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bind, Adolphe, Charpentier,  
de Oberönz, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,  
fils de Jacob Bind et de Anna Barbara Schüz,  
célibataire

né à Utigen (Solenz) le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante-trois

et  
2. Baudet, Marie, Cuisinière,  
de Prilly et de Bottens domiciliée à Lausanne,  
fille de Gabriel Baudet et de Louise Wilhelmine Bailloz,  
célibataire

née à Lausanne le vingt Août mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Oberönz, Prilly, Bottens et Lausanne, les vingt-  
cinq et vingt-six Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bind Adolphe  
Marie Baudet

des témoins :

Louis Teglinsky  
Louis Boudet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Oberönz  
(Berzogenbuchsee), Prilly, Bottens  
et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Berzogenbuchsee, Romanel et  
Bottens

N<sup>o</sup> 30  
Reichenbach et Von Allmen

Aujourd'hui vingt février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Reichenbach, Jacob, Carrière,  
de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Crissier,  
fils de Samuel Reichenbach et de Marie née Glauser, sa femme  
veuf de Rose née Favre dès le dix Octobre mil huit cent septante-huit,  
né à Saint Etienne (Berne) le vingt-sept Juillet mil huit cent trente-trois,

et

2. von Allmen, Marguerite, Cuisinière,  
de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à Lausanne,  
fille de Christian Von Allmen et de Marie née Von Allmen,  
célibataire,  
née à Lauterbrunnen le vingt Août mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lauterbrunnen, Crissier et Lausanne,  
les 18, 19, 21 et 25 Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Reichenbach  
Marie von Allmen

des témoins :

Hri Corbar  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication - acte de  
décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Époux et  
autorisation de l'off<sup>r</sup> de l'État Civil de  
Romanel

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gessenay Lauterbrunnen  
Romanel



1879

N<sup>o</sup> 31  
Clot et Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clot, Jean-Edouard, Agriculteur,  
de Courtilles, domicilié à Dompierre,  
fils de Pierre François Clot et de Suzanne Esther née Pittet  
célibataire  
né à Dompierre le vingt Décembre mil huit cent quarante-neuf

et  
2. Trolliet, Lucie,  
de Seigneux domiciliée à Lucens,  
fille de Jean François Trolliet et de Marie née Pidoux  
célibataire  
née à Lucens le neuf février mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Courtilles, Seigneux, Dompierre & Lucens, les vingt-un  
Janvier et cinq février mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Edouard Clot  
Lucie Trolliet

des témoins :

Furat Huissein  
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-  
tion de l'officier de l'état civil de  
Lucens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens & Villarzel

N° 32  
Gros & Liardon

Aujourd'hui vingt-quatre février mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gros, Marc-Émile, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont Rollé et de Bière domicilié à Mont,

Noms des parents :

fils de Jean François Gros et de Françoise née Chevalley

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Mont le quinze Janvier mil huit cent quarante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Liardon, Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Montherod domiciliée à Mont,

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Liardon et de Marie Philis née Raymond

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Gimel le quatre Mars mil huit cent cinquante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mont, Bière & Montherod, les un et deux février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Gros  
L. Liardon

des témoins :

Em. Schmid  
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de l'officier de l'état civil de Rollé.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rollé, Bière & Gimel



1879

N<sup>o</sup> 33  
 Heuss & Maget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Heuss, Alfred-Dulien, Fondeur,

de Heuss Canton de Fribourg domicilié à Lausanne,

fil de Jean Daniel Heuss et de Jeanne Françoise Michet,

célibataire,

né à Lausanne le quatre mai mil huit cent cinquante-huit

et

2. Maget, Eugénie, Lingère,

de L'Isle domiciliée à Lausanne,

fille de Louis Rodolphe Maget et de Jeanne Françoise née Auberson,

célibataire,

née à Essertines le quatre juin mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Heuss L'Isle & Lausanne les quatre, cinq et huit  
février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Heuss fondeur  
Eugénie Maget

des témoins :

Eugène Aben  
Jules Vulliamy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morat & L'Isle

Papiers présentés :

Certificats de publication de Heuss L'Isle  
& Lausanne

N° 34  
Trummer et Buttex

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Trummer, Abraham**, Voiturier,  
de Adelboden, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,  
fils de Abraham Trummer et de Catherine Buer,  
célibataire,  
né à Adelboden (Berne) le vingt-neuf Mai mil huit cent quarante-sept

et  
2. **Buttux, Emma**, femme de chambre,  
de Granges domiciliée à Lausanne,  
fille de Philippe Buttux et de Susanne Louise née Barbey,  
célibataire,  
née à Granges le neuf Septembre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Adelboden, Granges & Lausanne, les premier, trois  
et quatre février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abraham Trummer  
Emma Buttux

des témoins :

Gallay, L. F.  
Jules Barbey  
L'officier de l'état civil.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Adelboden  
Granges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Granges & Adelboden



1879

N<sup>o</sup> 35  
Margairaz & Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Margairaz, Marc-Philippe, Libraire,

de Forel (Lavaux) domicilié à Lausanne,

filz de Jean François Louis Margairaz et de Marie Louise née Reynard,

célibataire,

né à Breigny le deux avril mil huit cent quarante-cinq

et

2. Jaquillard, Marie-Anna, Médecine,

de Rougemont domiciliée à Lausanne,

fille de François David Jaquillard et de Jeanne Susanne Blanc,

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf avril mil huit cent quarante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Forel, Rougemont & Lausanne, les cinq, six & huit  
février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

M. Margairaz  
Marie Jaquillard

des témoins :

J. Lucardet  
L. Perrier

L'officier de l'état civil :

J. Perrier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Forel,  
Rougemont & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Forel & Rougemont

N<sup>o</sup> 36  
Lédetrey & Bützky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Lédetrey, Adolphe-Louis**, \_\_\_\_\_ Charpentier,  
de Lutry et de Grandvaux \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Pierre Louis Lédetrey \_\_\_\_\_ et de Marie Martignier, sa femme \_\_\_\_\_  
divorcé de Jeanne Susanne Fache, dès le sept Septembre 1800 septante-six, \_\_\_\_\_  
né à Vullierens \_\_\_\_\_ le quinze Décembre mil huit cent quarante-cinq \_\_\_\_\_

et

2. **Bützky, Charlotte-Jenny**, \_\_\_\_\_ Couturière,  
de Tägerdichi, Arr<sup>t</sup> de Münsingen (Berna) domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Charles Daniel Bützky \_\_\_\_\_ et de Susanne Françoise Berniette <sup>née</sup> ~~née~~ <sup>Capit</sup>,  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le dix Mai mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux, Tägerdichi et Lausanne, les  
trente-trente-un Janvier et premier février mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Lédetrey  
Charlotte Bützky

des témoins :

Henri Lédetrey  
Nestlé Eugène

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Münsingen \_\_\_\_\_

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry  
Grandvaux, Tägerdichi & Lausanne  
Déclaration de divorce de l'Époux \_\_\_\_\_

Avant la célébration du ma-  
riage inscrit ci-contre, sous n<sup>o</sup> 36  
les Epoux ont déclaré reconnaître pour  
leur enfant et vouloir légitimer  
Gustave fils de Charlotte Jenny  
Bützky, né le vingt-un Juin  
mil huit cent septante-huit, à  
Lutry inscrit sous fol<sup>o</sup> 83 au 1<sup>er</sup> Reg<sup>is</sup>  
des naissances de Lutry \_\_\_\_\_

ce qu'attestent les déclarants, par leurs  
signatures, le 27 février 1879

Louis Lédetrey  
Charlotte Bützky

L'off<sup>ic</sup> de l'Etat civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 37  
**Studhalter & Joss**  
 née Schlyp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent  
 septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Studhalter, Gaspard**, fondeur et chef mécanicien,  
 de Kriens (Canton de Lucerne) domicilié à Lausanne,  
 fils de Martin Studhalter et de Anna Marie Heer,  
 veuf de Clara née Buss dès le onze août mil huit cent septante-sept,  
 né à Kriens le six Septembre mil huit cent quarante-quatre

et

2. **Joss née Schlyp, Anna**, sans profession,  
 de Amstutz (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,  
 fille de Jacob Schlyp et de Anne Marie Schlyp,  
 veuve de Bernhard Joss, dès le vingt-un Septembre mil huit cent septante-cinq  
 née à Balin (Solence) le dix février mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Kriens, Arni & Lausanne, les vingt-cinq, vingt-huit et  
 vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Gaspard Studhalter*  
*Anna Joss*

des témoins :

*Leon Marti*  
*Jules Corleus*

L'officier de l'état civil :

*J. Corleus*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Kriens, Arni & Lau-

sanne

Certes de décès des premiers Conjointes

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

(Communiqué à l'Etat Civil de)  
 Kriens & Biglen

N<sup>o</sup> 38  
Favre et Pasteur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Favre, Albert-Deniz-François, Charren,  
de Ouchy et de Chateau-d'Ox, domicilié à Ouchy  
fils de Albert Favre et de Susanne Jenny Bovey  
célibataire.

né à Vevey le neuf Août mil huit cent cinquante-trois

et  
2. Pasteur, Augustine-Elise, Cuisinière,  
de Sainte Croix domiciliée à Lausanne

filles de Elisabeth Pasteur née Berger et de  
célibataire

née à Lausanne le douze Mai mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Ouchy, Chateau-d'Ox, St Croix & Lausanne,  
les trente-trois Janvier et premier Février mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : des témoins :  
Albert Favre Charren F. Chatelet  
Elise Pasteur Jules Corbaz  
Emmer Chatelet L'officier de l'état civil :

Papiers présentés : Le mariage a été communiqué aux  
Certificats de publication officiers de l'état civil de  
Autorisation de l'offr de l'Etat Civil Lausanne, St Croix & Chateau-  
Lausanne d'Ox



1879

N° 39

Stoyanenco & Beck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Stoyanenco, Constantin, Ingénieur, de Couzno-Magureli (Roumanie) domicilié à Couzno-Magureli fils de Georges Stoyanenco et de Euphrosine Groza célibataire né à Couzno-Magureli le treize Décembre mil huit cent cinquante-deux.

et 2. Beck, Noemi-Suzanne, sans profession, de Bâle domiciliée à Lausanne fille de Charles Beck et de Amélie Lina Bernard célibataire née à Bâle le deux Juin mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Couzno-Magureli, à Bâle & à Lausanne le trente Novembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ing. C. Stoyanenco

N. Morimont

Noëmi Beck-Bernard

Ch. Juillerot

Charles Beck Bernard

Amélie Beck-Bernard

L'officier de l'état civil :

Lina Beck-Bernard

Pétri Juillerot-Bory

Hélène Beck-Bernard

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Déclaration de l'autorité compétente

Bâle & au Département de

de Roumanie & permis du Dpt de J. & P.

Justice & Police

Par jugement du Tribunal d'Elfov, confirmé par la Cour d'appel de Bucarest, 1<sup>re</sup> Section, en date du 15 novembre 1917, le mariage d'origine ci-dessus a été dissous par la divorce. Inscrit avec l'autorisation du Département de Justice & Police. Lausanne, le 8 février 1916. L'Officier de l'Etat civil: Juillerot

N° 40

Noverraz et Larpin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Noverraz, Louis-Samuel-Antoine**, *Typographe*,  
de Lutry et de Cully domicilié à Lausanne,  
fils de Jean François Samuel Noverraz et de Rose Marie Susanne Benchor,  
célibataire,  
né à Lausanne le trois Juin mil huit cent cinquante-sept

et  
2. **Larpin, Jenny-Frédérique-Céline**, *Couturière*,  
de Féchy domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Henri Larpin et de Jenny Louise Henriette Corbin,  
célibataire,  
née à Lausanne le sept Aout mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Cully, à Féchy & à Lausanne, les huit,  
treize et quinze février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Noverraz  
Céline Larpin

des témoins :

H. Catamborboe  
Paul Catane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry  
Cully Féchy & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cully, Aubonne & Lutry



N° 41

**Chautems et Paget**  
née Seylaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Chautems, Frédéric-Auguste**, Négociant,  
de Lugnez, Canton de Fribourg, domicilié à Lautanne,  
fils de Jean Pierre Chautems et de Marie Marguerite née Maros,  
célibataire  
né à Saint Blaise (Neuchâtel) le vingt dix Décembre mil huit cent quarante.

2. **Paget née Seylaz, Suzette**, Négociant,  
de Sainte-Croix, domiciliée à Lausanne,  
fille de Charles Daniel Seylaz et de Suzanne Madelaine Pellet,  
veuve de Marc Abram Louis Paget, de le seize Mai mil huit cent septante-sept  
née à Bas-Vully le quatre Janvier mil huit cent trente-neuf

Les publications ont eu lieu à Lugnez, Ste Croix & Lausanne, les huit et onze  
Janvier mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Chautems Fré. Aug.Suzette Paget

des témoins :

Emile ChopuisatLe Roy

Mauri Chopuisat l'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lugnez(Moliers), Ste Croix & Lausanne.Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moliers & Ste Croix

N<sup>o</sup> 42  
Goy et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Goy, Abram-David, Limentier  
de Vaulion domicilié à Vallorbes  
fils de Abram David Goy et de Fanny née Goy  
veuf de Julie Melanie Grobet dès le six Octobre mil huit cent septante-dix.  
né à Vaulion le deux Octobre mil huit cent quarante-neuf

et  
2. Glardon Marie-Emma, pierriste  
de Vallorbes domiciliée à Vallorbes  
fille de Moïse Albert Pierre François Glardon, et de Louise Jenny Matthey  
célibataire  
née à Vallorbes le trente Novembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Vaulion & à Vallorbes les sept et huit février  
mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Goy  
Emma Glardon

des témoins :

François Houppin  
Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
& autorisation de Vaulion & de  
Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Vaulion & Vallorbes.



N° 43  
Hugonnet et Pasteur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les époux nommés ci-dessus ont déclaré avoir reconnu et vouloir légitimer par leur mariage Sténi-Eugène né de Damie Pasteur le deux Janvier 1879, à Lausanne, inscrit à fol° 245 du Registre # des naissances de l'arrondissement de Lausanne.

Ce qu'attestent par leurs signatures les déclarants

Lausanne le 11 Mars 1879.

Marc Hugonnet

Damie Pasteur

L'officier de l'Etat Civil :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hugonnet, Marc, Agriculteur,

de Chavannes-sur-le-Veyron domicilié à Lausanne,

fil de Etienne Louis Hugonnet et de Jeanne Louise née Perretten,

célibataire,

né à Cossanay le premier février mil huit cent cinquante-six.

et

2. Pasteur, Damie, Coiffeuse,

de Renens domiciliée à Lausanne,

filie de Charles Gabriel Pasteur et de Louise née Sieberthal,

célibataire

née à Aigle le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Chavannes-sur-le-Veyron, à Renens & à Lausanne, les vingt-un et vingt-deux février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Marc Hugonnet

Damie Pasteur

des témoins :

Jean Loyer

Lucien Balby

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chavannes

Renens & Lausanne

Consentement en faveur de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romanet (Renens) Gancy

(Chavannes)

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 44  
Quazzola et Bontems

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Quazzola, Joseph-Antoine-Marie, Seigneur,  
de Varallo-Novate (Italie) domicilié à Lausanne,  
fils de Joseph Quazzola et de Lucrezia Delgrossi,  
célibataire

né à Varallo le quatre Décembre mil huit cent cinquante-deux

et  
2. Bontems, Louise, Cuisinière,  
de Onnens domiciliée à Lausanne,  
fille de Henri Bontems et de Suzette née Bujard,  
célibataire,

née à Concise le sept Septembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Varallo, au Consulat d'Italie à Genève, à Onnens et à  
Lausanne, les onze et quinze février mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Quazzola Joseph  
Louise Bontems

des témoins :

De Rapsi Louis  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Concise & au Département  
de Justice & Police



N<sup>o</sup> 45  
Favre et Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent  
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Favre, Charles-Louis, Sellier,  
de Goumoens-la-Ville domicilié à Goumoens-la-Ville,  
fils de Jean Louis Favre et de Charlotte nee Laurent,  
célibataire,  
né à Yverdon le vingt-huit Mars mil huit cent quarante-sept

2. Arnaud, Elise-Lina, Cuisinière,  
de Oron-le-Chateau domiciliée à Lausanne,  
fille de Abram Daniel Emmanuel Arnaud et de Louise Charlotte Mellet,  
célibataire,  
née à Oron-le-Chateau le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, à Oron & à Lausanne, les douze  
et quinze février mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Louis Favre  
Lina Arnaud

des témoins :

Arnaud  
J<sup>ne</sup> Dancy

Bernard Schwitzky  
Arnaud Henri L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-  
tion de l'officier de l'Etat Civil d'Echal-  
ens.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Echallens & Oron

N<sup>o</sup> 116  
Rouillet et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Rouillet, Auguste-Louis-Samuel, Ménageur  
de St Sulpice et La Côte aux Fées (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne  
fils de Auguste Rouillet et de Louise Griessem sa femme  
veuf de Henriette Julie Vernez dès le vingt-cinq août mil huit cent septante-sept  
né à Lausanne le neuf Juin mil huit cent cinquante quatre

et  
2. Blanc, Suzette-Adèle, Représentante  
de Lausanne — domiciliée à Lausanne  
fille de Jeanne Louise Blanc — et de \_\_\_\_\_  
célibataire  
née à Lausanne le quatre Septembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, à La Côte aux Fées & à Lausanne, le dix huit  
Janvier mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Auguste Rouillet  
Adèle Blanc

des témoins :

Jos. Chubbay  
Jules Corbeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Sulpice,  
La Côte aux Fées et Lausanne  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

La Côte aux Fées & St Sulpice



1879

N° 47

Rüsener et Bulle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Rüsener, Jacob**, *Cordonnier*,  
de *Sigriswyl (Bienne)* domicilié à *Ballaigues*,  
fils de *Jacob Rüsener* et de *Suzanne née Escharr*,  
*célibataire*,  
né à *Sigriswyl* le dix Septembre mil huit cent cinquante-dix

et  
2. **Bulle, Rose-Adeline**, *tailleuse de linge*,  
de *Vallorbes* domiciliée à *Vallorbes*,  
fille de *François Constant Bulle* et de *Rose née Juley*,  
*célibataire*,  
née à *Vallorbes* le vingt-sept Aout mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl, Ballaigues et Vallorbes*, les huit et neuf  
février mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Jacob Rüsener*  
*Adeline Bulle*

des témoins :

*Louis Regamey*  
*Jules Corbar*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication et Antezisa -*  
*tion del'offi de l'Etat Civil de Ballaigues.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Sigriswyl, Vallorbes & Ballaigues*

N° 118.

Trautwein et Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Trautwein, Charles-Frédéric-Bernhard, Relieur,  
de Offenbach (Hesse) domicilié à Lausanne  
fils de Charles-Frédéric-Bernhard Trautwein et de Thérèse née Lot  
célibataire  
né à Offenbach le vingt-un février mil huit cent quarante-trois

et

2. Dupertuis, Marie,  
de Ormont-Dessous domiciliée à Lausanne  
fille de Frédéric Auguste Dupertuis et de Jeanne Susanne Place  
célibataire  
née à Lausanne le quinze Janvier mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Offenbach, à Ormont-Dessous et à Lausanne, les cinq  
et quinze février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Trautwein  
Marie Dupertuis

des témoins :

Dalme  
David Proby

L'officier de l'état civil :

A. Romer

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Ormont-Dessous et au Départe-  
ment de Justice & Police



1879

N° 49

Burdet et Duperré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Burdet, Samuel**, Agriculteur,

de Ursins domicilié à Ursins

fil de Jean Daniel Burdet et de Catherine née Viennet,

célibataire

né à la Vannize (Fribourg) le treize Avril mil huit cent cinquante-trois

et  
2. **Duperré, Elise**, Blanchisseuse

de Rougemont domiciliée à Lausanne

filie de Marianne Louise Duperré et de

célibataire

née à Palézieux le treize Septembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Ursins, Ursins, Rougemont et Lausanne, les huit  
mars mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Samuel Burdet

Elise Duperré

des témoins :

Gallas  
Burdet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - Consentement  
de la mère de l'épouse mineure - autorisa-  
tion de l'Off. de l'état civil de Ursins

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Ursins & Rougemont

Registre des mariages A.

N° 50  
Golaz & Kolb

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Golaz, Jean-François-Emile, Chauffeur, de l'abbaye domicilié à Lausanne, fils de François Louis Golaz et de Louise Susanne née Rubin célibataire, né à Pully le premier Avril mil huit cent quarante-neuf

et  
2. Kolb, Suzanne-Céline, Blanchisseuse, de Charannes-des-Bois domiciliée à Lausanne, fille de Benjamin Kolb et de Eleonore Susanne Bouquet célibataire, née à Lausanne le six Août mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, à Charannes-des-Bois et à Lausanne, les dix-huit et vingt-deux février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Golaz Emile  
Susanne Kolb

des témoins :  
Auguste Prappaz  
Charles Kolb

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publications et consentement du père de l'épouse mineure.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

L'abbaye & Coppet



1879

N° 51.  
Champod et Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Champod, Louis, Carronnier,

de Bullet domicilié à Lausanne,

fil de Pierre Louis Champod et de Susette née Chévenaz,

célibataire,

né à Bullet le treize Octobre mil huit cent quarante-deux

et

2. Mingard, Louise, Lingère,

de Chapelles domiciliée à Lausanne,

fille de Pierre Philippe Mingard et de Susanne Elisabeth née Cavin,

célibataire

née à Chapelles le sept Mars mil huit cent rente-huit.

Les publications ont eu lieu à Bullet, Chapelles et Lausanne, le cinq, six et huit Mars  
mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Champod  
Louise Mingard

des témoins :

Jules Penneyer  
Jules Berbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Bullet, Cha-  
pelles (St Cierges) et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges & Bullet

N° 52  
Barrin et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Barrin, Jean, Charpentier,  
de Marchissy domicilié à Marchissy  
fils de Jean Louis Barrin et de Julie née Baudin  
veuf de Marie Henriette née Vuillemin, dès le vingt sept Juin mil huit cent septante dix  
né à Marchissy le dix août mil huit cent vingt-neuf

et  
2. Borgeaud, Emilie,  
de Mozens domiciliée à Langnau  
fille de Philippe Borgeaud et de Jeanne Susanne née Borgeaud  
célibataire,  
née aux Bioletttes /mozens le dix-neuf février mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à Marchissy, à Mozens et à Langnau, le premier mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Barrin  
Emilie Borgeaud

des témoins :

Jules Borgeaud  
Jules Corbeaux  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de Vongirod

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Vongirod & Bettens.



1879

N° 53

Bergier et de Meuron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bergier, Samuel-Victor, manufacturier, de Lausanne, du Mont et de Chardonne, domicilié à Flency sur andelle (Suisse-france) fils de Jean Samuel Bergier et de Fanny Caroline de la Harpe, célibataire,

né à Lausanne le vingt-quatre février mil huit cent quarante-six,

et  
2. de Meuron, Jeanne-Louise, sans profession de Orbe et de St Sulpice (C<sup>l</sup>on de D<sup>o</sup>uchatel) domiciliée à Lausanne, fille de Georges Henri de Meuron et de Jeanne Louise Anne Marie née de Châtillon, célibataire,

née à Corseaux le quatre août mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont, à Chardonne, à flency-sur-andelle, à Orbe et à St Sulpice les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois février 18cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

V. Bergier C<sup>l</sup>on Bergier née de la Harpe H. Bergier  
J. de Meuron Ch. de Meuron J. de Meuron  
Louis de Meuron Louis de Châtillon  
Emma Bergier Emma Bergier  
Amélie Bergier

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés : Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de Lausanne, Le  
Mont, Chardonne, flency / andelle, Orbe et  
St Sulpice

officiers de l'état civil de  
Romanel, Corsier, Orbe, St Sulpice &  
Flency / andelle

Registre des mariages A.

N° 54  
Clavel et Ferber née  
Bolomey

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui le trois novembre mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Clavel, Samuel-François-Benzi Citoyen,  
de Yverdon, domicilié à Lausanne,  
fils de Charles Samuel Clavel et de Jeanne Georgette Antoinette Breymeyer,  
célibataire  
né à Lausanne le trois novembre mil huit cent cinquante-deux

et  
2. Ferber née Bolomey, Louise-Charlotte, maîtresse de pension  
de Cheveaux domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Daniel Bolomey et de Marie née Chappuis,  
veuve de Louis Ferber dès le premier janvier mil huit cent septante-huit  
née à Savigny le vingt-deux avril mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Yverdon, à Cheveaux et à Lausanne, les vingt-deux et  
vingt-trois novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Clavel François  
Louise Ferber

des témoins :  
Le Ch. Bigame  
Jules Corbois  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Yverdon (Echallens)  
Cheveaux et Lausanne  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Épouse.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Echallens et Romanel



N<sup>o</sup> 55  
Reynat et Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Reynat, Jacques-Antoine**, Employé de Commerce,  
de Vienne (Sère, France) domicilié à Lausanne,  
fils de Antoine Reynat et de Chère Rochat,  
célibataire,  
né à Vienne le vingt-quatre août mil huit cent cinquante cinq

et  
2. **Christen, Elisabeth**, Gouvernante,  
de Rumendingen (Berne) domiciliée à Lausanne,  
fille de André Christen et de Elisabeth née Löss,  
célibataire,  
née à Bützdorf le vingt deux avril mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Vienne, à Rumendingen et à Lausanne, le  
premier Mars mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Antoine Reynat  
Elisa Christen

des témoins :

Le Juroid père  
Gayvallet

Marc-Groud-Proger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de J<sup>u</sup> & P<sup>o</sup>

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Rumendingen et au Département  
de Justice & Police

N<sup>o</sup> 26  
Regamey & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

50  
Aujourd'hui première avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Regamey, Henri-Moïse, \_\_\_\_\_ agriculteur,  
de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié au Chalet à Gobet de Lausanne  
fils de Samson Louis Moïse Regamey et de Anne Louise Siebenthal, sa femme,  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, Chalet à Gobet le quinze Octobre mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Thuillard, Elise, \_\_\_\_\_ sans profession,  
de Froideville \_\_\_\_\_ domiciliée au Chalet à Gobet,  
fille de Jean Louis Thuillard \_\_\_\_\_ et de Jeanne née Martin, sa femme,  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Froideville \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Froideville, les sept et huit Mars  
mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Moïse Regamey  
Elise Thuillard

des témoins :

Christian Brunier  
Jean Louis Moïse de Siebenthal

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
& Froideville (Bottens) \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_ Bottens \_\_\_\_\_



1879.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 57  
Farnet & Lüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Farnet, Konrad,** \_\_\_\_\_ Chocolatier,  
de Oberstammheim (C<sup>ton</sup> de Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Elizabeth Farnet \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Oberstammheim \_\_\_\_\_ le seize Mai mil huit cent cinquante. \_\_\_\_\_

et  
2. **Lüscher, Lina,** \_\_\_\_\_ Capicière,  
de Moosleeran (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Henri Lüscher \_\_\_\_\_ et de Marie Kleiner, sa femme \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Stenngelbach (Argovie) le dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Oberembach, Moosleeran et Lausanne, les six, sept et  
huit Mars mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

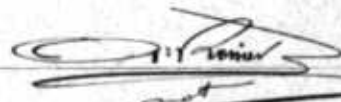
des époux :

*Konrad Farnet.**Lina Lüscher*

des témoins :

*G. Amacher**Emil Blum*

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication, de Lausanne,  
Oberstammheim \_\_\_\_\_

Oberstammheim & Moosleeran \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 58Tauxe et Rudolph  
née Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Tauxe, Jean, Cordonnier,  
de Aigle, Leysin et Ormont-Dessus domicilié à Cery  
fils de Jean Nicolas Tauxe et de Louise Marguerite Ruchet,  
célibataire,  
né à Aigle le vingt-six mai mil huit cent trente-sept.

et  
2. Rudolph née Chavan, Marie-Louise, Coiffeuse,  
de Pilly domiciliée à Lausanne,  
fille de Pierre Chavan et de Madame Françoise Louise Corbaz,  
veuve de Edouard Charles Rudolph dès le dix mai mil huit cent trente-sept.  
née à Lausanne le vingt-quatre février mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Aigle, à Leysin, à Ormont-Dessus, à Pilly et à  
Lausanne, les quatorze et quinze février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Tauxe  
Marie Rudolph

des témoins :

Louis Rogemont  
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-  
tion de l'officier de l'Etat Civil de Romanel

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Romanel, Leysin, Aigle et Ormont

Dessus



N° 59  
Bton et Bonnax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Bton, Louis-Emile, \_\_\_\_\_ Employé à la S. O. \_\_\_\_\_  
de St Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Jean François Bton \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Senn \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à St Saphorin \_\_\_\_\_ le dix-huit Juillet mil huit cent cinquante-trois.

et  
2. Bonnax, Marie-Adelaïde, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_  
de St Gingolph (H<sup>e</sup> Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de André Bonnax \_\_\_\_\_ et de Jeannette Derivar \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à St Gingolph \_\_\_\_\_ le dix-sept Mai mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, St Gingolph et Lausanne, les quinze et  
vingt trois Mars mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Bton  
Marie Bonnax

des témoins :

Louis Regamey  
Jules Corber  
L'officier de l'état civil :  
Louis S. Bonin

Papiers présentés :

Certificats de publications de St Saphorin  
St Gingolph et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Saphorin et au Département de  
Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 60  
Correvon & Tissot

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Correvon, Charles-Frédéric, agriculteur  
de Quarroy domicilié à Lausanne  
fils de Jean David Correvon et de Suzanne née Barbay  
célibataire  
né à Quarroy le treize avril mil huit cent quarante-huit

et  
2. Tissot, Pauline-Esther, Cuisinière  
de Gingins domiciliée à Lausanne  
fille de Jacob Ami Tissot et de Suzanne Sophie Marsard  
célibataire  
née à Gingins le vingt sept décembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Quarroy, à Gingins et à Lausanne les huit, neuf  
et douze Mars mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Ch. Correvon  
Pauline Tissot  
J. Marie Tissot  
Elise Correvon  
des témoins :  
Louis Pagan  
Jules Barbay  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Papiers présentés :  
Certificats de publication de Quarroy  
Gingins & Lausanne  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Yvernaid (Quarroy) & Gingins



1879

N° 61

Henry &amp; Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henry, Jules, \_\_\_\_\_ Instituteur,  
de Suchy \_\_\_\_\_ domicilié à Cerniaz \_\_\_\_\_  
fils de Alexandre Daniel Henry \_\_\_\_\_ et de Louise Jeannette née Collet \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Suchy \_\_\_\_\_ le vingt Janvier mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

et

2. Rey, Fanny-Louise, \_\_\_\_\_ Sans profession,  
de Gossens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de David Samuel Rey \_\_\_\_\_ et de Jeanne Poterat \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Crissier \_\_\_\_\_ le douze Octobre mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Suchy, Gossens, Cerniaz et Lausanne, les trois, six, sept  
et huit Mars mil huit cent septante-neuf, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Henry Inst.  
Fanny Rey

des témoins :

David Lachin  
Edouard Gérard

L'officier de l'état civil :

J. B. Renier  
not.

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'off: de l'Etat Civil de Villazel.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Villazel, Usins & Belmont

N° 62

**Délemontey et Arnaud**  
**née Carbonero**

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Délemontey, François-Michel**, Tailleur de Pierre,  
 de Prévilly (Haute-Savoie) \_\_\_\_\_ domicilié à **Lausanne** \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Délemontey \_\_\_\_\_ et de Claudine Giroz, sa femme, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Prévilly \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

et  
 2. **Arnaud née Carbonero, Marie-Louise-Rodolphe**,  
 de Rossinières \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lausanne** \_\_\_\_\_  
 fille de Abram Henri Carbonero \_\_\_\_\_ et de Jeanne Henriette Pauline Deriaz,  
 veuve de François Daniel Arnaud, dèd le dix Juin mil huit cent septante \_\_\_\_\_  
 née à Fevey \_\_\_\_\_ le quinze Novembre mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Prévilly, à Rossinières & à Lausanne, le premier Mars  
 mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux ;  
 Délemontey  
 Marie Arnaud

des témoins :  
 Baud Claude  
 Jules Corbar

L'officier de l'état civil :  
 [Signature]

Papiers présentés :  
 Certificats de publication \_\_\_\_\_  
 Déclaration Consulaire & permis du Départ<sup>mt</sup>  
 de Justice & Police .. Acte de décès du mari  
 de l'Épouse . \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de  
 Rossinières & au Département  
 de Justice & Police \_\_\_\_\_



1879

N<sup>o</sup> 63  
Girardet et Pichonnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance : Yvonand

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Girardet, François-Louis-Frédéric,** — Bucheron,  
de Penthalar \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de David Girardet \_\_\_\_\_ et de Fanny Regamey, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-dix Janvier mil huit cent cinquante-sept,

et  
2. **Pichonnat, Rosine,** \_\_\_\_\_  
de Levattens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Jean Louis Pichonnat \_\_\_\_\_ et de Louise Marguerite née Cuchin, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Levattens \_\_\_\_\_ le premier février mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Penthalar, à Levattens et à Lausanne, les vingt-sept  
février, premier et dix mars mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Girardet  
Rosine Pichonnat

des témoins :

Raymond Louis  
Jules Barbier

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Penthalar  
Levattens et Lausanne. \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_ Cessonay à Lucerne. \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 64  
Lavanchy et Recordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Lavanchy, Victor-Henri-Élie-Louis, Architecte,  
de Savigny et de Riez \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de François Louis Lavanchy \_\_\_\_\_ et de Marie Farandoz sa femme \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le trois Juin mil huit cent cinquante-un, \_\_\_\_\_

et  
2. Recordon, Constance-Élise, Sans profession,  
de Bercher \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de François Louis Recordon \_\_\_\_\_ et de Marie Pittet sa femme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Bercher \_\_\_\_\_ le quinze Juin mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Riez et à Lausanne les vingt, vingt-un  
et vingt deux Mars mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

V. Lavanchy  
E. Recordon

des témoins :

Marc Marc  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Savigny,  
Riez, Bercher & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Savigny, Cully, St-Cierge.



N<sup>o</sup> 65  
 Ecoquet et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Avril mil huit cent  
 septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Ecoquet, Francois-Louis, Typographe,  
 de Ursins domicilié à Lausanne,  
 fils de Jean Auguste Ecoquet et de Jeanne Henriette Louise Rogoz,  
 célibataire,  
 né à Morges le quatre Octobre mil huit cent cinquante.

et

2. Mayor, Centiètte-Gabrielle-Denny, sans profession,  
 de Mollens, Ballens et Cartegains domiciliée à Lausanne,  
 fille de Jean Francois Rodolphe Alexandre et de Suzanne Cathérine Zeller,  
 célibataire,  
 née à Mollens le vingt-deux Mars mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Ursins, à Mollens, à Ballens, à Cartegains et à Lausanne,  
 le premier Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

F. Ecoquet

M<sup>lle</sup> Mayor

G. Mayor

F. Desirans

des témoins :

Eug. Stalzel

Marius Corty

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Ursins, Mollens

Ballens, Cartegains et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ursins, Ballens - Gilly

N<sup>o</sup> 66  
 Jacquet et Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Jacquet, François, Régleur  
 de Groisy (Haute Savoie) France — domicilié à Lausanne,  
 fils de Jean Jacques Jacquet — et de Marie Reyguez  
célibataire  
 né à Groisy le vingt-dix novembre mil huit cent quarante-six

et

2. Kohler, Marie, Cuisinière  
 de Laudiswyl, Canton de Berne — domiciliée à Lausanne,  
 fille de Abraham Henri Kohler — et de Rose Marie née Burgat,  
célibataire  
 née à St Aubin (Neuchâtel) le vingt novembre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Groisy, Laudiswyl et Lausanne, le huit mars mil  
huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacquet François  
Marie Kohler

des témoins :

Auguste Rappaz  
L<sup>rs</sup> Manin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication, déclaration  
Consulaire et permis du Départe-  
ment de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Laudiswyl & au Département  
de Justice & Police



N<sup>o</sup> 67  
Décosterd et Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Décosterd Edouard,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

des Chioleyres \_\_\_\_\_ domicilié aux Chioleyres, \_\_\_\_\_

fil de Jean François (fils de Jean Jacques) \_\_\_\_\_ et de Françoise Henriette née Testuz, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né aux Chioleyres \_\_\_\_\_ le deux Janvier mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_

2. **Décosterd, Marie-Louise,** \_\_\_\_\_  
et

des Chioleyres, \_\_\_\_\_ domiciliée à Essertes, \_\_\_\_\_

fille de Jean Jacques Décosterd \_\_\_\_\_ et de Marianne née Cardinaux \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Essertes \_\_\_\_\_ le cinq Août mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu aux Chioleyres & à Essertes, le treize Mars mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edouard Décosterd  
Marie Décosterd

des témoins :

Charles Vuillerot  
Jules Corbar  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de Ozon

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Ozon

Registre des mariages A.

N° 68  
Rossier et Vulliezat

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Rossier, François-Charles-Jules**, Employé de Bureau,  
de Villarzel \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Jean Jaques Rossier \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Mègroz, \_\_\_\_\_  
veuf de Elisabeth Mann, de le vingt six Décembre mil huit cent septante-huit,  
né à Vevey \_\_\_\_\_ le vingt trois Aout mil huit cent quarante-six \_\_\_\_\_

2. **Vulliezat, Charlotte**, \_\_\_\_\_ sans profession,  
de Colochenaz et de Denens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Jean Auguste Louis Vulliezat \_\_\_\_\_ et de Marie Antoinette Gillieron, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Ouchy \_\_\_\_\_ le huit Mars mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villarzel, Colochenaz, Denens et Lausanne, les vingt  
un et vingt-deux Mars mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Jules Rossier*  
*Charlotte Vulliezat*

des témoins :

*Jean Marc*  
*J. Bernard*  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Villarzel, Colochenaz  
Denens et Lausanne \_\_\_\_\_  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Villarzel, Morges et Villars / yrens \_\_\_\_\_



1879.

N<sup>o</sup> 69  
Ruffray et Caldi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Ruffray, Emmanuel-Marie-Joseph-Jules**, *Géomètre*,  
de *Bresollette*, Département de l'Orne France, — domicilié à *Lausanne*,  
fils de *Pierre Ruffray*, défunt \_\_\_\_\_ et de *Marie Adélaïde Avenel*,  
veuf de *Marie Emélie* née *Cognard*, d<sup>éc</sup> le cinq février mil huit cent trente-huit 6 novembre 1871.  
né à *Bresollette* \_\_\_\_\_ le cinq février mil huit cent trente-neuf \_\_\_\_\_

et

2. **Caldi, Louise**, \_\_\_\_\_ *Cuisinière*,  
de *Gessenay*, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*,  
fille de *Christian Caldi* \_\_\_\_\_ et de *Marie Elisabeth Manger* \_\_\_\_\_  
célibataire  
née à *Gessenay* \_\_\_\_\_ le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à *Bresollette*, *Gessenay* et *Lausanne*, le onze Janvier  
mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé six mois rayés à la dixième ligne, lire six novembre  
1800 septante-neuf.

## Signatures

des époux :

*E. Ruffray*  
*L. Caldi*

des témoins :

*Amédée Michel*  
*Jules Corbar*

L'officier de l'état civil :

*J. Roux*

Papiers présentés :

Certificats de publication, Déclaration  
Consulaire, Permis du Département de Justice &  
Police, acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Gessenay* & au Département de  
*Justice & Police*

N<sup>o</sup> 30  
Regamey et David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

9-111  
Aujourd'hui quinze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Regamey, Charles-John-Eugène-François**, Employé postal,  
de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Jean Henri Regamey \_\_\_\_\_ et de Eugène Marianne née Andemier, \_\_\_\_\_  
veuf de Anne Julie Michel dès le trois février mil huit cent septante-sept. \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq mai mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

et

2. **David, Laure**, \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_  
de Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Henri Benjamin David \_\_\_\_\_ et de Françoise Henriette née Bettens, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à St-Denis près Grancy \_\_\_\_\_ le six Mai mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chavannes-le-Veyron, le vingt-neuf  
Mars mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Ch. Regamey*  
*Laure David*

des témoins :

*Habegger Christian*  
*H. Ramel*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernand Dubat*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne &  
Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Époux \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Grancy*



N<sup>o</sup> 71  
Briod et Fayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil  
du District de Mondon en date  
du 21 Mars 1883, le  
mariage ci-contre a été dissous  
par le divorce (contre l'époux)  
en vertu de l'article 46 § 1  
et c. de la loi fédérale du 24  
Décembre 1874 sur l'Etat  
Civil et le mariage.

L'extrait du Jugement est  
déposé aux archives de l'Etat civil  
de Lussan, avec la lettre du  
Département de Justice et Police  
ordonnant la présente inscrip-  
tion.

Lussan, le 29 Juin 1883

L'Off<sup>r</sup> de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'Etat Civil de  
Lucens et Mondon.

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Briod, Constant, cultivateur,

de Lucens domicilié à Hermenches

fil de Daniel Béat Briod et de Jeanne née Perret,

célibataire,

né à Lucens le vingt-un Janvier mil huit cent soixante,

et

2. Fayet, Julie,

de Hermenches domiciliée à Hermenches,

filles de Pierre Daniel Fayet et de Geneviève née Clerc,

célibataire,

née à Hermenches le vingt-quatre Avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Lucens & Hermenches, le cinq Mars mil huit cent septante

nuit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Briod

Julie Fayet

Jeanette Bettes

des témoins :

Jules Bettes

Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Bonnamy Dubouly

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de Mondon

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Mondon & Lucens.

N<sup>o</sup> 72  
Droquet et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Droquet, Auguste-Edouard**, *Serrurier*,

de *St-Croix* domicilié à *Lausanne*

fil de *Jean Louis Droquet* et de *Marie Louise née Bize*,

célibataire,

né à *Lausanne* le *treize avril mil huit cent cinquante-cinq*

et

2. **Aubert, Marie-Anna**, *Requiseuse*,

des *Planches (Montreux)* domiciliée à *Montreux*

filie de *Jean David Vincent Aubert* et de *Olympe Marianne Cornioley*,

célibataire

née aux *Planches (Montreux)* le *premier août mil huit cent cinquante-cinq*

Les publications ont eu lieu à *St-Croix, à Montreux et à Lausanne, les vingt et  
vingt-deux Mars mil huit cent septante-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Auguste Droquet*  
*Marie Aubert*

des témoins :

*Jean Blanc*  
*Jules Corblay*

L'officier de l'état civil :

*J. P. R.*

Papiers présentés :

*Certificats de publications de St-Croix,  
Montreux & Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*St-Croix & Montreux*



**Guilland et Chapuis**

N<sup>o</sup> 73

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Guilland, Paul**, Beulanger  
de Motiers (Haut Vully) Fribourg domicilié à Lausanne  
fils de Jacob Samuel Guilland et de Marie Suzanne Chantama  
célibataire  
né à Motiers (Haut Vully) le vingt-un Juin mil huit cent cinquante-quatre

et  
2. **Chapuis, Fanny dite Jenny**, sans profession  
de Epalinges domiciliée à Lausanne  
fille de Pierre Etienne Chapuis et de Jeanne Susanne née Rithener  
célibataire  
née à Epalinges le dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Motiers Epalinges et Lausanne, les vingt-un et vingt-deux Mars mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

des témoins :

Paul Guilland Beulanger  
Fanny Chapuis

A. Schojfer  
Jules Collard

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de Motiers  
Epalinges et Lausanne

officiers de l'état civil de  
Motiers et d'Epalinges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 74  
Ferrer et Dumuid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Ferrer, Jacob-Robert**, \_\_\_\_\_ *Commis Négoçant*,  
de *Brunnaden Canton de St Gall*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
fils de *Jacob Ferrer* \_\_\_\_\_ et de *Anna Catharine Diem*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
né à *Herrisau (Appenzell)* \_\_\_\_\_ le vingt-cinq Juillet mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_

et  
2. **Dumuid, Louise-Georgette**, \_\_\_\_\_ *sans profession*,  
de *Moumaz* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
fille de *Charles Henri Dumuid*, \_\_\_\_\_ et de *Louise Georgette Martin*, \_\_\_\_\_  
*célibataire*, \_\_\_\_\_  
née à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le premier février mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Brunnaden Moumaz et Lausanne* les dix-huit  
et vingt-deux Mars mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Robert Ferrer*  
*Louise Dumuid*

des témoins :

*Emile Moquin*  
*Jean Matherbe*

*Charles Dumuid*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publications de Brunnaden*  
*moumaz et Lausanne* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Brunnaden et Vufflens-le-Château* \_\_\_\_\_



1879

N° 25

Regamey & Milliquet

5-377

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil huit cent septante-neuf (septante-neuf) par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Regamey, François-Louis-Marie, Secrétaire au Greffe Municipal, de Lausanne domicilié à Lausanne, fils de Jean Louis Marie Regamey et de Jeanne Susanne Damine Berche célibataire, né à Lausanne le vingt-dix Septembre mil huit cent quarante-six

et

2. Milliquet, Suzanne-Adèle-Claire, Sans profession, de Pully domiciliée à Lausanne, fille de Marc Louis Milliquet et de Louise Marianne Moënz célibataire, née à Lausanne le premier Août mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Pully et Lausanne le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Handwritten signatures of the bride and groom, and two witnesses.

Handwritten signatures of the witnesses.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Pully et Lausanne

Pully

N<sup>o</sup> 76  
Burgener et Davel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Avril mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Burgener, Pierre-Cenci**, Marchand de Bétail,  
de Zweidimmen, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,  
fils de Pierre Burgener et de Maisie Emilie née Gachet, sa femme,  
célibataire,  
né à Bielen-Dejulaz le vingt-quatre Janvier mil huit cent cinquante-deux

et

2. **Davel, Euphrosine**, Couturière,  
de Cully, Riez et Lutry, domiciliée à Cully,  
fille de Samuel Frédéric Davel et de Louise Marguerite Delessert,  
Célibataire,  
née à Cully le dix-huit Juillet mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Zweidimmen, Cully, Lutry, Riez et Lausanne, les  
vingt, vingt-un et vingt-deux Mars mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Pierre-Cenci Burgener  
Euphrosine Davel

des témoins :

Jacob Burgener  
Jules Bütler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Zweidimmen  
Cully, Riez, Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Zweidimmen, Cully & Lutry



N<sup>o</sup> 77  
Gonvert et Thévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Gonvert, Jules-Franci, Notaire,  
de Lussy domicilié à Morges  
fils de Henri Samuel Gonvert et de Jeanne Susanne née Badoux,  
veuf de Louise Zélie née Golay depuis le quinze Novembre mil huit cent septante-dix.  
né à Lussy le dix Mars mil huit cent quarante-huit.

et

2. Thévoz, Pauline-Alice, Institutrice,  
de Missy domiciliée à Colochenaz  
fille de Henri Benjamin Auguste Thévoz et de Emilie Cornélie née Soutermeister,  
célibataire  
née à Cozcelles près Payerne le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lussy, à Missy, à Colochenaz, à Morges & à  
Xausanne les vingt-huit février et premier Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Gonvert  
Alice Thévoz  
St. Chevalley

des témoins :

Henri Thévoz pasteur  
M. M. M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'officier de l'état civil de Morges.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Morges, Grandcour & Villars  
Yver

## Registre des mariages A.

No 78  
Storz et Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Storz, Jean-André**, Serrurier

de Lavigny domicilié à Lausanne

fil de Jeanne Marie Françoise Storz et de \_\_\_\_\_

Célibataire

né à Lausanne le trois Octobre mil huit cent cinquante

et  
2. **Bugnon, Joséphine-Scholastique**, \_\_\_\_\_

de Corny-le-Grand (Fribourg) domiciliée à Lausanne

fille de François Bugnon et de Marie Bugnon

célibataire

née à Corny-le-Grand le deux Mars mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Lavigny, Corny-le-Grand & Lausanne, les vingt-neuf  
et trente Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean André Storz  
Joséphine Bugnon

des témoins :

Aug. Robert  
Julien Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lavigny  
Corny-le-Grand & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars / Vers et Corny-le-Grand



N<sup>o</sup> 79  
 RoCHAT et Petitmaître

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. RoCHAT, Marc-Louis-Jean, \_\_\_\_\_ Instituteur

de L'abbaye \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

fil de Abram Louis Felix RoCHAT \_\_\_\_\_ et de Lise Fanchette Meylan \_\_\_\_\_

veuf de Adèle Lina nee RoCHAT, dè le deux Avril mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_

né aux Ponts \_\_\_\_\_ le vingt-un Mars mil huit cent trente-sept \_\_\_\_\_

et

2. Petitmaître, Jeanne, \_\_\_\_\_ Instituteur

de Yverdon \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverdon \_\_\_\_\_

filie de Jacques Henri Petitmaître \_\_\_\_\_ et de Jeanne Lucie Duvoidin \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverdon \_\_\_\_\_ le vingt-sept Octobre mil huit cent trente-trois \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, à Yverdon et à Lausanne, les vingt-neuf  
Mars et Cinq Avril mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

M<sup>r</sup> RoCHAT  
Jeanne Petitmaître

des témoins :

Aug. Robert  
Alf. Mideg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de l'abbaye  
d'Yverdon & de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

L'abbaye & d'Yverdon

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 80.  
Schneider & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Schneider, Charles-Emile-Frederic, architecte  
de Brugg et de Nidau, Canton de Berne, domicilié à Berne  
fils de Jean Rodolphe Schneider et de Marie Lucie Dunand sa femme  
célibataire  
né à Berne le vingt-quatre Juillet mil huit cent quarante-huit.

et  
2. Vallotton, Marie-Louise, sans profession,  
de Vallorbes domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Marc Vallotton et de Jenny Panchaud,  
célibataire,  
née à Lausanne le vingt-neuf Décembre mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Brugg, Nidau, Berne, Vallorbes et Lausanne, les quatre,  
dix, sept et dix Janvier mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Fr. Schneider Architecte  
M. Vallotton

des témoins :

M. Vallotton  
J. Kamina

L'officier de l'état civil :

J. Romi

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'Officier de l'Etat Civil de Berne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Berne, Vallorbes, Nidau & Bürglen



N° 81

Gagnaux et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Gagnaux, Louis, \_\_\_\_\_ Institutene, de Method, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_ fils de Louis Gagnaux \_\_\_\_\_ et de Eusette Manganel, \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_ né à Montcherand \_\_\_\_\_ le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-un \_\_\_\_\_

et  
2. Blanc, Caroline-Anna, \_\_\_\_\_ Institutice, de Lausanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_ fille de Jean Louis (fils de St Rodolphe Felix) Blanc et de Marie Draelhofec, la femme \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_ née à Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept Mars mil huit cent cinquante-six \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Method et à Lausanne, les cinq et huit avril mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Gagnaux*  
*Caroline Blanc*

des témoins :

*L. M. G. G. G.*  
*C. G. G. G.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Method  
à Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Champrivent \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 82  
Seever et Warpelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Seever, Charles-Auguste,** \_\_\_\_\_ *Culteur,*  
de *Gsteig près Gessenay (Canton de Berne)* — domicilié à *Montrecher,*  
fils de *Jean Gottlieb Frédéric Seever* — et de *Louise Marie Demière,*  
*célibataire,*  
né à *Bex* \_\_\_\_\_ le *sept février* mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

et  
2. **Warpelin, Adèle-Louise,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*  
de *Ollon* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
fille de *Jean David Warpelin* — et de *Julie Passet,*  
*célibataire,*  
née à *Ollon* \_\_\_\_\_ le *quatorze Juin* mil huit cent cinquante-un \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Gsteig, Ollon, Montrecher et Lausanne,* les *dix sept, dix  
neuf et vingt-deux février* mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Charles Seever*  
*Adèle Warpelin*

des témoins :

*Jean-Jacques Hysse fils*  
*Jules Courbin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Gsteig, Ollon  
Montrecher - Lausanne - Autorisation de  
l'Officier de l'Etat civil de Montrecher*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*L'Isle, Gsteig et Ollon*



1879

N° 83

Ferriz et Fauques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Ferriz, Louis,** \_\_\_\_\_ Employé au Chemin de fer,  
de Chavornay \_\_\_\_\_ domicilié à Penthaz, \_\_\_\_\_  
fils de Jean David Ferriz \_\_\_\_\_ et de Susanne Sophie née Divoisin, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Noailles, \_\_\_\_\_ le dix-neuf Septembre mil huit cent quarante-quatre,

et

2. **Fauques, Elise,** \_\_\_\_\_  
de Riez et de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Grandvaux \_\_\_\_\_  
fille de Pierre Frédéric Fauques \_\_\_\_\_ et de Julie Françoise Cuéroud, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Grandvaux \_\_\_\_\_ le douze Septembre mil huit cent cinquante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Chavornay, à Riez, à Lutry & à Penthaz et Grandvaux,  
les trente-un Mars et cinq Avril mil huit cent septante-neuf : \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Ferriz  
Elise Fauques

des témoins :

Pierre Chambaz  
Jules Carbaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation  
de l'off. de l'état civil de Cossenaix

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cossenaix, Chavornay, Cully & Lutry

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 84  
Guerry et Schmidt

Aujourd'hui vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :

1. **Guerry, François-Émile,** \_\_\_\_\_ *Instituteur*  
de *St Saphorin sur Morges,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vaux,* \_\_\_\_\_  
fils de *François Salomon Guerry* \_\_\_\_\_ et de *Caroline née Bridel, sa femme,*  
*célibataire,* \_\_\_\_\_  
né à *Lonay* \_\_\_\_\_ le *vingt-un Décembre mil huit cent cinquante-six.*

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :

et  
2. **Schmidt, Marie-Louise,** \_\_\_\_\_  
de *Lavigny et de Vaux* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vaux,* \_\_\_\_\_  
fille de *Henri Louis marc Schmidt* \_\_\_\_\_ et de *Marie Emélie née Gillard,* \_\_\_\_\_  
*célibataire,* \_\_\_\_\_  
née à *Vaux* \_\_\_\_\_ le *deux Mai mil huit cent quarante-neuf.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *St Saphorin à Lavigny et à Vaux,* le *quatorze Mars*  
*mil huit cent septante-neuf* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*F. Guerry*  
*Louise Schmidt*

des témoins :

*M. Schmidt*  
*F. Chambaz*

L'officier de l'état civil :

*V. Lomin*

Papiers présentés :

*Certificats de publication & autorisation*  
*de l'officier de l'Etat Civil de Vufflens-le-*  
*Château.* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
*Vufflens-le-Château, Collombier* \_\_\_\_\_  
*Villers et Yend.* \_\_\_\_\_



1879

N<sup>o</sup> 85  
 Cherpillod et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil huit cent  
 quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Cherpillod, Louis,** Commis Procureur,  
 de Vucherens domicilié à Lausanne,  
 fils de Jeanne Cherpillod et de \_\_\_\_\_  
 célibataire  
 né à Marseille le dix-huit mai mil huit cent cinquante-six.

et  
 2. **Rouge, Louise-Philippine-Henriette-Sophie,**  
 de Lausanne domiciliée à Lausanne, avant à Ecublens,  
 fille de Jean Michel Rouge et de Françoise Charlotte Henriette Colterd,  
 célibataire  
 née à Lausanne le treize octobre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Ecublens et Lausanne, le cinq avril mil  
 huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

L. Cherpillod  
Louise Rouge

des témoins :

J. J. J. J.  
J. H. H. H.

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de Publication de Vucherens  
et Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon - Ecublens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 86.  
Chollet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet, Jean-Samuel, \_\_\_\_\_ vignillens, S.-O. \_\_\_\_\_

de Mazacon, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

filz de Jean Pierre François Chollet \_\_\_\_\_ et de Louise née Boucher, la femme, \_\_\_\_\_

veuf de Jeanne Françoise Michon, dès le huit Janvier mil huit cent septante-dix, \_\_\_\_\_

né à Prilly \_\_\_\_\_ le vingt-sept Décembre mil huit cent trente-trois \_\_\_\_\_

et

2. Porchet née Gottraux, Adèle-Eulalie, Coiffeuse, \_\_\_\_\_

de Corcelles-le-Jorat \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont-le-Petit \_\_\_\_\_

fille de Pierre Emmanuel Gottraux \_\_\_\_\_ et de Catherine née Burgin, \_\_\_\_\_

divorcée de Louis Porchet, dès le vingt-quatre avril mil huit cent septante-trois, \_\_\_\_\_

née à Gollion \_\_\_\_\_ le premier Octobre mil huit cent vingt-neuf \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mazacon, à Corcelles-le-Jorat, à Combremont-le-Petit  
et à Lausanne, les vingt deux, vingt-quatre et vingt-cinq Mars 180 septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Samuel Chollet

Adèle Porchet

des témoins :

M. G. G. G.

Jules Carbar

L'officier de l'état civil :

M. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mazacon

Corcelles, Combremont-le-Petit & Lausanne

Actes de décès des premières Conjointes.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Combremont & Palézieux

\_\_\_\_\_ Corcelles \_\_\_\_\_



1879

N° 87

Chapuis et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Chapuis, Jules-Emile**, \_\_\_\_\_ Agriculteur  
de Romanel \_\_\_\_\_ domicilié à Romanel \_\_\_\_\_  
fils de Jean-Baptiste Chapuis \_\_\_\_\_ et de Louise Marie Françoise Garnier, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Romanel \_\_\_\_\_ le vingt-deux Novembre mil huit cent quarante-sept,

et

2. **Borgeaud, Jeannette-Emma**, \_\_\_\_\_ Cuisinière,  
de Mozens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Pierre François Samuel Borgeaud et de Jenny née Martin, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Mozens \_\_\_\_\_ le vingt Mars mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Romanel, Mozens et Lausanne, les vingt-neuf et trente  
Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules-Emile Chapuis  
Jeannette-Emma Borgeaud

des témoins :

Emile Pétrequin  
J. Reynaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication <sup>antérieur de</sup> l'officier de  
l'Etat Civil de Romanel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel & Bottens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 88Chamot et Boulet  
née Feitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Chamot, Jean-Louis**, \_\_\_\_\_ agriculteur,  
de Mozens \_\_\_\_\_ domicilié à Mozens,  
fils de Jean Louis Théodore Chamot, et de Jeanne Marie Golay, de femme,  
Célibataire,  
né à Mozens \_\_\_\_\_ le douze Mars mil huit cent quarante-quatre \_\_\_\_\_

et  
2. **Boulet née Feitrequin, Anne-Françoise-Louise**,  
ménagère,  
de Essert-sous-Champvent \_\_\_\_\_ domiciliée à Mozens,  
fille de Benjamin Henri Louis Boulet et de Marianne Dubath,  
veuve de Henri Louis Boulet, dès le deux Janvier mil huit cent soixante dix huit,  
née aux Clés \_\_\_\_\_ le cinq Janvier mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mozens, à Essert & Champvent & à Mozens, les vingt  
neuf & trente-trois Mars mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis ChamotLouise Boulet

des témoins :

E. BourquandLouise Bourquand née Feitrequin

L'officier de l'état civil :

A. Lomier

Papiers présentés :

Certificats de publication et auto-  
risation de l'Officier de l'Etat civil de  
Sullens \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Sullens, Bettens & Champvent



N<sup>o</sup> 89  
Héritier et Vidot.

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 Septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :  
 1. **Héritier, Jules,** \_\_\_\_\_ Valet de Chambre,  
 de Mollondins et d'Orzens \_\_\_\_\_ domicilié à Paris, \_\_\_\_\_  
 fils de Jacques Daniel Héritier \_\_\_\_\_ et de Rosalie née Gudknecht \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 né à Payame \_\_\_\_\_ le vingt-cinq avril mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_  
 et  
 2. **Vidot, Marie-Amélie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_  
 de Osne-le-Val (Haute-Marne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 fille de Victor Sincère Vidot \_\_\_\_\_ et de Marie Catherine Lahalle \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 née à Osne-le-Val \_\_\_\_\_ le dix Janvier mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mollondins, Orzens, Osne-le-Val, Paris et Lausanne, les  
 29 & 30 Mars, deux et dix avril mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Héritier  
 Amélie Vidot

J. Guery  
 Jules Corber

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Mollondins, Orzens  
 Osne-le-Val, Paris et Lausanne \_\_\_\_\_  
 Consentements des parents des deux Epoux \_\_\_\_\_

Orzens, Mollondins, Paris & Osne-le-Val \_\_\_\_\_

Les Epoux nommés ci-contre ont déclaré  
 avoir reconnu et vouloir légitimer par leur  
 mariage Ernest-Jules né de  
 Marie Amélie Vidot, le dix-neuf  
 Mars 1879 à Lausanne, inscrit  
 dans le 4<sup>m</sup>e Volume des naissances A  
 de cet arrondissement.

Signé à Lausanne le 26 avril 1879  
 Jules Héritier  
 Amélie Vidot  
 L'Offic. de l'Etat Civil :  
*[Signature]*

N° 90  
Rahn et Griottier

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Rahn, Wilhelm-Carl-Johann, maître d'hôtel,  
de Oranitz, District de Kottbus (Silésie) domicilié à Oranitz,  
fils de Christian Rahn et de Dorothee Sophie Schroeder,  
célibataire  
né à Melou / Pranzlan (Pusse) le vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante

et  
2. Griottier, Emma-Veniette-Louise,  
de Myes et de Pizy domiciliée à Lausanne,  
fille de Louis michel Griottier et de Jeanne Louise Regamey,  
célibataire  
née à Epalinges le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Oranitz, melou, myes, Pizy, Lausanne, les  
cinq et six avril mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wilhelm Rahn  
Henniette Griottier

des témoins :

Ch. Henry  
Griottier Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Coppet, Genève et au Départe-  
ment de Justice & Police



1879

N<sup>o</sup> 91  
**Cordey et Bonnet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Époux nommés ci-dessus ont déclaré avoir reconnu et voulu légitimer par leur mariage Berthe-Alice née de Rollène Fanny Bonnet, le 12 Avril 1879 à Lausanne, inscrite dans le 4<sup>me</sup> Volume des naissances A de cet arrondissement.

Lausanne le 29 avril 1879

Jean Cordey

Fanny Bonnet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Cordey, Jean,** *Bijoutier*,  
 de Genève domicilié à Lausanne, avant à Genève,  
 fils de Louise Henriette Cordey et de  
 célibataire,  
 né à Genève le vingt-dix octobre mil huit cent cinquante-sept.

et  
 2. **Bonnet, Céline-Fanny,** *Lingère*,  
 de Renens domiciliée à Lausanne,  
 fille de Rodolphe Elie Bonnet et de Jeanne Louise née Bonnet,  
 célibataire,  
 née à Lausanne le dix-neuf avril mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Genève, à Renens et à Lausanne, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Cordey  
 Fanny Bonnet

des témoins :

Favrat Herippin  
 Jules Cordey

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Genève,  
 Renens et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Genève et Renens.

N<sup>o</sup> 92  
Audemars & Wenny

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Audemars, François-Eugène, négociant-horloger,  
de Cherit \_\_\_\_\_ domicilié au Brassus \_\_\_\_\_  
fils de Louis Benjamin Audemars, \_\_\_\_\_ et de Louise Henriette née Raymond, \_\_\_\_\_  
veuf de Louise née Meylan, dès le quatorze Juillet mil huit cent septante-six, \_\_\_\_\_  
né au Brassus \_\_\_\_\_ le vingt trois Mai mil huit cent vingt-un \_\_\_\_\_

et

2. Wenny, Louise-Fanny, \_\_\_\_\_  
de Homburg (Eure de Beune) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vienne (Autriche) \_\_\_\_\_  
fille de Louis Wenny \_\_\_\_\_ et de Jeanne Françoise née Regamey,  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le dix Mai mil huit cent trente-sept \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Cherit, au Brassus, à Homburg, à Vienne et  
à Lausanne, les vingt-cinq, vingt sept et vingt huit Mars 1800septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eug. Audemars  
Fanny Wenny

des témoins :

Louis Audemars  
Jules Sager

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication autorisation  
de l'offi. de l'Etat Civil du Brassus

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Brassus, Sentier, Staffsburg  
Vienne



N<sup>o</sup> 93  
 Plüss & Zyro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Plüss, Jean, \_\_\_\_\_ Négociant,  
 de Zoffingen, Canton d'Argovie, \_\_\_\_\_ domicilié à Serrières (Neuchâtel),  
 fils de Jean Jacob Plüss, \_\_\_\_\_ et de Elisabeth Plüss, \_\_\_\_\_  
 veuf de Louise Alexandrine née Plüss d'ès le dix-sept Octobre mil huit cent septante quatre,  
 né à Glashütten (Argovie) — le premier Septembre mil huit cent douze, \_\_\_\_\_

et

2. Zyro, Marie-Louise-Ida, \_\_\_\_\_  
 de Chêne, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,  
 fille de Ferdinand Frédéric Zyro \_\_\_\_\_ et de Rosine Elisabeth Brog, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 née à Berne \_\_\_\_\_ le dix sept mai mil huit cent quarante, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Zoffingen, Chêne, Serrières (Neuchâtel) et Lausanne,  
 les six, onze et quinze Mars mil huit cent septante-neuf, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean PlüssIda Zyro

des témoins :

Ab. FuchsC. Gonin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de  
Neuchâtel, \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Zoffingen, Neuchâtel & Chêne  
 \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 911  
Müller & Grossenbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Müller, Jean-Rodolphe \_\_\_\_\_ Coiffeur,

de Cappel, Canton de Zurich, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

fil de Henri Müller, \_\_\_\_\_ et de Verena Bachmann, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Cappel \_\_\_\_\_ le dix-huit février mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

et

2. Grossenbacher, Marianna, \_\_\_\_\_ Couturière,

de Walterswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Kirchberg (Berne) \_\_\_\_\_

fille de Gaspard Grossenbacher \_\_\_\_\_ et de Marianne Christmann, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Walterswyl \_\_\_\_\_ le vingt-trois Mars mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cappel, Walterswyl, Kirchberg & Lausanne, les  
deux, trois et cinq Avril mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Jean Rodolphe Müller*  
*M. Marie Grossenbacher*

des témoins :

*Emile Bujard*  
*Jean Schreier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cappel  
Walterswyl, Kirchberg et Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cappel, Walterswyl et Kirchberg \_\_\_\_\_



1879

N<sup>o</sup> 95  
**Corbaz et Renou**  
 née Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Corbaz, Victor-Théodore-Nypolite**, Menuisier,  
 de Lausanne et du Mont, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 fils de Isaac Corbaz \_\_\_\_\_ et de Louise Susette Menétray \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

né au Mont \_\_\_\_\_ le seize Décembre mil huit cent cinquante-quatre,

et  
 2. **Renou née Borgeaud, Véronique-Amélie-Lorette**,  
 de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

fille de Hyacinthe Borgeaud, \_\_\_\_\_ et de Amélie Frachetourg, \_\_\_\_\_

veuve de Jean Alexandre Louis Renou dès le vingt-huit Juillet mil huit cent septante-six.

née à Collombey (Valais) le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Mont, les vingt-neuf Mars et dix Avril  
 mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Nypolite Corbaz  
Amélie Renou

des témoins :

Paulin François  
Emile Tobinden

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Renard

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne et du  
Mont \_\_\_\_\_  
acte de décès du 17 mars de l'Épouse \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 96  
Eggli et Noverraz

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

1. Eggli, Albert, Tapissier  
de Unterottikon, Canton de Zurich domicilié à Lausanne  
fils de Henri Egli, et de Elisabeth Furrer,  
célibataire,

né à Unterottikon (Zurich) le vingt-dix d'oct mil huit cent quarante-neuf,

et  
2. Noverraz, Lucile-Fanny, Couturière,  
de Cully domiciliée à Lausanne  
fille de François Louis Noverraz et de Henriette Lucile Dubreze,  
célibataire,

née à Lausanne le trente Septembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Unterottikon, à Cully, à Lausanne, les quinze et seize  
Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. Le nom de l'époux doit s'écrire Eggli avec un seul G.

Signatures

des époux :  
Albert Egli  
Lucile Noverraz

des témoins :  
Noverraz Auguste  
Egli Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Unterottikon  
Cully & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Cully & Gossau



1879

n° 97  
Favre et Guerraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Favre, Gustave-Georgi, \_\_\_\_\_ Médecin, Canneur  
de Yvenand, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Henri Favre \_\_\_\_\_ et de Lélie Caroline Elise Frossard, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept Juin mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

et

2. Guerraz, Elise-Julie, \_\_\_\_\_ Cuisinière  
de St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Auguste Samuel Guerraz \_\_\_\_\_ et de Marquise née Duvoisin, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ le cinq Mai mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yvenand à St<sup>e</sup> Croix et à Lausanne, les seize et dix-  
neuf Avril mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gustave Favre  
Elise Guerraz

des témoins :

Henri Magnenet  
Paul Bretenow

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Yvenand  
St<sup>e</sup> Croix et Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yvenand et St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 98  
Rossier et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Jugement rendu le 6 mai  
1909 le Tribunal cantonal de  
Neuchâtel a prononcé sur le divorce  
de mariage inscrit n<sup>o</sup> 20722.  
Le divorce a été prononcé contre  
l'époux en application de l'art 147 de la  
loi fédérale du 24 Décembre 1874  
Lausanne le 3 août 1909  
L'Off. de l'Etat civil

Aujourd'hui dix Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Rossier, Henri,** \_\_\_\_\_ *Chirurgien*,  
de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Ouchy & Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Jean David Henri Rossier \_\_\_\_\_ et de Marguerite Martinet, la femme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Cortaillod \_\_\_\_\_ le quinze Avril mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_

et  
2. **Blanc, Marie-Brigitte,** \_\_\_\_\_ *Blanchisseuse*,  
de Bessenens (C<sup>ton</sup> de Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne (Ouchy) \_\_\_\_\_  
fille de Antoine Blanc, \_\_\_\_\_ et de Louise née Trivet, la femme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Bessenens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Octobre mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Bessenens et Lausanne, les seize dix-sept  
et dix-neuf Avril mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Rossier Henri  
Marie Blanc

des témoins :

Martin Auguste  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Rougemont  
Bessenens et Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Rougemont et citatens \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 99  
Colombi et Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Colombi, Louis,** \_\_\_\_\_ Avocat, \_\_\_\_\_  
de Bellinzone, Canton du Tessin, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Charles Colombi \_\_\_\_\_ et de Thérèse Corresi, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Bellinzone \_\_\_\_\_ le dix août mil huit cent cinquante-un \_\_\_\_\_

et

2. **Hofer, Marie-Mézielle-Alexandrine,** sans profession, \_\_\_\_\_  
de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Gustave Ferdinand Hofer \_\_\_\_\_ et de Henriette Emilie Krautler, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre mai mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bellinzone et à Lausanne, les vingt-neuf et trente-un  
Mars mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Louis Colombi*  
*Maire Hofer*

des témoins :

*Guise Hofer*  
*Bureau Colombi de bual*  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Bellinzone et  
Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Bellinzone* \_\_\_\_\_

N° 100

**Walter et Noverraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Walter, Louis-Alexandre**, Pasteur,

de Rougemont domicilié à Ment-la-Ville  
(actuellement à l'étranger)

fil de Constant Louis Walter et de Adrienne Victoire Bregand,

célibataire

né à Gingins le dix-huit Mars mil huit cent cinquante-quatre

et

2. **Noverraz, Caroline-Louise**, sans profession,

de Lutry et de Cully domiciliée à Lausanne

fille de Jean Samuel Noverraz et de Jeanne Marie Brot,

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Lutry, Cully, Ment-la-Ville et Lausanne,  
les vingt-dix et vingt-neuf Mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Walter pasteur  
Caroline Noverraz

des témoins :

Jules Walter stud. en médecine  
Noverraz  
L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

certificats de publication et autorisation  
de l'Officier de l'Etat Civil de L'Isle

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Rougemont, l'Isle, Lutry & Cully



N° 101.

**Wenzly et Chamot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Wenzly, Abram,** \_\_\_\_\_ *Horloger*  
de *Ependes et de Suchy* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*,  
fils de *Jacques Wenzly* \_\_\_\_\_ et de *Catherine née Fleury*,  
veuf de *Jeanne Susanne Louise Charlotte Jaurin*, de le vingt Mai mil huit cent septante-huit  
né à *Ependes* \_\_\_\_\_ le vingt deux Mars mil huit cent trente-un \_\_\_\_\_

et

2. **Chamot, Jeanne-Françoise,** \_\_\_\_\_ *maîtresse de pension*  
de *La Chaux* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*,  
fille de *Henri Chamot* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne Françoise Sophie née Renard*,  
*célibataire*,  
née à *La Chaux* \_\_\_\_\_ le premier Mai mil huit cent quarante \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Ependes, à Suchy, à La Chaux et à Lausanne*, les  
*quatorze et quinze Mars mil huit cent septante-neuf* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*A. Henry**Jeanne Chamot*

des témoins :

*Lé Jaurin**Jules Corbeu*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Ependes*  
*Suchy, La Chaux & Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Cossouay Belmont & Yverdon*

N° 102

Widmer et Günther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Widmer, Gottlieb, \_\_\_\_\_ Mécanicien,  
de Suhr, Canton d'Argovie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Felix Widmer, \_\_\_\_\_ et de Marie née Steiner, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Suhr \_\_\_\_\_ le vingt-trois Octobre mil huit cent quarante-trois

et

2. Günther, Anna-Maria, \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_  
de Chézigen, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Nicolas Günther \_\_\_\_\_ et de Anna Maria Spychiger, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Chézigen \_\_\_\_\_ le dix Décembre mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Suhr, Chézigen & Lausanne, les quatre et cinq  
avril mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gottlieb Widmer  
Marie Günther

des témoins :

De Fenther  
Jean Abegg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Suhr  
Chézigen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Suhr & Herzogenbuchsee



1879

N<sup>o</sup> 103  
Mottaz et Pfund

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Mottaz, Charles-Abram,** \_\_\_\_\_ *Commissaire Procureur*,  
de *Syens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
fils de *Jean Louis Mottaz* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne Louise née Dupont*, \_\_\_\_\_  
*célibataire*, \_\_\_\_\_  
né à *Pully* \_\_\_\_\_ le *vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-cinq*

et  
2. **Pfund, Anna-Catherine,** \_\_\_\_\_ *Coiffeuse*,  
de *Boltigen (C<sup>m</sup> de Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Rochettes & Pully* \_\_\_\_\_  
fille de *David Pfund* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne de Siebenthal*, \_\_\_\_\_  
*célibataire*, \_\_\_\_\_  
née à *Corsier* \_\_\_\_\_ le *vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante*,

Les publications ont eu lieu à *Syens, Boltigen, Pully & Lausanne, les huit  
et neuf Novembre mil huit cent septante-huit* \_\_\_\_\_

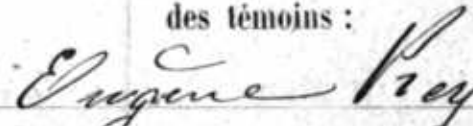
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

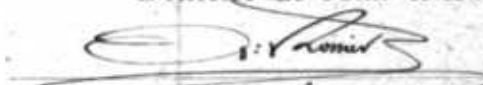
des époux :

*Anna Catherine Pfund*

des témoins :

*Chapuis Philippe*

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Syens,  
Boltigen, Pully & Lausanne**Pully, Boltigen & Moudon*

N° 104  
Eron et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Eron, Charles-Albert Pasteur  
de Marseille, Suisse, Italie domicilié à Ferrero (Suisse)  
fils de Jean Jacques Eron et de Susanne née Rostling  
célibataire,  
né à Massello (Suisse) le neuf Septembre mil huit cent cinquante

et  
2. Golay, Suzanne-Lina-Florida,  
de Cheret domiciliée à Lausanne,  
fille de Laurent Eugène Golay et de Marie Louise née Percey  
célibataire  
née à Morges le vingt-un Mai mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Ferrero, Cheret, Lausanne & Consulat d'Italie à Genève,  
les vingt-deux vingt-trois Mars mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Albert Eron  
Florida Golay

des témoins :

Martin Auguste  
Jules Coullon  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication  
déclaration Consulaire  
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Sentier & au Département de  
Justice & Police



<sup>N° 105</sup>  
Daccord & Paley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Daccord, Jean-Louis-Henri**, Lampiste,  
de Lutry et d'Epesses, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Louis Daccord \_\_\_\_\_ et de Charlotte Françoise Cuénoud, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Cully \_\_\_\_\_ le vingt-huit Juillet mil huit cent cinquante-sept.

et  
2. **Paley, Elise**, Représentante,  
de Puidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Jean Pierre Louis Samuel Isaac Paley et de Louise née Genton, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Chexbres, \_\_\_\_\_ le treize Mars mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, Puidoux et Lausanne, les 26, 27, 29  
Janvier et premier février mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Daccord. Henri  
Elise Paley

des témoins :

J. Gallet  
Garnier Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication de Lutry, Epesses,  
Puidoux et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et St Saphorin.

N<sup>o</sup> 106  
Belotti et Parizod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Belotti, Pierre-Paul**, Employé de Bureau,  
de la Bianca c<sup>o</sup> St Giovanni Bianco, Dist. de Zogno,  
Prov. de Bergamo (Lombardie) domicilié à Lausanne,

fils de Paul Belotti et de Marie Catherine Chapeiron, sa femme  
célibataire

né à Challais (Valais) le vingt-six Mars mil huit cent cinquante-huit

et  
2. **Parizod, Jeanne-Louise**, Lingère,  
de Villetta et de Lutry domiciliée à Lausanne,

fille de François Parizod et de Jeanne Julie Grand, sa femme  
célibataire

née Vice Grandvaux le vingt Mai mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Bergamo, Villetta, Lutry, Lausanne & au Consulat  
d'Italie à Genève, les douze et treize Avril mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Belotti*  
*Louise Parizod*

des témoins :

*F. Schudel*  
*Jules Corbeur*  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lully & Lutry & au Département  
de Justice & Police



N<sup>o</sup> 107  
 Guignard et Pricam

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Guignard, Albert-Emile**, \_\_\_\_\_ *Mémisier*,  
 de *Morges* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*,  
 fils de *Emile Samuel Guignard* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne Augustine Mantaz, de femme*,  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 né à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *quinze Mai mil huit cent cinquante-dix* \_\_\_\_\_

et  
 2. **Pricam, Jenny-Adèle**, \_\_\_\_\_ *Lingère* \_\_\_\_\_  
 de *St Croix* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*,  
 fille de *Jean Samuel Pricam*, \_\_\_\_\_ et de *Charlotte Bérard, de femme*,  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 née à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *vingt-deux Avril mil huit cent soixante-un* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Morges St Croix & Lausanne, les dix, douze Avril*  
*mil huit cent septante-neuf* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Emile Guignard*  
*Adèle Pricam*

des témoins :

*A. Girardet*  
*Le Sturmann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Morges, St Croix*  
*& Lausanne* \_\_\_\_\_  
*Consentement des parents de l'Épouse* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de  
*Morges et St Croix* \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 108  
Badoux et Richon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Badoux Edouard-Henri-Samuel, Imprimeur-Lithographe  
de Moudon, Courtilles & Cremen, domicilié à Lausanne,  
fils de Samuel Henri Badoux et de Rose née Binggeli, de femme  
célibataire,  
né à Moudon le quatorze Septembre mil huit cent cinquante-un

et  
2. Richon, Emma-Louise, Repasseuse  
de La Cour de Peilz, St-Léger et La Chiesaz domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Georges Louis Richon et de Jeanne Françoise Cobby, de femme  
célibataire,  
née à Févey le dix-sept mai mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Moudon, Courtilles Cremen, La Cour de Peilz, St-Léger  
La Chiesaz et Lausanne les 25, 26 avril & 4 mai 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. La Commune de Cremen a contesté la Bourgeoisie à l'Époux

## Signatures

des époux :

Edouard Badoux  
Emma Richon

des témoins :

J. Morel  
Jules Corbois  
L'officier de l'état civil.

Papiers présentés :

Certificats de publication des officiers de  
l'Etat civil de Lausanne, Moudon, St-Léger  
Moudon & La Cour de Peilz

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lucens, St-Léger, Moudon & La  
Cour de Peilz



N<sup>o</sup> 109  
Panchaud et Rouiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Panchaud, Paul-Émile-Daniel, Boulanger,  
de Lenay et Poliez-le-Grand, domicilié à Lausanne,  
fils de Jean François Panchaud et de Louise Henriette Susanne Panchaud,  
célibataire,

né à Grandson le vingt-neuf Décembre mil huit cent cinquante-huit

et

2. Rouiller, Louise-Albertine, Cuisinière,  
de Champvent, domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Ferdinand Rouiller et de Jeanne Henriette Dement, femme  
célibataire,

née à Apples le trois Mars mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lenay, Poliez-le-Grand, Champvent et Lausanne,  
les trois et quatre Mai mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Panchaud

Louise Rouiller

Jenny Chamod

des témoins :

Martin Auguste

Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Louis

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lenay, Poliez-  
le-Grand, Champvent & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Champvent, Bottens & Lenay

N° 110.  
Mäder et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mäder, Jacob, \_\_\_\_\_ marié,

de Buchslen et Lustigen (Clon de Fribourg) domicilié à rive Pompaples,

filz de Samuel Mäder \_\_\_\_\_ et de Elisabeth née Herz,

célibataire \_\_\_\_\_

né à Buchslen \_\_\_\_\_ le treize avril mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_

et

2. Jordan, Adèle, \_\_\_\_\_ sans profession,

de Carrouge (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à La Sarraz,

fille de Susanne française Jordan (fille et de elle-même de Jean David Jordan

célibataire \_\_\_\_\_

née à Ferrens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Septembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Buchslen, Lustigen, Carrouge, Pompaples & La Sarraz  
les vingt six, vingt sept, vingt huit & vingt neuf avril mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacob Mäder  
Adèle Jordan

des témoins :

Jean Bultet  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Buchslen.

Lustigen, Carrouge, Pompaples & La Sarraz

Autorisation de l'off. de l'Etat civil de Pompaples

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Buchslen, La Sarraz, Merat & Mézières.



N° III

Schaller &amp; Guillerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 Octobre  
1886, déclaré exécutoire le 4 Novem-  
bre, suivant le Tribunal civil du  
District de Lausanne a dissous  
par le divorce le mariage inscrite  
et contre.

Le divorce a été prononcé  
contre le mari en vertu de l'article  
46 § 6 de la loi fédérale du 24  
Décembre 1874.

Lausanne, le 12 Novembre 1886

L'off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui vingt-sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent

septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schaller, Francois-Florentin, grosier de café,

de Rebevillier (District de Delémont) Canton de Berne domicilié à Lausanne,

filz de Jean Joseph Conrad Schaller \_\_\_\_\_ et de Catherine Schaller \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Rebevillier \_\_\_\_\_ le huit Décembre mil huit cent quarante-six \_\_\_\_\_

et

2. Guillerat, Elise-Léonie, \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Cormier de Rebevillier (Canton de Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

fille de Joseph Hyppolithe Guillerat \_\_\_\_\_ et de Elisabeth Steullet, sa femme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Montier (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt-huit Mars mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rebevillier, Cormier de Rebevillier & Lausanne, les sept, dix  
et onze Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Schaller Florentin

Guillerat Léonie

Amata D'Appel de Molin

des témoins :

Le Gouillet

Jules Barber

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication de Rebevillier, Cormier

de Lausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Vermes & Underwiller (Berne) \_\_\_\_\_

N° 112  
Zürcher et Kammerer

Aujourd'hui vingt sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zürcher, Jean, \_\_\_\_\_ Commis, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Wädensweil Canton de Zurich, \_\_\_\_\_ domicilié à Wädensweil, \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fil de Henri Zürcher \_\_\_\_\_ et de Catherine Egolf, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à Egg, \_\_\_\_\_ le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2. Kammerer, Lina, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Riesbach \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Noms des parents :

filie de Friedrich Wilhelm Kammerer \_\_\_\_\_ et de Maria Lutz \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Riesbach \_\_\_\_\_ le vingt-neuf deux novembre mil huit cent cinquante-sept \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wädensweil, Riesbach & Lausanne, les quatre et dix  
Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots vingt-neuf rayés ci-dessus

Signatures

des époux :

Jean Zürcher  
Lina Kammerer  
Emma Zürcher

des témoins :

Adolphe Zürcher  
Jules Corbois  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication \_\_\_\_\_  
Anticipation de l'officier de l'état civil  
de Wädensweil \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wädensweil & Riesbach \_\_\_\_\_



1879

N° 113

Mayoz et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Mayoz, Fritz**, *Gypsière*,  
de Oron-le-Château, précédemment domicilié à Avenches, actuellement à Lausanne  
fils de Jean Emmanuel Mayoz et de Louise Isaline née Martin,  
célibataire  
né à Avenches le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-sept.

2. **Guignard, Eugénie**, *Femme de Chambre*,  
de Morges domiciliée à Lausanne  
fille de Emile Samuel Guignard défunt et de Jeanne Augustine Maulaz, défunte,  
célibataire  
née à Lausanne le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Oron, Morges, Avenches & Lausanne, le trois Mai  
mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Mayoz Fritz*  
*Eugénie Guignard*

des témoins :

*Dussier Rodolphe*  
*Martiny Marc*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Consentement du tuteur de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Oron, Avenches & Morges

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> III  
Jaquier et Kenny

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaquier, Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Pierre François Jaquier et de Marianne Françoise Hühler

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né au Mont le huit avril mil huit cent quarante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Kenny, Elise-Françoise, Directrice de la Crèche,  
de Gruzelen (Berne) domiciliée à Lausanne

Lieu d'origine et de domicile :

de Gruzelen (Berne) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de Jean Christian Kenny et de Louise née Favrat

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née au Mont le treize Juillet mil huit cent quarante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vucherens, à Gruzelen Lausanne, les trente avril,  
premier & trois Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Jaquier  
Elise Kenny

des témoins :

Ernest Menis  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Vucherens  
Gruzelen - Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Moudon & Gruzelen



1879

N° 115

Corbaz et Regamey

M-158

Aujourd'hui vingt-neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 cinquante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. **Corbaz, Daniel-Georges-Louis**, — *Serrurier*, —  
 de *Lausanne et du Mont* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 fils de *Jean Louis (fils de Jean Daniel) Corbaz* et de *Jeanne Louise Bonjour*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 né à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante-six*.

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. **Regamey, Françoise-Eugénie-Euphrosine**, *couturière*,  
 de *Lausanne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 fille de *Louis Auguste Regamey* et de *Jeanne Louise Georgine Amblaz*, \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 née à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le *dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-six*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et au Mont*, les *dix et dix Mai mil huit*  
*cent cinquante-neuf* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Daniel Corbaz*  
*Françoise Regamey*

des témoins :

*Ed. Chapuis*  
*François Mauc*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Lausanne*  
*et du Mont* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Romane* \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 116  
Kuhn et Desroches

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Kuhn, Auguste-Wilhelm-Paul, Tailleur  
de Berlin (Prusse) domicilié à Lausanne  
fils de Friedrich Wilhelm Kuhn et de Jeanne Dorothee Sophie Schumacher  
célibataire  
né à Berlin le vingt cinq février mil huit cent cinquante deux.

et  
2. Desroches, Julie, Tricoteuse  
de Mont sur Rolle domiciliée à Echallens  
fille de Jacob Desroches et de Marie Rieder  
célibataire  
née à Mont sur Rolle le seize février mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à Berlin à Mont sur Rolle à Lausanne les dix onze  
mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Paul Kuhn  
Julie Desroches

des témoins :

H. Desroches  
E. W. W. W.  
L'officier de l'état civil :

[Signature]  
not

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rolle Echallens et au Dépar-  
tement de Justice & Police



N<sup>o</sup> 117  
Rogier et Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Rogier, Marie-Hubert-Victor-Paul, avocat,  
de Villars-le-Bercoir, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Claude Rogier, \_\_\_\_\_ et de Catherine Rouquin, <sup>de femme</sup>,  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-trois.

et  
2. Hofer, Louise-Mathilde, sans profession  
de Anni <sup>dit de</sup> Biglen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Auguste Abraham Frédéric Hofer et de Marie Georgine dite Jenny Krebs, <sup>de femme</sup>  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf Juin mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Bercoir, ainsi qu'à Lausanne, les dix-neuf et  
vingt Août mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Victor Rogier, avocat  
Louise Hofer

des témoins :

S. Tappin past  
Auguste Hofer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Villars-le-  
Bercoir, ainsi qu'à Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Biglen & Echallens.

N<sup>o</sup> 118  
Gruner et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq J<sup>u</sup>in mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Gruner, Gottlob-Ludwig-Friedrich**, <sup>Négociant - fabricant,</sup>  
de Calw en Wurtemberg domicilié à Esslingen (Wurtemberg)  
fils de Benedict Friedrich Gruner et de Wilhelmine Gottliebin Schwab  
célibataire  
né à Calw le douze Octobre mil huit cent quarante-huit.

et  
2. **Pache, Julie-Louise**, <sup>Sans profession</sup>  
de Epalinges domiciliée à Lausanne  
fille de Charles Elie Jean Pache et de Jeanette Benzieta Marguerite Tripod  
célibataire  
née à Lausanne le quinze Janvier mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Calw Esslingen, Epalinges & Lausanne les neuf  
dix mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gottlob Gruner

Julie Pache

H. Gruner

des témoins :

Louis Fernand Renaud

M. Angermann

L'officier de l'état civil :

D. Pache

Papiers présentés :

Certificats de publication - Consentement du  
père de l'épouse mineure - Déclaration  
consulair - Permis du Département de J<sup>u</sup>stice & P<sup>o</sup>lice

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges & au Département  
de Justice & Police

Par jugement rendu le 28 de  
cembre 1887, déclaré exécutoire  
le 14 mars 1888, le Tribunal  
Civil de Stuttgart (Saxe) a  
dissous par le divorce le mariage  
indélicé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre  
l'époux.

Lausanne le 21 Mars 1888.

L'off. de l'Etat Civil :

D. Pache



1879

N<sup>o</sup> 119  
Duloit et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Duloit, Denis,** \_\_\_\_\_ *tailleur*,  
de Mondon et de Nezyx \_\_\_\_\_ domicilié à Berchez \_\_\_\_\_  
fils de Jean Pierre Duloit \_\_\_\_\_ et de Jeanne Marguerite Recordon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Corcelles-le-Secat \_\_\_\_\_ le treize Aout mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

et  
2. **Laurent, Adèle,** \_\_\_\_\_ *cygneuse*,  
de Fey \_\_\_\_\_ domiciliée à Fey \_\_\_\_\_  
fille de David Samuel Laurent \_\_\_\_\_ et de Nanon Marguerite Vincent \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Fey \_\_\_\_\_ le huit février mil huit cent cinquante-six \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mondon, Nezyx, Berchez & Fey les deux trois et  
cinq Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Denis Duloit  
Adèle Laurent

Marie Joly

des témoins :

François Joly  
Jules Corbeus

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication et  
autorisation de l'officier de l'Etat Civil  
de St-Cierges \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_ Mondon, St-Cierges, Fey & Denezy \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 120  
Raccaud & Jaquet

10-289

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Raccaud, Alfred, \_\_\_\_\_ Etudiant en Pharmacie

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et du Mont, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de Pierre Jaquet Louis Jules Raccaud et de Bertha née Suter, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à Stimont, Dessous \_\_\_\_\_ le premier Juillet mil huit cent cinquante-trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Jacques, Lydie, \_\_\_\_\_ <sup>et</sup> Sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et de Fozel, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de François Jacques (Jacques) \_\_\_\_\_ et de Thérèse Guerlain, la femme,

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Bergerac, \_\_\_\_\_ le sept Septembre mil huit cent quarante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont, à Lutry & à Fozel, les  
dix-sept et dix huit Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Raccaud  
Lydie Jaquet

des témoins :

Edouard Lang  
Henri Bancheri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
Le Mont, Lutry & Fozel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Fozel & Romanel



1879

n° 121

Bolomey et Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Bolomey, Louis-Frédéric**, \_\_\_\_\_ Employé au chemin de fer,  
de Lutry et de Forel, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Louis Bolomey \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Perret sa femme,  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Pully \_\_\_\_\_ le deux Septembre mil huit cent cinquante-quatre,

et  
2. **Dizereux, Julie-Sophie**, \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_  
de Paudex \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Frédéric Dizereux \_\_\_\_\_ et de Marianne Louise Quec, sa femme  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-neuf Janvier mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Forel, Lutry, Paudex & Lausanne, les dix & onze  
Mai mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Louis-Frédéric Bolomey*  
*Julie-Sophie Dizereux*

des témoins :

*Jean Sator*  
*Jacques Veg*

L'officier de l'état civil :

*J. P. [Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry,  
Forel, Paudex & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lutry, Forel & Pully

Registre des mariages A.

N° 122  
Rosset & Pillet

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :

1. **Rosset, Louis**, \_\_\_\_\_ Employé de Bureau,  
de Oulens du Lucens, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Abram Samuel Rosset, \_\_\_\_\_ et de Jeanne née Degazens, \_\_\_\_\_  
veuf de Jeanne Susanne Rochat, dès le deux Avril mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_  
né à Chapelles \_\_\_\_\_ le quatre Avril mil huit cent quarante-deux \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

et  
2. **Pillet née Bovard, Louise-Charlotte**, \_\_\_\_\_  
de Vuisternens, Cl<sup>on</sup> de Fribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Jean Daniel Bovard \_\_\_\_\_ et de Pauline née Chapuis \_\_\_\_\_  
veuve de Jean Daniel Pierre Pillet dès le onze Avril mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_  
née à Viège Grandvaux \_\_\_\_\_ le douze Juin mil huit cent quarante-deux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oulens/Lucens, Vuisternens & Lausanne, les quinze  
dix-sept & dix-neuf Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots Jean Daniel rayés ci dessus.

Signatures

des époux :

des témoins :

*L. Rosset*  
*Louise Pillet*

*U. Gumbi*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publications et actes  
de décès des premiers conjoints

officiers de l'état civil de  
Lucens & Vuisternens



1879

N<sup>o</sup> 123  
Raverroud et Francfort

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Raverroud, Marc-Jules,** \_\_\_\_\_ *Sacardinie*,  
 de *Pully et de Paudex*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 fils de *Jean Pierre André Raverroud*, et de *Louise Marie Rapaz*, sa femme,  
 veuf de *Jenny née Duboux*, âgé le vingt-trois avril mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_  
 né à *Lausanne*, \_\_\_\_\_ le vingt-dix Décembre mil huit cent quarante-six \_\_\_\_\_

et  
 2. **Francfort, Anna-Elise,** \_\_\_\_\_ *Vigneronne*,  
 de *Begnins*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 fille de *Jean Louis Francfort* \_\_\_\_\_ et de *Louise Henriette Anna Rochat*, sa femme,  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 née à *Lausanne* \_\_\_\_\_ le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-sept \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Pully, Paudex, Begnins & Lausanne*, le dix-sept  
 Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*J. Raverroud*  
*Elise Francfort*

des témoins :

*J. Louis Francfort*  
*Rapaz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de *Pully, Paudex*  
*Begnins & Lausanne* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Pully (Paudex) Begnins*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1211  
Rieben & Gachet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Rieben, Constant-Jean-Marc, Employé de Bureau,  
de La Lenk (Canton de Berne) domicilié à Lausanne  
fils de Gaspard Rieben et de Louise Marianne Musy  
célibataire  
né à Lausanne le treize Octobre mil huit cent cinquante.

et  
2. Gachet, Fanny, Cuisinière,  
de Bioley-Vejulaz et Boussens domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Samuel Louis Gachet et de Louise Henriette Magnin  
célibataire  
née à Bettens le treize Juin mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à La Lenk, à Bioley-Vejulaz & Boussens & à  
Lausanne les huit, neuf & dix Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

dès époux :

C. Rieben  
Fanny Gachet

des témoins :

Jules Berny  
Jakob Felsi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publications de La Lenk,  
Bioley-Vejulaz, Boussens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
La Lenk, Echallens & Sullens.



N° 125

Vautier et De Trey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Vautier, Alphonse-Louis-Philippe** — Ingénieur,  
des Planches et au Chatelard (Montreux) domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Abram David Louis Vautier, \_\_\_\_\_ et de Louise Christine Blanchet, \_\_\_\_\_  
veuf de Augusta née Valliemin, d'è le vingt cinq Novembre mil huit cent septante cinq  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt cinq Février mil huit cent trente six. \_\_\_\_\_

et  
2. **De Trey, Denny-Elire-Louise**, sans profession,  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Louis Auguste De Trey \_\_\_\_\_ et de Hélène Adèle née Fivaz, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Savigny \_\_\_\_\_ le vingt neuf Août mil huit cent cinquante un.

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Chatelard, à Payerne & à Lausanne, les  
dix sept Mai mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alph Vautier  
Louise de Trey

des témoins :

E de Trey D.D.P.  
Armand Vautier

Hélène de Trey  
L. Vautier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Montreux  
Payerne & Lausanne \_\_\_\_\_  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montreux & Payerne \_\_\_\_\_

N° 126  
Engwillet et Dürrenmatt

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Engwillet, Gaspard-Othmar, Cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile :

de St Gall domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Othmar Engwillet et de Susanne Schwegler,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Gall le vingt-neuf Janvier mil huit cent trente-huit,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dürrenmatt, Elise, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filie de Marc Louis Dürrenmatt et de Marianne née Pohod,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Rances le vingt-un Aout mil huit cent cinquante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Gall, à Guggisberg & à Lausanne, les deux et trois Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement rendu le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, déclaré définitif et exécutoire le quatre février suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage inchoé ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 146, al. 4. et 5. de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Lausanne, le 14 février 1896.  
L'Officier de l'Etat civil:  
*[Signature]*

Signatures

des époux :

*Engwillet Gaspard*  
*Dürrenmatt Elise*

des témoins :

*A. Golak*  
*Jules Corberet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Gall,  
Guggisberg & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Gall & Guggisberg



N<sup>o</sup> 126 bis  
Hügli & Cuézel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent  
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Hügli, Henri-Jean-Isaac, Cordier,  
de Guggisberg, Canton de Bienne, domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Hügli et de Jeanne Henriette née Guignard,  
veuf de Lydie Zélie née Golay, dès le cinq août mil huit cent septante huit,  
né à Lausanne le deux Janvier mil huit cent cinquante-deux.

et  
2. Cuézel, Jenny-Marie, sans profession,  
de Villars Ste Croix, domiciliée à Mex,  
fille de Georges Louis Antoine Friedrich et de Jeanne Louise née Golay,  
célibataire,  
née à Mex le dix Juin mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Villars Ste Croix & Lausanne &  
Mex, les vingt-deux & vingt-cinq Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Hügli  
Jenny Cuézel

des témoins :

Alexis Raymond  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Guggisberg  
Villars Ste Croix, Mex & Lausanne  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bussigny, Sully & Guggisberg

## Registre des mariages A.

N° 127  
Ulrich et Trachsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ulrich, Christian, Boulangier,  
de Zimmerwald, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,  
fils de Nicolas Ulrich et de Maria Stäheli, sa femme  
célibataire,

né à Hénilz (Berne) le vingt-sept Janvier mil huit cent cinquante-un

et

2. Trachsel, Rosette, Cuisinière,  
de La Lenk, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,  
fille de Geoffried Trachsel et de Maria Trachsel, sa femme,  
célibataire,

née à St Etienne (Berne) le trente-un Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Zimmerwald, La Lenk & Lausanne, les vingt-  
quatre et vingt-cinq Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Christian Ulrich  
Rosa Trachsel

des témoins :

M. J. J. J.  
Matter Frédéric

Jean Vincent  
Marie Ulrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Zimmerwald,  
de La Lenk & de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Zimmerwald & de La Lenk



N° 128

Southwell &amp; Boucherles

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Southwell Cecil-Henry, \_\_\_\_\_ Ingénieur,  
d'origine anglaise, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Robert Henry Southwell, \_\_\_\_\_ et de Caroline Jones, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à baptise à Canterbury (Angleterre) le dix Septembre mil huit cent cinquante-sept.

et

2. Boucherles Georgine, \_\_\_\_\_ sans profession,  
de Paudex et de Lausanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de George Felix Elisée Boucherles et de Jeanne Françoise née Chambaz,  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Belmont \_\_\_\_\_ le trois février mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Paudex et à Lausanne les dix-neuf Mai mil huit cent septante-neuf. La publication en Angleterre s'est dispensée par la légation anglaise.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Cecil Henry Southwell  
Georgine Boucherles

des témoins :

M. Noyhan  
Boucherles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Pully au Département de  
Justice & Police

N° 129  
Belet et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Belet, Jean-Abram-Louis, agriculteur,  
de Mont sur Lausanne domicilié à Aubonne, avant à Lausanne,  
fils de Georges Belet et de Louise Marie Peculaz,  
divorcé de Jenny Françoise Vivian dès le trois Janvier mil huit cent septante-huit  
né au Mont le douze Septembre mil huit cent quarante-trois.

et  
2. Dubois, Marie,  
de Mézières domiciliée à Mézières,  
fille de Pierre Louis Dubois et de Jeanne Marianna née Devaud,  
célibataire  
née à Mézières le quinze Janvier mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu au Mont, à Mézières, à Aubonne et à Lausanne, les vingt-cinq & vingt-six Avril mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Belet  
Marie Dubois  
Louisa Affénon

des témoins :

Henri Dubois  
Jules Corber  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mézières, Aubonne, Mont & Lausanne et autorisation de l'Off: de l'Etat Civil d'Aubonne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Aubonne, Romanel & Mézières



1879

N° 130.

Girard et Buricod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent  
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Girard, Charles-Louis, Agriculteur,  
de Method domicilié à Yverdon  
fils de Georges Louis Girard et de Ursule née Vthaily  
veuf de Annette Marguerite née Marendaz de le dix-huit février mil huit cent septante-dix  
né à Method le dix-huit avril mil huit cent dix-neuf

et  
2. Buricod, Marie-Françoise, sans profession  
de Lignecolles domiciliée à Lignecolles  
fille de Jacques Gabriel Buricod et de Jeanne née Nicolet,  
célibataire  
née à Lignecolles le vingt deux Décembre mil huit cent trente-deux

Les publications ont eu lieu à Method, Yverdon et Lignecolles les vingt-quatre, vingt-dix  
et vingt-sept Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Girard  
Françoise Buricod

Elie Maillefer  
Hélène Maillefer

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'off. de l'Etat Civil d'Yverdon

des témoins :

A. Maillefer  
M. Massenaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Method (Champvent) Yverdon  
Lignecolles

N° 131  
Tinner et Herzog

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Tinner, Henri, Comptable,  
de Frummen-Sennwald (Canton de St Gall) domicilié à Lausanne,  
fils de Adrien Tinner et de Anna née Forret  
célibataire,  
né à Frummen le quatre avril mil huit cent cinquante-trois,

et  
2. Herzog, Angéline-Fridolina,  
de Wittnan (Canton d'Argovie) domiciliée à Lausanne,  
fille de Joseph Herzog et de Fridolina née Suter,  
célibataire,  
née à Wittnan le vingt-cinq Septembre mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Frummen-Sennwald, Wittnan & Lausanne, les  
huit-vingt-un Mai et deux Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henry Tinner  
Angéline Fridolina Herzog

des témoins :

J. Sander  
R. Schmitt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Sennwald  
Wittnan & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Sennwald & Wittnan



1879

N<sup>o</sup> 134  
Dunod et Chaumontet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dunod, Jules**, \_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_

de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

fil de David Louis Dunod \_\_\_\_\_ et de Hère Antoinette Meyer \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq Janvier mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

et

2. **Chaumontet, Marie**, \_\_\_\_\_

de Chaux, Haute-Savoie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

fille de Péronne Chaumontet \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Chaux \_\_\_\_\_ le trois Mai mil huit cent cinquante-dix \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, à Chaux et à Lausanne, les vingt  
quatre et vingt-cinq Mai mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Dunod \_\_\_\_\_  
Marie Chaumontet \_\_\_\_\_

des témoins :

Emile Pitray \_\_\_\_\_  
Charles Blanc \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Papiers présentés :

Certificats de publication de St<sup>e</sup> Croix

Chaux & Lausanne \_\_\_\_\_

Authentification du père de l'époux et de la mère  
de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St<sup>e</sup> Croix et au Département

de Justice & Police \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 133

Tauxe et Metle.

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil huit cent  
 septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Tauxe, Paul**, Employé au Chemin de fer,  
 de Leyzin et Ormont-Dessous domicilié à Lausanne  
 fils de Jean Louis Rodolphe Tauxe et de Henriette Oguay sa femme  
 célibataire  
 né à Lausanne le vingt-cinq Novembre mil huit cent cinquante huit

et  
 2. **Metle, Jeanne-Marie-Françoise**, Couturière,  
 de Noville et Renmaz domiciliée à Duchy  
 fille de Pierre Benjamin Metle et de Louise Marguerite Mécaux  
 célibataire  
 née à Noville le douze Avril mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Leyzin, Ormont-Dessous, Noville, Renmaz & Lausanne,  
 les vingt-un et vingt-quatre Mai mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*J. Tauxe*  
*M. Metle*

des témoins :

*Henri Bovard*  
*Emile Desponds*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
 Ormont-Dessous, Leyzin & Villeneuve  
 (Noville & Renmaz)

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Villeneuve, Leyzin & Ormont-Dessous



1879

N° 133

Guiton &amp; Ashton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Guiton, Jules, Patenteur  
d'origine anglaise domicilié à Jersey (Angleterre)  
fils de Philippe Guiton et de Louise Jersey  
célibataire  
né à St Jacques (France) le vingt-trois novembre mil huit cent cinquante-trois  
(arrondissement de Lisieux, Calvados)

et

2. Ashton, Sarah-Ann  
d'origine anglaise domiciliée à Lausanne  
fille de James Ashton et de Mary James Bourcier  
célibataire  
née à Ravensick le quatorze avril mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix-sept mai mil huit cent septante-neuf, avec dispense des publications en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Guiton  
Sarah-Ann Ashton

des témoins :

Gallay, L.  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne  
Déclarations Consulaires  
Permis du Département de Justice & Police

Département de Justice & Police

## Registre des mariages A.

N° 1311

Aeschimann &amp; Vétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Aeschimann, Henri-Alfred**, Voisier  
de Boudry Trachselwald (Cité de Borne) domicilié à Boudry  
fils de Charles Frédéric Aeschimann et de Jeanne Marie Vétaz sa femme,  
célibataire  
né à Boudry le onze Octobre mil huit cent quarante-neuf

et

2. **Vétaz, Elise**, Demoiselle de magasin  
de Chamblon domiciliée à Lausanne  
fille de Pierre Henri Vétaz et de Louise Wehrly  
célibataire  
née à Chamblon le dix Janvier mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Trachselwald, Boudry, Chamblon & Lausanne,  
les neuf, dix, onze et douze Avril mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Aeschimann  
Elise Vétaz

des témoins :

J. H. Vétaz  
J. Hipp

L'officier de l'état civil :

M. Hipp

Papiers présentés :

Certificats de publication de Trachselwald  
Boudry, Chamblon & Lausanne  
autorisation de l'offr de l'Etat Civil de Boudry

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deTrachselwald & BoudryMontagny



1879

N° 135

Chenevard et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chenevard, Emile, Agriculteur

de Corcelles-le-Vorot domicilié à Corcelles

fil de Jean Michel Chenevard et de Susette née Gessenay

célibataire

né à Corcelles le dix-sept Juillet mil huit cent cinquante-trois

et  
2. Pasche, Lucie,

de Servion domiciliée à Servion

filie de Jean Frédéric Pasche et de Louise Françoise née Duvand

célibataire

née à Servion le six Mai mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Corcelles & Servion les dix et onze Mai mil huit  
cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Chenevard Emile  
Lucie Pasche.

des témoins :

Ferrat Hippolyte  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation  
de l'off. de l'Etat Civil de Corcelles

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Corcelles & Oron

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 137  
 Huber et Reif.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Huber, Conrad,** \_\_\_\_\_ *Ménistier*,  
 de Neuhausen (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domicilié à Sausanne \_\_\_\_\_  
 fils de Henri Huber \_\_\_\_\_ et de Anna Maria Moser, la femme  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Neuhausen \_\_\_\_\_ le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante-sept

et  
 2. **Reif, Christine,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière*,  
 de Hausen (Bade) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sausanne \_\_\_\_\_  
 fille de Jean Reif \_\_\_\_\_ et de Marguerite Uehle, la femme  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Hausen \_\_\_\_\_ le quinze Avril mil huit cent quarante-deux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neuhausen, Hausen & Sausanne, les vingt-huit,  
 vingt-neuf et trente-un Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Conrad Huber*  
*Christine Reif*

des témoins :

*B. Waldner*  
*W. Beck*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Neuhausen  
 Hausen & Sausanne \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Neuhausen & au Département  
 de Justice & Police \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 138  
Moser et Décurnex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Moser, Jean, \_\_\_\_\_ Boulanger, \_\_\_\_\_  
de Schaffhouse \_\_\_\_\_ domicilié à Genève, Plainpalais, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Moser, \_\_\_\_\_ et de Barbara Gugerli, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Schaffhouse \_\_\_\_\_ le quinze Mai mil huit cent cinquante-un. \_\_\_\_\_

2. Décurnex, Henriette-Marie<sup>et</sup>, sans profession,  
de Cossenay \_\_\_\_\_ domiciliée à Genève, \_\_\_\_\_  
fille de Jean Jacques Décurnex \_\_\_\_\_ et de Susanne Louise née Monnet \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Cossenay \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse, Plainpalais, Cossenay et Genève, les  
treize, dix-huit, deux et trois Juin mil huit cent septante-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Moser.  
Henriette Décurnex

Louise Oguet  
Jenny Décurnex

Papiers présentés :

Certificats de publication \_\_\_\_\_  
Autorisation de l'officier de l'Etat civil  
de Plainpalais. \_\_\_\_\_

des témoins :

Jud. Oguet.  
Edouard Guerry

L'officier de l'état civil :

J. S. Romer

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schaffhouse, Plainpalais, Cossenay  
\_\_\_\_\_ à Genève. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 139  
Schäffer et Delarageaz

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Schäffer, Ulrich-Godfred, Commerçant  
de Copenhague domicilié à Riga  
fils de Jean Henri Schäffer et de Julie Elise née Jansen  
célibataire  
né à Copenhague le six février mil huit cent quarante-cinq

et  
2. Delarageaz, Louise-Marie, sans profession  
de Trévrennes domiciliée à St Pée  
fille de David Louis François Delarageaz et de Marie Augustine Sophie Bormottet  
célibataire  
née à Saint-Pée le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Copenhague à Riga à Trévrennes & à St Pée le vingt  
Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux  
Ulrich Schäffer  
Marie Delarageaz  
Emma Fontannaz  
Yvonne plus

des témoins :  
Famot Huispiu  
Julius Corbeas  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de St Pée  
& Lonay - autorisation del'off' del'Etat civil  
de St Pée - Permis du Département de J & P

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Lonay & Saint-Pée  
Département de Justice & Police

Le 24 novembre 1911, le Conseil  
fédéral a prononcé la réintégration de  
dans le droit de cité du canton de  
Fauds et de la commune de  
Trévrennes.  
Inscrit le 24 novembre 1911.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]  
Abg. in l'ebak uijit  
ab behandens



1879

N° 140.

Jacqual et Mayland  
née Thuillard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Jacqual, Joseph-Philippe**, Postier d'hôtel,  
de Noréaz (Sarine - Fribourg) domicilié à Lausanne,  
fils de Jacques Jacqual et de Anne Marie née Saugeon  
célibataire  
né à Noréaz le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante-un

2. **Mayland née Thuillard, Adèle**, cuisinière,  
de Rances domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Louis Thuillard et de Jeanne Susanne née Michoud  
veuve de Daniel François Louis Mayland, dès le trente Janvier mil huit cent septante-un,  
née à Sottens le premier Mars mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Noréaz, Rances & Lausanne, les trente-un Mai et  
deux Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Philippe Jacqual*  
*Adèle Mayland*  
*Martha Lohr*

des témoins :

*A. Millier*  
*Jules Gordon*  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Noréaz*  
*Rances & Lausanne*  
*acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Daulmes & Per*

N° 141  
**Regamey et Rouge**  
*née Chapuis.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Juin* mil huit cent  
*septante-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Regamey, Gabriel-Samuel**, *Cordonnier*,  
 de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*  
 fils de *Jean Abram Regamey* et de *Jeanne Esther née Porchet*,  
 divorcé de *Augusta Spalter*, dès le *vingt-un Janvier* mil huit cent *septante-neuf*  
 né à *Lausanne* le *cinq Juin* mil huit cent *rente-quatre*

et  
 2. **Rouge née Chapuis, Henriette-Marie**, *Blanchisseuse*  
 de *Lausanne* domiciliée à *Chailly sur Lausanne*  
 fille de *Jacques Louis Chapuis* et de *Louise Elisabeth née Olivier*,  
 veuve de *Marie Rouge*, dès le *dix-sept Janvier* mil huit cent *septante-cinq*  
 née à *Epalinges* le *vingt-deux Juillet* mil huit cent *quarante-deux*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *sept Juin* mil huit cent *septante*  
*neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

*G. Regamey*  
*Henriette Rouge*

des témoins :

*J. Comberney*  
*Jule Corbois*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

*Certificat de publication de Lausanne*  
*Acte de divorce de l'Époux*  
*Acte de décès du mari de l'Épouse*



1879

N° 142

Combernouz et Combernouz

1-162

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Combernouz, Henri, Employé à la Comptabilité S.O.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Georges Samuel François Combernouz et de Marie Antoinette Charlotte Couénié

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Ouchy & Lausanne le vingt-cinq février mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Combernouz, Jenny-Henriette-Souise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filles de Antoine François Louis Combernouz et de Jeanne Louise Panchaud,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-un Novembre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix Mai mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Combernouz  
Jenny Combernouz

des témoins :

H. Combernouz  
Auguste Borjeaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de Publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 143  
Pache & Clavel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pache, Jean-Eules Chapelier

de Epalinges domicilié à Lausanne

fil de André Louis Pache et de Marie Françoise Amazon

célibataire

né à Lausanne le vingt Novembre mil huit cent quarante-sept.

et

2. Clavel, Louise-Denise, Blanchisseuse

de Oulens domiciliée à Lausanne

filie de Jean Henri Georges Clavel et de Jeanne Françoise Samson

célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq Octobre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Oulens et à Lausanne, les seize et dix-sept Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Pache  
Henri Clavel

des témoins :

Amazon J. L.  
G. Coffey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Epalinges,  
Oulens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens & Epalinges



1879

N<sup>o</sup> 144  
Barbier et Mäder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Barbier, Charles-Décenti**, Jardinier  
de Boudry, Canton de Neuchâtel, domicilié à Lausanne,  
fils de Frédéric Décenti Barbier et de sœur Elise Pierrehumbert,  
célibataire,  
né à St Aubin le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-trois,

et  
2. **Mäder, Anna**, Cuisinière  
de Mühleberg (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,  
fille de Nicolas Mäder et de Barbara née Ruprecht,  
célibataire,  
née à Mühleberg (Berne) le dix-huit février mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Boudry, Mühleberg & Lausanne, les vingt-trois et  
vingt-quatre Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Barbier,  
Anna Mäder.

des témoins :

J. Gilliard  
Ch. Chappuis.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Boudry, Mühle-  
berg & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Boudry & Mühleberg

N<sup>o</sup> 145  
Vodoz et Vulliezat

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
 1. **Vodoz, Marc-Jaques-Eugène**, Cuisinier,  
 de La Cour de Peitz domicilié à Lausanne  
 fils de Marc Louis Alexandre Vodoz et de Catherine Esther née Mizener  
 célibataire

né à St Gingolph le onze février mil huit cent cinquante-huit

et  
 2. **Vulliezat, Marie-Joséphine**, Couturière  
 de Echellenaz et de Denens domiciliée à Lausanne  
 fille de Jean Samuel Vulliezat et de Louise Françoise Elisabeth Cochaz  
 célibataire

née à Belmont de Pully le vingt sept Octobre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peitz, à Echellenaz, à Denens et à  
 Lausanne les trente-trente un mai et six Juin 1800 septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Vodoz  
 Josephine Vulliezat

des témoins :

Joseph Gaudoff  
 Jules Corbeuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de La Cour, Echellenaz  
 Denens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

La Cour de Peitz, Echellenaz  
 Villars & Yvon



N° 146.

Jenny et Revilly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jenny, Edmond-Frédérich, — Chief de Grain S.-O.  
de Langenbrück (Bâle Campagne) domicilié à Lausanne,  
fils de Henri Jenny et de Marguerite née Messerli,  
célibataire  
né au Loche le vingt Janvier mil huit cent quarante-neuf.

et

2. Revilly, Albertine-Rose-Caroline, Coiffeuse,  
de Avenches domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Albert Revilly et de Marguerite Judith née Lopez,  
célibataire  
née à Moutmagny le vingt Décembre mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à Langenbrück à Avenches et à Lausanne les sept  
et quinze Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edmond Jenny  
Albertine Revilly

des témoins :

Amorini  
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Strozier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Langenbrück  
Avenches & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Langenbrück & Avenches

N<sup>o</sup> 147  
Jeannin et Derranges

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jeannin, Louis-Frédéric, \_\_\_\_\_ agriculteur,  
de Montagny \_\_\_\_\_ domicilié à Montagny \_\_\_\_\_  
fils de David Louis Jeannin \_\_\_\_\_ et de Jeanne Suzanne née Jeannin \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Montagny \_\_\_\_\_ le sept mai mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

et  
2. Derranges, Julie, \_\_\_\_\_ ménagère  
de Baz \_\_\_\_\_ domiciliée à Montagny \_\_\_\_\_  
fille de François Samuel Derranges \_\_\_\_\_ et de Marie Louise née Waridel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Pralins \_\_\_\_\_ le treize Octobre mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montagny le cinq et six Mai et cinq  
Juin mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Louis Jeannin*  
*Julie Derranges*

des témoins :

*Jallat*  
*Jules Corbeau*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil de Montagny

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Montagny & Fey



1879

N<sup>o</sup> 148  
Garagnon & Ginier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Garagnon, Louis-Jules**, Bouvier

de Lausanne domicilié à Lausanne

filz de Jean François Etienne Garagnon et de Jeanne Louise Christine Bollier

célibataire

né à Lausanne le premier février mil huit cent cinquante-trois.

et

2. **Ginier, Julie-Léonie**, Cuisinière

de Ormont-Dessous domiciliée à Lausanne

filz de Henri Vincent Ginier et de Henriette Marguerite Hubert

célibataire

née à Ormont-Dessous le deux novembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ormont-Dessous le vingt-neuf mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Garagnon  
Julie Ginier

Edouard  
M. Lucien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Lausanne  
et Ormont-Dessous.

Ormont-Dessous.

8-296

N<sup>o</sup> 1119  
Chollet et Regamey

Aujourd'hui trois Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chollet, Emile-Louis, Employé au Chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Mazacon domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Félix Louis Chollet et de Jeanne Marie Louise née Bovan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Romanel le huit Décembre mil huit cent cinquante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Regamey, Elise-Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Savigny domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean François Regamey et de Marie Françoise Creyvaud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Neuchâtel le vingt-sept Mai mil huit cent cinquante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mazacon Savigny & Lausanne, les dix-sept et  
dix-neuf Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Emile-Louis Chollet*  
*E. Regamey*

des témoins :

*F. Regamey*  
*F. Bovan*

L'officier de l'état civil :

*Verdoux*

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mazacon  
(Paléziens) Savigny & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Paléziens & Savigny



1879

N° 150

Pache et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treis Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Pache, Eugène-Louis, \_\_\_\_\_ mason \_\_\_\_\_ de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_ fils de Charles Louis Pache \_\_\_\_\_ et de Françoise Gonthier, sa femme \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, \_\_\_\_\_ le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante huit \_\_\_\_\_

et

2. Rossier, Rosette-Mélanie, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_ de Reugemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Reugemont, \_\_\_\_\_ fille de François Louis Rossier \_\_\_\_\_ et de Mélanie Henry, sa femme \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Cortaillod \_\_\_\_\_ le neuf Février mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Reugemont & Lausanne, les quatre et sept Juin mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Pache.  
Rosa Rossier

des témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Epalinges  
Reugemont & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Reugemont & d'Epalinges

Registre des mariages A.

N° 151

Aebischer et Redard

Aujourd'hui trois Juillet mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Aebischer, Pierre-Aloïs, Télégraphiste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savel, Canton de Fribourg, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Marie Aebischer et de

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Fribourg le dix Décembre mil huit cent cinquante-trois.

Nom et profession de l'épouse :

2. Redard, Louise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Echandens domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jeanne Louise Fiore Redard, et de

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Echandens le sept mai mil huit cent trente-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savel, Echandens & Lausanne, les quatorze & quinze Juin mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Aloïs Aebischer  
Louise Redard

des témoins :

Alexis Turian  
C. Bessonjard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Savel  
Echandens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lenay & Savel (Safers)



1879

N° 152

Eyacher &amp; Von Bergen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Eyacher, Jean, \_\_\_\_\_ Ménisier, \_\_\_\_\_  
de Éritz, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fils de Christian Eyacher \_\_\_\_\_ et de Anna Messeli, sa femme, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Chiezachten \_\_\_\_\_ le vingt cinq mai mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

et

2. Von Bergen, Cathérine, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_  
de Hasleberg, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
fille de Jean Von Bergen \_\_\_\_\_ et de Cathérine Anderegg, sa femme, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Reute (Berne) \_\_\_\_\_ le quatorze Juin mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Éritz, Hasleberg & Lausanne, les onze & quatorze Juin  
mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Eyacher  
Katharina von Bergen.

des témoins :

Louis Stouffmann  
P. Relli coutelier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schwarzenegg & Meiringen

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne  
Schwarzenegg (Éritz) & Meiringen (Hasleberg)

N° 153  
Emery et Rütishauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Emery, Jean-Auguste,* \_\_\_\_\_ *Mécanicien,*  
de *Chardonne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_  
fils de *César Lucien Emery* \_\_\_\_\_ et de *Betzi Donzel, sa femme,* \_\_\_\_\_  
*célibataire,* \_\_\_\_\_  
né à *Bolle* \_\_\_\_\_ le *treize* Mars mil huit cent *quarante-six.* \_\_\_\_\_

et  
2. *Rütishauser, Marie,* \_\_\_\_\_ *femme de Chambre,*  
de *Amriswil et Hemmersweil (Thurgovie)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_  
fille de *Jacob Rütishauser* \_\_\_\_\_ et de *Anna Barbara Keagi, sa femme,* \_\_\_\_\_  
*célibataire,* \_\_\_\_\_  
née à *Morat* \_\_\_\_\_ le *six* Janvier mil huit cent *cinquante-sept.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Amriswil, Hemmersweil et Lausanne*  
*les vingt-neuf mai, trente-un mai, douze et vingt Juin mil huit cent septante-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Auguste Emery*  
*Marie Rütishauser*

des témoins :

*Justin Tringuis*  
*Charles Berger*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Chardonne*  
*(Corsier) Hemmersweil, Amriswil &*  
*Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Corsier, Amriswil & Hemmersweil*



1879

N° 154

**Deriaz et Peruzet**  
née Ravussin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. **Deriaz, Jules-Louis**, Instituteur,  
de Baulmes domicilié à Lignozolle,  
fils de Jacques François Deriaz et de Françoise née Glaives,  
célibataire  
né à Baulmes le quinze Mai mil huit cent quarante-neuf.

et

2. **Peruzet née Ravussin, Ida-Louise**, sans profession  
de Baulmes domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacques Peruzet Ravussin et de Jeanette née Cachemaille,  
veuve de Jules Emmanuel Peruzet dès le vingt dix Septembre mil huit cent septantetrois  
née à Baulmes le vingt quatre Mars mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Baulmes et à Lignozolle les vingt dix et vingt huit Juin  
mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Jules Deriaz inst*  
*Ida Peruzet née Ravussin*

des témoins :

*L. Mouquin*  
*J. Deriaz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation  
de l'officier de l'état civil de Lignozolle.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baulmes & Lignozolle

N° 155

Fallot et Hochzeutiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Fallot, Alfred, Manufacturier  
de Valentigney arr<sup>c</sup> de Montbéliard (France) domicilié à Valentigney  
fils de Pierre Louis Fallot et de Leonie Emma Chémann, sa femme,  
célibataire  
né à Strasbourg le premier Septembre mil huit cent cinquante six

et  
2. Hochzeutiner, Julie-Marie-Louise,  
de Morges et de St Gall, domiciliée à Lausanne  
fille de Georges Victor Hochzeutiner et de Amélie Feer, sa femme  
célibataire,  
née à Lausanne le dix Décembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Valentigney, Morges, St Gall & Lausanne, le quatorze  
Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. Suivant déclaration produite, les Epoux ont passé l'acte de  
mariage devant le Notaire Charles Cérier, à Lausanne, le 12 Juillet 1879.

## Signatures

des époux :

A. Fallot  
Marie Hochzeutiner  
A. Hochzeutiner Sec<sup>r</sup>  
A. L. Fallot, F. Hochzeutiner  
P. J. Lévis, J. Feer

Papiers présentés :

Certificats de publication - Déclaration  
Consulaire & Permis du Département  
de Justice & Police

des témoins :

A. Pugey 1<sup>er</sup> témoin  
G. Hochzeutiner Hochzeutiner

L'officier de l'état civil :

C. Cérier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morges, St Gall & au Département  
de Justice & Police



N° 156

Vuagniaux & Munier

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juillet mil huit cent  
 septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Vuagniaux, Charles-Louis, Comptable,  
 de Yucherens domicilié à Lausanne,  
 fils de François Louis Vuagniaux et de Susanne Louise Billand, sa femme  
 célibataire  
 né à Lausanne le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-trois.

et  
 2. Munier, Emma-Isaline-Rosine, sans profession,  
 de Deyon domiciliée à Lausanne,  
 fille de Félix Philippe Munier et de Isaline Françoise Pache, sa femme,  
 célibataire,  
 née à Lausanne le trente-un août mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Yucherens, à Deyon & à Lausanne les vingt-sept  
 et vingt-huit Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
 C. Vuagniaux  
 E. Munier

des témoins :  
 Louis Vuagniaux, Honoré  
 Salles, C. Munier, J. Vuagniaux  
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
 Certificats de publication de Yucherens, Deyon  
 & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de  
 Menden & Deyon.

N° 157  
Saccoud et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
Septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Saccoud, Siméon, \_\_\_\_\_ Agriculteur \_\_\_\_\_  
de Sugnens, \_\_\_\_\_ domicilié à Sugnens, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Abram Saccoud \_\_\_\_\_ et de Susanne Judith Meige sa femme,  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Sugnens \_\_\_\_\_ le cinq février mil huit cent trente-neuf \_\_\_\_\_

et

2. Laurent, Rosine, \_\_\_\_\_ Agricultrice, \_\_\_\_\_  
de Jey \_\_\_\_\_ domiciliée à Jey \_\_\_\_\_  
fille de Jean François Laurent \_\_\_\_\_ et de Louise Laurin, sa femme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Jey \_\_\_\_\_ le dix Août mil huit cent quarante-deux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sugnens & Jey, le dix Sept Juin mil huit cent septante  
neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Siméon Saccoud  
Rosine Laurent.  
Zélie Vauthey

des témoins :

H. Jannin  
Alfred Vauthey.

L'officier de l'état civil :

J. J. Jannin

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation  
de l'off. de l'Etat Civil de Jey

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Jey



1879

N° 158

Ammacher et Freiburghaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil-huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ammacher, Jean, Jardinier,

de Oberried Canton de Berne, domicilié à Lausanne,

fils de Christian Ammacher et de Marguerite Ruel,

célibataire,

né à Oberried (Berne) le onze Juin mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Freiburghaus, Marie-Anna, Cuisinière,

de Neuenegg (Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Frédéric Freiburghaus et de Maria Bednemann,

célibataire

née à Neuenegg (Berne) le six Avril mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Oberried, Neuenegg &amp; Lausanne, les vingt huit, vingt-neuf et trente Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Ammacher

Anna Freiburghaus

Marguerite Freiburghaus

des témoins :

Christian Anna Jar

Julius Corbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Oberried  
(Brienz), Neuenegg & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Brienz &amp; Neuenegg

N<sup>o</sup> 159  
Gaud et Menétrey

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Gaud, Félix-Alphonse, Instituteur,  
de Ollon domicilié à Clarens,  
fils de Philippe Gédéon Gaud et de Jeanne Julie née Crozet, sa femme  
célibataire  
né à Arveves le vingt-un Septembre mil huit cent cinquante quatre

et  
2. Menétrey, Zélie-Emma, Agriculteur,  
de Poliez-le-Grand domiciliée à Poliez-le-Grand,  
fille de Louis Samuel Menétrey et de Jeannette Panchaud, sa femme,  
célibataire,  
née à Poliez-le-Grand le vingt-un Avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Ollon, Poliez-le-Grand & Clarens, les vingt huit  
Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Félix Gaud  
Zélie Menétrey  
des témoins :  
Blanche Gaud  
Jenny Gaud  
Jeannette Menétrey  
L'officier de l'état civil :  
Romer

Papiers présentés :  
Certificats de publication & autorisa-  
tion de l'Off<sup>r</sup> de l'Etat Civil de Mon-  
treaux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Montreaux Ollon Huisnoz &  
Bottens



1879

n° 160.

Carrard et Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Carrard, Louis, maître Cordonnier,  
de Poliez-Pittet domicilié à Cressier,  
fils de Jean Pierre Carrard et de Rose Françoise née Ottenin, sa femme,  
célibataire,  
né à sière Yvenand le cinq Mars mil huit cent quarante-six.

et

2. Aguet, Aline, Cuisinière,  
de Sullens domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacques Louis Aguet et de Jeanne Charlotte Madeleine Pausent,  
célibataire,  
née à Sullens le vingt-huit Avril mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet, Sullens, Cressier et Lausanne, les vingt-  
un, vingt-quatre et vingt-cinq Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Carrard  
Aline Aguet  
Françoise Aguet

des témoins :

Charles Aguet  
Jules Corbois  
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-

tion de l'officier de l'état civil de

Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Poliez-le-Grand, Sullens &amp; Romanel

N° 161

Dizerens et Trochler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dizerens, Louis-François, agriculteur,  
de Savigny domicilié à Savigny sur Lutry  
fils de Charles Dizerens et de Jeanne Suzanne née Ravessoud,  
célibataire,  
né à Savigny le huit Décembre mil huit cent quarante cinq

et

2. Trochler, Madelaine,  
de Muhleberg, Canton de Berne, domiciliée à Belmont sur Lutry,  
fille de Nicola Trochler et de Madelaine née Waeren,  
célibataire,  
née à Belmont le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Muhleberg, Belmont & Lutry, les treize  
et quatorze Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Dizerens L. Frs  
Trochler Madelaine

des témoins :

Vincent Henri  
Charles Trochler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation  
de l'off. de l'Etat Civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny, Muhleberg, Lutry  
& Pully



1879

N° 162

Favez et Apothéloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Favez, Auguste, \_\_\_\_\_ Savonnier,  
de Penthévoz \_\_\_\_\_ domicilié à Yverdon \_\_\_\_\_  
fils de Pierre Favez \_\_\_\_\_ et de Louise Isabelle née Milloud, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Villars-le-Bas \_\_\_\_\_ le trois Juin mil huit cent quarante-sept \_\_\_\_\_

et  
2. Apothéloz, Sophie-Denny, \_\_\_\_\_ Filleuse,  
de Omnes & Corcelles sur Concise \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverdon \_\_\_\_\_  
fille de Auguste Apothéloz \_\_\_\_\_ et de Sophie née Clerc, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
née à Grandson \_\_\_\_\_ le sept Avril mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Penthévoz, omnes, Concise & Yverdon, les deux,  
quatre & cinq Juillet mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Auguste Favez  
Sophie Apothéloz

des témoins :

Louis Piganey  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

P. Renier

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-  
tion de l'off. de l'Etat Civil d'Yverdon

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yverdon, Vuarrens & Concise

N° 163

Pokezch &amp; Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil huit cent  
septante-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pokezch, Pierre-Paul, Facteur de Pianos,  
de Borownic (Bohême-Autriche) (Ezechlitz) — domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Pokezch et de Catherine Capka,  
célibataire,

né à Borownic (Bohême) — le vingt-sept Juin mil huit cent quarante-trois,

et

2. Jordan, Louise-Marquétite-Françoise,  
de Boulens — domiciliée à Lausanne,  
fille de Jacques Daniel Jordan et de Fanny Peccin,  
célibataire

née à Lausanne — le neuf Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Borownic, Boulens et Lausanne, le vingt-quatre  
Mai mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

P. P. Pokezch  
L. Jordan

des témoins :

N. S. Prokusch  
J. P. Kesch

L'officier de l'état civil :

François Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication, déclaration  
consulaire & Permis du Département  
de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S<sup>t</sup> Cierges & Département  
de Justice & Police



N° 164  
Hoffmann et Novetraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Hoffmann, Rodolphe, Employé au Chemin de fer,  
de Dieterswyl Canton de Berne, domicilié à Lausanne,  
fils de Jean Hoffmann et de Elizabeth Häberli,  
célibataire,  
né à Sutz Cant. de Berne, le vingt Juillet mil huit cent quarante-huit,

et  
2. Novetraz née Höppli, Louise, Lingère,  
de Cully et Lutry domiciliée à Lausanne,  
fille de Jean Höppli et de Marie née Lüscher,  
veuve de Jean François Novetraz née le vingt-deux Juin mil huit cent septante-huit,  
née à Bâle (ville) le dix-neuf Juillet mil huit cent quarante-sept,

Les publications ont eu lieu à Dieterswyl, Cully, Lutry & Lausanne, les quatre &  
vingt-cinq Juillet mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Rodolphe Hoffmann  
Louise Novetraz

des témoins :

F. Bichler  
Fritz Schuber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Dieterswyl,  
Cully, Lutry & Lausanne,  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse

Rapperswyl, Lutry & Cully

N<sup>o</sup> 165  
Hartmann et Guillet.

Aujourd'hui vingt-trois Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hartmann Emanuel Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Pratteln, Bâle Compagne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Emanuel Hartmann et de Elisabeth née Ritz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pratteln le quatorze mai mil huit cent cinquante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Guillet, Adèle-Eugénie, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne & Paquier domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filie de Georges François Guillet et de Louise Félicie Dessanges

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chêne & Paquier le quatre Décembre mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pratteln Mollendins (Chêne & Paquier) Lausanne,  
les vingt huit Juin, deux & six Juillet mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emanuel Hartmann  
Eugénie Guillet

des témoins :

E. Guillet  
Fr. Gallat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Pratteln  
Chêne & Paquier & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Pratteln & Mollendins.

Par jugement rendu le  
29 mai 1889, par le Tribu-  
nal du District de Liestal  
(Bâle Compagne), le ma-  
riage ci-contre a été  
dissous par le divorce  
Le divorce a été prononcé  
contre l'épouse.  
Lausanne le 17 août 1889  
L'off. de l'état civil :

[Signature]



N° 166.

Dubois et Koltz Rauber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dubois, Louis-Rodolphe,** \_\_\_\_\_ *Instituteur*,  
de *Valleyes sous Montagny et des Elés* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lansanne*, \_\_\_\_\_  
fils de *Leon Henri Dubois* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne née Ravay*, \_\_\_\_\_  
*veuf de Marianne née Berger des le douze Avril mil huit cent septante-sept.* \_\_\_\_\_  
né à *Yverdon* \_\_\_\_\_ le *dix Mars* mil huit cent *vingt-sept.* \_\_\_\_\_

et

2. **Koltz née Rauber, Clara,** \_\_\_\_\_ *sans profession*,  
de *Baar, Canton de Zug*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lansanne*, \_\_\_\_\_  
fille de *frantz Rauber*, \_\_\_\_\_ et de *Elisabeth Frey*, \_\_\_\_\_  
*veuve de Charles Joseph Tobie Koltz, des le treis Mars mil huit cent septante-un* \_\_\_\_\_  
née à *Egerkingen (Solence)* le *neuf Janvier* mil huit cent *trente* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Valleyes / Montagny, aux Elés, à Baar & à Lansanne* \_\_\_\_\_  
les *dix et douze* Juillet mil huit cent *septante-neuf* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*L. Dubois*  
*Clara Koltz*

des témoins :

*Anthony Ab...  
Dubois*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Papiers présentés :

*Certificats de publication de Remainmotier,*  
*Montagny, Baar & Lansanne.* \_\_\_\_\_  
*actes de décès des premiers Conjointés.* \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Remainmotier, Montagny &*  
*Baar.* \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 167  
Corrat et Salquin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Corrat, Frédéric-Benjamin-Marius, ferblantier  
de Pully domicilié à Lausanne  
fils de Frédéric Nicolas Corrat et de Jeannette Susanne Julie nouvelle Baudet  
célibataire  
né à Pully le vingt-cinq mars mil huit cent cinquante-six

et

2. Salquin, Jeanne, Blanchissense  
de Chézard & St Martin (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Samuel Auguste Salquin et de Jeanne Louise Henriette Franzini  
célibataire  
née à Lausanne le vingt mai mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Pully, Chézard & St Martin & Lausanne  
le vingt-huit Juin et trois Juillet mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Marius Corrat  
Jeanne Salquin

des témoins :

Bolomey Charles  
Jules Corbeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Pully & Chézard - St Martin

Papiers présentés :

Certificats de publications de  
Pully, Chézard - St Martin  
Lausanne



1879

N° 168

Minacci & Lohri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 6 Mars 1906 le Conseil fédéral, en exécution de l'art. 10 de la loi fédérale du 25 Juin 1903, a prononcé la réintégration dans son droit de Cité au Canton de Berne et de la bourgeoisie de la Commune de Tägerstchi, Anna Barbara née Lohri, veuve de François Antonio Minacci.

Contre-signé le 20 Mars 1906 L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui sept ~~sept~~ mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Minacci, François-Antoine, Peintre en Batiment de Montescheno (Novare - Italie) domicilié à Lausanne fils de Isidore Minacci et de Marie Fava célibataire

né à Montescheno le seize Janvier mil huit cent quarante huit

et

2. Lohri, Anna-Barbara, Blanchisseuse de Tägerstchi (Berne) domiciliée à Lausanne fille de Jean Lohri et de Elisabeth Niederhauser célibataire

née à Tägerwil (Berne) le premier Juillet mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Montescheno, Tägerstchi, Consulat d'Italie à Genève & Lausanne le vingt huit Juin mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Minacci Francesco  
Anne Lohri

Mazzia Zegues  
Sienna Giuseppe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Déclaration Consulaire  
Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tägerstchi & au Département de Justice & Police

No 169  
Rogivue et Sonnay

Aujourd'hui sept cent septante-neuf mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Rogivue, François, vigneron,  
de Essertes domicilié aux faverges / St Saphorin,  
fils de Jean Claude Rogivue et de Susanne nee Jorney,  
célibataire

né à faverge le vingt huit Mars mil huit cent cinquante huit.

et  
2. Sonnay, Sophie,  
de Ecoteaux et de la Rogivue domiciliée aux Tavernes,  
fille de Jean frederic Sonnay et de Susanne nee Sonnay,  
célibataire.

née aux Tavernes le vingt quatre Décembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, Essertes - Ocon - Palézien  
(Ecoteaux - La Rogivue) les vingt et un Juin 1880 septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rogivue François  
Sonnay Sophie

des témoins :

Aug. Pugin Architecte  
Jules Curdeux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisa-  
tion de l'offr de l'état civil de  
St Saphorin

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Saphorin, Ocon &  
Palézien

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Les Epoux d'autre part ont,  
par acte passé devant l'officier de  
l'Etat civil de l'arrondissement de  
St Saphorin le 30 Aout 1879,  
déclaré vouloir reconnaître & légitimer  
par leur mariage l'enfant né aux  
Tavernes le 30 Mars 1879 et inscrit  
au registre # de l'Etat Civil d'Ocon  
sous le nom de Louis, fils  
naturel de Sophie Sonnay.  
Lansanne, le 1<sup>er</sup> Septembre 1879  
L'offr de l'Etat Civil :  
[Signature]

Communiqué aux offr de l'Etat Civil  
d'Ocon & Palézien.



N<sup>o</sup> 170  
**Lecomte et Indermühle**  
**dit Dumoulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze sept mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. **Lecomte, Paul-Edouard-Joseph**, secrétaire,  
 de St Saphorin à Lavaux domicilié à Cery  
 fils de Jean François Henri Lecomte et de Leide née Loder,  
célibataire,  
 né à Vevy le vingt-trois octobre mil huit cent cinquante-cinq

et  
 2. **Indermühle dit Dumoulin, Marie-Rosalie**, Cuisinière,  
 de Amsoldingen (Berne) domiciliée à Lausanne,  
 fille de François Indermühle et de Marianne née Cardinaux,  
célibataire,  
 née à Criszier le quinze sept mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, amsoldingen, Pilly (Cery) & Lausanne,  
 les neuf dix et douze Juillet mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

des témoins :

Edouard Lecomte  
Rosalie Dumoulin  
Jus Indermühle dit Dumoulin  
Henri Lecomte

Gallay Louis  
Delafontaine Edouard  
 L'officier de l'état civil :  
J. Bernand Dubois

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Certificats de publication & autorisation  
de l'Off<sup>r</sup> de l'Etat Civil de Romanel  
(Cery)

Romanel St Saphorin & amsoldingen



N° 171  
Jordan et Rod,

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Aout mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jordan, Eugène, Agriculteur  
de Carronge (Vaud) domicilié à Carronge  
fils de Jean Frédéric Jordan et de Jeanne Suzanne née Jordan  
célibataire  
né à Carronge le onze Décembre mil huit cent cinquante-cinq

et  
2. Rod, Rosalie,  
de Rozmaz, Corcelles Mézières & Demoret domiciliée à Rozmaz  
fille de Pierre Samuel Rod et de Jenny née Perrot  
célibataire  
née à Rozmaz le quatorze Mars mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Carronge, Rozmaz, Corcelles Mézières & Demoret, les  
huit dix & quinze Juillet mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Jordan  
Rosalie Rod

des témoins :

M. Frédéric Jordan  
M. Ed. Rod

L'officier de l'état civil :

J. Bernani subrogé

Papiers présentés :

Certificats de publication de Carronge  
Rozmaz, Corcelles Mézières & Demoret & autorisation  
de l'officier de l'état civil de Mézières (Carronge)

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Mézières Corcelles Mellendin



N° 172  
de Vargas et Verrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. de Vargas, Juan-Luis-Eugenio, Castane,  
de Terre-Laguna Province de Madrid Espagne domicilié à Madrid,  
fils de Thomas de Vargas et de Mariana Galvez,  
célibataire,  
né à Terre-Laguna le vingt-un juillet mil huit cent cinquante-deux.

et  
2. Verrey, Lucie,  
de Lausanne Vevey & Pully domiciliée à Lausanne,  
fille de Charles David Louis Verrey et de Marie Pauline Georgette Burnand,  
célibataire,  
née à Lausanne le vingt-sept juillet mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Vevey & Pully les 31 juillet & 2 août 1879,  
les publications en Espagne ont été dispensées par le Département de Justice & Police

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Juan de Vargas parti.  
Lucie Verrey

Verrey  
Jules Corleau  
G. Verrey  
L'officier de l'état civil :  
J. Bernand Subaty

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de Lausanne Vevey & Pully  
Permis du Département de Justice & Police

officiers de l'état civil de

Vevey & Pully & au Département  
de Justice & Police

Rectification.

Par décision du 4 mai 1955  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens qu'e l'épouse soit désignée  
comme étant née à :

"Glades, Morgan County (Est  
Tennessee, E.U.A.)"

Lausanne, le 10 mai 1955  
L'officier de l'état civil

Copie à Verrey et Pully



N<sup>o</sup> 173  
Gillieron et Rossier

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Gillieron, Charles-Aimé, Charpentier,  
de Repraz \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
fils de Pierre Louis Gillieron \_\_\_\_\_ et de Marie Louise Pabud \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
né à Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-huit

et  
2. Rossier, Françoise-Elizabeth, Cuisinière,  
de Verey & Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
fille de Jean François Marc Rossier \_\_\_\_\_ et de Elizabeth née Oddier \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Verey \_\_\_\_\_ le dix-huit Juillet mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Repraz, Verey, Rougemont & Lausanne les vingt  
un Juillet et deux août mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles-Aimé Gillieron  
Elizabeth Rossier

des témoins :

P. L. Gillieron  
Louis Cornu

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Corcelles Verey & Rougemont

Papiers présentés :

Certificats de publication de Repraz,  
Verey, Rougemont & Lausanne

Par jugement rendu le  
28 juin 1888 déclaré exé-  
cutoire le 11 septembre  
suivant, le Tribunal civil  
du District de Lausanne a  
dissous par le divorce le  
mariage inscrit ci-contre.  
Le divorce a été prononcé  
contre le mari en vertu de  
l'article 147 de la loi du 24  
décembre 1874.  
Lausanne le 19 septembre  
1888.  
Off. de l'Etat Civil :  
[Signature]



1879

N° 174

Martin et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Martin, Emmanuel agriculteur  
de Valleyes-sous-Montagny domicilié à Valleyes-sous-Montagny  
fils de François Louis Martin et de Marquise Susanne née Odin  
célibataire  
né à Valleyes-sous-Montagny le vingt Septembre mil huit cent cinquante-deux

et

2. Martin, Louise ménagère  
de Valleyes-sous-Montagny domiciliée à Montagny  
fille de Jeanne Rose Chaillet née Martin et de \_\_\_\_\_  
célibataire  
née à Montagny le treize Février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Valleyes-sous-Montagny le premier août mil huit cent  
septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures.

des époux :

Martin Emmanuel  
Louise Martin

des témoins :

Louis Martin  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

J. Bernand subst.

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation  
de l'Officier de l'Etat Civil de Montagny

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Montagny

1879

N° 174

Martin et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Martin, Emmanuel agriculteur  
de Valleyes-sous-Montagny domicilié à Valleyes-sous-Montagny  
fils de François Louis Martin et de Marquise Susanne née Odin  
célibataire  
né à Valleyes-sous-Montagny le vingt Septembre mil huit cent cinquante-deux

et

2. Martin, Louise ménagère  
de Valleyes-sous-Montagny domiciliée à Montagny  
fille de Jeanne Rose Chaillot née Martin et de \_\_\_\_\_  
célibataire  
née à Montagny le treize Février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Valleyes-sous-Montagny le premier août mil huit cent  
septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures.

des époux :

Martin Emmanuel  
Louise Martin

des témoins :

Louis Martin  
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

J. Bernand subst.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montagny

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation  
de l'Officier de l'Etat Civil de Montagny



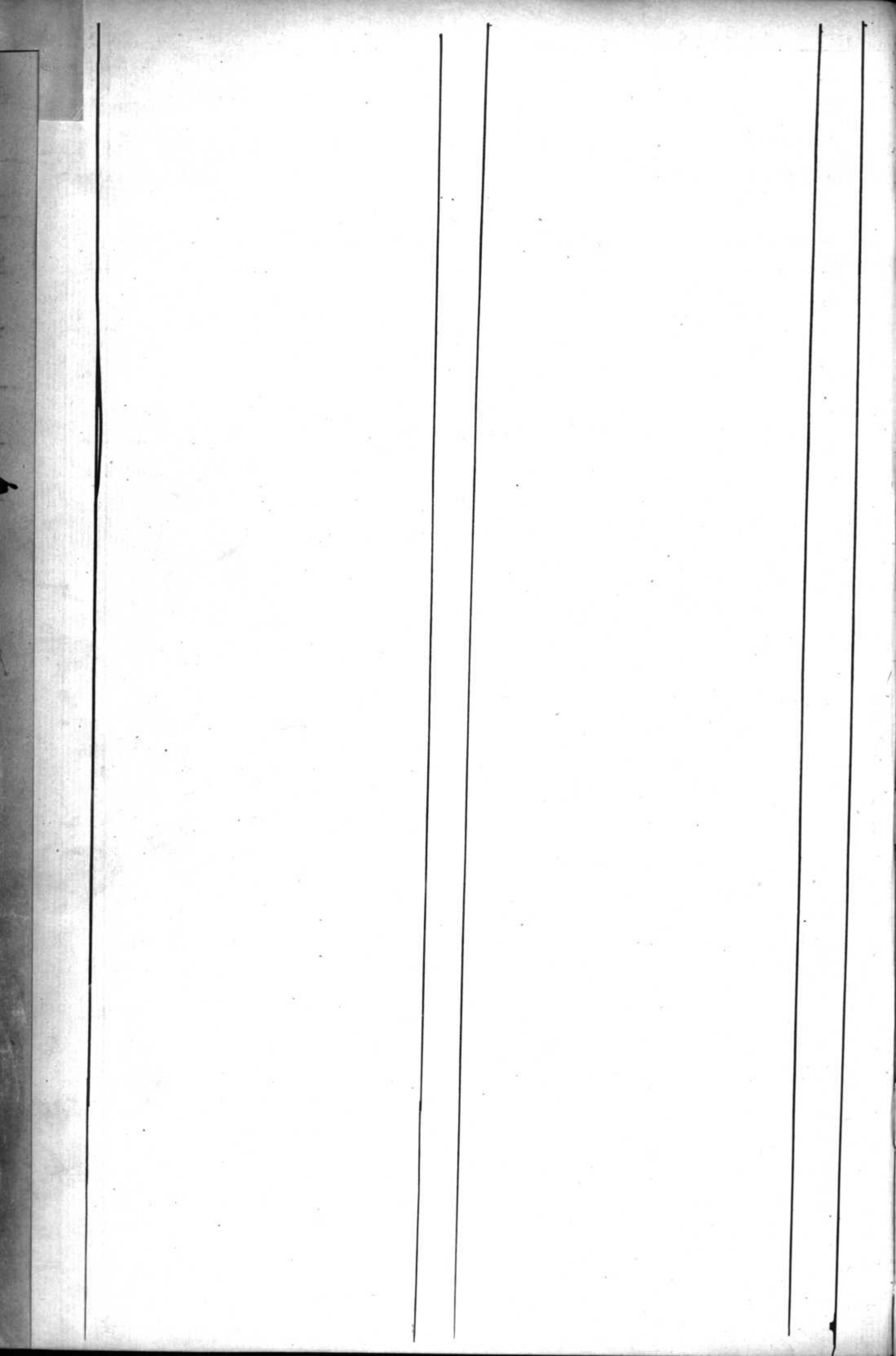
1878

Abetel	et	Bugnon	69
Aebi	et	Mahlen née Deléaux	76
Aegler	et	Marquezat	96
Aiolat	"	Parisod.	116
Apothélox	"	Doy	164

1879

Adamina	"	Jzeymond	252
Adamina	"	Jenny	317
Aeschimain	"	Vitar	361
Aebischer	"	Redard	377
Ammacher	"	Freiburghaus	384

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878					
Barrand	"	Huber	3	Bergier	et de Monson 278
Berger	"	Haus	12	Baon	" Bonnaz 284
Blanc	"	Ligeac n <sup>ie</sup> Dubey	21	Baiod	" Jayet 296
Blanc	"	Belvald	27	Burgener	" Davel 301
Boset	"	Michoud	43	Belotti	" Parisod 331
Burpbacher	"	Kraer	49	Badoux	" Richon 333
Borgeand	"	Dériaux	66	Bolomey	" Dixeans 346
Blanc	"	Clément	70	Belet	" Dubois 355
Borlox	"	Rosenbusch	72	Barbier	" Mader 370
Balocca	"	Dalero n <sup>ie</sup> Chiocca	73		
Böhler	"	Monod	81		
Beyeler	"	Gillieron	97		
Badoux	"	Cachin	100		
Bouchez	"	Brunner	115		
Bornand	"	Matter	118		
Bérix	"	Bonjour	124		
Berlin	"	Planque	126		
Buzzi	"	Haueter	131		
Blanc	"	Chapuis	150		
Bugnion	"	Regamey	152		
Bussel	"	Daccord	155		
Bürgi	"	Sellaton	184		
Bugnion	"	Durussel n <sup>ie</sup> Baudet	183		
Brunner	"	Sache n <sup>ie</sup> Wucherer	188		
Blanc	"	Chapuis	189		
Badel	"	Ruchonnet	190		
Bourgeois	"	Logoz	194		
Blanc	"	Girardet	211		
Blanc	"	Masson	219		
Buri	"	Haueter	224		
			150		
1879					
Berney	"	Meylan	230		
Bonnet	"	Bögli	236		
Bann	"	Bugnion n <sup>ie</sup> Sambianc	240		
Blanc	"	Blanc	246		
Bischoff	"	Will n <sup>ie</sup> Ammann	249		
Blanc	"	Blondel	253		
Bind	"	Baudet	254		
Burdet	"	Duprezet	254		
Bassin	"	Borgeand	277		







Chambaz	7	Cuchon	7	Corbaz	et-Renou n <sup>ie</sup> Borgeaud	320
Catto	24	Pulliamy	24	Colombi	et-Hojer	324
Cavin	29	Petter n <sup>ie</sup> Genet	29	Corbaz	" Regamey	340
Cavin	30	Dupuis	30	Chenevax	" Pasche	362
Chapuis	33	Oberdor	33	Combeanous	" Combeanous	368
Charannes	47	Aschoff	47	Chollet	" Regamey	375
Collomb	55	Chapuis	55	Cazazad	" Agnet	386
Cothedy	58	Besson	58	Corzat	" Salquin	393
Candaux	59	Gauthey	59			
Cloux	61	Gibaud	61			
Chatehanat	65	Henny	65			
Coursisier	71	Vaillens	71			
Chapuis	88	Meingard	88			
Cherpillod	101	Savanchy	101			
Charan.	123	Ducroz.	123			
Cornu	135	Cuèzel	135			
Canosa	140	Meoder	140			
Chollet	145	Duloit	145			
Cuchod	151	Meétraux	151			
Chollet	156	Chollet	156			
Crausaz	161	Sulliez	161			
Chambaz	163	Ballig.	163			
Corbaz	182.	Sailetta n <sup>ie</sup> Chapuis	182.			
Cordcy	225	Ramelet n <sup>ie</sup> Epignuet	225			

Charanne	228	Ardenbach	228			
Cottier	232	Boulet	232			
Cuendet	244	Meylan	244			
de Cerjat	248	Sanderret	248			
Clot	256	Cozillet	256			
Chautems	266	Vaget n <sup>ie</sup> Seyba	266			
Correvon	285	Wissot	285			
Champod	296	Mingard	296			
Clavel	299	Serber n <sup>ie</sup> Bolomey	299			
Cherpillod	310	Rouge	310			
Chollet	311	Pozchet	311			
Chapuis	312	Borgeaud	312			
Chamot	313	et Boulet n <sup>ie</sup> Vittequin	313			
Cordcy	316	Bonnet	316			







1878

Déziar	et Rubli	3
Devalloné	et Bettex	4
Delorme	et Jordan née Deicolas	54
Duzand	et Ramelet	74
Dahli	" Limacher	90
Durr	" Brotter	92
Demierville	" de la Harpe	102
Domy	" Longchamp	118
Däppen	" Häger	137
de Meuzon	" Lémaz	139
Dupuis	" Meuzon	143
Delord	" Schneider	171
Desgalier	" Martin	195
Décombaz	" Meystre	196
Dind	" Bonzon	200
Desgalier	" Duzant	203
Débétaz	" Saquièze	204
Diserens	" Laurent	205
Despouds	" Rache	209
Diserens	" Blanc	213
Domenjot	" Bolomey	216
Duczet	" Jaquier	222

1879

Demolliens	" Ronilletz née Nicola	242
de Cerjat	" Landersot	248
Délémontey	et Armand née Carbonero	287
Décosterd	" Décosterd	292
Droquet	" Aubost	297
Daccord	" Paley	330
Dutoit	" Laurent	340
Déziar	" Terudet née Ramossin	380
Diserens	" Grochler	387
Dubois	" Holz née Rauber	392
de Vaagas	" Vezzey	398

D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





1879

f°  
321  
351  
378.  
379

Eggl  
Engwiler  
Eyacher  
Emery

et Törrax  
" Quazemath  
" Von Bergen  
" Rutishauser

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878

Friedrich	et Pantet	48
Favez	et Gilliéron	111
Félix	" Delasaye	168
Filletta	" Gally	169
Freymond	" Gropierre - Vocheuet	185
Fankhauser	" Gygar	197
Favez	" Golay	207
Favrat	" Rache nie Viccard	212
Francfort	" Müller nie Favre	217

1879

Favre	" Rastens	263
Favre	" Arnaud	270
Favre	" Lüscher	282
Favre	" Dummid	299
Favre	" Guerraz	322
Falloy	" Hochreutiner	381
Favre	" Apotheloz	388

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

8281

13-10-1900

1900



1878

24

Guidan	to	Guidan	18
Gremion	"	Dubois	32
Gasser	"	Schittenhelm <small>née Wehr</small>	51
Golliez	"	Pillard	52
Grobety	"	Rochat	79
Gzin	"	Rochat <small>née Baillif</small>	80
Guignard	"	Desponds	82
Girardet	"	Castel <small>née Rache</small>	84
Golaz	"	Mullea	104
Genier	"	Pahud	114
Guidan	"	Piana	150
Gallarotti	"	Moore	201
Guex	"	Sulliens	220

1879

Gandin	"	Whiband	245
Gros	"	Lardon	257
Goy	"	Gardon	267
Golaz	"	Kolb	275
Girardet	"	Pichomat	288
Guilland	"	Chapuis	298
Gouvez	"	Téroz	302
Gagnaux	"	Blanc	306
Gueszzy	"	Schmidt	309
Guignard	"	Picani	332
Gomez	"	Rache	343
Gisard	"	Buzieod	356
Quiton	"	Oshon	360
Gazagnon	"	Giniez	374
Gand	"	Benétray	385
Gillieau	"	Rossier	399

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Handwritten notes in the top right corner, including the number 2221 and some illegible characters.





1878

Henneberger	§	Porchet née Guffel	35.
Hausy	"	Favey	53
Hazi	"	Adler	57
Henchoz	"	Rouillez	105
Henzy	"	Grudet née Wenger.	157.

1879

Hennard	"	Recordon	233
Haus	"	Mayet	258
Hugonnet	"	Pastena	268
Henzy	"	Rey	286
Hogues	"	Mayoz	290
Héritier	"	Sidot	314
Henzy	"	Chamot	326
Hongli	"	Cuisel	352
Huber	"	Reis	363
Hojmann	"	Novazza née Hoppli	390
Hartmann	"	Guillet	391







1878		y.
Isos	" Turuan	8
Iniger	" Noaguin	14
Joly	" Suischpard	15
Jenni	" Steber	31
Jamin	" Jamin nee Saquiere	67
Joho	" Alwegg	75
Jaquenoud	" Piclard	83
Isos	" Blant	89
Jeammond	" Borgeand	126

1879		
Joos	" Müller	237
Jacquet	" Kohler	291
Jaquier	" Henny	339
Jmod	" Chaumontet	358
Jacquat	" Hayland nee Chuilard	366
Jenny	" Revelly	372
Jamin	" Dessanges	373
Jaccoud	" Laurent	383
Jordan	" Rod	397







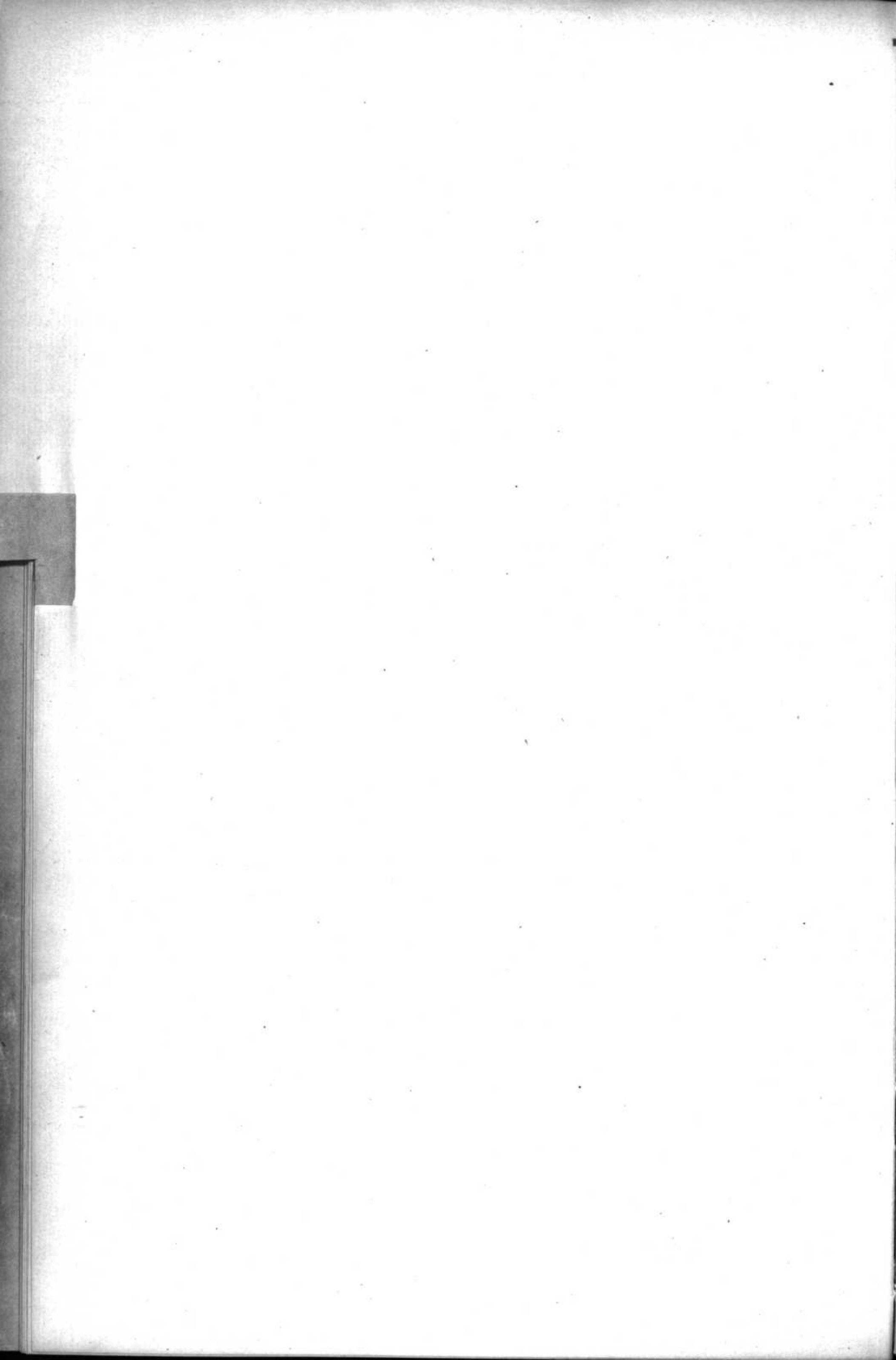
1878.

Küffer	et Bolomen	77
Kunz	" Rothlisberger	94
Kuhn.	" Oppliger	125
Kohler	" Vuagniaux	184.
Kugler	" Golay nie Cordes	206

1879

Kohler	" Jaccard	231
Knebel	" Desponds	250
Kuhn	" Desoches	341

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878		3
Lambelet	& Cardy	11
Laydu	" Pauchon	86
Laubscher	" Galli	109
Lötscher	" Bédard	149
Lemat	" Sabud	158
Lodric de Rho	" Morice	181
Lang	" Pillesuit	186
Liaudet	" Bissat	208
1879		
Lederrey	" Buzaky	261
Lavauchy	" Recordon	289
Lecomte	" Indemuhle dit Damonlin	396

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878

		£
Mcounson	Parisod	19
Mcagnenat	Zären	20
Mcichand	Duss	25
Mcacquelin	Harbey	38
Mottaz	Genton née Caetenoud	50
Mathey	Martin	62
Miller	Ginier	68
Matthey	Eggen	87
Mazendaz	Reymond	93
Maurer	Gommaz	95
Meylan	Beaney	103
Margot	Christin	108
Michoud	Milhan	110
Martinetti	Saccard	121
De Menzon	Azenar	139
Martin	Rochat	142
Martin	Pittel	146
Mayor	Zuber	154
Matti	Clavel	160
Mcamin	Baudet	162
Mcüller	Mceyer	175
Mciaz	Maddomet	177
Mcansis	Inverdin	210

1879

Mcärki	PannaZ	229
Mcargairaz	Jaquillard	260
Mcüller	Grossenbacher	319
Mcottaz	Hund	328
Mcäder	Jordan	335
Mayor	Guignard	338
Moser	Décanet	364
Mcinacci	Lohzi	394
Mcartin	Martin	400





1878

Neusser	to Magnemat	36
Neuville	" Roguin	106
Neuvroz	" Dussort	153
Neukles	" Collet	172
Neash	" Macdonald	188

1879

Neoveraz	" Laspin	265
----------	----------	-----







1878

Otto	et Noayer	85
Oliva	" Wehn	134
Osay	" Gelynee Boweret	193

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878

3

Perrich	De La Madelaine	1
Perrin	Pidoux	2
Premat	Chevillard	6
Pjody	Neuhans	9
Pennereyre	Linden	13
Peytrequet	Widmann	17
Pache	Christin	23
Pache	Ayer	26
Pache	Brelaz	40
Puzzo	Perroud	46
Piot	Croizat	56
Porchet	Lavauchy	63
Perriere	Corbaz	98
Perriaz	Tortane Dumarthez	119
Perrin	Lausent	122
Pahud	Hanser	136
Pouly	Hoffmann	165
Pellet	Bornand	167
Pouly	Dicodre	108
Pelet	Gacher	199
Pidoux	Lavauchy	218

1879

Vignot	Digezens	226
Péclard	Zahnelles	227
Perriaz	Jaquez	308
Müss	Luzo	318
Panchaud	Rouillet	331
Pache	Clavel	369
Pache	Rodier	376
Prokesch	Jordan	389

P  
O  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1879  
Quazzola et Bontems 269

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878		3
Raymond	" Lybide	28
Robert	" Scheinbel	39.
Rossier	" de Diebenthal	42
Regamey	" Regamey	64
Ringger	" Chamozel nie Lasser	107
Rod	" Lemereyze	113.
Revelly	" Tanchand	120
Rieben	" Decombaz	129
Richard	" Gobello nie Burnat	138
Reymond	" Blanc	142
Rey	" Mercanton	148
Ruchonnet	" Amiet	159
Rochat	" Colomb	179
Rochat	" Rochat	180
Reymond	" Rochat	192
Reymondin	" Domenjoz	214
Regamey	" Reband nie Cassat	215

1879		
Raconx	" Cozmit	238
Reymond	" Blanc	251
Reichenbach	" von Allmen	255
Rouiller	" Blanc	271
Rüfener	" Bülle	272
Reynat	" Chaisten	280
Regamey	" Thuillard	281
Rossier	" Vulliezat	293
Russray	" Haldy	294
Regamey	" David	295
Regamey	" Neilliquet	300
Rochat	" Petitmaitre	304
Rahn	" Cziottier	315
Rossier	" Blanc	323
Rogier	" Hoyer	342
Raccand	" Jaques	345
Rosset	" Bittel	347
Raregoud	" Francfort	348
Rieben	" Gacher	349
Regamey	" Rouge nie Chapuis	367
Rogine	" Domaz	395

R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878

Dallaz	»	Bolomey	3
Steuby	»	Meichand	5
Strauss	»	Wipfli	34
Schiffmann	»	Lin	37
Scheuker	»	Mühlethaler	78
Schlöpfer	»	Erdmann	91
Schönenberger	»	Dud	99
Schwarz	»	Bodhard	128
Schneble	»	Bolomey née Binder	130
Seiler	»	Witz	147
Storz	»	Widmer	166
Schweizer	»	Schöpfer	202

1879

Dage-Vallier	»	Muki	221
Schenkel	»	Meyer	241
Studhalter	»	Joss née Schliyo	262
Stoyaneseo	»	Beck	264
Storz	»	Bugnon	303
Schneider	»	Falton	305
Seewer	»	Waspelin	307
Schaller	»	Jullerat	336
Southwell	»	Bouchelet	354
Schaffner	»	Delaragez	365

S

T

U

V

W

Y

Z





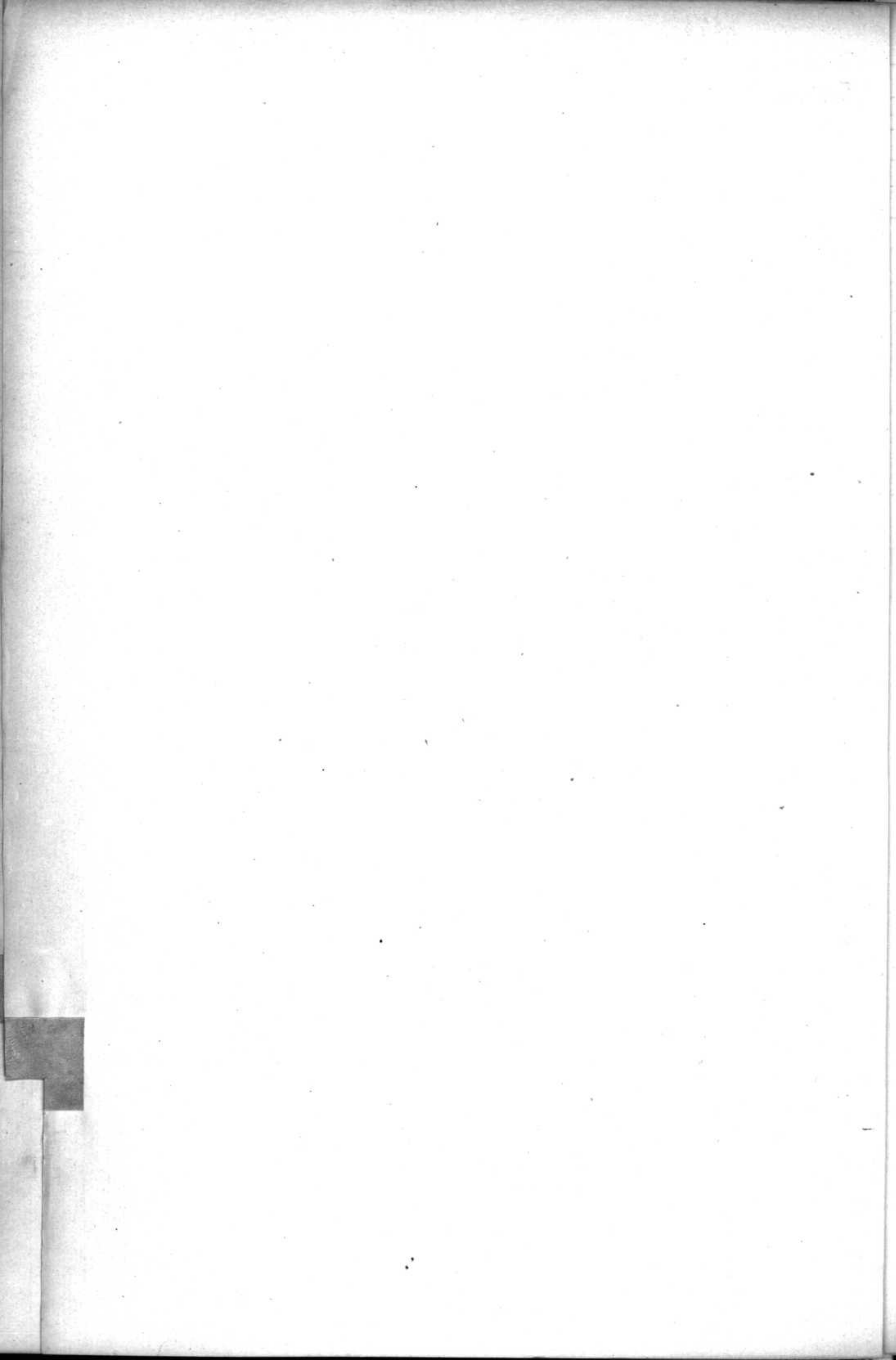
1878

Leuthorey	de Poraz	3
Leipod	" Collet	10
Leitz	" Eoffey	41
Leitten	" Schmied	45
Lezzolio	" Dietzini	132
Lezumbert	" Messat	138

1879

Lezdent	" Ballenegger	223
Lezschel	" Langg	247
Lezimmer	" Buttex	259
Lezautwein	" Dypcastuis	273
Lezaxe	" Rudolph nie Charan	283
Lezon	" Golay	329
Lezinner	" Herzog	357
Lezaxe	" Dierle	359

T  
U  
V  
W  
Y  
Z





1878

Ulay

W. Bonnard

5

16

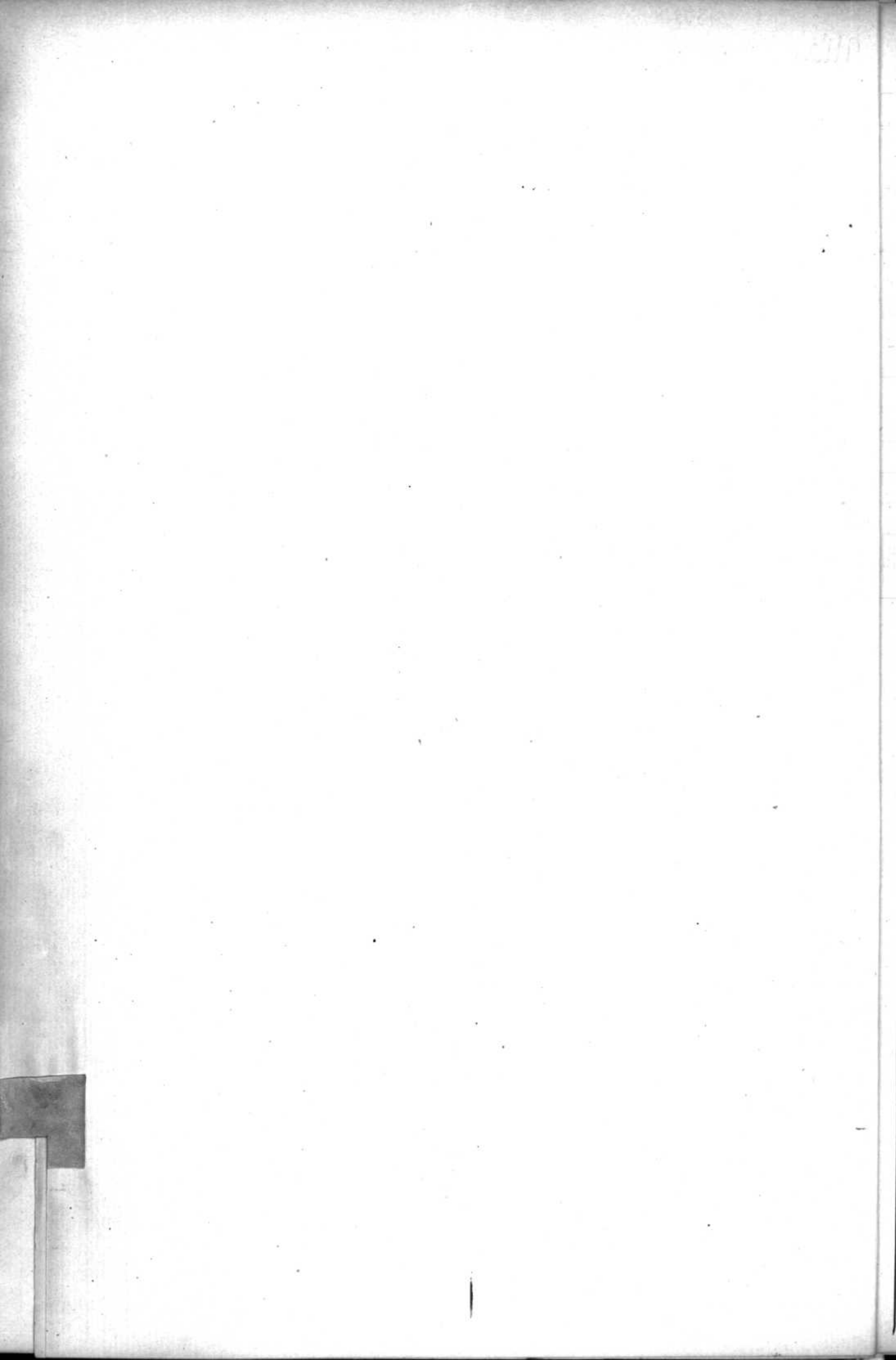
1879

Ulrich

et Trachsel

353

U  
Y  
W  
Y  
Z





Willard	et Schreiber	44
Vodoz	" Jaumin	60
Veillon	" Lurchez	128
Volpert	" Roulier	133
Vallée	" Koetger née Dussin	141
Vaudroz	" Jequier	178
Vidimand	" Grauser	191

1879

Van-Muyden	Baird	239
Vautier	" De Trey	350
Vodoz	" Vulliazat	371
Vuagniaux	" Monnier	382
de Vazgas	" Verrey	398

V  
W  
Y  
Z





1878

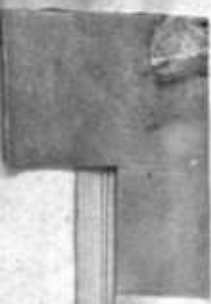
3

Wagner	& Hofer	22.
Wissa	& Regamey	112.

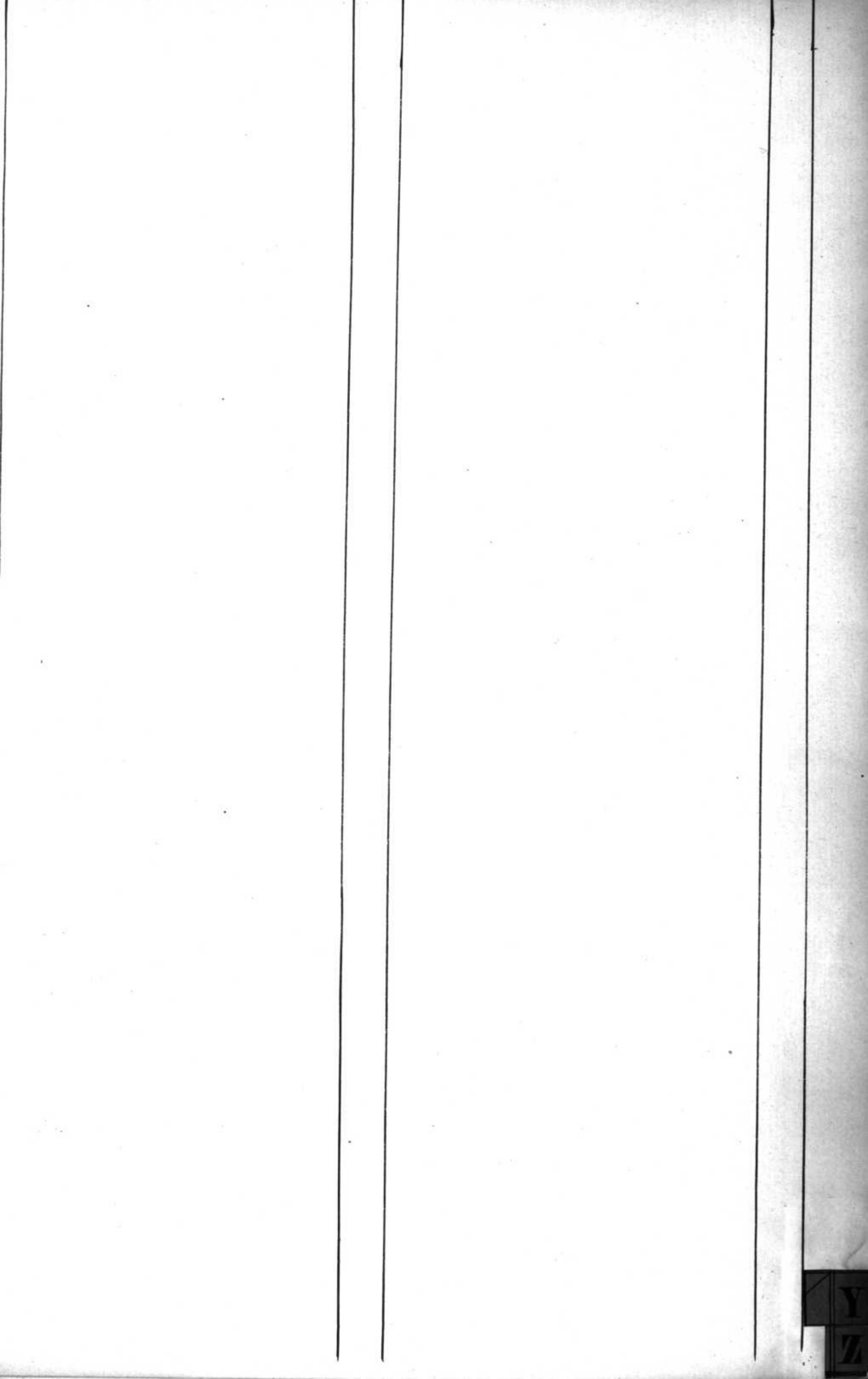
1879

Wiesendanger	" Ouliker	235
Walter	" Horvath	325
Widmer	" Gunther	327













1879

Folio

Lücker

et Hammerer

887



